هكذا من الأصل

« Le Monde des livres »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14824 – 7 F

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les projets de réforme de l'organisation internationale

Paris propose de renforcer le rôle de l'ONU

Le ministre des affaires étrangères français, M. Roland Dumas, a confirmé, mercredi 23 septembre, que la France mettait à la disposition des Nations unies un contingent de mille hommes pouvant intervenir «à tout moment». «Je souhaite que cet exemple soit suivi, car l'organisation doit être assurée de pouvoir réagir vite et fort dès qu'un conflit menace ou s'embrase», a expliqué M. Dumas. Le ministre souhaite également l'instauration d'«un droit de l'urgence comprenant des mesures d'avertissement et de protection».

Un « droit de l'urgence »

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

A l'occasion de son intervention devant l'Assemblée générale des Nations unies, réunie en 47e session, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a longuement évoqué, mercredi 23 septembre, les opérations de maintien de la paix *«d'une ampleur sans précédent»* menées par l'ONU.

Il a également exposé plusieurs dispositions qui permettraient à la fois de faciliter leur conduite et de prévenir de futurs conflits. Rappelant que la France a actuellement six mille hommes engagés sous la bannière des Nations unies (sur les quarante-cinq mille répartis dans une douzaine d'opérations différentes), M. Dumas a proposé que soit défini un *«droit de l'urgence»* qui puisse être invoqué dans les cas de conflit où *«le cessez-le-feu n'est ni total ni durable»*. A ce sujet, le ministre a confirmé la volonté de la France de mettre à la disposition du secrétaire général de l'ONU, *«à tout moment, un contingent de mille hommes pour une opération de maintien de la paix»*, de façon que *«l'organisation puisse réagir vite et fort dès qu'un conflit menace ou s'embrase»*.

Cette idée, qui avait déjà été évoquée par le président de la République lors du sommet du Conseil de sécurité qui s'était tenu en janvier dernier à New-York, – et qui répond aux vœux de M. Boutros Boutros-Ghali tels qu'il les a exprimés dans son *Agenda pour la paix* – est toutefois très éloignée de la position des Etats-Unis.

SERGE MARTI

Lire la suite page 4

Ambitions allemandes

L'ALLEMAGNE ne cherchera pas à s'imposer, mais elle sera candidate à un siège de membre permanent au Conseil de sécurité, dans le cadre d'une réforme des Nations unies : M. Klaus Kinkel, ministre allemand des affaires étrangères, a joué cartes sur table mercredi 23 septembre à la tribune de l'Assemblée générale.

Depuis l'unification allemande et la fin de l'ordre mondial issu de l'après-guerre, le débat sur le caractère obsolète de la composition du Conseil de sécurité renaît à intervalles réguliers. Doit-on toujours considérer l'Allemagne et le Japon comme des «puissances ennemies», selon une terminologie tombée en désuétude, mais jamais officiellement abolie, de l'ONU ? Les sièges de membres permanents du Conseil de sécurité occupés par la France et la Grande-Bretagne sont-ils encore justifiés par d'autres critères que celui d'avoir appartenu au camp des vainqueurs en 1945 ? Les principaux intéressés, à Paris et à Londres, rétorquent que le statut de puissance nucléaire des cinq membres permanents légitime leur présence dans cette instance.

MAIS un front commun des exclus aspirant à un siège dans ce directoire des affaires politiques mondiales fait maintenant entendre sa voix, d'autant plus fortement que l'ONU est sortie de la paralysie du temps de la guerre froide. Le Japon, arguant de l'ampleur de sa contribution financière, le Brésil et l'Inde, et même le Nigéria, excipant de leur statut de puissance régionale, se sont faits les alliés de Bonn dans cette revendication d'une réforme des statuts des Nations unies.

La proposition, avancée naguère par M. Hans-Dietrich Genscher, d'attribuer un siège de membre permanent à la Communauté européenne, qui se substituerait ainsi à la France et au Royaume-Uni, avait fait long feu. A l'évidence, la CEE n'est pas encore en mesure de parler d'une seule voix dans le concert mondial : l'abstention allemande dans la guerre du Golfe et son activisme diplomatique dans le soutien aux Etats scissionnistes de l'ex-Yougoslavie n'auraient pas été simples à gérer dans le cadre d'une délégation unique à New-York.

FORT prudemment, M. Kinkel n'a pas fixé d'échéance pour cette réforme. Son pays n'est en effet pas encore prêt à assumer toutes les responsabilités liées au siège qu'il aspire à occuper. Il lui faut auparavant persuader son opinion publique de la nécessité de modifier la Constitution de la République fédérale, en permettant à l'Allemagne de participer à des actions militaires entreprises à l'initiative de l'ONU. Il importe également de ménager les susceptibilités françaises et britanniques dans une période où l'irritation devant l'exercice sans complexe de la puissance allemande réveille de vieilles peurs.

Bref, en la matière, il est urgent d'attendre. Pour faire son entrée dans le premier cercle des décideurs, l'Allemagne devra apprendre que la «politique du bon exemple» dont elle se prévaut depuis l'unification implique quelques obligations, pas toujours agréables.

Lire p. 4 l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR

M 0147 - 0925 0 - 7,00 F

Avec le soutien énergique des banques centrales

Le franc se raffermit sur les marchés

La Banque de France, avec le soutien inconditionnel de la Bundesbank, semble être en train de gagner la bataille du franc, qui se raffermit lentement sur les marchés des changes. Le cours du mark est revenu de 3,42 francs mercredi à 3,4050 francs jeudi 24 septembre en fin de matinée, la banque centrale allemande n'intervenant que pour accélérer la remontée du franc. L'institut d'émission français a manœuvré de manière à porter à plus de 20 % les taux d'intérêt à court terme, afin d'étrangler la spéculation.

L'arme des taux

par François Renard

Forte du soutien inconditionnel de la Banque fédérale d'Allemagne, rendu public mercredi 23 septembre en tout début de matinée, et d'une manière tout à fait inhabituelle (*le Monde* du 24 septembre), la Banque de France a pu enfin manier l'arme des taux d'intérêt qu'elle hésitait à employer jusqu'à présent et engager une partie de bras de fer avec la spéculation, qui, vraisemblablement, et sauf incident de parcours, devrait permettre de stabiliser le franc dans ses parités actuelles.

Ce même mercredi, elle constatait d'abord qu'après un bref fléchissement de 3,4250 à 3,39 deutschemarks le cours de la devise allemande remontait à 3,42 DM, ce qui indiquait que les attaques contre le franc n'avaient pas entièrement cessé et que les marks sortis de ses caisses n'y rentraient pas, ou pas suffisamment, après une intervention vigoureuse en début de journée sur les marchés des changes. L'institut d'émission entreprenait alors d'assécher les liquidités sur la place de Paris, c'est-à-dire de mettre hors de portée des pyromanes le combustible destiné à alimenter l'incendie. Le but de l'opération est d'écœurer les spéculateurs, qui, pour vendre des francs contre des marks et les racheter moins cher après une éventuelle dévaluation de notre monnaie, doivent les emprunter au préalable car ils ne les possèdent pas.

Lire la suite et l'article de FRANÇOISE LAZARE page 17

Des dizaines de morts dans les inondations

Le Sud-Est endeuillé

Les inondations qui ont frappé le Vaucluse, la Drôme et l'Ardèche, après les orages du mardi 22 septembre, ont causé la mort d'au moins trente-deux personnes, selon un bilan provisoire établi dans la matinée de jeudi 24 septembre. Les recherches continuaient en effet dans la région de Vaison-la-Romaine pour retrouver la cinquantaine de personnes encore portées disparues. M. François Mitterrand a fait part, jeudi 24 septembre, dans un communiqué de sa *«profonde sympathie»* aux familles des victimes. Il a adressé ses remerciements aux sauveteurs ainsi qu'aux élus et aux représentants de l'Etat qui *«déploient une énergie remarquable»*. *«D'ores et déjà la solidarité nationale s'organise. Elle ne faillira pas»*, a conclu M. Mitterrand. Le ministre du budget, M. Michel Charasse, a débloqué, mercredi 23 septembre, un crédit exceptionnel de 5 millions de francs.

Alors que la région a été déclarée «zone sinistrée» et que la population de Vaison fait preuve d'une grande solidarité dans l'épreuve, une polémique s'est engagée sur les responsabilités. Le drame relance le débat sur la prévention des risques naturels.

Lire p. 11 les articles de ROBERT BELLERET et de ROGER CANS

Référendum : les dix France

Le cocktail des «oui» et celui des «non» ne résultent pas d'un mélange aléatoire : chacun procède d'un choix précis

par Olivier Duhamel et Gérard Grunberg

L'analyse du référendum sur l'Union européenne révèle une multiplicité de nouveaux clivages parmi les électeurs. Une expression fait fureur : le 20 septembre aurait vu le choc de deux France. Le référendum, par définition binaire, produit une dualité, encore plus frappante lorsque l'on frôle le 50/50.

Mais le «oui» et le «non» n'ont pas opposé deux camps homogènes, chacun recouvre une grande diversité. Le cocktail des «oui» et celui des «non» ne résultent pas d'un mélange aléatoire, chacun est fabriqué avec des ingrédients bien précis. Autrement dit, il n'y a pas deux France mais dix France, cinq d'entre elles ont produit le «oui», cinq d'entre elles le «non», et chacune de ces cinq France s'oppose à une autre.

1. La France dotée face à la France démunie. Ceux d'en haut face à ceux d'en bas, les élites face au peuple. Le résumé dépasse les excès tolérés de la caricature. Il passe sous silence les quatre ouvriers sur dix qui ont aidé le «oui». Il oublie ceux du milieu, qui font les larges masses électorales. Cela admis, le «oui» et le «non» dessinent en effet deux France sociologiques *(voir tableau 7)*.

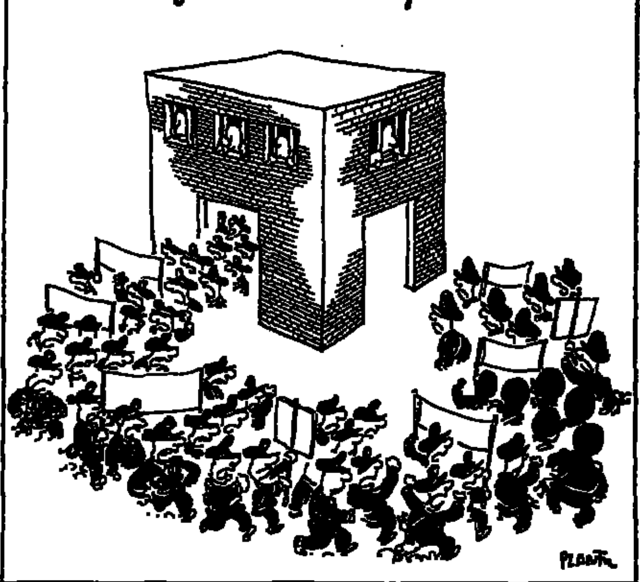
Un des principaux déterminants du référendum se trouve dans le niveau d'instruction, puisque l'immense majorité des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont voté «oui» tandis que le «non» domine nettement chez les non-bacheliers. Cette coupure socioculturelle est à la fois positive et négative pour l'Europe. Positive, car elle vaut mieux que l'inverse, les partisans de l'Union européenne peuvent quand même se réjouir de rassembler les plus éduqués. Négative, car elle confirme les réticences populaires à l'encontre d'une Communauté réduite aux dotés. Où le déficit démocratique dépasse de beaucoup les questions institutionnelles.

Lire la suite et nos informations page 7

► Olivier Duhamel est professeur à l'Université Paris-I et Gérard Grunberg directeur de recherche au Centre d'étude de la vie politique française.

Consultation dans les prisons

La fin de l'heure de promenade



Lire page 12 les articles d'ANNE CHEMIN et de PASCALE SAUVAGE

Les partis divisés au lendemain du référendum

Alors que M. Chirac obtient la confiance du RPR, M. Chevènement et ses partisans pourraient être privés de l'investiture du PS

Lire pages 9 et 10 les articles d'OLIVIER BIFFAUD et de PATRICK JARREAU

Coup de pouce au logement dans le budget 1993

En renforçant les avantages fiscaux pour les investissements dans la pierre, le gouvernement veut lutter contre la dégradation de l'immobilier

Lire page 24

LE MONDE DES LIVRES

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,60 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 760 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

Après-référendum

Abrutis, frileux et archaïques

par André Grjebine

LA recomposition du paysage politique français, attendu depuis si longtemps par les commentateurs, a eu lieu à l'occasion de cette *campagne. Mais personne ne s'en est* aperçu. Elle n'a pas pris la forme escomptée d'une nouvelle majorité issue de ralliements divers, mais celle beaucoup plus radicale d'une inversion des rôles d'une bonne partie de la classe politique. De ce point de vue, on peut même dire que la gauche vient de faire subrepticement la révolution à laquelle elle avait renoncé depuis belle lurette, une révolution à *180* degrés.

Jusqu'alors, l'invective et l'amalgame étaient les monopoles de l'extrême droite et des communistes. Au contraire, durant la campagne qui vient de se dérouler, c'est les personnalités les plus pondérées en temps normal qui se sont laissé aller à d'étranges dérapages. L'une a attribué le comportement des adversaires de *Maastricht à la « désinformation » et à* la *« manipulation ».* L'autre a évoqué un *« Munich politique ».* La troisième a parlé de *«fossoyeurs de la France».* La quatrième les a sommés de reconnaître leur hostilité au Marché commun et leur attachement à l'autarcie. La plupart ont accusé les partisans du « non » de choisir la voie du déclin. Celui qui tentait de développer des arguments techniques contre le traité se voyait aussitôt accusé d'être un esprit rétrograde, motivé par un nationalisme étroit, défendant la même cause que M. Le Pen ou M. Marchais, sans que ses arguments soient le moins du monde examinés.

La campagne pour le référendum s'est ainsi apparentée à un véritable tour de prestidigitation, escamotant le débat technique sur les modalités d'avancement vers une monnaie unique que prévoit le traité pour exiger des électeurs qu'ils ne se prononcent *que sur une prétendue « dynamique* européenne ». Seul le contenant (la construction européenne) devait être pris en considération, le contenu (les modalités techniques prévues) n'ayant guère d'importance. A ce compte-là, on pourrait faire passer n'importe quelle réglementation, aussi absurde ou nuisible soit-elle, en tablant sur le caractère « européen » qui lui aurait été conféré par le fait qu'elle aurait été *élaborée sous l'égide de la Commis*sion européenne et entérinée par les gouvernements des pays membres.

Dans un réquisitoire de neuf pages publié par *le Nouvel Observateur* (10 septembre 1992), Jacques Julliard, éditorialiste généralement mieux inspiré, a clairement tranché les hésitations incongrues de ceux qui s'interrogeaient et penchaient pour le « non », *en expliquant notamment, à n'en pas* douter et en toute connaissance de cause, qu'en dehors du SME, il n'y avait d'autres voies que *« l'autarcie et le repli ».*

Dans le même article, il décrétait qu'on pouvait *« sans trop d'injustice, identifier l'affrontement des « oui » et des « non » à une opposition entre deux tempéraments intellectuels : les économistes d'un côté, les juristes d'un autre »,* avant de conclure que *« la trop fameuse exception française plonge ses racines dans les couches les plus archaïques du cerveau humain ».* Voilà qui était clair ! Après cette lumineuse classification, on ne savait plus que penser de M. Maurice Allais, seul prix Nobel d'économie français, du professeur Alain Cotta ou d'autres *individus se prétendant* « économistes » qui s'entêtaient à étudier le traité pour mettre en évidence ses défauts, suggérant que sa mise en œuvre allait entraîner une aggravation du chômage au sein des pays européens et, ce faisant, ouvrir une voie royale aux extrémistes de tout poil.

A la hauteur de la campagne

Les commentaires des résultats du référendum ont été à la hauteur de la campagne. Chacun s'est accordé pour parler d'une France coupée en deux, d'un côté la France audacieuse, intelligente, abordant l'avenir avec confiance, qui a, bien sûr, voté « oui » ; de l'autre, une France timorée, rétrograde, repliée sur la défense de médiocres avantages acquis. Même les présentateurs des journaux parlés débutaient dimanche leurs interventions avec des formules du style : *« Les Français ont eu le courage de surmonter leurs peurs... »* Et, témoignant de leur ouverture d'esprit, les principaux dirigeants socialistes ont expliqué que désormais ils allaient tenir compte des angoisses et des inquiétudes qui s'étaient manifestées à travers le « non », comme s'il s'était agi de troubles psychologiques, quasiment d'une maladie mentale. Au contraire, il était entendu que les partisans du « oui », eux, s'étaient prononcés en toute rationalité, à la suite d'analyses aussi intelligentes qu'approfondies, même quand ils avaient par exemple voté de la sorte simplement pour se distinguer du Front national et des communistes (1).

Il est curieux d'observer que les régions où le « non » est majoritaire recoupent dans une large mesure celles qui avaient voté en faveur de la gauche en 1981 et en 1988. A l'époque, si nos souvenirs sont bons, *personne n'avait expliqué que* M. Mitterrand était l'élu des demeurés et des timorés. A l'ombre du référendum, la construction européenne aidant, la gauche a poursuivi sa mutation : après s'être ralliée en 1983 à l'orthodoxie monétariste ambiante, quitte à accepter – *de facto* – la progression du chômage, M. Antoine Pinay remplaçant Pierre Mendès France comme maître à penser, elle ne contemple plus qu'avec dédain les défavorisés, les laissés-pour-compte qu'elle s'honorait de représenter jadis et qui, maintenant, compliquent sa tâche. Le problème, c'est que même si les socialistes se sentent progressivement plus en phase avec les électeurs de Saint-Germain-en-Laye et de Neuilly, où le « oui » a recueilli près de 63 % des suffrages, qu'avec ceux du Nord ou de Marseille, où le « non » l'a largement emporté, les premiers voteront toujours massivement pour la droite et les seconds risquent d'être rejetés vers tous les extrémismes. Faudra-t-il un jour compter sur M. Séguin pour défendre les valeurs traditionnelles de la gauche et représenter son électorat?

(1) Selon un sondage « sortie des urnes » de la SOFRES, 4 % seulement de ceux qui ont voté « oui » avancent comme principal motif de leur vote leur adhésion au traité de Maastricht.

► **André Grjebine est économiste à la Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'études et de recherches internationales.**

La bouderie

par Daniel Sibony

DANS bien des discours du «non» il y a une sorte de bouderie, massive ou infime mais réelle. Bien sûr contre le pouvoir en place, la réalité médiocre, l'avenir incertain. Mais il y a autre chose. La bouderie est un affect assez complexe, et par ailleurs assez fréquent pour mériter qu'on s'y arrête. (Le mot bouderie est d'origine inconnue ; on sait seulement que le boudoir est une pièce où l'on... s'isole.)

C'est vrai que bouder est une jouissance un peu morbide de l'isolement. Qu'on broie du noir ou qu'on mâche tranquillement le chewing-gum de ses certitudes, bouder, c'est toujours se mortifier, dire non à ce à quoi on aurait bien aimé dire oui. (Tous les partisans du «non» sont «pour l'Europe» : ils voudraient bien lui dire «oui», puisqu'ils la veulent, mais non !) Il s'agit donc de se refuser ce qu'on désire, parce qu'on a été blessé, et pour affirmer ce qui fut nié ou méconnu : soi-même. Message : vous m'avez nié, alors je me nie moi-même pour vous enlever cet avantage, et j'inscris dans ce «non» tout ce que vous m'avez retiré : ma présence. Affirmation narcissique en forme de surenchère. «Narcissique» ne veut pas dire qu'on se prend pour une merveille, au contraire : on en rajoute sur sa valeur et ses emblèmes pour dire qu'on les sent menacés. En l'occurrence, narcissique veut dire : identité suraffirmée, nationale de préférence (par les temps qui courent, ce n'est pas follement original) ; se cramponner aux racines pour dire la peur et l'envie de s'en libérer un peu, de prendre le large. Cela dit, drôle de constat : parmi les chefs du «non», l'un fut favorable au régime soviétique, l'autre au régime hitlérien, l'autre au régime irakien ; l'autre encore, en plein débat devant le papa, se défait comme un Œdipe pris en faute... Bref, gros besoins de fondements «solides», racines-béton, et identité étanche.

De fait, sont inquiets tous ceux pour qui les racines sont surtout des emblèmes, plus fétiches qu'intégrés au mode de vie. Car, s'il s'agit de vivre, rien n'exige de nier ses racines, on peut toujours y revenir, en repartir, transiter par. Mais voilà, dans la bouderie on se réduit à ses racines pour affirmer qu'elles courent un risque, que la distance va être trop grande. On simule le danger, on se met en danger, pour justifier de se fermer ; et on ferme pour justifier qu'il y a danger. Ça tourne en rond, c'est le propre du coinçage narcissique. Quel serait le danger, du reste ? La perte d'identité ? Mais l'identité peut-elle consister dans la seule crainte qu'on a de la perdre ? Si elle s'investit dans la vie, sa vocation est de s'y perdre, de s'y retrouver, de s'y reperdre – suite infinie de pulsations.

Une peur de l'inconnu alors ? La vie est une grande inconnue, et l'on voit mal que des peuples fassent alliance pour sauter dans le vide.

Mais si le non boudeur est une façon de se dire oui parce que l'autre vous a nié, il faut admettre que beaucoup de gens peuvent s'être sentis niés : on leur demande leur avis quand c'est signé. De même qu'en général on ne les informe que de ce qui est déjà fait. Comme si le seul événement qu'on leur permette, était le spectacle, la représentation, où justement ils ne sont que spectateurs. On comprend que pour compter ils aient l'envie de s'affirmer en disant non. Réaction impulsive au sentiment d'être exclu. La télé atténue ce sentiment – on voit un peu de l'événement, – mais elle l'aiguise aussi : on voit les gens qui s'entretuent, on voit son impuissance, d'autant que ceux qui pourraient, qui ont le pouvoir, ne *font rien.*

Des ressorts subtils

En tout cas, associer les gens, c'est leur permettre de prendre part à ce qui est en train de se faire. Quand c'est fait, c'est une claque de plus, un rappel vexant de la passivité, par ailleurs *justifiée par des commodités* «techniques».

Ainsi, la blessure que certains ont accusée avec leur non, est la blessure intrinsèque de rapport au pouvoir à notre époque. C'est le fait qu'il vous exclut en votre nom – et vous force à vous défendre par l'indifférence, la désaffection – qui vibre quand même quand on est trop affecté. Ça vibre dans le débat et la bouderie.

Il y a, bien sûr, des ressorts subtils qui font qu'en pleine bouderie on se dise oui pour casser la machine mortifère. Alors, on est projeté très au-delà du oui ou non que l'autre attend. Au-delà de ce qui réduit la scène des mots et qui la coince dans le seul principe narcissique : j'avale ou pas. Il y a peut-être autre chose que les limites un peu frileuses de son seul corps ; il y a les lieux d'être où le corps évolue, et qui voudraient devenir plus grands...

Et il y a surtout cette trouvaille symbolique, étonnante, qui pour moi est au cœur de l'Europe et qui s'est imposée d'elle-même : pour conjurer la menace allemande (liée au spectre de la guerre), dire aux Allemands qu'on est «ensemble». Des fois que ça les calme, que ça mette du plomb dans l'aile plutôt que du plomb dans nos tripes... Et puis dire aux autres qu'on est «ensemble» est un moyen de secouer sa solitude, son esseulement narcissique.

Cela dit, les deux moitiés de la France se sont mariées en laissant échapper un petit oui, dans leur écart, un oui tenace et embué. Au point que, partisan du oui, je me sens de remercier ceux qui ont dit non, pour avoir permis d'inscrire si fort qu'il ne faut pas se moquer des gens. En cela ils ont rappelé – avec tous ceux qui ont dit oui – qu'il y a une autre façon de répondre à la blessure. A travers cette évidence : aujourd'hui, il y a retour aux questions du politique mais sans l'égide ou les instances politiciennes. Tout comme il y a retour aux valeurs qui sont aux sources des religions mais sans les instances religieuses ; tout comme il y a retour aux questionnements de la psyché sans les institutions de psys. Pas mal. A suivre.

► **Daniel Sibony est psychanalyste.**

REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

Rentrée scolaire des politiques

Les réformes scolaires sont la hantise des hommes politiques. Considérées comme nécessaires, elles n'en sont pas moins systématiquement critiquées. Un thème est actuellement au cœur des débats : la décentralisation et l'autonomie des établissements.

LA rentrée scolaire, en France, est toujours une épreuve politique. Avec le ministre de l'éducation nationale, c'est le gouvernement tout entier qui passe son examen. Y aura-t-il assez de classes, de maîtres, d'écoles pour accueillir tout le monde ? La énième réforme en cours va-t-elle « passer » sans déclencher de catastrophe ? Les couacs de l'administration ou les colères des usagers peuvent être lourds de conséquences pour le pouvoir.

Si la question matérielle a pris moins d'acuité avec le temps, celle des « réformes » reste, elle, toujours aussi périlleuse. Chacun sent bien que l'école doit s'adapter à son siècle – et donc changer. Mais toute modification profonde provoque craintes et rejets. C'est là, pour les responsables politiques, de quelque bord qu'ils soient, un casse-tête apparemment insoluble.

Le « rendez-vous de mars 1993 »

Ce sentiment d'impuissance est bien illustré par trois des contributions réunies par la *Revue des deux mondes,* sous le titre alarmiste de « La dangereuse dérive de notre enseignement », émanant de trois éminents spécialistes, qui ont été les conseillers d'hommes politiques importants : Antoine Prost, (auprès de Michel Rocard), Guy Bourgeois (de René Monory) et Philippe Barret (de Jean-Pierre Chevènement). Tous trois sont d'accord au moins sur un point : des interventions ponctuelles, sur des thèmes stratégiques, ou (comme l'explique Philippe Barret en s'appuyant sur Renan) le choix avisé des responsables sont plus efficaces que de vastes réformes qui désorientent les esprits et mobilisent les résistances.

Cette prudence, toutefois, n'interdit pas l'initiative, comme le montrent notamment les propositions de Guy Bourgeois, qu'on lit avec d'autant plus d'intérêt qu'il se situe ouvertement dans la perspective du *« rendez-vous de mars 1993 ».* Elles donnent ainsi un avant-goût de ce que pourrait être la politique éducative de la droite, si elle revient au pouvoir. Guy Bourgeois fait trois suggestions audacieuses : 1) confier l'enseignement professionnel aux régions, seules capables, selon lui, de l'adapter aux besoins de l'économie ; 2) redéfinir les métiers de l'enseignement, notamment en favorisant délibérément les débuts de carrière, pour attirer de nombreux candidats de qualité ; 3) instituer un *« pluralisme institutionnel »,* en favorisant la création d'établissements de type nouveau, *passant contrat avec des collectivités* publiques ou des entreprises, et se fixant leurs propres objectifs (par exemple la création de lycées *« binationaux »* dans les régions frontalières ou de lycées professionnels conçus avec les milieux professionnels, en fonction des besoins de l'emploi). *« Faire apparaître aux marges du système des établissements concourant contractuellement de façon innovante au service public et s'en servir pour dynamiser l'ensemble, voilà une voie possible pour que les établissements scolaires eux-mêmes réclament davantage d'autonomie. »*

Et joignant l'acte à la parole, Guy Bourgeois annonce la création d'une association, Créateurs d'écoles, pour encourager ce genre d'initiatives (1).

Si cette suggestion risque de faire grincer bien des dents, l'idée que les établissements publics doivent disposer de davantage d'autonomie est maintenant bien ancrée, et Antoine Prost la défend vigoureusement. *« Il faut décentraliser, certes,* écrit-il, *mais de façon plus radicale encore : au niveau des établissements et pas des régions. C'est la seule façon de permettre à l'institution scolaire de résoudre la question pédagogique. C'est-à-dire d'inventer localement les moyens de rendre pleinement efficace l'irrépressible scolarisation de masse que connaît notre enseignement. »*

Mais si la décentralisation est maintenant à la fois une loi et un slogan, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit entrée dans les faits et dans les têtes, comme le montre le dossier réuni dans la revue *Savoir.* Les pesanteurs centralisatrices et bureaucratiques continuent de s'exercer, malgré les revendications des collectivités locales, qui aimeraient bien que leurs interventions ne se limitent pas à un rôle de tiroir-caisse. Claude Durand-Prinborgne estime que les collectivités locales doivent participer non seulement à l'équipement, mais aussi au fonctionnement, *pour être directement intéressées à l'activité pédagogique.* Elles seules, en effet, peuvent mener à bien, sur le terrain, les changements indispensables voulus par les familles et les employeurs. *« Faute de se réaliser par des interventions nationales, le changement,* écrit-il, *ne pourrait prendre forme désormais que par des partenariats établissements-collectivités territoriales... dans un jeu de relations de deux décentralisations. »*

Le jeu du tribalisme

Une autonomie excessive des établissements risque-t-elle de faire le jeu du localisme, voire du tribalisme ? Cette crainte n'est pas entièrement infondée, comme le montre, par l'absurde, la pratique du bizutage, par laquelle certaines *écoles veulent affirmer leur* spécificité. Les excès de ces manifestations ont conduit à nouveau le ministre de l'éducation nationale à y mettre le holà. Aura-t-il plus de succès que ses prédécesseurs ? On peut en douter en lisant le numéro spécial de *Panoramiques* sur le sujet, qui rappelle notamment la longue liste des textes officiels interdisant ces agissements et restés sans effet. On ressort de cette lecture poisseux et plutôt écœuré, en se demandant comment, sous couvert de respect des traditions, des établissements peuvent encourager des comportements aussi peu dignes de maisons d'éducation.

Toutes les justifications sociologico-ethnologiques sur le thème du rituel initiatique, de la solidarité des générations et de l'intégration des nouveaux, ne peuvent empêcher de penser qu'il y a sûrement d'autres méthodes, moins débiles, pour accueillir les nouvelles promotions. Certains établissements, heureusement, en ont trouvé...

Ce folklore douteux montre, en tout cas, jusqu'où peut conduire le désir qu'ont certaines institutions éducatives de manifester leur originalité...

(1) Association Créateurs d'écoles, BP 45, 60603 Clermont Cedex.

► *Revue des deux mondes.* Septembre 1992. 58 F.

► *Savoir.* Education. Formation, nº 2, avril-juin 1992. Sirey. 11, rue Soufflot, 75240 Paris Cedex 05.

► *Panoramiques,* nº 6, 4e trimestre 1992. Arléa-Corlet. Diffusion Le Seuil. 76 F.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du *10 décembre 1944*
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Selon M. Franjo Tudjman

La présence des « casques bleus » en Croatie « ne sera plus nécessaire en mars 1993 »

Le président croate, M. Franjo Tudjman, a déclaré, mercredi 23 septembre, à New-York, qu'il ne serait pas nécessaire de renouveler le mandat de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) dans son pays lorsqu'il arrivera à expiration en mars 1993. *« Tous les préalables politiques sont réunis pour une normalisation dans l'ensemble de la Croatie*, a-t-il dit, *et il ne sera pas nécessaire de prolonger le mandat des Nations unies au-delà de son expiration en mars 1993. »* Plus de 13 000 « casques bleus » sont stationnés dans les zones de Croatie protégées par l'ONU et comptant d'importantes populations serbes.

Ces déclarations de M. Franjo Tudjman ne constituent pas une surprise, a-t-on déclaré de source diplomatique à l'ONU. Mais c'est la première fois que la thèse d'un retrait des « casques bleus » l'an prochain est publiquement soutenue par le président croate en dehors de son pays. *« La question est de savoir si le Conseil de sécurité accueillera favorablement cette demande (...) On peut se demander si un retrait de la FORPRONU n'entraînera pas une reprise des hostilités »*, a-t-on ajouté de même source. M. Tudjman est, par ailleurs, apparu en public avec son homologue bosniaque, M. Alija Izetbegovic, pour annoncer la conclusion, entre les deux Républiques, d'un accord créant une *« commission de coordination de leurs efforts de défense contre les forces régulières et irrégulières serbes »*. L'accord prend la forme d'une annexe au traité d'amitié et de coopération signé entre Zagreb et Sarajevo le 21 juillet. Les deux présidents ont également annoncé qu'ils allaient demander la levée de l'embargo sur les armes qui frappe la Croatie et la Bosnie – embargo imposé par l'ONU il y a un an à toutes les Républiques de l'ex-Yougoslavie.

Les deux présidents s'engagent à défendre les droits de l'homme et à poursuivre les criminels de guerre. Evoquant la situation de la minorité serbe de Croatie, M. Franjo Tudjman a déclaré qu'elle avait une représentation au Parlement de Zagreb depuis les dernières élections législatives et qu'elle souhaitait aujourd'hui un retour à une vie normale dans le cadre des institutions de l'Etat croate. – *(Reuter.)*

Le dirigeant des Serbes indépendantistes réclame de nouveau le partage ethnique de la Bosnie-Herzégovine

BELGRADE

de notre correspondante

« Ne laissons pas cette guerre devenir une guerre de religions », avait lancé, mardi soir 22 septembre à New-York, le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, devant l'Assemblée générale des Nations Unies, qui devait ensuite voter l'exclusion de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) des travaux de l'ONU. Mercredi, à Belgrade, le leader indépendantiste serbe de Bosnie-Herzégovine, M. Radovan Karadzic, a, lors d'une conférence de presse, menacé l'Occident de déclencher *« une véritable guerre de religions »* qui provoquerait *« un conflit international »* si le partage de la Bosnie n'était pas accepté.

Si la communauté internationale continue à livrer des armes aux Musulmans et à tolérer la présence de mercenaires venus de pays islamiques en Bosnie-Herzégovine, *« nous ferions venir*, a-t-il dit, *des volontaires du monde chrétien »*. Il a affirmé que *« deux mille Cosaques ainsi que des Roumains, des Ukrainiens et des protestants d'Allemagne »* attendaient son feu vert pour venir se battre aux côtés des Serbes de Bosnie.

Le docteur Karadzic a ensuite souligné qu'il ne ferait *« plus de concessions en Bosnie »*. Il exige le partage ethnique de cette République : *« Si la Confédération que nous proposons n'est pas acceptée, la République serbe* [autoproclamée en Bosnie-Herzégovine] *deviendra un Etat indépendant qui pourra s'associer avec les autres Etats serbes. »* Il laisse donc entendre que sa République serbe de Bosnie pourrait demander son rattachement à la République serbe de Krajina, autoproclamée en Croatie, et à la nouvelle Yougoslavie. L'alliance de tous les Etats serbes *« fondés sur tous les territoires ethniques serbes »* ne serait alors autre chose qu'une Grande Serbie.

Cela dit, M. Karadzic estime que la guerre en Bosnie-Herzégovine peut être arrêtée *« en deux semaines »*. Pour cela, il propose, d'abord, l'annulation de la reconnaissance diplomatique internationale de la Bosnie-Herzégovine et, ensuite, la reconnaissance des trois Etats nationaux issus de cette République. Il s'engage à reconnaître l'*« Herceg-bosna »* (l'Etat croate autoproclamé dans l'ouest et le centre de la Bosnie-Herzégovine) dès que les Croates accepteront de signer un cessez-le-feu et de reconnaître la République serbe de Bosnie-Herzégovine.

Isolement « insoutenable »

A Belgrade, le vote de l'ONU excluant la nouvelle Yougoslavie de l'Assemblée générale n'a pas provoqué de véritable surprise. L'opposition serbe et la classe politique monténégrine, favorables à la politique d'ouverture et de compromis du gouvernement Panic, estiment qu'il s'agit en fait d'une suite logique des conclusions de la « commission Badinter » qui avait constaté, en décembre 1991, le démantèlement de l'ancienne fédération yougoslave. Plusieurs partis d'opposition estiment que l'isolement de la Serbie est *« insoutenable »*, mais ils voient dans l'exclusion de la nouvelle Yougoslavie de l'ONU *« un dernier avertissement »* de la communauté internationale, qui souhaite de profonds changements politiques en Yougoslavie, et notamment en Serbie. *« Si nous voulons éviter la catastrophe, il nous reste trois mois* (la participation de la Yougoslavie aux travaux de l'ONU sera reconsidérée fin décembre) *pour changer pacifiquement de régime et organiser des élections démocratiques »*, constate le Parti démocrate de Serbie (DSS). Bien que M. Panic n'ait pu influer sur la décision de l'Assemblée générale, l'opposition remarque que sa politique a reçu le soutien de tous les pays membres du Conseil de sécurité. Les socialistes serbes (ex-communistes) de M. Milosevic et leurs alliés de l'extrême droite nationaliste soulignent, pour leur part, l'échec de l'offensive diplomatique de M. Panic face *« au complot international contre la Serbie »*.

FLORENCE HARTMANN

RUSSIE : la session parlementaire

Le premier ministre, M. Gaïdar sous haute surveillance

MOSCOU

de notre correspondant

M. Egor Gaïdar peut garder son poste, mais pas sa politique : la deuxième journée de la session du Parlement russe, mercredi 23 septembre, a confirmé que le premier ministre en exercice n'était pas en danger immédiat, mais que les porte-parole de l'industrie d'Etat et leurs relais au sein de l'Assemblée, comme de l'exécutif lui-même, entendaient bien le mettre sous haute surveillance, sinon sous contrôle.

Le déroulement de la séance des questions qui a suivi l'exposé de M. Gaïdar a bien montré que l'heure était au compromis – même s'il s'agit d'un compromis provisoire et lourd de sous-entendus. Lorsqu'ont commencé à fuser, comme prévu, les attaques contre M. Gaïdar et sa *« politique pro-japonaise, pro-américaine et pro-allemande »*, et quand plusieurs députés ont réclamé qu'on vote sur le bilan de l'actuel gouvernement, c'est en effet le président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, qui est intervenu pour calmer le jeu, faire en sorte qu'il n'y ait pas de vote et inciter les députés à *« travailler normalement »*. Il n'a eu aucun mal à convaincre les élus de renoncer à leurs intentions assassines, appportant ainsi une nouvelle preuve de son emprise sur l'Assemblée. On attendra donc une dizaine de jours, et vraisemblablement une intervention de M. Boris Eltsine, avant de porter un jugement sur la politique de l'équipe gouvernementale.

Le modèle chinois

« Le marché a été respecté », explique le Père Gleb Iakounine, ancien prisonnier de conscience devenu un des « démocrates » pro-eltsiniens les plus actifs : *« Gaïdar garde son poste, et Khasboulatov le sien. »* L'ancien dissident s'en montre fort satisfait : *« Le temps joue pour nous, les réformes avancent. »* Mais tous, y compris parmi ses amis, ne partagent pas son bel optimisme. Et mercredi, c'étaient surtout les dirigeants de l'Union civile, alliance de partis favorables à des réformes « modérées », qui affichaient un visage de vainqueur. Tout particulièrement M. Arkadi Volsky, le président de l'Union des industriels et des entrepreneurs, et le vice-président Routskoï, deux hommes qui bénéficient d'un fort soutien au Parlement et qui, s'abritant derrière un slogan assez ambigu (« Réformes libérales-pouvoir fort »), font figure de centristes sur la scène politique russe.

L'un et l'autre se sont défendus d'être des opposants à la politique du gouvernement, tout en expliquant qu'elle avait été très mal appliquée. Avec une grande assurance, M. Volsky a ajouté que M. Gaïdar était prêt *« à collaborer activement »* avec l'Union civile, et a laissé entendre par la même occasion que quelques changements s'imposaient au sein de l'équipe gouvernementale. M. Volsky et ses amis n'ont toujours pas exposé de véritable programme, mais il est clair qu'ils veulent empêcher la chute de la production, défendre la grande industrie, quitte à lui accorder des crédits qui compromettent la stricte politique monétaire que M. Gaïdar avait essayé de faire respecter. Dans le même esprit, M. Volsky a suggéré de suivre l'exemple de la Chine, où le développement d'une économie privée est allé de pair avec le maintien d'un fort secteur d'Etat. Et aussi – mais cela, M. Volsky ne l'a pas dit – avec le maintien du pouvoir de la nomenklatura...

JAN KRAUZE

□ **Moscou dément la présence d'un sous-marin dans les eaux territoriales suédoises.** – Le ministère russe de la défense a démenti, mercredi 23 septembre, avoir envoyé un sous-marin dans les eaux territoriales suédoises, comme l'a déclaré le gouvernement de Stockholm. *« Les sous-marins russes mènent des missions d'entraînement et de combat hors du territoire des Etats étrangers »*, a déclaré, à l'agence Itar-Tass, le porte-parole du ministère, M. Nikolaï Medvedev. Les gardes-côtes suédois ont tiré, mardi, des charges sous-marines contre l'intrus sans toutefois le toucher. – *(Reuter.)*

□ **LITUANIE : M. Landsbergis demande l'aide de l'OTAN.** – Le président lituanien, M. Vytautas Landsbergis, a demandé, mercredi 23 septembre, lors d'une visite à Bruxelles, l'aide de l'OTAN pour faire appliquer le récent accord sur le retrait des troupes russes de Lituanie et pour organiser les futures forces armées de cette petite République balte. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE : en prévision de la scission

Le gouvernement a mis au point la répartition des biens fédéraux

En adoptant, mercredi 23 septembre, un projet de loi sur la partition des biens de l'Etat tchécoslovaque, le gouvernement fédéral a achevé la préparation du cadre législatif d'une séparation paisible de la République tchèque et de la Slovaquie. L'opposition parlementaire – la gauche tchèque et les anti-indépendantistes slovaques, – qui devait tenter jeudi, pour la cinquième fois, d'élire un président tchécoslovaque, se prépare néanmoins à contrecarrer les plans du cabinet de Prague.

PRAGUE

de notre correspondant

Le conseil des ministres tchécoslovaque a approuvé, mercredi 23 septembre, un projet de loi fixant deux règles universelles de partage des biens immobiliers et mobiliers, ainsi que des avoirs et des créances de la Fédération, entre les deux futurs Etats tchèque et slovaque. La partition, qui devra s'effectuer *« au plus tard le jour de l'extinction de la Tchécoslovaquie »*, c'est-à-dire le 1er janvier 1993 selon le calendrier convenu entre les premiers ministres tchèque et slovaque, MM. Vaclav Klaus et Vladimir Meciar, s'opérera selon le principe territorial ou le rapport deux pour un (la Slovaquie compte deux fois moins d'habitants que la Bohême-Moravie).

Le texte gouvernemental ne prévoit aucune compensation financière entre les deux Républiques, même dans les cas où l'un des deux nouveaux Etats serait doté de plus d'établissements d'un certain type que l'autre. Une commission paritaire mixte, désignée par les cabinets de Prague et de Bratislava, sera par ailleurs instituée, en particulier pour régler les contestations éventuelles.

Ce projet de loi, qui concerne toutes les institutions fédérales, où travaillent depuis plusieurs semaines des commissions d'inventaire, prévoit également le partage de l'armée tchécoslovaque, de son commandement, de son matériel et de ses installations. La répartition territoriale des infrastructures militaires ayant obéi à la doctrine du pacte de Varsovie, de grands déséquilibres dans l'équipement des deux Etats devront être palliés sur une *« base commerciale »*, estime-t-on au ministère fédéral de la défense. Ainsi la République tchèque, qui dispose actuellement de la grande majorité des aéroports militaires, pourra les louer à l'aviation slovaque en attendant la construction d'infrastructures adéquates en Slovaquie. Cette dernière, en revanche, qui abrite la plupart des écoles militaires et centres d'entretien pour engins blindés, sera en mesure d'offrir ses services à l'armée tchèque.

Un domaine où la redistribution s'annonce très discutée est celui des propriétés tchécoslovaques à l'étranger – ambassades, résidences, centres culturels, consulats et représentations commerciales, – qui devra également se faire sur la base de deux pour un. Afin d'empêcher des marchés du genre « deux bâtiments en Afrique contre un dans une capitale européenne », la commission économique du ministère des affaires étrangères a proposé de répartir chaque pays dans trois zones, selon leur importance. Le partage devrait ensuite s'effectuer à l'intérieur de chaque zone.

Avertissement voilé

Ce texte, que le gouvernement va déposer au Parlement fédéral dans les prochains jours, lorsque les cabinets nationaux l'auront approuvé, est le deuxième volet du dispositif législatif de la marche vers la séparation. La première loi définit quatre moyens de dissoudre la Fédération : un référendum, une déclaration de l'Assemblée fédérale proclamant la fin de la Tchécoslovaquie, un accord des deux conseils nationaux tchèque et slovaque ou la sécession d'une des deux Républiques sans référendum. Ce premier projet de loi devrait être discuté en séance plénière avant le 2 octobre, si l'opposition ne parvient pas à bloquer sa mise à l'ordre du jour.

Dans l'espoir que les partisans de M. Meciar se satisfassent d'une Fédération « minimale », la gauche tchèque, les chrétiens-démocrates slovaques et les députés de la minorité hongroise proposent de discuter, pour l'instant, de la seule réduction des pouvoirs de la Fédération au profit des Républiques et d'un amendement à la loi sur le référendum. Les partis de la majorité souhaitent, en revanche, adopter cette semaine la loi sur la dissolution et avant le 15 octobre la loi sur le partage des biens, lois constitutionnelles dont l'adoption requiert une majorité des trois cinquièmes.

Le premier ministre fédéral, M. Jan Strasky, a toutefois, en des termes à peine voilés, averti l'opposition, qui dispose d'une minorité de blocage, que la séparation de la Tchécoslovaquie pouvait également se faire sans l'Assemblée fédérale. De son côté, l'ex-président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, a déclaré, mardi, dans une interview à Radio-Prague, craindre que la séparation ne soit *« pas si élégante, propre et professionnelle qu'il le faudrait »*.

MARTIN PLICHTA

□ **Le général Morillon à la tête de la nouvelle force de l'ONU en Bosnie.** – Le général français Philippe Morillon va prendre la tête de la nouvelle force des Nations unies qui doit être déployée en Bosnie-Herzégovine, a-t-on appris mercredi 23 septembre de sources française et onusienne à New-York. Il y a dix jours, le Conseil de sécurité a autorisé l'envoi de plusieurs milliers de « casques bleus » en renfort en Bosnie pour protéger les convois humanitaires. La nomination officielle du général Morillon, actuel commandant en second de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) dans l'ex-Yougoslavie, devrait être annoncée dans les prochains jours en même temps que d'autres nominations militaires à l'ONU. – *(AFP.)*

□ **Deux soldats français blessés à Sarajevo.** – Deux « casques bleus » français ont été légèrement blessés, mercredi matin 23 septembre à Sarajevo, par des éclats d'obus alors qu'ils accompagnaient un groupe d'électriciens partis réparer une station électrique à haute tension, a indiqué Radio Sarajevo, en précisant que l'un des électriciens a été également atteint. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : découverte de fosses communes dans l'ex-RDA.** – Des fosses communes, contenant les restes d'environ 12 500 personnes mortes dans des camps d'internement soviétiques après la seconde guerre mondiale, ont été mises au jour dans l'ex-RDA, près de l'ancien camp de concentration nazi de Sachsenhausen. Les victimes ont succombé à la faim, à la maladie et aux violences dans ce camp transformé en prison soviétique de 1945 à 1950, a précisé le ministère de l'intérieur du Land de Brandebourg. La découverte de plusieurs fosses communes depuis la chute du mur de Berlin, en 1989, a permis de lever le voile sur l'ampleur de la répression exercée par l'administration militaire soviétique dans l'ex-RDA. Bonn estime à 65 000 le nombre d'Allemands morts dans des camps soviétiques de l'ex-RDA ou lors de leur rapatriement dans les années d'après-guerre. – *(Reuter, AP, AFP.)*

□ **Inculpation de Markus Wolf.** – Le maître-espion de l'ex-RDA, Markus Wolf, a été inculpé, jeudi 24 septembre, de trahison pour avoir infiltré au moins douze agents dans l'appareil dirigeant et les services de sécurité de Bonn. Ce personnage légendaire et secret, qui s'était réfugié à Moscou après l'unification allemande avant de revenir se livrer, devra également répondre d'accusations de corruption en liaison avec les activités de ses agents. – *(Reuter.)*

□ **IRLANDE DU NORD : explosion d'une voiture piégée près de Belfast.** – Une voiture piégée par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a explosé, mercredi soir 23 septembre, devant un institut médico-légal près de Belfast, faisant une dizaine de blessés légers. L'explosion a, en outre, causé d'importants dégâts au bâtiment et brisé des vitres à 500 mètres à la ronde. Une dizaine de personnes choquées ou blessées aux tympans ont été hospitalisées. Aucune n'est dans un état grave. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

NATIONS UNIES : la fin d'un sujet tabou

L'Allemagne et le Japon lancent le débat sur les sièges permanents du Conseil de sécurité

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Le débat sur la composition du Conseil de sécurité, et de son club très fermé des membres permanents, est en passe de ne plus être un sujet tabou.

Devant l'assemblée générale des Nations unies, mercredi 23 septembre, le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, a rappelé la position allemande sur ce thème sensible : *«Un débat sur la réforme du Conseil de sécurité est en cours. Son efficacité et sa crédibilité ont une importance égale. L'Allemagne ne prendra pas l'initiative mais si un changement dans la composition du Conseil est envisagé, nous sommes candidats à un siège permanent.»* Les Allemands attendent patiemment que les pays non alignés fassent pression pour réformer le Conseil. Pour appuyer sa requête formulée en termes très diplomatiques, l'Allemagne se prévaut aujourd'hui du soutien de l'un des cinq «grands» : la Chine (*le Monde* du 24 septembre).

Partageant les mêmes ambitions que l'autre grand vaincu de la seconde guerre mondiale, le Japon a également évoqué le sujet pour la première fois. Le ministre des affaires étrangères, M. Michio Watanabe, a proposé de *«sérieuses»* réformes du Conseil pour 1995, date qui marquera le cinquantième anniversaire de l'ONU. M. Watanabe s'est également indigné des *«reliques historiques»* encore enchâssées dans la Charte des Nations unies, comme la clause sur les *«anciens ennemis»*.

Le Japon, qui paie 12,50 % du budget de l'organisation internationale, saisit chaque occasion qui se présente pour rappeler que la France ne contribue qu'à hauteur de 6 % et que la part de la Chine n'est que de 1,5 %... L'Allemagne et le Japon, mais aussi le Brésil et le Mexique, ont évoqué directement la nécessité de modifier la composition du Conseil de sécurité. Selon le ministre brésilien, le Conseil n'est plus représentatif des réalités d'aujourd'hui. *«Notre Conseil de sécurité ne doit pas refléter uniquement la volonté et les intérêts des grandes puissances.»* Pour le ministre mexicain, le droit de veto est *«intolérable»*.

Modification de la Charte

La France et la Grande-Bretagne, principales cibles bien qu'elles ne soient pas citées, préfèrent garder le silence sur ce sujet. Pour les diplomates britanniques et français, un élargissement du Conseil reviendrait à *«ouvrir la boîte de Pandore»*. De toute façon, la modification du Conseil n'est pas prévue pour l'instant, et, comme le rappelle le secrétaire général M. Boutros Boutros-Ghali, tout changement dans la composition du Conseil de sécurité implique la modification de la charte, et donc un vote au sein même du Conseil. Les cinq membres permanents conservent donc toujours leur droit de veto.

Les propos des ministres allemand et japonais ont encouragé les diplomates de l'ONU à exprimer beaucoup plus ouvertement leur opinion sur les sièges permanents. *«Le Conseil de sécurité est un anachronisme»*, expliquait un diplomate occidental qui requiert l'anonymat : *«Sous le prétexte d'avoir gagné la guerre il y a cinquante ans, ils s'accrochent aux sièges permanents. Eh bien, les temps ont changé : la Russie ne compte plus, la Chine ne s'intéresse qu'à sa propre région, et c'est un mythe de dire de nos jours que la France et la Grande-Bretagne sont des pouvoirs économiques, avec des intérêts différents des autres.»* Une discussion sur la réforme du Conseil est prévu à l'Assemblée à la fin de l'année. Un changement n'est peut-être pas envisageable pour demain, mais un véritable débat a incontestablement commencé.

AFSANÉ BASSIR POUR

Un «droit de l'urgence»

Suite de la première page

M. George Bush l'a rappelé deux jours plus tôt devant cette même Assemblée. Tout en étant partisan d'une coordination des forces de maintien de la paix de l'ONU, le président américain avait clairement indiqué que les Etats membres devaient conserver la totale maîtrise de leurs propres troupes. La même «nuance» était perceptible à propos du Comité d'état-major, un organisme prévu par la Charte et dont Paris souhaite qu'il soit réactivé alors que Washington ne veut pas en entendre parler.

Une cour d'arbitrage

Au chapitre de la prévention, M. Dumas a continué à plaider en faveur de l'institution d'*«une cour d'arbitrage et de conciliation pour prévenir les conflits»* et proposé aux Etats membres de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), selon une idée avancée également par l'Allemagne, d'adopter un *«code de conduite»*, qui rassemblerait ou préciserait *«les normes gouvernant notre sécurité collective»* et qui pourrait déboucher sur l'adoption d'un *«traité de sécurité»*.

Abordant ensuite la question du désarmement, le ministre a indiqué que la France proposerait prochainement *«une mesure de renforcement de la confiance»* consistant à rendre obligatoire la notification à l'avance des tirs de missiles balistiques et de lanceurs porteurs de satellites ou d'autres objets spatiaux.

Si cette mesure de notification était adoptée, elle pourrait être complétée par la création d'un centre international chargé de rassembler et d'exploiter les données recueillies et qui serait placé sous les auspices de l'ONU. Expédiant d'une seule phrase *«la crise financière de plus en plus aiguë»* dans laquelle se débattent les Nations unies et qu'il juge *«inadmissible»*, sans expliquer les moyens susceptibles d'y porter remède, le ministre des affaires étrangères a évoqué, d'autre part, les problèmes économiques des pays en voie de développement en rappelant que l'ONU avait pris l'engagement de porter à 0,7 % au moins le montant de l'aide publique consentie par les pays membres pour le développement.

«La France le fera», a-t-il affirmé, soulignant qu'elle a déjà doublé le montant de ses financements au Fonds pour l'environnement mondial, un sujet qui devrait également figurer à l'ordre du jour de la Commission de développement destinée à assurer le suivi du Sommet de la Terre qui s'était tenu, en juin dernier, à Rio-de-Janeiro.

SERGE MARTI

La construction européenne après le référendum français

M. John Smith obtient un consensus provisoire au sein du Parti travailliste britannique

A l'occasion du débat sur la politique économique du gouvernement, jeudi 24 septembre, à la Chambre des communes, M. John Smith devait intervenir pour la première fois en tant que chef de l'opposition. La veille, il avait obtenu un difficile consensus au sein du Labour.

LONDRES

de notre correspondant

Les conclusions des discussions du «cabinet fantôme» (gouvernement restreint) du Parti travailliste, mercredi 23 septembre, représentent à la fois un heureux dénouement pour M. John Smith et, dans une certaine mesure, pour M. John Major. C'est à la tête d'un parti officiellement uni que M. Smith, élu chef du Labour le 18 juillet dernier, devait faire ses débuts parlementaires de «leader» de l'opposition. Le successeur de M. Neil Kinnock a en effet réussi à restaurer *in extremis*, c'est-à-dire à la veille du débat sur la politique économique (et européenne) du gouvernement, une discipline de parti singulièrement ébranlée ces dernières semaines.

Ce consensus, même s'il est artificiel, lui donne un avantage sur le premier ministre, au moment où le Parti conservateur cultive ses divisions, à la fois sur la ratification du traité de Maastricht et sur la question d'un éventuel retour de la livre sterling au sein du système monétaire européen (SME). M. Major a cependant des raisons d'être satisfait de l'évolution du débat interne au Labour. Européen convaincu, M. Smith a imposé le silence aux «eurosceptiques», emmenés par M. Bryan Gould (chargé du patrimoine national), son rival malchanceux en juillet dernier, qui demandaient l'organisation d'un référendum sur la ratification du traité européen. Ces derniers ont été mis en minorité, par 20 voix contre 5.

Pour M. Major, qui craignait plus que tout une alliance «historique» entre les travaillistes et les «eurosceptiques» du parti tory sur la question du référendum, il s'agit donc d'un soulagement. Pour M. Smith, d'un répit : la bataille va reprendre de plus belle à l'occasion du congrès annuel du parti, qui s'ouvre la semaine prochaine, à Blackpool. Le Labour vient de réaffirmer ses convictions européennes et son soutien au principe d'un mécanisme de taux de change semi-fixes. A propos de Maastricht, les travaillistes estiment que la Grande-Bretagne doit attendre un nouveau vote danois avant de se déterminer.

Bref, rien de tout cela n'est bien différent des choix défendus par le gouvernement conservateur. M. Gould souligne en outre – non sans raison – que la direction du parti a été particulièrement absente du débat politique depuis trois mois.

LAURENT ZECCHINI

Après la mise en cause par M. Kohl de la «furie réglementaire» de Bruxelles

La Commission européenne se rebiffe

Le vice-président de la Commission européenne, M. Martin Bangemann, est intervenu, mercredi 23 septembre, pour défendre l'exécutif de la Communauté, accusé ces derniers jours d'être à l'origine du mouvement antieuropéen dont le référendum français s'est fait l'écho. Le chancelier Kohl avait évoqué, mardi, *«la furie réglementaire»* de Bruxelles (*le Monde* du 24 septembre).

Le commissaire européen au marché intérieur s'est donc livré pendant près d'une heure à un plaidoyer pour défendre le travail de la Commission et expliquer, une fois de plus, que, dans la plupart des cas, elle ne fait qu'obéir aux Douze. *«Dans les circonstances normales, je ne vous aurais pas ennuyé avec cela*, a déclaré Martin Bangemann, en présentant son projet d'harmonisation des caractéristiques techniques des véhicules à deux roues. *Mais je crois que cela vaut la peine d'expliquer ce que nous faisons.»* M. Bangemann a déclaré que Bruxelles garantissait la compétitivité des Etats membres et ne grouillait pas de bureaucrates insensibles aux réalités nationales : *«Nous ne sommes pas des barbares qui attendent à la porte des nations.»*

La Commission *«n'est pas prise d'une fureur de travailler»*, a ajouté le commissaire européen à l'intention de ceux qui l'accusent d'être pris d'une frénésie réglementaire. Le compatriote du chancelier allemand a souhaité que *«ceux qui critiquent la taille de la réglementation européenne se demandent d'abord qui a formulé et introduit les demandes d'interventions de la Commission. Dans un cas sur deux, ce sont les Etats membres qui viennent nous demander de faire quelque chose. Une approche européenne commune est vitale pour l'économie européenne dans des secteurs tels que la recherche et le développement»*.

«J'ai l'impression, a poursuivi M. Bangemann, *que la Commission joue actuellement le rôle du grand méchant loup des contes de fées en Allemagne.»* Il a également souhaité *«plus de publicité, plus de débat public»* afin que personne ne puisse ensuite *«se cacher derrière l'anonymat»* pour faire jouer à la Commission le rôle de bouc émissaire. *«Tous ceux qui croient qu'ils pourront trouver un havre de sécurité en revenant à leurs intérêts nationaux seront complètement et profondément déçus. Ils ne rendront pas service à leurs citoyens. Seule une identité européenne commune nous aidera à sortir de notre situation»*, a prévenu M. Bangemann. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **Le président du conseil italien, M. Amato favorable à des corrections au traité de Maastricht.** – Le président du conseil italien, M. Giuliano Amato, s'est déclaré favorable, mercredi 23 septembre, à des corrections au traité de Maastricht, plutôt qu'à une renégociation. M. Amato a précisé que sa réaction sur l'avenir du traité était donnée à titre personnel et qu'il devait consulter les membres de son gouvernement, avant le sommet extraordinaire européen de la mi-octobre. Dans une conversation informelle avec des journalistes étrangers, il a déclaré, d'autre part, que son gouvernement entendait réintroduire très rapidement la lire dans le système monétaire européen (SME). – *(AFP.)*

Le gouvernement néerlandais va «expliquer Maastricht»

LA HAYE

de notre correspondant

Soulagés par la victoire du «oui» mais troublés par la puissance du «non», les responsables néerlandais n'avaient pas fait de commentaires vraiment originaux à l'issue du référendum français. Il n'y a aucune raison de remettre le traité sur le métier et il faut poursuivre le processus de ratification, avait conclu La Haye, estimant, à l'instar d'autres capitales, que l'impopularité voire l'hostilité suscitées par «Maastricht» invitaient pour le moins ses signataires à un effort d'explication.

Le gouvernement de M. Ruud Lubbers vient de décider de joindre le geste à la parole avec une détermination qui tranche sur le doute ambiant. A compter du mois prochain, il va organiser une série de réunions publiques sur «Maastricht», avec des ministres, le premier d'entre eux en tête, dans le rôle d'avocats de la défense et des parlementaires opposés au traité dans celui de procureurs. Le premier de ces débats aura lieu, symboliquement, le 12 octobre, au gouvernement provincial du Limbourg, à Maastricht, là où l'Union européenne a vu le jour, en décembre 1991. Un peu comme s'il s'agissait de reprendre l'affaire à zéro...

D'ailleurs, cette campagne de promotion du traité – qui, signe d'assurance, débutera au moment où la procédure de ratification parlementaire sera normalement sur le point de s'achever ! – est la riposte du gouvernement de La Haye à des critiques fréquentes ces derniers temps sur l'absence de débat européen public et à un sondage récent indiquant que les Néerlandais favorables à «Maastricht» étaient moins nombreux que leurs compatriotes sceptiques (41 % contre 44 %).

C. C.

AMÉRIQUES

BRÉSIL : la procédure de destitution du président Collor

La Cour suprême a donné son feu vert à un vote public du Parlement

BRASILIA

de notre envoyé spécial

Dans un jugement constituant une «première» historique, la Cour suprême du Brésil a rejeté, mercredi 23 septembre, à Brasilia, deux requêtes du président Fernando Collor de Mello, accusé d'avoir bénéficié d'un vaste réseau de corruption. Les membres de la Cour se sont majoritairement prononcés en faveur d'un scrutin public et nominal des députés au sujet de la destitution du chef de l'État. Ils ont par ailleurs rejeté l'octroi à ce dernier de nouveaux délais pour assurer sa défense.

M. Collor perd ainsi une ultime bataille juridique. Son entourage espérait obtenir la garantie d'un vote secret, l'autorisant à manœuvrer plus facilement pour convaincre les parlementaires indécis. Les avocats du président souhaitaient aussi disposer de plus de temps pour répondre aux accusations de la commission d'enquête parlementaire, auxquelles ils n'ont toujours pas opposé de véritables arguments, et présenter des témoins.

L'opposition satisfaite

Il s'agissait en fait et surtout de repousser le vote de l'Assemblée nationale après les élections municipales, qui doivent avoir lieu le 3 octobre.

La décision de la Cour suprême devrait permettre un vote des députés dès la semaine prochaine, *«au plus tard jeudi»*, selon le président de l'Assemblée nationale, M. Ibsen Pinheiro. Ils décideront, à la majorité des deux tiers, de transmettre ou non au Sénat la responsabilité de juger le chef de l'Etat. Un vote positif à l'Assemblée nationale aura pour effet de suspendre M. Collor pour une période maximum de cent quatre-vingts jours, pendant laquelle il sera remplacé par le vice-président Itamar Franco.

L'opposition, tout à fait satisfaite de la décision de la Cour, multiplie les réunions. Les leaders favorables à la destitution du président tentent de convaincre les indécis et mettent tout en œuvre pour s'assurer la présence de tous les députés lors du scrutin, allant jusqu'à organiser un réseau de transport par avions pour les parlementaires les plus éloignés de Brasilia.

Alors que la longue procédure entre dans sa phase finale, de nombreuses manifestations continuent de se dérouler dans les principales villes du pays. En dépit d'une sécurité renforcée, plusieurs centaines de personnes s'étaient rassemblées mercredi devant la Cour suprême à Brasilia, pour réclamer le départ de M. Collor.

DENIS HAUTIN-GUIRAUD

(Lire également page 19 «Le scandale Collor secoue durement l'économie brésilienne»

PÉROU : menacé d'extradition

L'ancien président Garcia dénonce les «manœuvres» de M. Fujimori

De passage à Paris, l'ancien président péruvien Alan Garcia n'a guère manifesté de surprise lorsqu'il a appris, mercredi 23 septembre, que le procureur de la République de son pays, reprenant d'anciennes accusations d'enrichissement illicite – pour lesquelles il a déjà bénéficié d'un non-lieu, – venait de demander son extradition de Colombie. M. Garcia avait demandé et obtenu l'asile de ce pays, après le «coup d'Etat civil» de l'actuel président péruvien Alberto Fujimori, le 5 avril, et les menaces que l'armée avait fait peser sur sa famille.

M. Garcia, qui a représenté son parti, l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA), au récent congrès de l'Internationale socialiste à Berlin, a de nouveau protesté de son innocence. Il nous a déclaré qu'il n'avait *«jamais eu de comptes bancaires à l'étranger»* et soutenu qu'il était *«totalement étranger»* à l'affaire de corruption de hauts fonctionnaires de la Banque centrale du Pérou en 1986. Deux anciens dirigeants de celle-ci avaient alors reçu une *«commission»* de 3 millions de dollars de la BCCI pour y avoir placé une partie des réserves du pays, retirées l'année suivante.

L'accusation n'ayant pu apporter de preuves, la Cour suprême du Pérou avait disculpé en décembre M. Garcia, aux yeux duquel ces affaires, *«montées de toutes pièces»*, relevaient d'un *«règlement de comptes politiques»* de ses adversaires de la droite.

«En demandant mon extradition sur les mêmes bases, le gouvernement péruvien se livre à une nouvelle manœuvre et démontre qu'il veut tenter de liquider toute alternance politique», avant les élections de l'Assemblée constituante, prévues pour fin novembre et censées paver la voie au retour de la démocratie, a estimé M. Garcia. L'ancien chef d'Etat, qui fut au pouvoir de 1985 à 1990, s'est réjoui de l'arrestation, le 12 septembre, du chef du Sentier lumineux, l'organisation terroriste responsable de milliers de morts depuis douze ans. Mesurant le profit politique que M. Fujimori, dont la popularité a augmenté, pouvait tirer de ce coup de filet, M. Garcia a estimé qu'il n'aurait *«aucun intérêt»* à se présenter à la prochaine élection présidentielle de 1995, préférant *«attendre»* (il est âgé de quarante-trois ans), quitte à rester longtemps en exil à Bogota, où il travaille comme analyste pour plusieurs organes de presse.

MARTINE JACOT

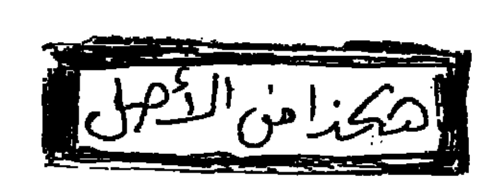
□ **VÉNÉZUELA : attentat contre un leader syndical.** – L'ancien président de la Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV), M. Antonio Rios, a été grièvement blessé par balles, mercredi 23 septembre à Caracas. L'attentat, revendiqué par une organisation jusqu'ici inconnue, les «Justiciers vénézuéliens», prétendant lutter contre la corruption, a été commis par un homme et une femme circulant à moto, qui ont été arrêtés peu après par la police. M. Rios, 60 ans, ancien député du Parti de l'action démocratique au pouvoir, avait dû renoncer à son mandat de parlementaire et de président de la CTV, au moment de son arrestation, en septembre, pour corruption. Il était en liberté provisoire. – *(AFP, UPI.)*

CUBA

Le «numéro trois» du PC aurait été évincé

Responsable de l'idéologie, de la politique extérieure et de la culture, au sein du bureau politique du Parti communiste cubain (PCC), M. Carlos Aldana a été relevé de ses fonctions, a annoncé mercredi 23 septembre l'AFP, citant des «sources dignes de foi», membres du parti. Selon ces mêmes sources, M. Aldana aurait été remplacé par M. José Ramon Balaguer, ancien ambassadeur du Cuba à Moscou, pour le secteur de l'idéologie et de la politique extérieure, et par Mme Maria de los Angeles Garcia Alvarez pour l'éducation, la science et la culture.

Les motifs invoqués pour justifier l'éviction de M. Aldana, qui n'a pas été confirmée officiellement, restent vagues. Il lui serait reproché des *«déficiences dans son travail»* et de *«sérieuses erreurs personnelles»*. La manœuvre vient toutefois corroborer des rumeurs persistantes, selon lesquelles le «numéro trois» dans la hiérarchie du parti serait tombé en disgrâce et aurait perdu la confiance du président Fidel Castro. On ne sait si M. Aldana, âgé de 50 ans, restera ou non membre du bureau politique, où il était entré l'an passé à l'issue du quatrième congrès du parti. Membre du comité central du PCC depuis 1980, cet homme peu aimé de la population et à la personnalité controversée («stalinien» pour certains, «réformiste» pour d'autres ou accusé de duplicité) s'était fait, dans les cercles politiques de Washington, la réputation d'un pragmatique pour la façon dont il avait mené en 1988 les négociations finales entre La Havane, Luanda, Pretoria, Moscou et Washington, qui avaient mené au retrait des forces cubaines du sud-ouest africain. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

A la fin de la sixième session des négociations bilatérales israélo-arabes

Damas a fait des propositions jugées « intéressantes » par Washington

Le secrétaire d'Etat américain par intérim, M. Lawrence Eagleburger, a eu, mercredi 23 septembre à New-York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, un entretien, qualifié de *« très constructif et très bon »* avec le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al Chareh. A la suite de cette rencontre, les Etats-Unis devaient transmettre à la délégation israélienne aux négociations bilatérales israélo-arabes des propositions syriennes, jugées *« intéressantes »* par des diplomates américains, mais la teneur n'en a pas été révélée.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La septième session des négociations bilatérales de paix, entamées il y a onze mois à Madrid, devrait s'ouvrir le 21 octobre prochain à Washington. Comme celle qui devait s'achever jeudi 24 septembre à Washington, elle devrait durer au moins quatre semaines, un intervalle de quelques jours étant prévu au moment de l'élection présidentielle américaine, le 3 novembre.

Sauf improbable coup de théâtre de dernière heure, les sceptiques jugeront que jusqu'ici les pourparlers entre l'Etat juif et ses interlocuteurs arabes n'ont finalement pas produit grand-chose de concret. Les autres souligneront d'abord l'amélioration très nette du climat entre les belligérants et rappelleront que le gouvernement de M. Itzhak Rabin ayant pour la première fois admis la nécessité historique d'échanger « des » territoires occupés contre la paix, on a fait un grand pas en avant.

Une déclaration faite mercredi par le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk Al Chareh, sur *« l'indiscutable sincérité »* de son gouvernement et sur sa volonté d'offrir à Israël *« une paix totale »* en échange *« d'un retrait total des territoires arabes occupés »* peut être interprétée diversement. M. Rabin n'a jamais annoncé son intention de rendre « tous » les territoires conquis en 1967. D'ailleurs, s'il le faisait, son gouvernement aurait toutes les chances de tomber dans l'heure.

C'est cependant cela, la restitution de « tous » les territoires (la partie orientale de Jérusalem comprise) que les organisations palestiniennes les plus radicales réclament comme une sorte de préalable. Pour appuyer leurs revendications et protester contre le processus de paix en cours, qui ne prévoit, dans un premier temps, qu'une autonomie limitée et transitoire pour les 1,8 million de Palestiniens qui vivent dans les territoires, une dizaine d'organisations – dont le mouvement islamique Hamas, puis le FPLP et le FDLP, lesquels ont mis en place mardi un « commandement unifié » – avaient appelé pour mercredi à une journée nationale de grève.

Apparemment bien suivi dans les camps de réfugiés de Syrie, le mot d'ordre n'aurait été que partiellement entendu dans ceux du Liban et de la Jordanie. Dans la bande de Gaza (huit cent mille habitants), la grève a été presque totale, alors qu'une majorité de boutiques étaient ouvertes à Jérusalem-est et dans la plupart des villes de Cisjordanie. Neuf Palestiniens et un Israélien ont toutefois été blessés lors de divers incidents. De toute évidence, beaucoup de Palestiniens des territoires occupés veulent croire au succès des discussions en cours ; il n'est que de voir la multiplication des projets d'investissements et la hausse sans précédent des prix du terrain pour s'en convaincre.

Un gage de M. Rabin

D'ailleurs, les Israéliens de toutes tendances, et surtout la droite, qui s'en inquiète, « y croient » eux aussi. Accusé par les ténors du Likoud, l'ancien parti au pouvoir, *« de brader le pays »*, d'accorder *« toute une cascade de concessions »* à *« l'ennemi arabe »* – lequel *« devine la faiblesse »* du pouvoir en place, – le chef du gouvernement a donné à ses adversaires une sorte de gage. Repli tactique ? M. Rabin a repoussé aux calendes grecques un projet de réforme de la loi antiterroriste. Promise avant les élections – promesse qui avait beaucoup contribué à l'amélioration sensible de l'image d'Israël, – cette réforme aurait mis fin à l'interdiction faite, sous peine de prison, à tous les citoyens israéliens d'avoir quelque contact que ce soit avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

De sources proches du pouvoir, on laissait entendre mercredi que M. Rabin avait simplement renvoyé le projet à une date ultérieure, craignant que la réforme n'ouvre la voie à des pressions internationales puissantes pour contraindre Israël à dialoguer ouvertement avec la centrale de M. Yasser Arafat. En outre, ajoutait-on, si elle était approuvée en ce délicat moment des négociations, la réforme pourrait favoriser la reprise de contacts directs entre l'OLP et les Etats-Unis. Pour l'instant improbable, il s'agit d'une éventualité dont Israël ne veut pas entendre parler.

M. Rabin négocie en position de force relative et il n'a pas l'intention de renoncer à son avantage. Toujours muet sur le détail de ses projets, le premier ministre, qui recevait mercredi une délégation de colons du Golan, aurait même déclaré à ses interlocuteurs qu'il n'avait pas l'intention de répéter (sur le plateau du Golan) ce qui s'était passé dans le Sinaï. Le gouvernement de l'époque, dirigé par la droite nationaliste, avait intégralement rendu la région à l'Egypte à la suite des accords de 1978 à Camp David. Depuis cette époque, plus d'un million d'Israéliens ont pu visiter les pyramides de Guizeh, et la frontière sud-ouest de l'Etat juif est des plus tranquilles.

PATRICE CLAUDE

IRAN

Téhéran s'apprête à acheter quatre réacteurs à la Russie et à la Chine

L'Iran s'apprête à acheter à la Russie deux réacteurs nucléaires et à en acquérir deux autres en Chine afin d'améliorer son approvisionnement en électricité, a déclaré mercredi 23 septembre M. Reza Amrollahi, vice-président de l'Iran, et chef de la délégation iranienne à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne.

Selon un accord récemment conclu avec la Russie, Téhéran, qui souffre d'une pénurie d'eau, doit recevoir prochainement deux réacteurs de 440 mégawatts du type VVER-440-213. Plus sûrs que les vieux VVER-230, ils sont cependant aujourd'hui dépassés au regard des normes occidentales, dont sont plus proches les réacteurs russes de troisième génération VVER-1000-320.

« Difficultés » avec l'Allemagne

L'Iran recevra, par ailleurs, de la Chine deux autres réacteurs de 300 mégawatts chacun. Ces derniers sont d'un type nouveau, baptisé Quishan, disposant d'éléments européens et japonais, a indiqué au cours d'une conférence de presse M. Amrollahi. Des réacteurs producteurs d'électricité, donc, contrairement au petit réacteur de recherche vendu par la Chine à l'Algérie (*le Monde* daté 26-27 mai 1991).

Ces choix démontrent, s'il en était besoin, que l'Iran éprouve toujours de grandes difficultés pour relancer son programme nucléaire. Selon les experts occidentaux, le réacteur chinois, qui n'a pas encore fonctionné, n'offre pas les technologies les plus modernes.

M. Amrollahi a d'ailleurs admis que l'Iran rencontrait *« des difficultés »* avec l'Allemagne pour l'achèvement de la construction de la centrale de Busher Hallileh (1). Les travaux avaient été arrêtés par Bonn en 1979, en raison du changement de gouvernement à Téhéran. Lorsque l'Iran s'est de nouveau montré intéressé par l'achèvement de la centrale, il y a deux ans, le gouvernement allemand a refusé d'accorder une garantie pour les crédits nécessaires.

J.-J. D.

(1) Six autres réacteurs d'une puissance comprise entre 1 000 et 1 300 MW devaient être construits en Iran, dont deux par les Français. Tous ces programmes ont été abandonnés.

IRAK

« De Nabuchodonosor à Saddam Hussein »

Musique et danses, cavaliers vêtus à l'antique, feu d'artifice... Le quatrième Festival de Babylone s'est ouvert avec éclat, mardi 22 septembre, devant quelque cinq mille personnes triées sur le volet et tirées à quatre épingles. Concerts, soirées poétiques, représentations théâtrales et séminaires doivent se succéder pendant quinze jours dans les ruines de cette cité prestigieuse, située à une centaine de kilomètres au sud de Bagdad. Seule participation occidentale : celle de deux danseurs italiens.

Face aux gradins combles du théâtre en plein air, apparaît le ministre de l'information, en uniforme vert olive – celui des cadres du parti, – accueilli par un silence poli. Puis, c'est au tour du ministre de l'intérieur, demi-frère du président Saddam Hussein, entouré de ses gardes du corps, kalachnikov à la main.

Ayant pour thème : « De Nabuchodonosor à Saddam Hussein », ce festival est, selon les discours, un défi aux *« forces du mal »* qui, par le maintien de l'embargo, veulent anéantir le pays. La claque est à l'œuvre. Le public se lève à l'évocation des « martyrs » de la patrie. Quant au roi Nabuchodonosor qui, quelque 2 500 ans avant Jésus-Christ, avait restauré Babylone, il est glorifié pour avoir *« capturé »* Jérusalem et contraint les Juifs à l'exil. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : l'ANC confirme son intention de manifester au KwaZulu.** – Sans préciser de date, le Congrès national africain (ANC) a confirmé mercredi 23 septembre son intention d'organiser une marche sur Ulundi, capitale du KwaZulu, en dépit des avertissements de l'homme fort de ce homeland, M. Mangosuthu Buthelezi, dirigeant du parti zoulou Inkatha. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ÉTATS-UNIS : décès du général James Van Fleet.** – Le général à la retraite James Van Fleet, qui avait participé, pendant la seconde guerre mondiale, au débarquement en Normandie, puis à la guerre de Corée, est décédé, mercredi 23 septembre en Floride, à l'âge de cent ans. Le général Van Fleet avait également combattu durant la première guerre mondiale et joué un rôle crucial dans la guerre civile grecque. Ses mouvements stratégiques à Utah-Beach (Normandie) et pendant la bataille des Ardennes (1945), sont toujours étudiés dans les écoles de guerre. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : les rivaux de l'ex-général Yar'Adua se sont retirés des primaires.** – Dix des douze candidats du Parti social-démocrate (PSD) ont annoncé mercredi 23 septembre leur retrait des primaires présidentielles, qu'ils estiment entachées de *« manipulations »* en faveur de l'ex-général Yar'Adua, arrivé nettement en tête lors des deux premiers tours du scrutin (*le Monde* des 16 et 23 septembre). Le gouvernement avait indiqué la veille qu'il n'avait pas l'intention d'annuler le deuxième tour de ces primaires. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : Amnesty International dénonce des massacres.** – L'organisation humanitaire Amnesty International a accusé, mercredi 23 septembre, les forces gouvernementales soudanaises d'avoir massacré au moins trois cents civils et prisonniers ces derniers mois dans la ville de Juba, assiégée par les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS). Selon Amnesty, l'armée a également incendié des quartiers entiers de la capitale du Sud-Soudan pour mieux la contrôler. – *(AFP.)*

□ **TOGO : dix blessés dans deux attentats à Lomé.** – La gendarmerie a indiqué, mercredi 23 septembre, que dix personnes avaient été blessées, dont deux grièvement, la veille à Lomé, lors de deux attentats à l'explosif contre des bars. Ces deux nouveaux attentats, qui n'ont pas été revendiqués, ont été commis alors que les Togolais sont appelés aux urnes, dimanche, pour se prononcer par référendum sur le projet de nouvelle Constitution. Mercredi, le chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadéma, a présidé un conseil des ministres, pour la première fois depuis la fin de la conférence nationale, il y a plus d'un an. – *(AFP.)*

هكذا من الإهمال

ASIE

VIETNAM : élu par la nouvelle Assemblée nationale

Le général Lê Duc Anh devient chef de l'Etat

Le général Lê Duc Anh, soixante-douze ans, numéro deux du PCV, a été élu mercredi 23 septembre président du Vietnam par la nouvelle Assemblée nationale, en session pour trois semaines. Candidat unique, l'ancien ministre de la défense a recueilli la totalité des voix des 392 députés présents. Il était jusque-là chargé des questions de sécurité, de l'armée et des relations avec l'étranger au sein du bureau politique.

L'ancien chef du corps expéditionnaire au Cambodge

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Ancien ouvrier originaire du Vietnam central, où il est né en 1919, le général Lê Duc Anh, qui vient d'être nommé chef de l'Etat vietnamien, est considéré comme l'un des principaux chefs de la guerre contre les Américains dans le Sud. Il est également connu pour avoir commandé les troupes de son pays au Cambodge lors de leur intervention en 1978-1979.

Pendant la première guerre d'Indochine, contre la France, M. Lê Duc Anh appartient à l'état-major des milices communistes. On le retrouve, pendant la deuxième guerre, contre les Américains, membre du comité du parti Lao-Dông (Parti des travailleurs, communiste) dans le Sud, en compagnie de Pham Hung, aujourd'hui décédé, Nguyên Van Linh, qui a quitté le secrétariat général du PC à l'occasion de son septième congrès, en juin 1991, et Vo Van Kiêt, l'actuel premier ministre.

Lê Duc Anh dirige la lutte armée dans la partie occidentale du delta du Mékong. Il noue alors des liens avec les guérillas cambodgiennes. En 1975, il est le numéro 2 de la «campagne Ho-Chi-Minh», qui se terminera avec la chute de Saïgon. Entré au comité central en 1976, le général Anh est, à la même époque, nommé chef de région militaire. Peu après, il organise, en compagnie de feu Lê Duc Tho, l'intervention militaire au Cambodge, où il commandera le corps expéditionnaire vietnamien pendant de nombreuses années.

Il appartient à la commission militaire centrale du PC et, en 1984, est promu général d'armée. Membre du bureau politique depuis 1982 (cinquième congrès), il est nommé ministre de la défense en février 1987. Promu numéro 2 du parti lors du septième congrès, il souhaitait coiffer trois secteurs : la défense, la sécurité et les affaires étrangères. Il a notamment participé, en 1991, à la négociation sur la normalisation des relations avec la Chine.

Le général Anh a longtemps fait figure de candidat malgré lui aux fonctions de chef de l'Etat, en dépit de la réforme constitutionnelle adoptée au début de l'année qui a remplacé une présidence collégiale par une présidence unique. Mais, en cas de refus de sa part, le poste aurait été attribué, pour des raisons de rapports de force à l'intérieur du PC, à M. Do Muoi, secrétaire général du PC depuis le septième congrès.

Cette solution aurait été peu satisfaisante, alors que la nouvelle Constitution préconise une séparation des pouvoirs entre l'Etat et le parti. M. Anh a dû céder. La troïka qui domine le PC depuis juin dernier continue donc de se répartir les tâches : à M. Do Muoi le parti, au général Anh l'Etat et à M. Vo Van Kiêt le gouvernement.

JEAN-CLAUDE POMONTI

THAÏLANDE : chef du Parti démocrate

M. Chuan Leekpai a été nommé premier ministre

M. Chuan Leekpai, chef du Parti démocrate thaïlandais, a été nommé, mercredi 23 septembre, au poste de premier ministre par décret royal. Sa formation était arrivée en tête aux élections du 13 septembre. Au total, 216 des 360 députés ont soutenu M. Chuan, selon le nouveau président de la Chambre, M. Marut Bunnag. M. Chuan est appuyé non seulement par les quatre partis qui s'étaient opposés au maintien des militaires sur le devant de la scène (outre les démocrates, la Nouvelle Aspiration, le Parti de la solidarité et le Palang Dharma), mais aussi par le Parti d'action sociale, proche de l'establishment traditionnel mais dont le soutien était indispensable à une majorité stable. Le gouvernement devrait être formé avant la fin de la semaine.

Un manœuvrier intègre

BANGKOK

de notre correspondant

On lui donne dix ans de moins que ses cinquante-quatre ans. Et quand M. Chuan Leekpai s'explique, de façon toujours posée, le regard vif derrière ses lunettes, décortiquant chaque argument, il fait penser à un universitaire. Pourtant, en vingt-trois ans de vie politique, il a fait un solide parcours, devenant le chef incontesté de la plus vieille des formations du pays, le Parti démocrate. Il a, surtout, remporté le 13 septembre une victoire électorale qui, même peu éclatante, fait aujourd'hui de lui le premier ministre de la Thaïlande.

L'homme est réputé pour sa politesse. Mais, assure-t-il contre certains de ses détracteurs, politesse n'est «ni faiblesse ni indécision». Né à Trang, dans ce Sud qui est le bastion des démocrates, d'un père enseignant et d'une mère marchande de fruits et légumes, il a fait des études de beaux-arts à Bangkok, avant de changer d'orientation et d'obtenir son diplôme de droit à l'université Thammasat. Cet ancien avocat est bon orateur et il «accroche» bien dans les débats, tout en gardant le sens de la mesure.

Jamais M. Chuan ne se laisse aller à dire ce qu'il ne faut pas quand il ne le faut pas! Ainsi les démocrates ont-ils pu franchir l'épreuve de la répression de mai sans jamais se désolidariser des manifestants et de leurs leaders – mais sans prendre pour autant des positions avancées dans le mouvement anti-militariste, qui a coûté la vie à 52 personnes, si l'on en croit les sources officielles. Ils ont préféré contribuer à la recherche de solutions au Parlement.

M. Chuan passe pour un homme intègre. Il veut modifier les mœurs politiques thaïlandaises, et en particulier limiter l'influence des militaires dans la vie publique. Mais il sait également accepter les compromis. Elu député pour la première fois en 1969, il a déjà été ministre à neuf reprises, avant le coup d'Etat de février 1991, notamment de la justice, de l'éducation et de la santé. Il a même été, dans ces dernières fonctions, le premier à dénoncer les risques d'épidémie de sida dans le pays, ce qui demandait du courage.

M. Chuan Leekpai a déclaré qu'il maintiendrait les orientations économiques de son prédécesseur, M. Anand Panyarachun. Il n'offrira aucun poste à des politiciens déclarés «inhabituellement riches» l'an dernier par une commission officielle. Il donnera la priorité à ses «anciens alliés», autrement dit les partis qui figuraient dans l'opposition dans l'Assemblée dissoute en juillet.

Un adage thaï loue ceux qui savent «se tenir dans deux bateaux à la fois». M. Chuan se défend de telles pratiques, assurant que le réalisme se traduit par des compromis, non des compromissions. Il reste que ce vétéran – parvenu, par exemple, à régénérer un très ancien parti tout en préservant son image de politicien qui n'appartient pas à la vieille école – a déjà fait montre d'une subtilité peu commune.

J.-C. P.

□ **AFGHANISTAN : découverte d'un charnier près d'Herat.** – Les autorités islamiques afghanes ont annoncé, mercredi 23 septembre, la découverte d'un charnier près d'Herat, dans l'ouest du pays. D'après Radio-Kaboul, 2 000 corps de «martyrs inconnus de la révolution islamique» y étaient entassés. Les victimes auraient été ensevelies au bulldozer sur ordre de l'ancien gouvernement communiste, renversé en avril par les moudjahidins après quatorze ans de guerre civile. – *(Reuter.)*

□ **BIRMANIE : reprise des opérations contre les Karens.** – La Birmanie envoie des renforts dans l'extrême est du pays pour soutenir la reprise de son offensive contre les insurgés de la minorité ethnique karène, a-t-on appris, mercredi 23 septembre de source militaire. Quelque six cents soldats de Rangoon ont attaqué, le 21, la base rebelle de Huay Puang Lao, à 20 km de la ville thaïlandaise de Mae-Hong-Son. Bangkok a renforcé son dispositif de sécurité à la frontière. Les Karens sont en lutte contre le pouvoir central birman depuis près de quarante-cinq ans. Une vive offensive militaire de Rangoon, au printemps, avait dû être interrompue en raison de la mousson. – *(UPI.)*

□ **INDE : grève générale au Bengale.** – Le gouvernement communiste de l'Etat indien du Bengale occidental a organisé, mercredi 23 septembre, une grève générale de vingt-quatre heures. Ce mouvement a paralysé l'activité de Calcutta et de sa région. Cette grève, la troisième au Bengale en dix-huit mois, a été décidé en protestation contre les réformes économiques libérales de New-Delhi. Le gouvernement fédéral a, pour la cinquième fois en moins de deux ans, fortement augmenté, la semaine dernière, les prix du pétrole. Son objectif est de limiter les subventions qui grèvent le budget de l'Union, et de contenir la croissance de la consommation. – *(UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Nouvelle vague d'attentats

Un gendarme en patrouille a été tué, mardi 22 septembre, près de Lakhdaria, à 80 kilomètres à l'est d'Alger, dans une embuscade tendue par un groupe armé qui a réussi à prendre la fuite à bord de deux voitures volées. Le même jour, un inspecteur de police, qui avait déjà été blessé lors d'un précédent attentat, a été assassiné à Chebli, au sud de la capitale. D'autre part, deux policiers et deux membres d'un groupe armé ont été blessés, mardi, au centre de Constantine, lors d'un accrochage.

Une bombe a été désamorcée par la police, mercredi, à Alger, dans les locaux de la compagnie Swissair. Un autre engin a explosé, non loin de là, près d'une agence d'Air Algérie, arrachant la jambe de celui qui le transportait. Par ailleurs, le tribunal d'Oran a condamné un jeune homme de vingt-neuf ans, auteur d'une fausse alerte à la bombe, à dix mois de prison ferme et 3 000 dinars (750 francs) d'amende, a indiqué, mercredi, l'agence de presse APS. – *(AFP.)*

COSTA-RICA

Enlèvement du ministre de l'intérieur

M. Luis Fishman, ministre de l'intérieur du Costa-Rica, a été enlevé, mercredi 23 septembre à San-José, par un Hondurien, qui sous la menace d'un pistolet avait également pris en otage l'évêque de Santa-Rosa-de-Copan (ouest du Honduras), Mgr Luis Alfonso Santos, et le chef de la police secrète du Costa-Rica, le colonel Manuel Luna.

Orlando Ordonez Betancur a pris en otage les trois hommes, qui tenaient une réunion pour discuter des conditions de reddition d'anciens guérilleros honduriens. Il a exigé et obtenu qu'un avion soit mis à sa disposition pour se rendre au Honduras. C'est à l'aéroport de Tegucigalpa, capitale du Honduras, qu'ont été libérés Mgr Santos et le colonel Luna dans la nuit de mercredi à jeudi. – *(AFP, Reuter.)*

IRAN

Téhéran et les Emirats tentent de régler leur conflit à propos de l'île d'Abou-Moussa

Après des échanges d'accusation quant à leurs intentions réciproques, l'Etat des Emirats arabes unis (EAU) et l'Iran vont tenter de trouver un règlement pacifique au conflit qui les oppose à propos de l'île d'Abou-Moussa, lors d'une rencontre des directeurs des affaires du Golfe au sein des ministères des affaires étrangères des deux pays. Prévue dimanche 27 septembre à Abou-Dhabi, cette réunion sera la première depuis la relance du conflit (*le Monde* du 16 septembre).

La décision de participer à cette réunion est «fondée sur l'intérêt de l'Iran à maintenir des relations amicales avec les Etats du Golfe et sur son engagement à régler pacifiquement les problèmes l'opposant aux Emirats», a indiqué le ministère iranien des affaires étrangères. La Syrie s'est notamment employée à empêcher que les choses ne dégénèrent. – *(AFP.)*

HAUT-KARABAKH

Accord de cessez-le-feu précaire

Les ministres arménien et azerbaïdjanais de la défense ont signé un accord de cessez-le-feu au Haut-Karabakh. La trêve est supposée entrer en vigueur le 25 septembre à minuit, a annoncé le ministre russe de la défense, M. Pavel Gravtchev, dont les déclarations ont été rapportées, mercredi 23 septembre, par la presse à Moscou.

La non-participation des représentants du Haut-Karabakh à cet accord rend toutefois l'application d'un cessez-le-feu très précaire.

L'accord aurait été signé au cours d'une réunion secrète dans une datcha de Sotchi, dans le sud de la Russie, sur la mer Noire. Mercredi, l'aviation azerbaïdjanaise a bombardé Stepanakert, la capitale du Haut-Karabakh, faisant plusieurs victimes, selon des informations concordantes reçues à Moscou. – *(AFP, Reuter, AP.)*

JORDANIE

L'Iran impliqué dans la création d'un groupe islamiste extrémiste

Un groupe islamiste jordanien, les Jeunes de la mobilisation islamique, créé par deux députés et récemment démantelé (*le Monde* du 29 août), «avait pour objectif de répandre en Jordanie les principes et objectifs de la révolution iranienne en vue de renverser le régime et de créer un Etat islamique», indique l'acte d'accusation, dont l'AFP a obtenu une copie.

Selon le document, les députés Yacoub Karrache et Laith Chbeilat ont fondé le groupe à la suite d'une réunion à Téhéran, en 1990, à laquelle participaient, outre des responsables iraniens, M. Ahmed Jibril, dirigeant du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général, basé à Damas, et des groupes intégristes, notamment le Hezbollah pro-iranien. Le groupe était également financé par Téhéran. – *(AFP.)*

KAZAKHTAN

Le président Nazarbaïev en visite d'Etat en France

Président du Kazakhstan, la plus grande République ex-soviétique d'Asie centrale avec ses 17 millions d'habitants, M. Noursoultan Nazarbaïev est arrivé, mercredi 23 septembre à Paris, pour une visite d'Etat de trois jours en France. Il a aussitôt été reçu à l'Elysée par le président François Mitterrand, avec lequel il a signé un traité d'amitié et de coopération franco-kazakh.

La visite du président kazakh, personnalité politique de poids dans les républiques issues de l'ancienne URSS, est surtout placée sous le signe de la coopération économique et commerciale, pour laquelle le Kazakhstan présente d'intéressantes perspectives. M. Nazarbaïev est accompagné d'une importante délégation, qui comprend une cinquantaine d'industriels, et doit avoir de nombreux entretiens avec les milieux d'affaires français.

LIBÉRIA

Tous les «casques blancs» ont regagné Monrovia

Le commandant de la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG), le général Ishaya Bakut, a annoncé, mercredi 23 septembre à Monrovia, que tous les «casques blancs» retenus en otage par le Front national patriotique du Libéria (FNPL) avaient pu regagner la capitale.

Au total, cinq cent quatre-vingts «casques blancs» sont revenus à Monrovia après l'ordre de repli lancé le 7 septembre par le commandement de l'ECOMOG. Plus de quatre cents d'entre eux ont été retenus en otage par les troupes de M. Charles Taylor (*le Monde* du 12 septembre), les derniers libérés ayant rejoint la capitale mardi. «Nos soldats ont été dépouillés de leurs effets militaires et personnels», a affirmé le commandant de l'ECOMOG. Des soldats ont déclaré avoir été fouettés, attachés et privés de nourriture durant plusieurs jours. – *(AFP.)*

NIGER

La «troupe» a menacé d'exécuter ses prisonniers touaregs

Evoquant les «risques éventuels d'une guerre civile», la communauté touarègue de France s'inquiète, dans un communiqué publié mercredi 23 septembre à Paris, «de la tournure que prennent les évènements dans le nord du Niger», et demande au gouvernement de transition de «dénoncer les commanditaires des agissements de la «troupe»».

La «troupe» (terme qui désigne les soldats contestataires, auteurs de l'arrestation de quelque 160 Touaregs, dont une cinquantaine ont été libérés) avait menacé mardi d'exécuter ses 110 prisonniers si la quarantaine de soldats et policiers otages des Touaregs n'étaient pas libérés. Selon une source militaire, l'état-major de l'armée nigérienne a réussi mercredi à convaincre les soldats de renoncer à cet ultimatum.

Les cent cinquante participants à des états généraux de l'armée, organisés à Maradi, ont demandé mercredi aux gendarmes et militaires non gradés de «cesser immédiatement toute action de nature à entacher l'honneur de l'armée», selon un communiqué diffusé par l'agence ANP. – *(AFP.)*

SOMALIE

Le HCR cherche à enrayer l'afflux de réfugiés au Kenya

Afin de désamorcer la crise provoquée par l'arrivée massive de réfugiés somaliens au Kenya, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé, mercredi 23 septembre, le lancement, à partir du Kenya, d'une opération de réhabilitation dans des zones situées jusqu'à cent kilomètres à l'intérieur de la Somalie.

Outre le transport de nourriture, cette opération, d'un coût de 12 millions de dollars, vise à réaménager puits, abris et centres de santé, afin de décourager l'exode et d'encourager d'éventuels rapatriements. Selon le HCR, quelque 393 000 Somaliens ont trouvé refuge au Kenya et 500, en moyenne, continuent de franchir chaque jour la frontière.

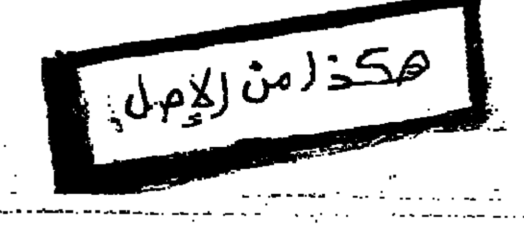
La France a décidé de renforcer son action en faveur de la Somalie avec la poursuite de son pont aérien, l'affrètement de deux bateaux de secours et la mise en place d'une grande pharmacie à Mogadiscio, selon un communiqué publié mercredi par l'ambassade de France à Nairobi. Une vingtaine de rotations entre Djibouti et la ville de Baidoa ont été décidées, qui viendront s'ajouter aux vingt-huit rotations effectuées depuis le début du mois d'août. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

Des troupes russes ont été la cible d'attaques

Les troupes russes déployées au Tadjikistan pour assurer la protection des points stratégiques et de la frontière avec l'Afghanistan ont été, à plusieurs reprises, la cible d'attaques de la part des groupes armés qui se livrent une guerre dans cette république d'Asie centrale, ont rapporté, mercredi 23 septembre, l'agence Itar-Tass et la télévision russe.

Les agresseurs s'en prennent aux troupes russes pour leur voler des armes et du matériel militaire. La direction provisoire du Tadjikistan ne parvient toujours pas à restaurer l'ordre dans le sud du pays divisé entre partisans et opposants de l'ex-président Rakhmon Nabiev. Mercredi, les fusillades se sont poursuivies à Kourgan-Tioubé. – *(AFP, Reuter.)*



POLITIQUE

L'analyse du référendum sur l'Union européenne

Des dirigeants en porte-à-faux

La sociologie commande, les politiques disposent. Déterminé par le niveau de formation ou par l'activité professionnelle des électeurs plutôt que par les mots d'ordre, souvent contradictoires, des formations politiques classiques, le vote du 20 septembre a souvent placé les responsables politiques en porte à faux vis-à-vis de leur base électorale.

Les exemples de M. Philippe Séguin (RPR) ou de M. Jean-Pierre Chevènement (PS), deux pourfendeurs de Maastricht dont le choix est approuvé dans leur ville, Epinal et Belfort, comme dans leur département, les Vosges et le Territoire-de-Belfort, ceux de MM. Bernard Bosson (CDS) et Charles Millon (UDF), pour le camp du « oui », suivis également par leur ville, Annecy et Belley, par leur département, la Haute-Savoie et l'Ain, ne sont pas la règle.

Les élus hostiles au traité ont souvent été contredits dans les villes ou dans les départements « riches » comme ceux de l'Ile-de-France. M. Charles Pasqua (RPR), porte-parole du « non », se voit désavoué par ses électeurs à Neuilly-sur-Seine, dont il est conseiller général. M. Alain Griotteray (UDF-PR) subit le même revers dans sa ville de Charenton, tout comme les députés Franck Borotra (RPR) et Étienne Pinte (RPR) et le sénateur Michel Poniatowski (UDF-PR) dans leur département d'élection, les Yvelines et le Val-d'Oise, ou bien M. Georges Marchais dans le Val-de-Marne, où le « oui » l'emporte.

A l'inverse, les villes en situation difficile n'hésitent pas à se prononcer contre l'opinion de leur maire lorsqu'ils sont favorables à Maastricht. MM. Michel Delebarre (PS) à Dunkerque, André Delelis (PS) à Lens, Jean-Louis Borloo (div. d.) à Valenciennes, Robert Vigouroux (maj. prés.) à Marseille, François Doubin (MRG) à Argentan ou Jean Bousquet (UDF) à Nîmes en ont fait l'expérience.

De Paris à la Corrèze

Traditionnellement bien implantés, les présidents des conseils généraux n'ont pas toujours été capables de convaincre leur électorat. La Vendée de M. Philippe de Villiers, hostile à Maastricht, se prononce à une très faible majorité pour le « non ». Le département des Hauts-de-Seine, présidé par M. Pasqua, vote en revanche nettement pour Maastricht. Tenants du « non », MM. Lucien Neuwirth (RPR) et Michel Germa (PC) sont contestés dans la Loire et le Val-de-Marne. Il en va de même du côté du « oui », surtout dans les départements plus ruraux. MM. Jean-Claude Peyronnet (PS), en Haute-Vienne, Jean François-Poncet (UDF), qui préside en France le Mouvement européen, dans le Lot-et-Garonne, Christian Poncelet (RPR), dans les Vosges, se retrouvent minoritaires, de même que M. Jean-François Deniau (UDF) dans le Cher, qui, après avoir beaucoup hésité, s'était en définitive prononcé pour le « oui ».

Les présidents de région sont logés à la même enseigne. Ainsi MM. Jean-Pierre Soisson (maj. prés.) en Bourgogne, et Jean-Claude Gaudin (UDF-PR) en Provence-Alpes-Côte d'Azur, n'ont-ils pu convaincre leur région de la nécessité de ratifier les accords européens. Chantre de l'Europe, M. Valéry Giscard d'Estaing (UDF) est suivi par Chamalières comme par le département du Puy-de-Dôme, mais pas par l'Auvergne qu'il préside.

Ce dernier exemple montre bien que la fonction politique et l'engagement dans la campagne référendaire, en règle générale, n'ont guère pesé face aux pesanteurs sociologiques. Mme Elisabeth Guigou (PS) dans le Vaucluse, M. Pierre Bérégovoy (PS) dans la Nièvre et M. Laurent Fabius (PS) dans la Seine-Maritime en ont fait l'expérience. Le « oui » y est minoritaire. Le cas de M. Jacques Chirac, qui jouit d'une double implantation, à la fois urbaine et rurale, est à ce titre exemplaire. Le maire de Paris, qui s'était finalement prononcé en faveur de la ratification, est suivi par ses administrés. Le député de Corrèze, en revanche, ne convainc pas.

GILLES PARIS

Selon un sondage BVA

Les femmes de moins de vingt-cinq ans ont voté majoritairement « non »

Selon un sondage réalisé par l'institut BVA pour France 2 et *Libération* à la sortie des bureaux de vote, dimanche 20 septembre, les femmes auraient, en moyenne, montré légèrement moins d'enthousiasme (50 % de «oui») que les hommes (51 % de «oui») au traité de Maastricht. En fait, lorsqu'on analyse les déclarations de vote par âge, on constate une grande différence de comportement, selon le sexe, pour les moins de vingt-cinq ans. Les hommes de cette tranche d'âge se seraient prononcés à 58 % pour le «oui» alors que les jeunes femmes ne l'auraient fait qu'à 43 %. L'écart de quinze points vaut la peine qu'on en cherche les raisons.

Les motivations économiques viennent immédiatement à l'esprit. Plus que les hommes, les femmes subissent durement les tensions sur le marché du travail. Choisissant toujours un nombre de filières restreint, elles possèdent, moins que les hommes, les qualifications requises, et se retrouvent plus souvent dans les rangs des chômeurs. Conscientes de leur fragilité, elles craignent probablement l'Europe qui se profile, une Europe où, dans un premier temps du moins, la concurrence et la lutte pour l'emploi risquent d'être encore plus âpres.

Mme Jeannine Mossuz-Lavau, directrice de recherches au CNRS et à la Fondation nationale des sciences politiques (1), voit une autre raison, plus politique cette fois, à ce vote féminin. Mme Mossuz-Lavau, qui étudie les comportements politiques des femmes, constate que, depuis plusieurs années, celles-ci se prononcent plus souvent que les hommes en faveur des idées de gauche. Elle souligne qu'à la dernière élection présidentielle les femmes avaient soutenu plus fortement que leurs compagnons la candidature de François Mitterrand. «*Les jeunes femmes, lors du référendum*, explique Mme Mossuz-Lavau, *ont été cohérentes avec leurs préoccupations de lutte contre l'injustice sociale. Pour elles, l'Europe proposée par le traité est une Europe du grand capital qui sacrifie le social. Elles ont probablement voulu protester contre le système politique des nantis et de* l'establishment.»

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Auteur avec Mme Mariette Sineau d'une *Enquête sur les femmes et la politique en France* parue aux PUF en 1983.

Les résultats officiels proclamés par le Conseil constitutionnel

Comme le veut l'article 60 de la Constitution, le Conseil constitutionnel a contrôlé la régularité du scrutin référendaire, avant d'en proclamer les résultats officiels. Les chiffres qu'il a publiés mercredi 23 septembre diffèrent peu de ceux du ministère de l'intérieur. Le Conseil n'a relevé d'irrégularités que dans les communes de Rivière-Pilote et Sainte-Anne (Martinique), où étaient mis à la disposition des électeurs des «*bulletins appelant à se prononcer sur une question étrangère à l'objet du référendum*», de Fogensbourg (Haut-Rhin), où il n'y avait pas d'isoloir «*satisfaisant aux exigences légales*», et de Graulhet (Tarn) où «*il n'a pas été procédé au contrôle d'identité des électeurs*» dans six bureaux.

	TOTAL		
	Voix	% par rapport aux inscrits	% par rapport suffr. expr.
Inscrits	38 305 534		
Votants	26 695 951		
Abstentions	11 609 583	30,30	
Bulletins blancs ou nuls	909 377	2,37	
Suffrages exprimés	25 786 574		
oui	13 162 992	34,36	51,04
non	12 623 582	32,95	48,95

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 22 septembre à propos des résultats du référendum dans l'Aisne, M. René Dosière (PS) n'est pas député de la quatrième circonscription (Soissons), mais de la première (Laon). C'est M. Bernard Lefranc (PS) qui est l'élu de la quatrième circonscription.

Le recours de M. Mazeaud a été rejeté

Après avoir proclamé les résultats officiels du référendum, le Conseil constitutionnel a rejeté le recours de M. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, qui lui demandait de dire que la loi adoptée par les électeurs était contraire à la Constitution (*le Monde* du 23 septembre).

Le Conseil est resté fidèle à la jurisprudence qu'il avait établie en 1962. Saisi par le président du Sénat de la loi référendaire qui avait institué l'élection du président de la République au suffrage universel, il avait, à l'époque, estimé qu'il n'était pas en son pouvoir de contrôler «*l'expression directe de la souveraineté nationale*». Toutefois, pour confirmer ce principe, le Conseil n'a pas utilisé tout à fait la même argumentation qu'il y a trente ans. Ainsi il n'a pas dit, comme alors, qu'il était «*un organe régulateur de l'activité des pouvoirs publics*». Il a simplement souligné qu'il ne pouvait surveiller la conformité à la Constitution des lois «*qui, adoptées par le peuple français à la suite d'un référendum contrôlé par le Conseil constitutionnel au titre de l'article 60 de la Constitution, constituent l'expression directe de la souveraineté nationale*».

Le peuple souverain est donc entièrement libre des décisions qu'il prend directement, à la seule condition qu'il s'exprime dans les conditions prévues par la Constitution, conditions que le Conseil constitutionnel a justement pour mission de surveiller.

Th. B.

Les dix France

Suite de la première page

2. La France des centres face à la France des extrêmes. Deux France sociologiques, mais aussi deux France politiques se sont opposées le 20 septembre. Le centre gauche, le centre droit et le centre vert se sont retrouvés du côté du «oui». La gauche dure, jadis jacobine, naguère marxiste, toujours populiste, a dit «non», avec la droite dure, jadis légitimiste, naguère bonapartiste, toujours populiste. Aux extrêmes, pas de problèmes, les chefs protestataires de partis protestataires ont appelé des électeurs protestataires à protester. Ils l'ont tous fait, d'autant plus facilement que les dissidents sont, à cette occasion, rentrés dans le rang.

On ne saura jamais ce qui serait advenu du côté gauche si les Charles Fiterman et autres Philippe Herzog avaient osé soutenir le «oui», pour accompagner les 48 % de sympathisants communistes qui penchaient encore pour le «oui» à la fin juin et qui ont fondu comme neige au soleil durant l'été de tous les refus. En fin de campagne, les électorats extrêmes n'ont plus hésité. Ils ont été rejoints par le gros des RPR et une forte UDF *(voir tableau 2)*. Cette droite dure n'est pas sociologiquement typée, à la différence de la gauche dure. Les ouvriers RPR ou UDF ont été aussi nombreux à voter «oui» que «non», de même pour les sympathisants UDF-RPR diplômés de l'enseignement supérieur – preuve que les deux France politiques ne reproduisent pas les deux France sociologiques. Car le clivage est aussi idéologique.

3. La France progressiste face à la France répressive. Tout serait simple si la droite était répressive et la gauche progressiste. Mais les questions de société divisent les grandes familles politiques. Et cette opposition entre les libéraux-libertaires d'un côté, les autoritaires de l'autre a bien joué *(voir tableau 3)*. Le clivage entre europermissifs et répressifs-nationalistes est une dimension importante du référendum sur Maastricht. Sur toutes les questions de mœurs testées par la SOFRES pour *le Nouvel Observateur*, les «non» sont systématiquement plus autoritaires que les «oui», qu'il s'agisse de l'éloignement des dirigeants, de l'honnêteté des hommes politiques, du renforcement des peines de prison, du rétablissement de la peine de mort, du foulard islamique et de l'idée que le niveau des élèves ne cesse de baisser ou les mœurs de se relâcher.

Le clivage centre-périphérie

4. La France urbaine face à la France rurale. Les cocktails ont aussi des ingrédients territoriaux. Le clivage centre-périphérie s'est manifesté à l'intérieur de chaque département. Nous avons comparé systématiquement les résultats de chaque département avec ceux du chef-lieu. Dans tous les cas sauf deux, le score du «oui» est égal ou plus élevé au chef-lieu. Seuls Saint-Denis et Nanterre démentent la règle, communisme oblige. Partout ailleurs, on retrouve ce vrai clivage géographique. L'écart atteint ou dépasse souvent les dix points dans les départements ruraux (Aisne, Calvados, Charente, Drôme, Eure, Loir-et-Cher, Lozère, Manche, Nièvre, Seine-Maritime, Tarn, Vendée). Bien au-delà du «non» des agriculteurs s'est exprimé un «non» rural *(voir tableau 4)*. Le «non» et le «oui», ce sont aussi les campagnes contre les villes, les banlieues déshéritées contre les communes bourgeoises, les inquiets contre les confiants. La socio-démographie n'explique cependant pas tout.

5. La France socialo-chrétienne face à la France nationalo-laïque. Pourquoi la Bretagne a-t-elle voté massivement «oui» et la Normandie massivement «non», la Lorraine «oui» et le pays minier et sidérurgique du Nord-Pas-de-Calais «non»? Les cartes du référendum bouleversent la géographie politique des élections récentes. Six régions ont nettement choisi le «oui» : 66 % en Alsace, 60 % en Bretagne, 54 % en Ile-de-France, Lorraine, Rhône-Alpes et Pays de la Loire. Huit autres ont nettement choisi le «non» : 57 % en Corse et en Picardie, 56 % dans le Nord-Pas-de-Calais, 55 % en Haute-Normandie et en Provence, 54 % dans le Centre et le Languedoc-Roussillon, 53 % dans le Limousin. Pourquoi ? Mise à part l'Ile-de-France, les régions du «oui» ont en commun une tradition politique et religieuse. Pays catholiques, pays MRP, et pays de forte poussée socialiste dans les années 1970 : où l'histoire longue et l'histoire récente se marient et resurgissent lorsque enfin elles disposent d'un objet électoral propice.

Dans ces régions coexistent nouvelles élites socialistes et démocrates-chrétiens centristes ou rénovateurs. Deux familles politiques différentes et souvent concurrentes, mais l'une et l'autre en terre chrétienne, ont pu se retrouver dans l'instant référendaire. Cette rencontre est parfois contrecarrée par un leader du «non», mais de peu : l'effet Séguin porte le «non» à 52 % dans les Vosges, l'effet de Villiers lui permet juste de franchir les 50 % en Vendée. Dans nos régions socialo-chrétiennes, les communistes ont souvent voté «oui», à Longwy et Thionville en Lorraine, à Ploufragan en Bretagne, à Bellegarde-en-Valserine dans l'Ain, à Echirolles ou Saint-Martin-d'Hères en Isère. Le «oui» tient dans des communes socialistes touchées par la crise, comme Saint-Nazaire ou Saint-Herblain. Le «oui» triomphe dans les villes récemment conquises par le PS : 59 % à Chambéry, 67 % à Quimper.

A ces régions s'opposent trait pour trait celles qui ont donné au «non» une large majorité. Corse exceptée, comme il se doit, elles ont connu une ancienne implantation socialiste, une forte rivalité socialistes-communistes. Dans les campagnes rouges du Limousin et d'une partie du Centre ou du Languedoc, dans les banlieues ou concentrations industrielles du Nord, la tradition ouvrière ou paysanne de gauche a favorisé le vote «non», comme elle l'a fait en Picardie, en Haute-Normandie, sur le pourtour méditerranéen. Dans toutes ces terres laïques et souvent tentées par le nationalisme, ouvriers et paysans n'ont pas suivi les élus socialistes, tandis que, pour la première fois depuis longtemps, le Parti communiste s'est retrouvé en phase avec ses électeurs d'antan, qu'ils aient ou non dérivé vers le lepénisme. Voyez le Limousin, vieille terre rouge, où ni Chirac et ses élus ni les socialistes ne peuvent contenir le «non». Voyez, dans le bassin houiller, Lens ou Liévin, voyez Dunkerque.

Ainsi l'Europe a-t-elle provoqué un référendum régional : chaque pays a voté selon son histoire politique, son développement économique, ses traditions religieuses, les efforts qui y ont ou n'y ont pas été faits, le tout produisant une perception propre de la construction européenne.

Deux modes de relation à la nation et au monde se sont ainsi révélés à l'occasion de l'Europe. Le clivage droite-gauche les avait enfouis. Ils ont jailli le 20 septembre et nous en disent sur la France au moins autant, sinon plus, que l'opposition entre la culture de gauche et la culture de droite. Au total, deux France sociologiques, deux France politiques, deux France idéologiques, deux France géographiques et deux France historiques se sont croisées. Soit dix France qui ont fait le référendum par lequel chaque Français a choisi, un jour précis, un certain rapport entre la France et l'Europe. Chacun selon sa situation et sa conception du monde.

OLIVIER DUHAMEL
et GÉRARD GRUNBERG

Tableau 1. Les privilégiés face aux défavorisés

OUI		NON	
Cadres supérieurs	80 %	Agriculteurs	63 %
Cadres moyens	61 %	Ouvriers	61 %
Inactifs, retraités	53 %	Employés	58 %
Diplômés du supérieur	70 %	BEPC, CAP	61 %
Bacheliers	53 %	Sans diplôme	54 %

Sondage SOFRES pour TF1-RTL et *le Figaro*, 20 septembre 1992

Tableau 2. Les modérés face aux protestataires

OUI		NON	
Socialistes	74 %	Lepénistes	95 %
Génération Ecologie	69 %	Communistes	92 %
UDF	58 %	RPR	67 %
Plutôt à gauche	72 %	Très à gauche	82 %
A gauche	57 %	A droite	68 %
Ni à gauche ni à droite	53 %	Très à droite	83 %

Sondage SOFRES pour TF1-RTL et *le Figaro*, 20 septembre 1992

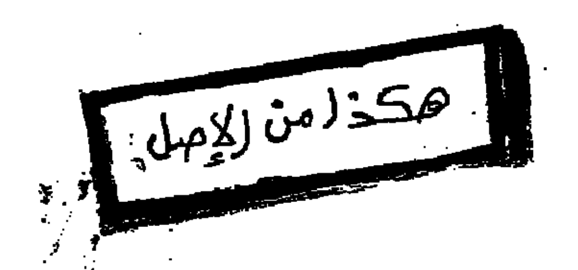
Tableau 3. Les permissifs face aux autoritaires

	Intention de vote	
	OUI	NON
Jugent les hommes politiques corrompus	39 %	62 %
Partisans de la peine de mort	49 %	75 %
Les mœurs en France sont trop libres	39 %	57 %
Exclure de la salle de classe les jeunes filles portant le foulard islamique	41 %	57 %

Sondage SOFRES pour *le Nouvel Observateur*, 16-17 septembre 1992

Tableau 4. Les chefs-lieux face aux campagnes

	OUI	NON
Chefs-lieux	56,7 %	43,3 %
Autres communes	49,8 %	50,2 %



Résultats France métropolitaine :

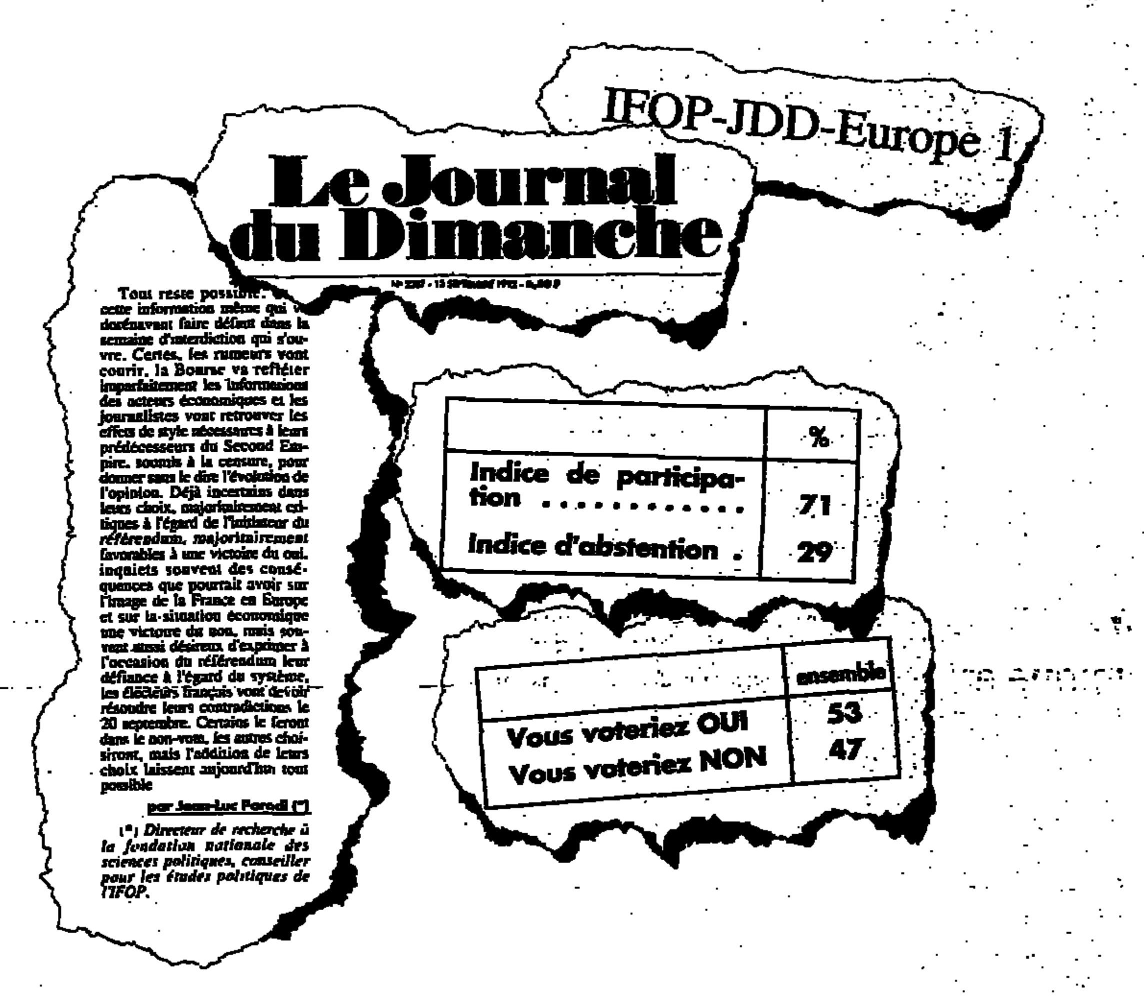
OUI : 50,8 % NON : 49,2 %

A 48 heures du référendum ...

Dernier Sondage IFOP (18 septembre) :

OUI : 50,5 % NON : 49,5 %

A 1 semaine du référendum ...



IFOP-JDD-Europe 1

Le Journal du Dimanche

Tout reste possible. ... cette information même qui va dorénavant faire défaut dans la semaine d'interdiction qui s'ouvre. Certes, les rumeurs vont courir, la Bourse va refléter imparfaitement les informations des acteurs économiques et les journalistes vont retrouver les effets de style nécessaires à leurs prédécesseurs du Second Empire, soumis à la censure, pour donner sans le dire l'évolution de l'opinion. Déjà incertains dans leurs choix, majoritairement critiques à l'égard de l'initiateur du référendum, majoritairement favorables à une victoire du oui, inquiets souvent des conséquences que pourrait avoir sur l'image de la France en Europe et sur la situation économique une victoire du non, mais souvent aussi désireux d'exprimer à l'occasion du référendum leur défiance à l'égard du système, les électeurs français vont devoir résoudre leurs contradictions le 20 septembre. Certains le feront dans le non-vote, les autres choisiront, mais l'addition de leurs choix laissent aujourd'hui tout possible

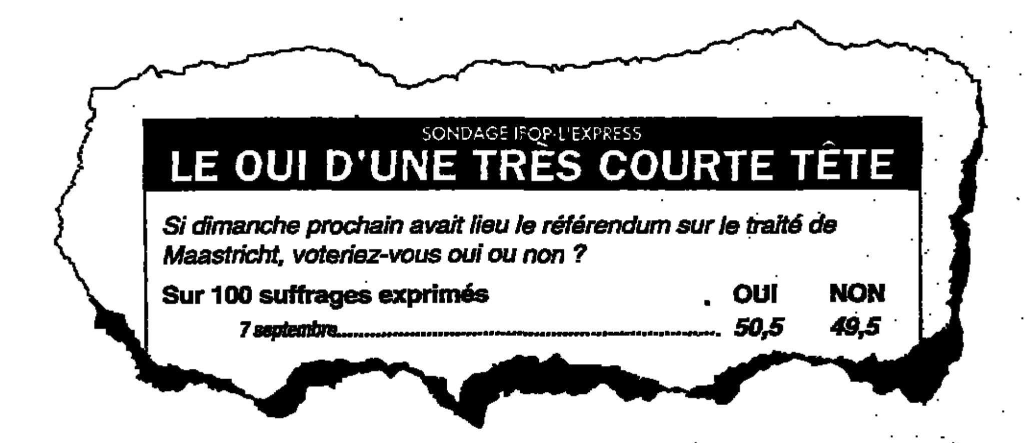
par Jean-Luc Parodi (*)

(*) *Directeur de recherche à la fondation nationale des sciences politiques, conseiller pour les études politiques de l'IFOP.*

	%
Indice de participation	71
Indice d'abstention .	29

	ensemble
Vous voteriez OUI	53
Vous voteriez NON	47

A 15 jours du référendum ...



SONDAGE IFOP-L'EXPRESS

LE OUI D'UNE TRÈS COURTE TÊTE

Si dimanche prochain avait lieu le référendum sur le traité de Maastricht, voteriez-vous oui ou non ?

Sur 100 suffrages exprimés	OUI	NON
7 septembre	*50,5*	*49,5*

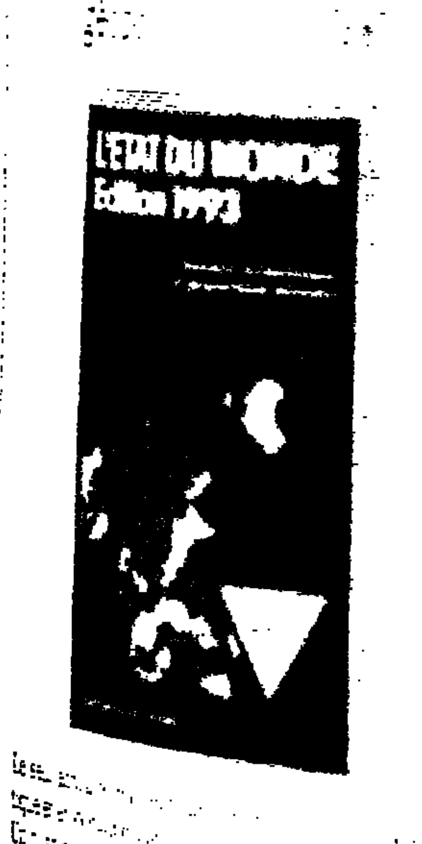
L'IFOP remercie ses clients, ses équipes d'études et ses enquêteurs.



45 84 14 44

M. Chevènement et ses partis ... de l'investiture socialiste

L'ÉTAT DU MONDE 1993



M. Chevènement et ses partisans pourraient être privés de l'investiture socialiste aux élections législatives

Le comité directeur du PS, réuni mercredi 23 septembre, s'est gardé de toute mesure disciplinaire à l'encontre de M. Jean-Pierre Chevènement et du courant Socialisme et République, partisans du « non » au référendum du 20 septembre, mais il a adopté une procédure de désignation des candidats aux élections législatives qui pourrait conduire à leur refuser l'investiture du parti.

La réunion du comité directeur du PS, mercredi, a été précédée d'un prologue, joué par M. Chevènement devant les caméras de télévision et les journalistes. Le député du Territoire-de-Belfort, menacé d'être avec ses amis, sinon exclu du PS, du moins privé de son investiture aux prochaines élections législatives – et de se voir opposer, dans ce cas, un candidat du parti, – a donné lecture d'une déclaration véhémente.

Certes, a-t-il dit, *« les Français ont ratifié le traité de Maastricht »*, mais *« l'étroitesse de cette ratification et la manière dont elle a été obtenue font apparaître au grand jour la fracture de notre société ». « Onze ans après 1981, la société à deux vitesses est un déchirement qui apparaît sous nos yeux*, a-t-il continué. *A favoriser les rentiers, qui s'enrichissent en dormant, les boursicoteurs et les spéculateurs, voilà ce qui arrive ! En menant la vie précaire à ceux qui travaillent, à la ville et à la campagne, en se résignant d'avance au chômage de masse, au chômage de longue durée, voilà ce qui arrive ! »* L'ancien ministre de la défense a appelé le PS à *« prendre sa part, avant qu'il ne soit trop tard »*, de la reconstruction de la gauche, à laquelle il entend se consacrer lui-même *« à travers le Mouvement des citoyens »*. Il a annoncé que celui-ci, fondé à Belfort fin août, réunira sa deuxième convention au début du mois de décembre.

M. Poperen : « une affaire de famille »

La harangue de M. Chevènement était d'autant plus inattendue que l'ancien ministre de la défense et ses amis paraissaient ne pas avoir trop de souci à se faire. C'est ce que devait affirmer, devant le comité directeur, M. Lionel Jospin, lui-même hostile à l'exclusion du chef de file de Socialisme et République, en invitant celui-ci à la *« sagesse »*, recommandée, selon lui, *« à partir du moment, au moins, où l'on est apaisé sur les intentions »*. Des apaisements avaient donc été donnés à M. Chevènement avant la réunion ; il savait que M. Jospin et ses amis, réunis le matin, avaient confirmé leur opposition à toute procédure disciplinaire envers lui ; il savait aussi que M. Michel Rocard et ses partisans partageaient cette opposition. Quant à M. Fabius, il devait écarter, lui aussi, les mesures *« administratives »*.

Cette position est logique de la part de M. Jospin, qui, pendant la campagne référendaire, avait plaidé pour la prise en considération des arguments opposés au traité de Maastricht par les adversaires de sa ratification et déclaré qu'il fallait accepter le *« oui critique »*. M. Rocard estime, de son côté, que la situation du PS ne l'autorise pas à donner le spectacle de conflits internes, au moment où, en outre, des divisions bien plus sérieuses affectent le RPR. M. Jean Poperen partage ce point de vue, auquel M. Fabius a été sensible, laissant ses lieutenants, comme M. Claude Bartolone (*le Monde* du 24 septembre), exprimer leur irritation envers M. Chevènement et ses amis, mais évitant de se prononcer lui-même publiquement de façon trop abrupte.

Cependant, les décisions prises par le comité directeur, qui a adopté le calendrier de préparation des élections législatives, ouvrent la voie à une sanction contre Socialisme et République. *« Il y a un effort de cohésion à faire, qui trouvera son terme au moment des investitures »*, a déclaré M. Fabius. La procédure de désignation devrait aboutir à ce que les députés de ce courant qui se sont prononcés pour le « non » au référendum du 20 septembre et qui seraient désignés comme candidats par leurs fédérations respectives se heurtent à la convention nationale. Celle-ci, convoquée pour le 28 novembre et chargée de ratifier l'ensemble des candidatures, devrait écarter, en effet, les candidats dont les positions ne seront pas conformes à celles du parti.

« Psychodrame ! », a lancé, exaspéré, M. Poperen, qui a affirmé devant le comité directeur : *« Tout le monde sait comment cette comédie finira. M. Chevènement sait qu'il est intouchable. »* Selon l'ancien ministre des relations avec le Parlement, le député du Territoire-de-Belfort *« fait partie de la famille »* (sous-entendu : la famille mitterrandiste), et *« cette affaire de famille s'arrangera »*. M. Gérard Lindeperg, numéro deux du parti et seul responsable rocardien qui se soit exprimé – avec M. Alain Richard, chargé des élections au secrétariat national, – a déclaré, dans son rapport d'activité, que l'*« audience »* des partisans du « non » au sein du PS *« s'est révélée tout à fait marginale »*, mais il leur a adressé un avertissement de nature à les inquiéter. *« Estimez-vous*, a-t-il demandé, *que vos analyses soient compatibles avec les orientations socialistes qui sont les nôtres, avec le programme législatif que nous allons défendre devant les électeurs, et que votre attitude soit respectueuse du minimum de cohérence que l'on est en droit d'exiger d'un parti politique ? »*

Des reproches à M. Fabius

M. André Billardon, fabiusien, qui avait dirigé la campagne du PS pour le « oui », a sommé M. Chevènement de s'expliquer. M. Michel Charzat, membre du secrétariat national chargé de préparer la plate-forme du parti pour les élections législatives et qui, lui-même, avait rompu avec M. Chevènement au moment de la guerre du Golfe, a réitéré ses vives critiques à l'encontre de l'ancien ministre de la défense et de ses partisans. *« Il ne faut pas manifester la moindre complaisance envers ceux qui ont utilisé les thèmes du national-populisme »*, a dit le député de Paris, en soulignant que *« le paysan breton qui a modernisé son exploitation ou l'ouvrier lorrain qui s'est reconverti font autant partie des forces vives que le paysan ou l'ouvrier des régions en déclin »*.

M. Roland Carraz, député de la Côte-d'Or, proche de M. Chevènement, a répondu que l'importance du « non », le 20 septembre, exprimait *« le refus de la toute-puissance de la logique libérale »* et qu'*« il est temps de revenir sur les choix de 1983 ». « Ce que vous appelez populisme, c'est le socialisme. Ce que vous appelez nationalisme, c'est la République »*, a affirmé M. Carraz.

Si la réunion du comité directeur a pris, en dehors du problème posé par Socialisme et République, le caractère d'un paisible débat de l'Académie des sciences morales et politiques sur l'analyse du vote des Français le 20 septembre, le ton avait été plus vif lors de certaines réunions de courant préalables. Les fabiusiens avaient incité leur chef de file à réagir aux critiques exprimées, dans les autres courants, sur sa gestion du parti. De fait, chez les jospinistes, M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, avait ironisé sur *« le parcours « cent fautes »* de M. Fabius depuis son arrivée à la direction du parti, en janvier dernier, ajoutant même : *« Nous sommes passés d'une direction dont on n'était pas très fier à une direction dont on a honte. »* L'ancien chef de cabinet du président de la République reproche, notamment, au premier secrétaire sa demande d'intervention militaire en Yougoslavie, le 11 août dernier, et sa déclaration inopportunément triomphaliste à l'annonce des résultats du référendum, le 20 septembre au soir.

Le calendrier de la préparation des élections législatives, qui, selon M. Fabius, doivent être envisagées, comme l'élection présidentielle, *« à leur date normale »*, a été discuté. La désignation des candidats, conçue en deux « vagues » par M. Fabius et par les rocardiens – d'abord, le cas des députés élus sur leur nom en 1988, ensuite celui des nouveaux candidats, – a soulevé quelques difficultés du côté des jospinistes. Certains « sortants », n'appartiennent à aucune de ces deux catégories. C'est le cas, par exemple, de M. Jean-Marie Le Guen, devenu député de Paris en tant que suppléant de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, lequel a décidé de se présenter aux prochaines élections dans le Tarn. M. Glavany, qui n'avait pas été élu en juin 1988, mais qui bénéficie aujourd'hui du retrait du député de sa ciconscription, ne sera désigné comme candidat, selon cette procédure, qu'après son voisin, M. Pierre Forgues qui, lui, est député sortant.

Il a été convenu de resserrer les délais, sans renoncer à la procédure en deux temps qui permet à la direction du parti de garder un stock de circonscriptions pour d'éventuels accords avec d'autres forces politiques. S'agissant des écologistes, M. Fabius a confirmé sa volonté d'un débat *« sur le fond »* avec eux, avant d'envisager des accords sur la base de discussions aux niveaux local et régional. Cette méthode a recueilli l'assentiment du comité directeur.

PATRICK JARREAU

Par solidarité avec M. Henri Emmanuelli

Le bureau exécutif du PS va demander à être inculpé

Le comité directeur du Parti socialiste, réuni mercredi 23 septembre, a adopté le principe d'une demande d'inculpation des membres du bureau exécutif du parti dans l'affaire Urba, à la suite de celle de M. Henri Emmanuelli par M. Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, le 14 septembre.

M. Emmanuelli siégeant lui-même au bureau exécutif, ce sont les vingt-six autres membres de cette instance, dont M. Laurent *Fabius, premier secrétaire, ainsi* que MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin, ses prédécesseurs dans cette fonction, qui, lors de la prochaine réunion du bureau, le 1er octobre, demanderont à être inculpés au même titre que l'ancien trésorier du parti.

Cette démarche, envisagée la veille par les dirigeants du parti, a été appuyée avec vigueur par M. Lionel Jospin et par son courant, réuni mercredi matin et dont les principaux responsables *ont déjeuné autour de M. Emmanuelli* à l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale. M. Jospin a expliqué au comité directeur que M. Emmanuelli est inculpé *« en tant que responsable politique national »*, et non pour des faits qui lui seraient reprochés personnellement . L'ancien ministre de l'éducation nationale estime que la *« solidarité »* des socialistes envers le président de l'Assemblée nationale, *« dans sa fonction et comme responsable politique »*, est *« une question absolument décisive et fondamentale »*.

Il a été envisagé que tous les membres du comité directeur demandent à être inculpés, mais il paraissait difficile d'entraîner dans une telle démarche les membres du gouvernement qui appartiennent à cette instance, à commencer par le premier ministre lui-même, M. Pierre Bérégovoy, et le ministre de la justice, M. Michel Vauzelle (ce dernier est suppléant). Aucun ministre ni secrétaire d'Etat ne siège, en revanche, au bureau exécutif, mais celui-ci compte, outre M. Emmanuelli, douze députés et deux sénateurs, qui ne peuvent être inculpés qu'en dehors des sessions parlementaires.

La démission de M. Mignard

D'autre part, M. Jean-Pierre Mignard, avocat au barreau de Paris et membre du comité directeur, a annoncé mercredi qu'il se démettait de ses fonctions de délégué à la justice auprès du premier secrétaire du PS. Dans son communiqué, qui apparaît comme une critique implicite de la mise en cause des juges, et plus particulièrement du juge Van Ruymbeke, par la direction du PS, Me Mignard écrit : *« L'exaspération croissante des rapports entre la magistrature et le monde politique, notamment du fait des affaires, accroît la crise d'un système dont la correction des défauts est chaque jour plus urgente. »*

M. Mignard souligne que *« toute réforme réclame que soit rétabli un climat de confiance mutuel »*, mais que dans les circonstances présentes *« les procès d'intention se succèdent et l'esprit critique a cédé la place à l'anathème »*. M. Mignard est notamment le défenseur de deux élus du PS impliqués dans les affaires de financement politique occulte instruites par le juge Van Ruymbeke, MM. Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient et député du Morbihan, et Jacques Floch, maire de Rezé et député de Loire-Atlantique.

P. J. et R.-P. P.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Devant le conseil national

M. Chirac obtient la confiance du RPR

Au terme d'une réunion extrordinaire du conseil national du RPR à huis clos, mercredi 23 septembre à Paris, M. Jacques Chirac a obtenu, avec 95 % des suffrages, la confiance de son parti. MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin ne sont pas venus, mais peu de parlementaires qui avaient appelé à voter « non » à Maastricht les ont suivis dans ce boycottage.

Les membres du conseil national du RPR ont dû éprouver un petit pincement au cœur, mercredi 23 septembre à Paris, en glissant leur bulletin dans l'urne. Trois jours après avoir massivement voté pour le «non» au référendum sur la ratification de Maastricht, ils avaient à choisir le «oui» s'il voulait renouveler leur confiance à M. Jacques Chirac, qui avait décidé, dès dimanche soir, de se «ressourcer» auprès du parlement de son parti (*le Monde* du 23 septembre). *«Chez les gaullistes, un responsable ne peut en aucun cas assumer ses fonctions si sa légitimité n'est pas assurée, c'est un problème moral, essentiel à mes yeux»*, a déclaré le président du RPR dans son allocution introductive, en précisant : *«Aujourd'hui, chacun comprendra qu'il ne saurait être question pour moi, et pour nous, de voir ma légitimité, comme responsable de notre Rassemblement, mise en cause, discutée ou contestée par les observateurs politiques, par nos adversaires ou par nos partenaires.»*



Pour ceux qui, ni observateurs, ni adversaires, ni partenaires, ne comprenaient toujours pas, le maire de Paris a précisé : *«Ce combat, que je veux mener avec toutes mes forces pour gagner les prochaines échéances électorales, et sortir ainsi la France du marasme où elle s'enfonce, je ne peux le mener, avec vous, que dans la mesure où j'ai la certitude morale et politique que votre confiance dans ma personne et dans mon action est entière.»* Le message a été reçu cinq sur cinq. Au terme d'une discussion où une trentaine d'orateurs sont intervenus, M. Chirac a obtenu en effet 95 % des voix (1).

Ambiguïtés et équivoques

D'entrée de jeu, l'ancien premier ministre a eu une pensée pour MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin, qui avaient décidé de boycotter cette messe. *«J'en éprouve quelque peine,* a-t-il dit. *Ils se privent ainsi de faire connaître et de défendre leur point de vue. Je leur redis que leur place, toute leur place, est parmi nous, que nul ne la conteste, moi tout le premier. Je leur dis aussi de prendre garde et d'éviter, dans les propos, les initiatives et les attitudes, tout ce qui peut être interprété comme des mises en cause personnelles, tout ce qui peut conduire à une fracture au sein du Rassemblement.»* Un principe auquel il se tient puisqu'il considère, en petit comité, que seul M. Philippe de Villiers, président (UDF-PR) du conseil général de Vendée, est situé politiquement *«à droite de Gengis Khan»*!

Rendant compte du déroulement de cette réunion à laquelle participaient, a-t-il souligné, un nombre exceptionnel de cadres et d'élus du mouvement, M. Alain Juppé a estimé, pour sa part, que MM. Pasqua et Séguin avaient commis *«une erreur»* en ne venant pas au conseil national. Le secrétaire général a souhaité que soient levées les *«ambiguïtés et équivoques»* qui, selon lui, entourent la démarche du député des Vosges et du sénateur des Hauts-de-Seine. *«Je souhaite que l'on clarifie la situation,* a dit M. Juppé. *On ne peut pas à la fois faire, tous les jours ou plusieurs fois par jour, acte d'allégeance à Jacques Chirac et prendre systématiquement le contre-pied de tout ce qu'il dit, des gens qu'il nomme et des orientations qu'il prend.»* Et pour envoyer un *«signe»* aux intéressés sur l'inflexion de la ligne du parti, M. Juppé a indiqué qu'une actualisation de la pensée était envisageable sur l'Europe et qu'une actualisation du projet, surtout en matière sociale, serait bienvenue *«pour tenir compte des angoisses exprimées par les électeurs»* le 20 septembre. Ce dernier point a été souligné, en conclusion de la discussion, par M. Chirac, qui a réclamé *«de la tolérance, une grande tolérance»* car *«le compagnonnage est notre richesse»*.

Le vrai patron

Peu ou prou, la trentaine d'orateurs inscrits ont regretté l'absence de MM. Pasqua et Séguin. Et assuré M. Chirac de leur fidélité. *«Tu sais très bien qu'on ne te ménagera pas notre soutien»*, a dit M. Robert-André Vivien. *«Nous devons tous être autour de toi»*, a affirmé M. Pierre Mazeaud, en souhaitant *«une vraie politique sociale»* du RPR. *«Ce qui est en cause,* a assuré M. Juppé, *c'est le succès du candidat gaulliste à la prochaine élection présidentielle»*, dont M. Jacques Toubon est persuadé qu'elle sera anticipée. On a peu parlé, ou de façon allusive, des têtes qui avaient été réclamées. *«Se plaindre de la rue de Lille* [siège du RPR], *c'est la bouteille à l'encre»*, a lancé le secrétaire général alors que M. Toubon se prononçait contre l'ouverture de la chasse dans les couloirs de cette même rue de Lille. Des secrétaires départementaux sont intervenus pour clamer qu'il n'était pas question, pour eux, *«de suivre quelqu'un dans des ambitions personnelles»* ou de devenir *«l'intrument de tel ou tel»*.

Dans la journée, le RPR avait du reste pris soin de diffuser une liste de vingt-quatre parlementaires «anti-Maastricht», qui réaffirmaient leur *«solidarité»* et leur *«attachement»* à M. Chirac. Opposé au fractionnisme et signataire involontaire de cette torpille, M. Mazeaud y voyait une manœuvre maladroite. De fait, seul le carré le plus proche de MM. Pasqua et Séguin a «boudé» ce conseil national. L'absence de MM. Patrick Balkany, Jacques Baumel, Franck Borotra, Bernard Debré, René Couveinhes, François Fillon ou Etienne Pinte était plutôt interprétée comme un échec pour le tandem du «non», dont M. Juppé attend qu'il revienne s'assoir à la table des «compagnons». Mais l'important n'était-il pas de montrer à l'UDF qu'il y a un seul et vrai patron au RPR?

OLIVIER BIFFAUD

(1) Sur 667 inscrits et 515 votants, M. Chirac a obtenu 489 «oui» et 17 «non». Il y a eu neuf bulletins nuls.

La préparation des élections sénatoriales

Le renouvellement triennal du Sénat aura lieu dimanche *27 septembre*. Il touche cette année trente départements métropolitains (de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, à l'exception de Paris) et deux départements *ou* territoires d'outre-mer (la Réunion et la Nouvelle-Calédonie), auxquels s'ajoutent quatre des douze représentants des Français établis hors de France et, exceptionnellement, le Bas-Rhin, où un siège est vacant. Nous continuons la recension, département par département, des candidatures.

Loire : un UDF en remplace un autre

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

M. Claude Mont (UDF-CDS) *est le seul des quatre sénateurs* sortants qui ne figure pas sur la liste soutenue par *l'UDF et le* RPR. Il n'a cependant pas renoncé à se représenter. Evincé en avril dernier de son siège de premier vice-président du conseil général, il n'a pas accepté d'être mis sur la touche après une longue carrière au Sénat commencée en 1955. La liste dissidente de droite que conduit M. Mont est composée de maires de la plaine du Forez et d'un conseiller municipal de Saint-Etienne, M. Roger *Murat* (ex-RPR), *président* de Nouvelle Démocratie, le club de *réflexion créé par M. Michel* Noir, maire (ex-RPR) de Lyon. M. Murat a été privé de sa délé*gation par le maire de* Saint-Etienne, M. François Dubanchet (UDF-CDS). Contacté pour figurer sur la liste emmenée par M. Mont, M. François Mazoyer, *maire* (UDF-CDS) d'Andrézieux-Bouthéon, a finalement choisi de présenter une candidature *«parallèle»*.

Revanche et réconciliation

Outre MM. Lucien Neuwirth, président (RPR) du conseil général, Louis Mercier (UDF-CDS) et François Mathieu (*UDF-rad.*), tous trois sénateurs sortants, la liste soutenue par l'UDF et le RPR comprend M. Guy Poirieux, maire (UDF) de Montbrisonet, vice-président du conseil régional Rhône-Alpes. En septembre 1990, celui-ci avait opéré une OPA sur la *fédération départementale des* maires, présidée jusqu'alors par M. Claude Mont. Pour M. Poirieux, cette candidature est une revanche après la campagne qu'il a menée sans *succès en 1983.* A l'époque, M. Dubanchet avait appelé à voter pour M. Michel Durafour, alors président de la fédération de la Loire du Parti radical. Depuis, MM. Poirieux et Dubanchet se sont réconciliés. *Ancien sénateur,* le maire de Saint-Etienne a même accepté d'être le *suppléant* de M. Poirieux.

La division de la droite ne devrait guère profiter au Parti communiste non plus qu'au Parti *socialiste, en baisse depuis* 1983, comme l'a montré la perte de la mairie de Saint-*Chamond* en 1989. Ancien maire (PS) de cette ville de la vallée du Gier, M. Jacques Badet figure sur la «liste de rassemblement» soutenue par le PS, le Mouvement des radicaux de gauche et l'Association des démocrates.

Le seul à pouvoir escompter un résultat honorable est M. Jean-Claude Frécon (PS), qui parcourt sans relâche les trois cent trente-huit communes du département depuis cet *été*. Conseiller général *de gauche dans* un canton politiquement à droite, il bénéficie d'une bonne image personnelle et pourrait créer la surprise en cas de triangulaire dans le cadre d'un second tour.

VINCENT CHARBONNIER

Lot : relève au PS

CAHORS

de notre correspondant

L'un des deux sénateurs sortants, M. Marcel Costes (PS), ne se représente pas. Proche de M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement et maire de Figeac, M. Costes a été battu aux dernières cantonales par le vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées, M. Serge Juskiewenski (div. d.). Un revers électoral que le sénateur socialiste a mal vécu, préférant laisser le champ libre à ses adversaires. Du coup, pour mener la bataille aux côtés de l'autre sénateur, M. André Boyer (MRG), *maire de Saint-Céré, qui* a succédé à M. Maurice Faure en *1988, les socialistes ont fait appel à* un rocardien, M. Gérard Miquel, conseiller général et maire de Nuzejouls, petite commune de la région de Cahors. Le nord et le sud du département *sont ainsi représentés.*

La droite ne peut guère compter que sur un «panachage» (un vote à gauche, un à droite) pour espérer obtenir un siège qui semblerait *devoir revenir plutôt à M. Juskiewenski*, professeur de chirurgie à Toulouse, qu'à *M. Alain Chastagnol* (RPR), conseiller général et maire de Souillac, directeur délégué du *Quotidien de Paris.*

Le Parti communiste présente deux candidats, Mme Bernadette Baloche et M. Michel Lavayssière, et le Front national M. Jacques Taurand, député européen.

J.-M. F.

Pas-de-Calais : l'opposition rajeunie

LILLE

de notre correspondant

Les instances nationales se sont montrées plus sensibles dans le Pas-de-Calais que dans le Nord au souhait de renouvellement, mais leur choix a suscité, là aussi, une dissidence, au nom de l'ancienneté *cette fois.*

Conduite par M. Jean-Paul Delevoye, quarante-cinq ans, maire RPR de Bapaume, la liste de l'opposition apparaît profondément renouvelée. Aucun des trois sénateurs élus en 1983 n'y figure : *M. Roger Poudonson, soixante*-neuf ans (UDF-CDS), s'est retiré; *Henri Elby est décédé en 1986*; M. Henri Collette, soixante-dix ans, a refusé la sixième place (inéligible) qu'on lui proposait. Seul M. Désiré Debavelaere (CNI), soixante-huit ans, entré au Sénat à la suite du décès d'Henri Elby, a été reconduit. Placé en deuxième position, il précède M. Jean-Marie Truffier (UDF-CDS). Ce troisième siège, théoriquement acquis, pourrait bien être mis en balance par la décision de M. *Collette* de constituer sa propre liste.

Les socialistes espèrent tirer profit *de cette division pour emporter* un quatrième siège. Leur liste est *conduite par M. Roland Huguet*, député et président du conseil général, suivi par M. *Daniel* Percheron, sénateur sortant et «patron» de la fédération socialiste. Il a laissé le courant Jospin arbitrer la désignation du numéro trois : le maire de Lens, M. André Delelis, sénateur sortant, a été évincé au profit de M. Léon Fatous, maire d'Arras.

Pour le Parti communiste, M. Jean-Luc Bécart, maire d'Auchel, devrait conserver son siège. Comme dans le Nord, les Verts seront présents. Après avoir tenté de former une liste d'union avec Génération Ecologie, ils partent seuls, espérant séduire les maires des petites communes rurales dans ce *département qui en compte plus* de huit cents.

J.-R. L.

Oise : succession au RPR

Deux des trois sénateurs sortants – *MM. Amédée Bouquerel (RPR)* et Jean Natali (RPR), nés respecti*vement en 1908 et en 1905* – ne se représentent pas en raison de leur âge. MM. Alain Vasselle et Philippe Marini, deux «quadras» RPR, conseillers généraux, devraient leur succéder. En revanche, M. Michel Souplet (UDF-CDS), président de la chambre d'agriculture, le seul sénateur *sortant qui demande* le renouvellement de son mandat, pourrait se trouver *dans une situation plus* délicate que prévu : M. Bernard Renaud, candidat RPR *dissident*, conseiller général, qui peut compter sur la relative mansuétude de son parti, a en effet l'ambition de le mettre en difficulté, lui reprochant d'avoir accepté la réforme de la politique agricole commune et d'avoir soutenu la ratification du traité de Maastricht.

□ **Haute-Marne : un agriculteur *trouble-fête.*** – *La réélection* des deux sénateurs sortants de la Haute-Marne, MM. Georges Berchet (div. d.) et Jacques Delong (RPR), ne devrait pas poser de *gros problèmes, en dépit de la* candidature de M. Bruno Sido, sans étiquette, président en congé de la FDSEA, qui devrait capter les suffrages d'une partie des grands électeurs *des communes rurales* du département. A gauche, seul M. Jean-Claude Médard (PS), secrétaire de l'Amicale des maires de la Haute-Marne, peut espérer *faire bonne* figure.

□ **Loiret : les sortants en bonne position.** – *Les trois sénateurs sor*tants du Loiret, MM. Louis Boyer (UDF-PR), Kléber Malécot (Union cent.) et Paul Masson (RPR), seront candidats à leur propre succession. Leur tâche devrait être facilitée par le fait qu'aucun candi*dat de droite ne leur est opposé*, à l'exception de M. Maurice Etienne *sous l'étiquette* du Front national. Les communistes présentent trois candidats, Mme Monique Choquet et MM. Michel Guérin et Max Nublat; les socialistes ont choisi M. Jean-Pierre Delport, adjoint de M. Jean-Pierre Sueur, maire d'Or*léans, MM. Henri Berthier et* Bernard Delaveau, mais les chances *des uns et des autres de prendre* un siège à la droite sont bien faibles. – *(Corresp.)*

□ **Lozère : bataille pour un fauteuil.** – L'unique sénateur de ce *département largement dominé par* l'UDF, M. Joseph Caupert *(UDF-PR)*, devrait *facilement* retrouver son siège. Il aura en face de lui un candidat socialiste, M. Georges Brunel, un communiste, M. Guy Galvier, et un membre de Génération Ecologie, M. Gérard Breton.

□ **M. Yves Vidal (ex-PS) adhère au MRG.** – Tout en continuant à siéger parmi les non-inscrits à l'Assemblée nationale, M. Yves Vidal, député des Bouches-du-Rhône, maire de Grans, a décidé d'adhérer au MRG, à compter du 23 septembre. Actuellement les neuf députés radicaux de gauche sont apparentés au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, que M. Vidal a quitté, le 30 octobre 1991.

Jura : dissidences à droite

LONS-LE-SAUNIER

de notre correspondant

Dans le Jura, la droite devrait logiquement conserver les deux sièges qui seront mis en jeu le 27 septembre. Les sortants, MM. André Jourdain (RPR), président du conseil général, et Pierre Jeambrun (UDF-Rad.), se repré*sentent*. Sénateur depuis 1974, M. Jeambrun, ancien collaborateur d'Edgar Faure, a été inculpé de recel d'abus de biens sociaux, en 1989, dans le cadre du dossier de fausses factures GRC-Emin. Cette affaire n'a pas été sans provoquer quelques troubles au sein de la droite jurassienne. Les sénateurs *sortants devront compter* avec les candidatures de deux conseillers généraux de la majorité départementale, MM. Jean Burdeyron (div. d.) et Gérard Fernoux-Coutenet (UDF).

Les socialistes seront représentés, presque pour la forme, par MM. André Bezin et André Vauchet, et les communistes par MM. Maurice Faivre-Picon et Robert Lançon. M. Michel Moreau, conseiller *régional* Génération Ecologie, sera également candidat, *de même que M.* Jean-Etienne Normand pour le Front national.

M. G.

Loir-et-Cher : M. Thyraud ne se représente pas

M. Roger Goemaere (RPR), président du conseil général, devrait *entrer au palais du Luxembourg*. Sa candidature a entraîné le retrait de l'un *des deux sénateurs sortants*, M. Jacques Thyraud (Rép. et ind.), qui a perdu en 1985 la mairie de Romorantin. Le second sénateur du Loir-et-Cher, M. Jacques Bimbenet (UDF), entré au Sénat en 1986 à la suite du décès de Charles Beaupetit, se représente. A droite toujours, M. Pierre Fauchon (CDS), déjà pré*sent en* 1983, sera aussi sur les rangs.

En nette progression depuis les dernières élections municipales et le succès de M. Jack Lang à Blois, les socialistes ne seront cependant pas en mesure de disputer un siège à la *droite*. Ils seront *représentés* par MM. Michel Eimer et Jean-Philippe *Félard. Les communistes ont* également deux candidats, MM. Jean-*Claude Delanoue et Roger Leclerc*, alors que M. Aymar Garnier de Boisgrollier représentera le FN.

Haute-Loire : le fief de M. Barrot

Dans ce fief conservateur que dirige M. Jacques Barrot (CDS), les deux sénateurs sortants, *MM.* Jean-Paul Chambriard (UDF) et Adrien Gouteyron (RPR), sont candidats à leur *propre succession*. Soutenus par M. Barrot et par M. Jean Proriol (*UDF*), député et vice-président du conseil régional, les deux sénateurs devront compter avec la présence de M. André Reynaud (CDS), en congé de son parti, et de Mme *Marcelle Badiou (div. d.)*.

Le Front national, qui avait obtenu de bons résultats lors d'élections cantonales *partielles*, aura comme candidat M. Gérard Astic. *La gauche sera présente* pour la forme avec MM. Marc Maurin et Paul Roux pour les communistes, Gabriel Gay et Pierre Gibert pour les socialistes. Les écologistes, qui avaient pourtant fait une percée en Haute-Loire à la *faveur de la polémique sur* le barrage de Serre-de-la-Fare, seront absents de ces élections.

LES INONDATIONS DANS LE SUD-EST

Trente-deux morts dans le Vaucluse, la Drôme et l'Ardèche, selon un bilan provisoire

Le dernier bilan des pluies et crues catastrophiques du mardi 22 septembre dans le sud-est de la France, établi jeudi 24 dans la matinée, faisait état de trente-deux morts et d'une cinquantaine de disparus dans le Vaucluse, la Drôme et l'Ardèche.

Le nord du Vaucluse, sur les bords de l'Ouvèze, comptait vingt-sept morts, dont vingt et un à Vaison-la-Romaine. Vingt-quatre corps ont été identifiés, parmi lesquels ceux de cinq Belges et d'un Néerlandais. Deux Allemands et un Néerlandais ont été portés disparus. Jeudi matin, le commandant Yves Cavalier, qui dirige le PC installé sur le stade de la ville, estimait qu'il n'y avait *« techniquement aucune chance de retrouver des gens vivants »*.

Les recherches ont repris jeudi à 7 heures sous le soleil revenu. Les secours ont mobilisé seize hélicoptères et 1 500 hommes, essentiellement en aval de l'Ouvèze. Les corps ont pu être transportés de plusieurs kilomètres, en raison de la violence des eaux. Ainsi, dans la Drôme, l'employé de poste disparu à Buis-les-Baronnies a été retrouvé mort, noyé dans cette rivière. Dans le département voisin de l'Ardèche, le bilan s'élève désormais à quatre morts.

Le téléphone n'était toujours pas entièrement rétabli à Vaison-la-Romaine, et, d'autre part, douze communes sont encore privées d'eau. Un nouveau numéro a été mis en place jeudi matin pour toute information sur les victimes du Vaucluse, à l'initiative du préfet du département, M. Jean Daubigny. Il s'agit du 90-86-25-17.

M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, qui s'est rendu à Vaison-la-Romaine mercredi 23, a annoncé jeudi que la région allait être déclarée *« zone sinistrée »*, en précisant que la commission interministérielle chargée de reconnaître l'état de catastrophe naturelle allait être convoquée *« dans les prochains jours »*.

La mémoire et la boue

VAISON-LA-ROMAINE

de notre envoyé spécial

Juste à côté du pont Romain, dont les énormes blocs du parapet disloqué forment un curieux jeu de construction, une maison du quartier médiéval a été amputée d'un pan entier. Accrochés au-dessus du vide vertigineux et des eaux toujours grondantes de l'Ouvèze, une cuvette de WC et un lavabo rétro, avec, sur sa tablette, des flacons, des objets de toilette, savon, dentifrice, mousse à raser intacts. Le pommeau de la douche, lui, pend au bout du tuyau. Cette seule image dit tout du drame qui s'est joué mardi à Vaison : la violence, la soudaineté, l'impuissance et l'humilité de l'homme face aux éléments.

Dans les jours qui suivent une catastrophe, comme après un deuil intime, c'est le moment du réveil qui est le plus pénible. D'un coup, la conscience revient, avec elle l'abattement, le chagrin. Si le soleil provençal, de retour mercredi dans un ciel parfaitement lavé, ne pouvait presque rien pour les âmes – l'évêque d'Avignon venu prier ici était accompagné des responsables régionaux du Secours catholique, – il réchauffait les corps et favorisait évidemment les opérations de secours et de déblaiement. Entre la mémoire et la boue, Vaison l'endeuillée doit s'arranger comme elle peut.

Dès le lever du jour, les hélicoptères – trois Puma de l'armée de terre ayant à leur bord des plongeurs, deux Alouette des sapeurs-pompiers et quatre Alouette de la protection civile – ont commencé leur rotation en aval de Vaison, où parfois des corps ont dérivé sur plusieurs kilomètres. Alors que les opérations terrestres menées par deux cent cinquante sapeurs-pompiers et plus d'un millier de secouristes ne permettaient de ramener que trois corps, les recherches aériennes entreprises ont permis de retrouver, en vingt-quatre heures, une dizaine de personnes noyées, extirpées des arbres et de taillis broyés, ou dégagées de leur gangue de glaise.

A chaque retour d'un appareil au stade municipal correspondait le terrible déchargement d'un linceul de plastique. Celui-ci venait allonger la rangée des corps en cours d'identification, alignés dans le gymnase, et la liste des victimes. Avec le temps, l'inquiétude ne cessait de croître à propos du sort de la cinquantaine de personnes signalées disparues – une vingtaine de démarches faites par des parents ou des proches concernent en effet parfois des couples, voire des familles entières. L'espoir qu'elles puissent être simplement égarées se dissipait avec la maîtrise de l'organisation et la clarification de la situation.

Effacer les cicatrices les plus voyantes

Dans cette ville de six mille habitants toujours privés d'eau et de téléphone – équipé d'un double accès au réseau des Télécom, le service central des titres du Crédit agricole mettait ses lignes à la disposition des urgences, – la suractivité prenait le pas sur l'accablement. Dans les quartiers relativement épargnés, commerçants et habitants s'employaient à nettoyer ce qui pouvait l'être et, à une autre échelle, les sauveteurs professionnels dégageaient des voies, tronçonnaient des arbres, tentaient d'effacer les cicatrices réparables les plus voyantes.

Il devenait possible de reconstituer le déroulement de la catastrophe. Mardi en début d'après-midi, après trois heures d'une averse d'orage d'une intensité et d'une étendue aussi exceptionnelles, les eaux de la rivière ont grossi par palier. *« A 13 h 30, je suis passé sur une route qui, une heure plus tard, était recouverte de 3,50 mètres d'eau »*, raconte M. Claude Haut, maire PS de Vaison depuis sept mois (il assure une lourde continuité après que le maire fut tombé malade en février). Devenu torrent, le « rieu », comme on dit ici, a très vite pris l'allure d'un de ces fleuves bouillonnants et boueux qu'on ne rencontre habituellement qu'en Afrique ou en Asie, avec, de surcroît, des vagues successives dignes d'une marée d'équinoxe et dont la puissance était irrésistible.

C'est à la hauteur du pont Romain, qui enjambe à quinze mètres une sorte de canyon, que l'effet d'engorgement a été le plus fort. Aujourd'hui encore, on imagine mal cependant comment la vague a pu atteindre cette hauteur – 17 mètres avérés – emportant par-dessus le pont des voitures et des caravanes . Après le franchissement de ce goulet, c'est sur une largeur de cent à deux cents mètres, mais sur plusieurs kilomètres de long, que le flot furieux a tout anéanti sur son passage : digues de pierre ou de béton, arbres, routes, supermarché, maisons par dizaines. Le cataclysme a formé comme un sillon.

Les témoignages sont éloquents. *« Le plus terrible, c'est que parmi tout ce qui était emporté, voitures, citernes à gaz, toits entiers, on a vu passer des gens qui appelaient au secours, des enfants qui hurlaient, sans rien pouvoir faire pour eux »*, explique, les larmes aux yeux, un retraité dont la maisonnette qu'il vient de *« bâtir de ses mains »* a miraculeusement résisté à ce qu'il appelle *« le cyclone »*. Dans le quartier des Eminées, de l'autre côté du chemin, il ne reste que les dalles ou les fondations des maisons de ses trois voisins, parmi lesquels un boulanger et un mécanicien.

« On ne peut pas tout prévoir »

« Ma fille et mon gendre ont été sauvés de justesse en montant sur le toit de leur maison », poursuit-il. *Là, à côté, un enfant de neuf ans a pu s'agripper aux branches d'un peuplier. On ne voyait que ses petites mains. Il a tenu, tenu. Après de longs efforts, avec des cordes, on a pu enfin le tirer sur la berge.»* Et puis, curieusement, une sorte de sourire revient sur le visage du retraité. Il vient d'apercevoir, à deux cents mètres de là, échoué dans un champ de maïs, un énorme bloc de béton : la fosse septique qu'il s'apprêtait à installer.

« Juste après le camping, raconte un autre témoin, *il y avait un couple de vieux avec leur chien. Leur caravane tournait sur elle-même, prise dans un tourbillon. La femme criait :* « J'ai froid », *mais tout le monde était impuissant et redoutait qu'ils soient emportés par le courant. Ils ont finalement pu être sauvés.»* D'autres récits s'entrechoquent. Celui du sauvetage d'un chien, celui d'une villa en train de se disloquer et de ses occupants partant dans les flots...

Un homme d'une trentaine d'années qui tente de récupérer quelques objets personnels, des miettes de souvenirs autour de ce qui fut sa maison totalement arasée, se pose quelques questions : *« Il y a trois ans que l'on a fait construire ici. Le coin était magnifique et il n'y a eu aucun problème pour obtenir le permis. Pourquoi nous serions-nous méfiés? C'est vrai qu'on est bien dans l'ancien lit de la rivière. On s'en rend mieux compte aujourd'hui que tout a été laminé.»* Même si l'on subodore les non-réponses, cette question de la prévision et de la prise en compte des risques naturels n'a pas manqué d'être posée. Mais pour le maire, comme pour M. Jean Gatel, député PS de la circonscription et ancien ministre, *« on ne peut pas tout prévoir et l'on ne pourra jamais. De mémoire d'homme, l'Ouvèze ne présentait pas de danger »*.

En 1948, en 1956, croit-on se rappeler, elle aurait déjà débordé mais sans rien provoquer de catastrophique. *« Les documents d'urbanisme et le POS ont été établis en toute conformité*, affirme le maire, *et je n'ai aucune raison d'incriminer mes prédécesseurs. Quant au camping aménagé par la municipalité mais géré par l'association A cœur joie, il a vécu sa vie tranquillement pendant plus de trente ans. Alors... »* Pour M. Haut, qui insiste sur le fait que *« tout ce qui est matériel ne compte guère par rapport aux pertes en vies humaines, les dégâts sont pour l'heure inchiffrables »*. *« Il faudra compter en milliards de francs »*, estime M. Gatel.

M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, accompagné de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué, chargé des affaires européennes, et de M. Jean-Claude Gaudin, président UDF de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'est rendu à Vaison mercredi en début d'après-midi et a annoncé qu'il allait demander au comité interministériel de classer *« toute la zone sinistrée »*: Le ministre de l'intérieur s'est également déclaré *« bouleversé par la douleur insoutenable des victimes »* et par les conséquences de cet *« effet de bombardement »*.

Le ministre a sans doute aussi été impressionné par l'énergie et la solidarité qui se manifestent ici, constamment et à tous les niveaux. Autour du stade, à la fois poste de commandement, centre de secours, antenne administrative et morgue, on assiste bien sûr à des scènes déchirantes ponctuées de larmes et de cris, mais les familles qui ont perdu un ou plusieurs des leurs ne sont pas longtemps abandonnées à leur chagrin. On les entoure, on les réconforte. Un signe : les équipements collectifs mis à la disposition des sans-abri ont été peu utilisés, l'accueil chez l'habitant ayant pallié l'urgence, y compris pour les rescapés du camping parmi lesquels plusieurs touristes.

« Ou on est noyé ou on s'en tire »

Les antennes de soin ont fait face. Une trentaine de personnes ont été admises dans les hôpitaux du secteur – Vaison-la-Romaine, Carpentras, Orange, Avignon – mais les cas d'hypothermie et les blessures sont, de l'avis des médecins, généralement sans gravité. *« Dans de pareilles circonstances, c'est tout ou rien : ou on est noyé ou on s'en tire »*, note un médecin généraliste des environs qui fait partie des sapeurs-pompiers volontaires et s'est équipé de son treillis de commandant.

Le vrombissement incessant des hélicoptères, le hululement des sirènes des véhicules de secours, le grondement des engins de travaux public renforcent l'impression d'extrême mobilisation qui n'a rien d'une agitation désordonnée. Radio-France Vaucluse diffuse en permanence des messages et des informations pratiques, la Croix-Rouge et le Secours populaire, aux côtés du Secours catholique, sont présents pour assurer l'aide à moyen terme des sinistrés.

Enfin la population est sans doute sensible à l'omniprésence des médias : trois chaînes de télévision ont réalisé mercredi tout ou partie de leur journal du soir en direct de Vaison. Quitte à laisser penser que *« la ville est sinistrée à 100 % »* (TF 1). S'il s'agit bien d'une *« véritable tragédie »*, les très lourds dégâts sont géographiquement limités. La zone totalement dévastée représente un dixième environ de cette cité touristique, qui n'a pas une vocation de cité engloutie et aspire à revivre pour peu qu'on l'y aide efficacement.

ROBERT BELLERET

Vaison la gauloise

En dépit de son nom, Vaison-la-Romaine existait avant la conquête des Gaules. En 124 avant J.-C. les Voconces sont cités comme l'un des trois peuples vaincus par les légions romaines lors de leur première avancée au-delà des Alpes et le long de la vallée du Rhône. *Vasio Vocontiorum* – le vase des Voconces – était la *(modeste) capitale* de cette tribu celte installée sur ce territoire, dès le Ve siècle avant J.-C. Mais l'expansion de la bourgade date, effectivement, de la romanisation de la région. *Vasio* se retrouva vite avec le statut de *cité « fédérée »* qui lui donnait en principe une certaine autonomie. Les constructions monumentales – théâtre, thermes, aqueducs, pont – *se multiplièrent*. Elle occupa bientôt 70 hectares, sur la rive droite de l'Ouvèze, et devait compter, au 1er siècle après J.-C., 10 000 habitants.

Après les grandes invasions, la ville déclina en dépit de l'installation du siège d'un évêché. Le site romain fut en grande partie abandonné au profit de *l'éperon rocheux qui se dresse* sur la rive gauche du fleuve. Possession débattue entre l'évêque et les comtes de Toulouse, Vaison fut rattachée en 1521 au Comtat-Venaissin et donc soumise à l'autorité vaticane jusqu'à la Révolution française. A l'époque moderne (XVIIIe-XIXe siècle), la ville reconquiert peu à peu la rive droite, le pont romain, avec son *arche unique de 17 mètres* d'ouverture, assurant le lien entre les deux agglomérations.

Les premiers travaux archéologiques remontent au XVIIe siècle. En 1837 une commission des fouilles est instituée. Mais leur véritable essor date de 1907. Dans les quartiers de Puymin et de la Villasse furent successivement exhumés des demeures patriciennes avec des décors de mosaïques, un portique, des maisons de rapport, un théâtre, une rue centrale avec des thermes. Les vestiges antiques s'étendent actuellement sur une douzaine d'hectares et les fouilles se poursuivent du coté de la cathédrale.

E. de R.

Le « risque zéro » n'existe pas

La catastrophe de Vaison-la-Romaine était-elle prévisible et, si oui, comment pouvait-on l'éviter? Cette double question, que tout le monde se pose, amène à évaluer les dispositifs actuellement en vigueur. Depuis 1985, chaque commune est en principe tenue d'établir un « plan d'exposition aux risques » (PER), afin de déterminer les zones constructibles ou non. Ces PER concernent aussi bien les risques industriels (établissements maniant des produits inflammables, explosifs ou toxiques) que naturels (avalanches, inondations). Seul le risque sismique fait l'objet d'une évaluation nationale, avec une carte établie par l'ancienne délégation aux risques majeurs.

Mais il ne suffit pas de disposer d'un plan d'occupation des sols *conforme aux prescriptions* pour être à l'abri de toute surprise. Car si les PER interdisent la construction en zone rouge, ils n'empêchent pas le camping, le stationnement des voitures ni la simple promenade. Or, dans le cas des orages de type « cévenol », la montée du flot est si rapide et si violente qu'elle surprend fatalement les *personnes présentes sur le terrain*, et qui ne sont pas forcément des habitants du lieu. Même le réseau d'alerte le plus sophistiqué n'empêchera pas que certains soient surpris par le torrent.

Beaucoup d'élus, encouragés par les services de l'équipement, pensent que la seule protection sûre contre les inondations sont les barrages « écrêteurs de crue ». On l'a encore entendu, mardi 22 septembre à l'Assemblée nationale, quelques heures avant le drame, lors d'une audition de la commission d'enquête parlementaire sur l'aménagement de la Loire. Aux députés qui, tous ou presque, réclament les barrages prévus par l'EPALA (Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents) pour éviter le retour de crues, comme celle de Brives-Charensac de 1980 (huit morts, dont plusieurs surpris dans leur caravane), l'ancien ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde, a répondu : *« Les élus préfèrent les barrages au réseau d'alerte, parce qu'ils pensent qu'avec le béton, ils peuvent dormir sur leurs deux oreilles, alors qu'une alerte fait retomber sur eux l'évacuation des populations. Pourquoi vouloir une protection absolue? Il faut accepter que les fleuves divaguent. On doit accepter la variabilité. La difficulté, c'est de la gérer. »*

L'ancien ministre de l'environnement, également responsable des risques naturels majeurs, a aussi expliqué qu'il avait proposé au ministère de l'intérieur de mettre à la tête de chaque bassin fluvial un « préfet de bassin » qui soit le patron d'une *« véritable police de l'eau »*. Faute d'avoir obtenu ces policiers de bassin, M. Lalonde recommande aujourd'hui la mise en place de « communautés locales de l'eau », qui rassemblent élus, ingénieurs, professionels et associations. Mais il a reconnu que, en dehors de ces dispositifs, *« la seule solution est le zonage, qui définit les zones à protéger et les zones à aménager »*. On en revient donc aux PER.

Orages d'équinoxe

L'autre question qui se pose est l'aménagement du cours d'eau à Vaison-la-Romaine et d'éventuels travaux menés en amont. L'ancien maire, M. Yves Meffre, regrette qu'on ait supprimé récemment les « ramières », ces fondrières dans le lit de la rivière qui retiennent l'eau. Certains écologistes font valoir que des haies et des terrasses *ont été arasées*, et des arbres coupés sur le mont Ventoux, ce qui aurait eu pour effet d'accélérer la descente des eaux. Mais on imagine mal que des haies ou des terrasses aient pu retenir le torrent qui a dévalé le 22 septembre. Quant au mont Ventoux, artificiellement reboisé depuis un siècle par les ingénieurs des eaux et forêts, il retient beaucoup mieux l'eau et les sols aujourd'hui qu'autrefois. Le seul accélérateur de crue que l'on puisse bien identifier est le développement continu des constructions, indépendamment de toute zone inondable. L'imperméabilisation des sols par la construction de routes, de parkings, de grandes surfaces et de logements entraîne inévitablement une augmentation de la vitesse de ruissellement.

Le 22 septembre à Vaison-la-Romaine, aucun règlement d'urbanisme ni système d'alerte n'aurait pu empêcher le déferlement du torrent. Tout au plus aurait-on pu, en observant plus scrupuleusement la réglementation et en restant davantage conscient du risque des orages d'équinoxe, limiter les dégâts matériels. Au siècle du radar et de l'informatique, on pourrait aussi espérer que soient mis en place, dans toutes les zones à risque, un système efficace d'alerte, qui permette au moins de prévenir les populations en temps utile.

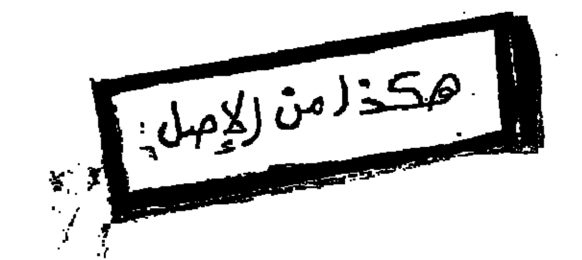
ROGER CANS

Les conditions d'indemnisation par les assurances

Première étape indispensable à l'indemnisation des victimes d'une catastrophe comme celle du Sud-Est : il faut qu'un arrêté ministériel constate l'état de « catastrophe naturelle ». La garantie « catastrophes » des compagnies d'assurances peut alors s'appliquer, dans les conditions de la loi de 1982, aux immeubles d'habitation ou professionnels aux biens mobiliers, y compris les véhicules à moteur, le bétail et les récoltes. Cette procédure garantit aux victimes assurées de se faire régler la facture dans les trois mois.

La condition de « catastrophe naturelle » ne crée pas les conditions d'une indemnisation illimitée. Elle renvoie tout simplement aux contrats multirisques de type habitation, professionnel et automobile. L'existence d'une garantie « dommages » assure une indemnisation automatique dans les conditions du contrat. En revanche, les dommages corporels ne sont pas pris en charge par les compagnies d'assurances sauf si les victimes ont préalablement souscrit un contrat individuel accident ou une assurance sur la vie.

Quant aux dégâts matériels, il est indispensable d'effectuer dans un délai maximal de dix jours après la publication de l'arrêté de « catastrophe naturelle » une déclaration écrite à l'assureur des pertes subies. L'assureur va alors demander un devis de remise en état et éventuellement envoyer un expert. Les compagnies sont tenues de régler les victimes dans les trois mois suivant la présentation de l'estimation des pertes. En pratique, ces délais sont souvent dépassés, notamment lorsqu'il s'agit d'inondations, les expertises ne pouvant s'accomplir qu'après une remise à sec des biens endommagés.



SOCIÉTÉ

Après avoir rencontré M. Michel Vauzelle

Les syndicats de surveillants de prison consultent leur base sur la reprise du travail

Au cours d'une réunion qui s'est tenue mercredi 23 septembre entre le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, et les syndicats de surveillants de prison, la chancellerie a proposé de lever les sanctions prononcées contre les grévistes si le travail reprenait jeudi à 13 heures. Des discussions sur la sécurité dans les établissements pourraient alors s'ouvrir dès vendredi matin. Les syndicats, qui se sont dits déçus par ces propositions, souhaitaient consulter leur militants avant de donner une réponse définitive au ministre.

Le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, avait annoncé mardi 22 septembre que la porte de la chancellerie était *«toujours ouverte»*. Les syndicats de surveillants l'ont pris au mot. Après une assemblée générale à Fleury-Mérogis, ils se sont rendus mercredi place Vendôme en compagnie de deux cents grévistes venus pour la plupart de la région parisienne. Rassemblés derrière un cordon de CRS, ils demandaient audience au ministre en renouvelant leurs exigences.

«Il faut que les sanctions soient levées», répétaient de concert le secrétaire général de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), M. Gilles Sicard, et celui de Force ouvrière (FO), M. Serge Alberny. *«Une fois les sanctions levées, nous sommes disposés à étudier les dossiers afin de trouver une issue au conflit.»* Invité au même moment de France-Inter, le garde des sceaux affirmait se *«réjouir»* de cette visite des syndicats. *«Je suis un homme de dialogue*, disait-il. *Je souhaite envisager des mesures afin de renforcer la sécurité des établissements.»*

A 21 h 30, le ministère et tous les syndicats se retrouvaient autour d'une table pour la première fois depuis le début du conflit. Une amorce de discussion avait eu lieu il y a une semaine, mais la journée dite de *«dialogue»* s'était achevé dans le désordre et la confusion : FO avait refusé de rencontrer le ministre tant que les sanctions n'étaient pas levées, et l'UFAP s'était contentée de répéter ses exigences avant de quitter la salle. La suspension des sanctions puis la levée en cas de reprise du travail, proposées par le garde des sceaux, avaient été refusées : la levée immédiate et sans conditions de toutes les sanctions était alors considérée par les syndicats comme un préalable absolu.

Depuis, le rapport de forces entre les surveillants et le ministère a changé. L'épreuve du référendum est passée, les surveillants se sont lassés, et le mouvement s'est peu à peu effrité dans les établissements. A l'heure où les surveillants se rassemblaient place Vendôme afin de faire pression sur le ministre, cent trente-cinq établissements sur cent soixante-douze fonctionnaient normalement ou quasi normalement. Les syndicats avaient d'ailleurs réduit leurs exigences : alors qu'ils refusaient la semaine dernière de s'asseoir à la même table que le ministre tant que les sanctions n'étaient pas levées, ils acceptaient cette fois de venir à la chancellerie sans avoir obtenu d'assurances sur ce point. Dès l'ouverture des discussions, l'UFAP, FO, la CGT, l'Union syndicale pénitentiaire et la CFDT renouvelaient leur préalable : la levée immédiate et sans conditions de toutes les sanctions. M. Vauzelle proposait, pour sa part, une levée des exclusions temporaires en cas de reprise du travail jeudi à 13 heures, mais il refusait de revenir sur les retenues sur salaires prélevées pendant la grève. Dans ce contexte, affirmait-il, des discussions sur la sécurité pourraient s'ouvrir dès vendredi.

La chancellerie avançait alors un certain nombre de propositions. La mise en œuvre des quinze mesures de sécurité prévues par le relevé de conclusion du mois d'août se précisait et le texte s'enrichissait de quelques dispositions : la création de maisons d'arrêt à sécurité renforcée et de maisons centrales à effectifs réduits, et l'ouverture de centres spécialisés pour les détenus présentant des troubles du comportement. Il n'était cependant pas question d'envisager une nouvelle fois des créations d'emploi : les surveillants, pour lequel le budget 1993 prévoyait un renfort de cinq cents emplois, s'étaient vu attribuer une rallonge de deux cents postes lors du mouvement du mois d'août.

En sortant de la réunion, les syndicats se disaient déçus. *«Nous n'avons rien obtenu en matière d'effectifs*, soulignait M. Yves Perset, l'un des responsables de l'UFAP, *et la fonction de sécurité des surveillants n'a pas été clairement reconnue.»* FO ne se montrait guère plus enthousiaste. *«La porte s'est ouverte mais il manque des assurances sur les retenues sur salaire*, soulignait son secrétaire général, M. Serge Alberny. *Je trouve cette idée de négociations sur la sécurité intéressante mais j'ai des doutes sur leur issue, car nous ignorons encore les moyens qui y seront affectés.»* Les deux principaux syndicats de surveillants décidaient cependant de consulter leurs bases avant de donner une réponse définitive.

Qu'il ait lieu jeudi 24 septembre ou plus tard, le retour en détention se fera sans doute dans une ambiance exécrable. Les surveillants sont amers, certains des leurs ont été sanctionnés, et beaucoup affirment déjà qu'ils *«en feront le moins possible»*. *«Si le mouvement se termine comme ça, nous «jouerons» les détenus*, menaçait l'un des derniers grévistes de Fleury-Mérogis. *Nous n'avons aucun autre moyen de pression sur le gouvernement. S'il faut des mutineries pour que le dossier pénitentiaire avance, il y en aura.»*

Les détenus, qui supportent depuis douze jours des conditions de détention extrêmement précaires, accepteront sans doute mal les éventuelles provocations des surveillants. Quant aux personnels de direction, ils savent qu'il sera difficile de travailler avec un personnel qui lui reproche d'avoir transmis les listes ayant servi de base aux sanctions. *«Quel désastre!* soupire un directeur. *La pénitentiaire a pris un nouveau coup et les lendemains de grève seront très difficiles, car les surveillants ont une nouvelle fois le sentiment d'avoir été floués. A la prochaine étincelle, tout repartira.»*

ANNE CHEMIN

Les répercussions du conflit sur le fonctionnement des tribunaux

Embouteillages judiciaires à venir

VERSAILLES

de notre correspondante

La police a fait entrer, mercredi 23 septembre, à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines), une vingtaine de détenus qui s'entassaient depuis plus de dix jours dans les cellules inconfortables de la «maison d'arrêt provisoire» de Versailles. Autorisée par un décret du garde des sceaux depuis le 12 septembre, cette «maison d'arrêt» était éclatée sur deux sites : le dépôt du tribunal correctionnel et les locaux de rétention des étrangers en situation irrégulière situés dans l'enceinte de l'hôtel de police de Versailles. Vingt-trois détenus se disputaient une trentaine de places au total.

Aucune fenêtre, pas de promenade, la lumière électrique du matin au soir, des installations sanitaires rudimentaires... Jeudi dernier, les policiers affectés à la surveillance avaient tiré la sonnette d'alarme : plusieurs détenus avaient alors été transférés dans le centre de détention refait à neuf il y a quelques mois. La bonne volonté des magistrats du parquet et des policiers ne suffisait pas à recréer les conditions d'une détention normale. Les détenus pouvaient «cantiner», la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy acheminant chaque jour tabac, boissons, journaux et repas, mais ni radio ni télévision et des promenades menottes aux poignets dans une cour exiguë de l'hôtel de police, voire dans les couloirs souterrains du palais de justice.

Pour éviter la paralysie de l'institution judiciaire, les magistrats de Versailles se sont *«débrouillés»*. La solution au coup-par-coup des problèmes posés par la grève a permis de rendre la justice dans des conditions *«acceptables»*. Tout s'est passé comme si la machine judiciaire, d'elle-même, avait anticipé les risques d'engorgement. Les substituts ont adopté délibérément une pratique différente des procédures d'urgence. *«Nous avons plus systématiquement recours aux convocations par procès-verbaux ou par officiers de police judiciaire*, constate M. Hervé Stéphan, procureur adjoint. *Quant aux comparutions immédiates, nous effectuons un tri.»*

Les juges du siège, à chaque audience, se tiennent informés des conditions de détention en vigueur lorsqu'ils rendent leur jugement : la détention est réservée aux cas les plus criants d'atteinte à l'ordre public, comme une conduite en état d'ivresse sans permis de conduire, en récidive, avec un risque de réitération de l'infraction. C'est ainsi que, par deux fois ces derniers jours, des chambres correctionnelles ont prononcé des peines d'emprisonnement ferme sans délivrer de mandat de dépôt à l'audience : garanties de représentation suffisantes, pas de risque de récidive... la prison sera pour plus tard.

Les juges d'instruction et les avocats subissent de plein fouet la grève du personnel pénitentiaire. Les détenus ne sont pas extraits, les convocations planifiées depuis plusieurs semaines sont reportées. Un problème qui se retrouve au stade du jugement. *«Les affaires qui mettent en cause un ou plusieurs détenus sont renvoyées à des audiences ultérieures, dont le rôle est déjà fixé. Dans un mois ou deux, je crains un embouteillage»*, prévoit un substitut.

PASCALE SAUVAGE

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Avant le congrès du 6 octobre

Les minoritaires de la FEN sont déboutés par le tribunal de Paris

Un congrès extraordinaire de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) aura bien lieu, le 6 octobre prochain, afin que soit définitivement tranché le problème de l'exclusion de deux de ses syndicats minoritaires, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP). Ces derniers avaient, le 11 septembre dernier, déposé avec trois autres syndicats minoritaires un recours en référé afin que ce congrès ne se tienne pas. Ils ont été déboutés, mercredi 23 septembre, par le tribunal de grande instance de Paris.

Le SNES et le SNEP estimaient que le congrès extraordinaire du 6 octobre, décidé par le conseil fédéral national de la FEN le 27 août dernier, était antistatutaire, *«les statuts de la fédération ne prévoyant de congrès que tous les trois ans»*. Le juge a considéré sur ce point, que, *«si les statuts de la FEN* [étaient] *silencieux sur les possibilités de réunir un congrès en dehors de la périodicité prévue, ils n'en* [interdisaient] *nullement la tenue»*.

Les deux syndicats menacés d'exclusion contestaient aussi le fait que des membres du Syndicat des enseignants (SE), créé lors d'un congrès extraordinaire, le 24 juin, par le SNI-PEGC, avaient participé en tant que tels au Conseil fédéral national du 27 août. Sur ce point, le juge a estimé que les membres du SE *«figuraient dans ces instances en qualité de représentants du SNI-PEGC»* et que *«les procédures entamées aux fins d'affiliation du nouveau syndicat* [n'avaient] *pas trouvé leurs conclusions»*. *«Le dommage invoqué n'est qu'éventuel»*, a conclu le tribunal de grande instance.

Suite à un deuxième recours déposé par les minoritaires, un jugement sur le fond doit être rendu le 28 octobre prochain. Le SNES, le SNEP et le SNETAA (enseignement technique) considèrent en effet que le Syndicat des enseignants, qui a vocation à syndiquer tous les enseignants de la maternelle à la terminale, empiète illégalement sur leur champ respectif et *«utilise illégitimement le sigle FEN»*.

Le remodelage de la FEN et le regroupement dans une seule *«branche enseignante»* de tous les syndicats concernés est à l'ordre du jour depuis le dernier congrès ordinaire de la FEN, à Clermont-Ferrand, en février 1991. La réunion d'un congrès extraordinaire avait alors été décidée pour organiser cette recomposition. Date et lieu avaient été fixés : Perpignan, du 2 au 4 décembre prochain. Mais la majorité de la FEN et son principal pilier, le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), menacés, ont poussé les feux (*le Monde* du 23 juillet). Le congrès extraordinaire du 6 octobre, s'il aboutit à l'exclusion du SNES et du SNEP, devrait porter le coup de grâce à la fédération enseignante créée en 1947. Et transformer en simple formalité le congrès de recomposition de décembre.

Ch. G.

SPORTS

□ **FOOTBALL : Naples prête Laurent Blanc à Nîmes.** – Laurent Blanc, sur la touche à Naples depuis le début de la saison, a été prêté à Nîmes jusqu'au 30 juin 1993. Venu de Montpellier, le libéro international français est lié au club italien jusqu'en juin 1994. Depuis l'arrivée du Suédois Jonas Thern portant à quatre le nombre des étrangers du FC Naples, avec le Brésilien Antonio Careca et l'Uruguayen Daniel Fonseca, Laurent Blanc avait perdu sa place de titulaire et désirait quitter le club.

REPÈRES

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Accidents moins nombreux en août

Le nombre des personnes tuées dans un accident de la circulation (789) a baissé de 21,6 % en août 1992 par rapport au même mois de l'année précédente. La baisse avait été de 12 % en juillet. Ces chiffres, communiqués par le secrétariat d'Etat aux transports routiers et fluviaux, indiquent qu'il y a eu, le mois dernier, 10 986 accidents de la circulation, soit 1 373 de moins qu'en août 1991 et 16 288 blessés, soit 1 553 de moins qu'il y a un an.

Ce bilan, le meilleur enregistré un mois d'août depuis la fin des années 50 – alors que le trafic a plus que quadruplé dans l'intervalle – semble être dû à l'effet dissuasif du permis à points qui est entré en application le 1er juillet dernier.

La légalité du permis à points contestée par un tribunal

Le tribunal de police de SaintDizier (Haute-Marne) a suivi les conclusions de l'avocat d'un automobiliste qui comparaissait, le 18 septembre, pour excès de vitesse. Me Gérard Bocquillon avait plaidé l'illégalité des décrets d'application du permis à points, parus les 25 et 29 juin 1992, alors que la loi du 10 juillet 1989 stipulait que la nouvelle réglementation ne pouvait entrer en vigueur après le 1er janvier 1992.

La chancellerie a aussitôt fait appel de cette décision, et la cour d'appel de Dijon devrait se prononcer sur la compétence du tribunal de police. Celui-ci a déjà reconnu la réalité de l'infraction – que ne contestait pas l'automobiliste – puisqu'il a prononcé une condamnation à 2 000 F d'amende et à quatre mois de suspension du permis de conduire. En raison de l'appel, cette décision ne peut être transmise automatiquement au système national des permis de conduire.

M. Jacques Roché, président de la commision de suivi sur l'application du permis à points, devait remettre, vendredi 25 septembre, ses conclusions au premier ministre.

هكذا من الأصل

CULTURE

CINÉMA

Mécanique terrestre

Un conte moral imprévisible et rigoureux. Improbable croisement de Rohmer et de Keaton



Adrienne Shelly et Robert Burke.

THE UNBELIEVABLE TRUTH
de Hal Hartley

On les connaît, on les reconnaît tout de suite, ces personnages à la fois tendus et farfelus, comme habités d'une exigence ou d'un secret. Et on reconnaît cette manière de les filmer, à mi-chemin du documentaire et de la comédie musicale sophistiquée. C'est-à-dire qu'on les reconnaît si on a vu *Trust Me*, deuxième long métrage de Hal Hartley, *dont la découverte*, au début de cette année, fut une excellente nouvelle.

The Unbelievable Truth (est-ce pour couler le film qu'on lui laisse en France son imprononçable titre original?) est le premier film, réalisé en 1988, du jeune homme de Long-Island. Il ressemble à *Trust Me*, et au *Simple Men* vu à Cannes ce printemps et qui sortira le 14 octobre. Même énergie, même justesse de la mise en scène au service d'une interrogation sans *concessions*, même humour ravageur. Et, déjà, un milieu de petits-bourgeois et d'ouvriers sur la côte Est, des histoires de famille, la manière burlesque et inquiète qu'ont les personnages de s'approcher, de se heurter, de fuir dans l'évanouissement ou dans l'orgueil.

Au centre de *The Unbelievable Truth*, il y a Josh (Robert Burke) *qui revient en ville après avoir été* la vedette d'un fait divers tragique qui l'a envoyé en prison. Et Audrey (Adrienne Shelly), fille du *garagiste qui embauche Josh, révoltée* tendance écolo-parano et fringues défraîchies. Il y a aussi Pearl (Julia McNeal), sœur et fille des *anciennes victimes de Josh*. Et le soupirant d'Audrey guetté par le virus yuppie, un mécano adepte de la guitare-électrique, un photographe de mode dragueur... Tout un petit monde dont Hartley organise avec une élégance qui semble d'évidence les trajectoires croisées.

Cela fait non pas une mais douze histoires, toutes suivies clairement, fût-ce en pointillé, toutes traitées avec respect et attention. Autant de *variations* sur la recherche du juste ton, de la bonne attitude. Jonglant avec les techniques de *la tarte à la crème* et les intertitres godardiens, les jeux d'acteur très variés (mention spéciale à l'épatant Christopher Cooke dans *le rôle du père Hugo*, Vic de son petit nom), les croquis sur le vif, les ellipses et les éclipses, le mélo et le polar, Hartley invente un conte moral imprévisible et rigoureux, un improbable croisement d'Eric Rohmer et de Buster Keaton. Annonciateur du style qui s'affirmera dans les films suivants, *The Unbelievable Truth* a, en plus, les qualités éphémères d'un premier film : la témérité et la curiosité, l'envie d'essayer mille et une manières de raconter.

JEAN-MICHEL FRODON

Le mirage de l'immoralité

Pour son treizième long-métrage, Roman Polanski veut embarquer les spectateurs sur la mer déchaînée des passions charnelles

LUNES DE FIEL
de Roman Polanski

Le prégénérique de *Lunes de fiel* est une perfection de simplicité, de perversité. Puisse-t-il pressentir, se dit-on, *le film tout entier*. Une image, ce n'est qu'une image, à peine mouvante, mais émouvante, curieu*sement suggestive, ironique*, et inquiétante. Un hublot. On voit un hublot. Qui dit paquebot plutôt que rafiot. Qui *dit voyage*, qui dit vertige.

Tout de suite donc, on a envie de s'embarquer. Mais cette histoire, *adaptée par Gérard Brach et John* Brownjohn d'un roman chic et choc de Pascal Bruckner, va se révéler constamment contradictoire et frustrante, parviendra à toucher par ce qui *lui manque* et *par ce qu'elle a en* trop, et courra tout le temps après une illusion, un mirage. Illusion de *dépravation débouchant* sans cesse sur une surprenante innocence, mirage d'immoralité qui aboutit à un dénouement puritain dans son expiatoire irréversibilité.

Sur ce paquebot de luxe – huis *clos commode* et séduisant – erre très anecdotiquement, dans le rôle du Destin (tendance Jean Vilar des *Portes de la nuit*), un homme sage venu d'Orient en compagnie de sa petite fille, plus quelques comparses crayonnés à grands traits, comme sortis d'un roman d'Agatha Christie. Gros plan sur deux couples. Oscar (Peter Coyote), d'une jovialité assez *désespérée*, bien déglingué dans son fauteuil roulant, et Mimi (Emmanuelle Seigner), boudeuse, allumeuse, moulée dans des minis sexy. Puis Nigel (Hugh Grant) et son épouse Fiona (Kristin Scott-Thomas), très anglais, très coincés, tentant de mettre le piment d'une croisière sur la sauce figée de leur mariage.

L'éternel étranger

Oscar va aborder Nigel, ou plutôt le prendre à l'abordage, le séduire, le persécuter, le forcer à écouter encore et encore le conte cruel de ses mille et une nuits avec Mimi, le récit calamiteux de sa vie. Pourquoi et comment il est devenu cette épave flasque et ricanante? Nigel va le savoir, même s'il n'en a pas très envie, et nous aussi. Nigel veut-il s'offrir *Mimi? Eh bien, c'est-à-dire, forcé*ment oui. Alors, il va entendre – et voir, – le flash-back n'ayant pas été inventé pour les chiens, ce qui l'attend s'il touche à ce corps tentant.

C'est à Paris qu'Oscar, écrivain américain et velléitaire se prenant pour Hemingway, personne n'est parfait, tombe éperdument amoureux dans l'autobus 96 d'une jeune Française à peine entrevue. Incandescence des sens. *Mimi et Oscar se font tout*, des peurs à coups de rasoir, des gâteries à coups de Yoplait, débordements filmés avec une habileté très chaste et très peu sensuelle. Lorsque l'appétit entre eux diminue, il la largue avec une immense muflerie, l'humilie. Elle se venge, le cloue à jamais à sa merci : ils sont unis... De s'être frotté un temps à ces ex-amants maudits, le petit couple anglais sort tout ragaillardi. Et Polanski?

On *retrouve, par éclats*, dans *Lunes de fiel*, sa liberté, son ironie. Et aussi, beaucoup de ses obsessions, de ses fantasmes : l'eau (*Cul-de-sac*, *Pirates*), les rasoirs (*Répulsion*), les blessures physiques (Ah! le nez tailladé de Nicholson dans *Chinatown*...). Mais ils ne semblent pas ici portés par le désir, par l'inspiration ; ils sont posés comme des signes de piste nostalgiques, telles des lumières tremblantes dans une nuit embarrassée. Comme si Polanski, l'éternel étranger à qui tous les exils avaient jusqu'ici réussi, de Lodz à Londres, et de Rome à Hollywood en passant par Paris, n'habitait désormais plus aucun pays. Avait égaré sa souveraine faculté à s'approprier les genres *cinématographiques* (films noirs, fantastiques, d'épouvante, d'aventures ou comédies) et les patries.

Alors que récemment encore, dans *Frantic*, il «inventait» un Paris décalé, inspiré, il montre cette fois une ville *plate pour touristes* désorientés. Plus grave : il prend tant de distance avec ses personnages, les *contemple avec tant* de lassitude et de détachement que, malgré le solide travail des interprètes (Coyote, gri*maçant mais motivé*, Emmanuelle Seigner, pleine de franchise, d'une énorme bonne volonté), il manque à *Lunes de fiel* le trouble et la flamme, la fureur et la volupté.

Sur le bateau, pourtant, on retrouve le Polanski qu'on aime, farfadet virtuose, flirtant, léger, avec la mort. L'exiguïté, la promiscuité, les *coursives où rôdent les effluves* interdits de l'adultère, un peu d'insensible tangage, le danger, enfin. Cela ne fait *qu'attiser les regrets*; au lieu de l'hymne sulfureux à la passion charnelle qu'il voudrait être, *Lunes de fiel n'est que ce film-là*. Un film un peu infirme sur l'impuissance existentielle.

DANIÈLE HEYMANN

Le conflit des intermittents du spectacle

Metteur en scène, directeur du Théâtre des Amandiers à Nanterre, Jean-Pierre Vincent, dont nous publions un point de vue, a été chargé par le ministère de l'éducation et de la culture, au mois de juillet, d'étudier la situation des intermittents du spectacle et de proposer des solutions qui seraient soumises aux différents partenaires sociaux. Une première réunion, qui s'est tenue le 29 juillet, s'est soldée par un échec. De nouvelles rencontres doivent avoir lieu entre le 25 et le 30 septembre. Les syndicats (le Monde du 23 septembre) demandent que la situation actuelle soit prolongée jusqu'au 31 décembre et ont prévu une réunion le jeudi 24 septembre pour décider de leur stratégie.

POINT DE VUE

Suite et fin?

par Jean-Pierre Vincent

NOUS atteignons la date butoir du 30 septembre où un accord doit être trouvé entre les partenaires sociaux afin d'assurer la survie du *mode* particulier d'indemnisation pour les périodes de non-travail dans le monde du spectacle, *tout en tenant compte* des adaptations ou corrections nécessaires.

J'ai entrepris depuis le mois de *juillet un voyage à rebondissements* dans cet univers inquiet à juste titre, mais accentuant parfois la théâtralité *de son inquiétude. Je croyais en* avoir fini en déposant des conclusions à la fin du mois de juillet (*le Monde* du 29 juillet). L'échec de la négociation avait fait renaître des inquiétudes que j'ai partagées. Je les ai *exprimées*, mais je ne suis pas resté dans mon coin. Je suis allé à la source : j'ai rencontré, avec mes collègues du SYNDEAC (1), les responsables du CNPF. Nous nous sommes rendu compte que les principales craintes n'étaient pas fon*dées*, ou pouvaient faire l'objet d'une réelle et efficace négociation. La durée d'indemnisation pour cinq cent sept heures de travail *ne changeait* pas. Des périodes de travail plus longues pouvaient augmenter la durée de l'allocation à taux plein avant la dégressivité nouvellement instituée. Le point principal d'achoppement (la création d'un diviseur unique pour calculer les différents éléments de l'indemnité, qui introduisait des conséquences trop violentes pour certains) était négociable.

J'ai donc transmis ces informations auprès de certains négociateurs syndicaux. Je me suis aperçu que, sincèrement, toutes les personnes responsables attachées à ce dossier voulaient s'approcher d'une solution. J'ai essayé de combler le déficit d'information et de communication entre des partenaires naturels provisoirement retranchés dans leur camp.

Chacun s'est déjà mis au travail, en marge des épisodes médiatiques du conflit. La négociation est prête. Il reste à la faire entrer dans les faits, ce qui, j'en conviens, n'est pas un mince travail. Ma contribution est peu de chose par rapport aux responsabilités des *négociateurs. J'ai* tendance à penser que, chacun ayant désormais tant travaillé sur ces *chiffres, quelques jours suffiraient* entre spécialistes pour aboutir à cet accord. (...) Comme je persiste à le penser, on peut *boucler la négociation* d'ici à la fin de ce mois. A la limite, on peut s'accorder sur un temps de *travail le plus bref* et le plus concret possible. Les partenaires sociaux, y compris le CNPF, semblent gênés par la difficulté d'obtenir des chiffres fiables de la part des services de l'UNEDIC.

Il faut maintenant résoudre les problèmes réels – au besoin en étalent des mesures dans le temps – et permettre à notre système artistique de conserver sa productivité. Sa souplesse permet de tenir compte des hasards inévitables du développement des carrières dans le monde du *spectacle*. Elle est peut-être aussi un domaine pilote dans le partage du travail, qui pourrait bien servir pour l'avenir à d'autres branches d'activité.

L'angoisse de beaucoup d'intéressés est aujourd'hui renforcée par le fonctionnement catastrophique des ASSEDIC, surtout à Paris, où des gens peuvent rester huit ou neuf mois sans recevoir ce qui leur est dû. Au-delà des difficultés de vie évidentes que cela implique, cette situation permet tous les soupçons. Est-ce là l'anticipation d'un système *malthusien? Si ce n'est pas le cas*, il faudra, dans la foulée de l'accord, améliorer sensiblement le fonction*nement de l'UNEDIC en amont* et des ASSEDIC en aval. On y verra plus clair.

Les derniers pas restant à faire. Français, encore *un effort* – des deux côtés – pour sauver le spectacle vivant et l'originalité de la France en ce domaine (...).

(1) Syndicat national des directeurs d'établissements artistiques et culturels.

Ultimes négociations

En suspens depuis près d'un an, *objet d'un conflit ouvert depuis* juillet, le dossier des intermittents du spectacle devrait bientôt connaître une issue. Normalement, le régime actuel d'indemnisation du chômage devrait prendre fin le 30 septembre et une *importante* séance de négociation entre les partenaires sociaux se tient le 25 septembre.

A l'abord de cette dernière ligne droite, on commence à avoir une idée de ce que pourrait être la solution prônée par la délégation patronale notamment, décidée à obtenir un règlement, y compris s'il faut réformer le système actuel par étapes. En tout état de cause, le CNPF refuse de proroger plus longtemps le dispositif actuel, tout *comme* il s'interdit d'appliquer les règles moins favorables du régime général d'assurance-chômage aux 30 000 intermittents du spectacle.

La proposition porte sur le maintien d'un régime spécifique réaménagé dans lequel serait introduit le principe d'une dégressivité de l'allocation versée, comme elle existe *désormais pour tous les chômeurs*. Mais celle-ci n'interviendrait qu'une fois, et au bout de trois mois, tandis *que la durée d'indemnisation, pour* une durée toujours équivalente à 507 heures dans l'année (soit trois *mois*), *serait portée à douze mois*.

Effets pervers

La principale innovation, qui n'ira pas sans difficultés, viserait à remettre *de l'ordre dans* les modes de calcul, extrêmement compliqués, qui servent à définir les durées d'affiliation au *régime sur la base* de cachets, le montant des indemnités à verser et le nombre de jours non indemnisés en fonction du *revenu* antérieur. Pour le CNPF, l'idéal serait d'aboutir à un seul et même «diviseur» pour chacune de ces opérations. Or, actuellement, selon qu'ils sont *isolés* ou groupés, les cachets sont traduits en nombre d'heures inégales, puis divisées par 5, 6, 8 *ou* 12...

Tel *qu'il fonctionne*, le système produit de nombreux effets pervers. Il y a moins de permanents et davantage *d'intermittents* dans ces professions. Le volume des cachets isolés, plus avantageux, a augmenté avec le temps. Il arrive que la barre des 507 heures soit franchie après trois semaines de travail. Surtout, le faible niveau des cotisations (300 millions de francs) a correspondu en 1991 à 2 milliards de prestations versées par l'UNEDIC, soit un écart de 1,7 *milliard*, devenu insupportable pour un régime en difficulté financière.

A. Le

THÉÂTRE

Clown blanc

BUFFO
à l'Olympia

Howard Buten est un clown *blanc, «celui qui reçoit les gifles»*. Il n'en reçoit pas, en fait, mais il a peur. Peur de ce qui se *passe autour de lui et lui* demeure totalement étranger. Désarmé, effaré, au bord de la *déchirure. Psychologue, Howard* Buten s'occupe d'enfants autistes. Romancier, il a écrit sur ces prisonniers du silence des livres terribles *et émouvants*, entre le conte et le document (*Quand j'avais cinq ans je m'ai tué, Monsieur Butterfly...*). Howard Buten est américain, il a un esprit à la fois missionnaire et pragmatique, *le sens du spectacle*, l'amour du clinquant, le goût du burlesque.

Pour une petite semaine, il présente à l'Olympia un spectacle *avec une première partie de* music-hall à l'ancienne : un orchestre de femmes sur scène – les Domino 7, qui, pendant *que le public entre, jouent leur* répertoire et recommencent dans l'ordre en attendant le début du *spectacle, – un tout jeune jon*gleur dansant (Karim Balafon), un tireur à l'arbalète et sa cible *vivante, rousse, athlétique, en* costume succinct autant que pailleté (les Catalan's), un danseur à claquettes (Fabien Ruiz), un humoriste (Pierre Fatus), un marionnettiste (Marc Christian) avec son Pierrot à fil, un prestidigitateur clownesque irrésistible (Teddy Mills) qui joue les maladroits empêtré dans des *ficelles, le tout présenté par* Achille Tonic, qui, avec une bande d'ahuris – style créatures de Jérôme Deschamps au pre*mier degré, – parodie les émis*sions ringardes.

Et puis arrive Howard Buten dit Buffo, fragile, dans son manteau noir râpé. *Etrange clown*. Autre chose que drôle, pourtant les enfants dans la salle sont pris de ces fous rires sans arrière-pensée *que l'on ne retrouve plus* jamais. Howard Buten leur parle d'eux-mêmes. Il n'a pas oublié leurs étonnements, leurs peurs irréfléchies, les murs qui se dres*sent, les gestes magiques* qui soudain balaient les obstacles... Ce monde en perpétuelle métamorphose, il le montre et le fait vivre, avec des cassettes qui chantent à l'endroit ou à l'envers, des violons bébés qui naissent, des ballerines-violoncelles...

Le clown Buffo – émouvant – et le psy-romancier Buten – scrutateur – se disjoignent, se rejoignent, font glisser le public au bord de l'inquiétude, *lui entrouvrent les portes* de leur monde brûlant, puis le ramènent dans le rire complice, ou émerveillé. En tout cas chaleureux.

C. G.

▶ 20 h 30 jusqu'au 26 septembre. Le 27 à 17h. Tél. : 47-42-25-49.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

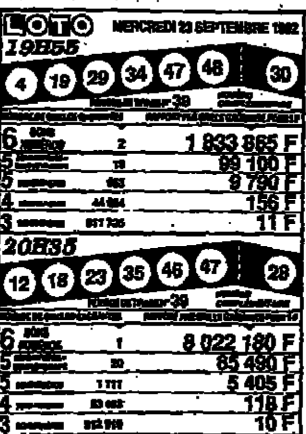
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



LOTO MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1992

19H55 : 4 19 29 34 47 48 — 30

6	2	1 833 865 F
5	18	99 100 F
5	663	9 790 F
4	44 884	156 F
3	817 705	11 F

20H35 : 12 18 23 35 46 47 — 28

6	1	8 022 180 F
5	30	65 490 F
5	1 111	5 405 F
4	53 683	118 F
3	912 919	10 F



ARTS

Les avatars d'une démonstration

Les responsables du Jeu de Paume ambitionnent de nous expliquer l'art contemporain. Mission à moitié remplie

La Galerie nationale du Jeu de Paume entend, depuis son ouverture, nous proposer *« une bonne explication avec l'art contemporain »*. « Désordres » réunit ainsi cinq artistes travaillant sur le continent américain, d'une tendance figurative, au sens large du terme. Tous ont eu maille à partir avec l'ordre moral qui parfois règne là-bas.

Pour les organisateurs de l'exposition, le problème paraît simple : l'art contemporain est attaqué aux Etats-Unis ; la France est actuellement confrontée à une vague « antimoderniste » ; une solution s'impose, montrons comment ont réagi les artistes américains pour engager la lutte à notre tour. Propos ambitieux, mais hâtifs : à confondre deux situations différentes, le résultat risque d'être exactement inversé.

Le catalogue est éloquent, qui signale le rejet du « formalisme » par les artistes retenus – exclusion qui fait fureur dans la critique américaine depuis déjà une bonne vingtaine d'années. Le texte devient naïf lorsqu'il précise que contrairement aux formalismes (entendez « abstraits »), les artistes présentés s'inspirent *« plutôt de la science ou de la littérature qui excèdent le champ des arts plastiques »*. Bref, ils travailleraient dans une optique plus surréaliste que formelle (toujours ce mot flou). On songe à ces défenseurs de l'abstraction géométrique des années 30 qui passèrent avec armes et bagages au surréalisme, jugé plus rentable.

Des cinq artistes réunis ici, Mike Kelley est celui qui rejoint le plus pertinemment le propos. Il a grandi dans une contradiction – la Californie, véritable bouillon de culture de l'Amérique, – et traquerait ses tabous. Or il est l'avatar exemplaire des excès du moralisme qui empoisonnent le Nouveau Monde. Il s'est fait connaître en batifolant avec un ours en peluche, en insistant sur la saleté du jouet, idée de puritain torturé par un Œdipe mal contrôlé. Néo-pop-artiste, il puise son inspiration dans des images extraites, non de la bande dessinée, mais du plus ringard des fanzines. C'est pire lorsqu'il vise la subtilité : dans *Riddle of the Sphinx*, des petites bosses soulèvent un tapis pour illustrer la célèbre énigme : quatre pour le matin, deux pour le midi, trois pour le soir. Non seulement le tapis est volontairement laid, mais il est aussi dangereusement glissant.

Nan Golding prévient : *« J'ai grandi dans une famille où il ne fallait pas livrer ses secrets aux voisins. Mon travail consiste à mettre les voisins au courant. »* Son exhibitionnisme court néanmoins le risque de rencontrer des voisins indifférents. Elle utilise la photographie pour « conserver l'image de ceux qu'elle aime » et a suivi son amie Cookie Mueller, atteinte du sida, jusqu'à la mort. Envisagée sous cet angle, la photo devient le meilleur moyen d'éviter de regarder les gens. Paradoxalement, c'est la pire forme du voyeurisme.

De tous, Kiki Smith est celle qui atteint le mieux notre sensibilité. Par-delà un bel intestin de bronze, une écorchée en putréfaction (*Virgin Mary*), des ventres presque parturients fixés au mur, elle montre un superbe grouillement de spermatozoïdes d'environ 30 centimètres chacun, posés au sol, que l'on regarde de l'œil du vainqueur, et qui vous réconcilient conjointement avec la génésie et l'eschatologie.

Robe faisandée

Jana Sterbak, née à Prague, ne passa pas sous les fourches caudines du puritanisme. Elle en a connu d'autres. *Golem*, exposé actuellement à la Galerie Crousel-Robelin-Bama, montre un étalage de fragments ébauchés de corps humain, sexe, main, rate, coulés dans des matériaux divers, comme si l'homme ne pouvait être représenté dans son intégrité. Vieux tabou. Au Jeu de Paume, *Mesuring Tape Cones*, sorte de prothèse faite de mètres ruban de couturière, est, malgré son apparente simplicité, un travail intelligent et beau : des doigts sont enserrés par l'instrument habituellement destiné à mesurer le corps, à l'habiller, l'enrober, et sont donc privés du sens le plus délicieux, le toucher. *Generic Man* montre un homme à la nuque couverte d'un code-barres, dont on peut se demander s'il est plus coercitif qu'un code génétique. Le morceau le plus spectaculaire est probablement *Vanitas, robe de chair pour albinos anorexique* : une photo de jeune fille vêtue d'une robe faite de tranches de viande rouge et un mannequin qui porte ce qui reste de la robe, aujourd'hui sérieusement faisandée, à l'image de la fille qui ne peut s'empêcher de rejeter ce qu'elle ingère.

Quant à Tunga, un artiste brésilien, on a du mal à l'intégrer au parti pris des organisateurs. C'est pourtant, avec Sterbak, le plus impressionnant. Un panneau posé à l'entrée de la salle qui abrite son *Palindrome inceste* en déconseille l'accès aux porteurs de stimulateurs cardiaques, l'œuvre engendrant un trop fort champ magnétique – ce qui est peut-être vrai. En tout cas, l'autosuggestion est assez puissante pour instaurer un sentiment d'oppression, que la démesure baroque de l'installation augmente encore. Les artistes capables de provoquer réflexion ou malaise sont rares aujourd'hui. Raison de plus pour courir les voir, même s'il sont installés en fâcheuse compagnie.

HARRY BELLET

► **Générique 1 : Désordres, Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde. Tél. : 42-60-69-69. Jusqu'au 8 novembre.**

TGB : inculpation de M. Dominique Jamet

M. Dominique Jamet, président de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France (BDF), a été inculpé mercredi 23 septembre par M. Jean-Luc Delahaye, premier juge d'instruction au tribunal de Paris pour « infraction à la loi relative à la transparence et à la régularité des marchés publics ».

L'inculpation de M. Jamet, qui ne paraît pas menacer l'avancement des travaux qui ont démarré en mars dernier avec un certain retard, quai de la Gare, à Paris, fait suite à une plainte, déposée en septembre 1991, par l'entreprise de travaux publics CBC – une filiale de la Générale des eaux (6,58 milliards de chiffre d'affaires en 1991) – qui s'estimait lésée lors de l'attribution des différents « lots » du chantier ; les travaux de construction de la TGB étant divisés en six « lots » correspondant à des opérations spécifiques).

CBC était à l'époque en concurrence avec Bouygues et Dumez, deux autres poids lourds du bâtiment. Les offres de CBC et de Bouygues étaient comparables, affirme-t-on chez CBC : Bouygues légèrement moins cher, CBC offrant de meilleurs délais. Or *« il n'a pas été demandé aux concurrents de refaire leurs offres, comme l'exige la loi »*, estime CBC. Seul Bouygues, qui n'avait pourtant pas été déclaré adjudicataire, aurait eu la possibilité de refaire la sienne. CBC ainsi écartée d'une manière qu'elle estime léonine, les lots ont été attribués à Bouygues qui pilotait un groupement de près de quatre-vingtsentreprises.

La commission supérieure des marchés a pourtant examiné de près les procédures d'attribution. Elle a exigé que celle du lot numéro deux (les structures métalliques) soit refaite : à la suite d'un nouveau tour de table, c'est en définitive la société Eiffel qui s'est vu attribuer ce lot.

Pour M. Dominique Jamet, le PDG de la CBC, M. Gilbert Simonet, ancien de chez Bouygues, n'aurait *« pas accepté d'être évincé d'un marché d'une exceptionnelle importance »*. Le marché litigieux se monte à près de 1,5 milliard de francs (le coût total de la TGB devant atteindre 7 milliards de francs). De source judiciaire, on précise qu'il n'est pas reproché à M. Dominique Jamet d'avoir perçu de l'argent ou de s'être laissé corrompre : l'article 7 de la loi du 3 janvier 1991 qui lui est opposé réprime ceux qui ont favorisé ou tenté de favoriser un candidat par un acte contraire aux dispositions législatives ou réglementaires. Mᵉ Michel Distel, l'avocat du président de la BDF, explique que *« cette inculpation est la conséquence de la demande de M. Jamet pour avoir accès au dossier »*.

M. Dominique Jamet explique que *« l'Etablissement, qui ne s'est déterminé dans cette affaire que par des considérations d'ordre technique, a été constamment soumis à tous les contrôles d'usages (...) Il estime donc n'avoir rien à se reprocher donc rien à redouter. »*. *« J'ai cependant souhaité*, ajoute-t-il, *avoir accès au dossier pour avoir les moyens d'organiser ma défense. Mon sentiment est qu'il s'agit d'une plainte irresponsable et abusive dont l'instruction fera justice. »*. Le mandat de M. Dominique Jamet à la tête de l'Etablissement public (trois ans, renouvelable) arrive à expiration fin octobre.

EMMANUEL DE ROUX

□ **Le Bolchoï ne sera pas privatisé.** – Le théâtre Bolchoï sera épargné par la vague de privatisations qui s'apprête à déferler sur la Russie. Un décret de M. Boris Eltsine a transformé la plus prestigieuse salle d'opéra de Russie en bien d'Etat, a annoncé la télévision russe mardi 22 septembre. Le président russe a estimé que la salle du Bolchoï, célèbre dans le monde entier pour la troupe de ballet qui porte son nom, *« représente une valeur historique »* et fait partie du patrimoine national. – (*AFP.*)

هكذا من الأصل

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 23 septembre au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ce conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont voici les principaux extraits :

• Réforme du régime pétrolier

(Le Monde du 24 septembre.)

• Le résultat du référendum

Le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique a présenté une communication sur le résultat du référendum.

Le projet de loi autorisant la ratification du traité sur l'Union européenne a été approuvé par plus de 51 % des électeurs. L'écart entre le «oui» et le «non» représente plus d'un demi-million de voix.

La décision du président de la République de consulter directement les Français a entraîné un débat démocratique intense et, par voie de conséquence, une forte participation du corps électoral (69,77 %).

Compte tenu de l'importance de l'enjeu, de la complexité du sujet, le résultat du référendum est un incontestable succès pour la France et pour l'Europe.

Par cette décision, le peuple français assure son avenir, renforce la sécurité, consolide la paix en Europe et donne aux peuples voisins le signe qu'ils attendaient de lui.

• Assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale tenues à Washington, ainsi que des réunions et conversations qui les ont accompagnées.

La question de la reprise de la croissance a figuré au cœur des débats du comité intérimaire du FMI. La situation dans les pays en développement a été largement évoquée. Les efforts de réforme économique menés par beaucoup d'entre eux ont été salués; ils devraient permettre d'accroître les flux de capitaux et les investissements nécessaires au développement de ces économies.

La réunion des ministres des finances des sept pays les plus industrialisés a été consacrée à l'examen de la situation économique mondiale, à l'évolution du marché des changes et à la situation en Russie.

Les ministres des finances des Sept ont réaffirmé leur détermination à agir pour réactiver la croissance mondiale sans relâcher l'inflation. Ils ont rappelé les mesures déjà prises à cette fin, en particulier les réductions des taux d'intérêt intervenues dans plusieurs pays et l'annonce de mesures de relance au Japon. De nouvelles mesures seront prises, si nécessaire, pour soutenir la croissance.

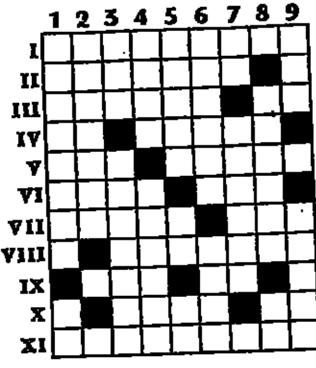
Les ministres des finances ont souligné l'importance d'un rétablissement *«de relations stables et durables»* entre les taux de change. La coopération, en ce domaine en particulier, sera poursuivie.

Ils ont invité la Russie, dont les représentants ont rencontré les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des Sept, à *«intensifier ses efforts pour mettre en œuvre une réforme économique d'ensemble»*. Un groupe de soutien consacré à l'assistance technique en faveur de la Russie sera créé.

□ **Mesures d'ordre individuel.** – Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes : sur proposition du ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Yvan Baradel, préfet de la Corrèze, est nommé préfet hors cadre; M. Michel Festy, préfet de l'Ain, est nommé préfet hors cadre. Sur proposition du ministre de l'économie et des finances : M. Francis Fabre, conseiller maître à la Cour des comptes, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite. Sur proposition du ministre de l'équipement, du logement et des transports : M. Jean-François Benard est nommé directeur de la Société nationale des chemins de fer français.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5875



HORIZONTALEMENT

I. Fait de mauvais vers. – II. Fait entrer dans la boîte. – III. Prêt à partir. Conservé dans la «cafetière». – IV. Adverbe. Creux dans le paysage. – V. C'est peu de chose. Etait responsable d'une grande surface. – VI. Etat d'un Etat. Attire la foule. – VII. Son temps est calme. A la tête lourde. – VIII. Porteur de bois canadien. – IX. Marque de discernement. Conjonction. – X. Est de la belle époque. Note. – XI. Qui évoque le ciel, le soleil et la mer.

VERTICALEMENT

1. Peut nous casser les pieds. Traîne en longueur. – 2. Vit sur un grand pied. – 3. Prend quelqu'un de court. Est en bas d'une échelle. – 4. Avalés ou gobés. Châtaigne ou marron. – 5. Est hors d'usage. Note. Fin de participe. – 6. Atteindre des sommets. Son frère ne fut certes pas partageur. – 7. Terre. Imaginent. – 8. Un homme de la montagne. Lieu de recherches. – 9. Fait des filets. Quelqu'un qui trouva son maître.

Solution du problème nº 5874

Horizontalement

I. Tentacule. – II. Roue. Osés. – III. Alitement. – IV. Vêtu. Met. – V. Se. Is. – VI. Sa. Gnole. – VII. Tarentule. – VIII. Ira. Oates. – IX. Demi. – X. Mai. Ore. – XI. Eus. Nette.

Verticalement

1. Travestisme. – 2. Eole. Aar. Au. – 3. Nuits. Radis. – 4. Têtue. – 5. Gnomon. – 6. Commentaire. – 7. Usée. Out. Et. – 8. Lentilles. – 9. Est. Sées. Dé.

GUY BROUTY

Les généraux Jean-Claude Bertin et Christian Quesnot reçoivent leur quatrième étoile

Sur proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 23 septembre a approuvé les promotions et les nominations suivantes :

• **Terre.** – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Jean-Claude Bertin et Christian Quesnot.

Sont nommés membres du Conseil supérieur de l'armée de terre, le général de corps d'armée Mary-Jean Voinot et le général de division Daniel Valery.

• **Marine.** – Est nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major des armées, le vice-amiral Gérard Gazzano.

• **Air.** – Est nommé commandant des systèmes de télécommunications de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Jean de Carpentier.

• **Armement.** – Sont nommés ingénieur général de 2e classe, les ingénieurs en chef de l'armement Jean-Marie Poimbœuf, Daniel Pichoud, Jean David de Drezigue, Jean-Yves Le Gac et Michel Dages.

La République aux Archives nationales

«Vive la République!» est le titre de l'exposition qui aura lieu du 26 septembre au 10 janvier 1993 au 87, rue vieille du Temple. Organisée par les Archives nationales et sous le patronage du ministère de l'éducation nationale et de la culture, cette célébration vient à la suite du bicentaire de la Révolution. C'est maintenant au tour de la République d'être fêtée. La vie quotidienne, l'évolution politique, l'activité constitutionnelle et surtout le développement de l'idéal républicain sont les fondements d'une exposition qui ne se veut pas uniquement chronologique, mais thématique et emblématique. Marianne, liberté, égalité, fraternité et fête du 14 juillet seront ainsi les principaux thèmes développés, après une partie consacrée exclusivement à la partie événementielle.

► **Ouverture tous les jours sauf le lundi de 12 à 18 heures. Tarif plein : 20F; tarif réduit : 15F.**

CARNET DU Monde

Naissances

– Eleanor et Vincent TOLÉDANO,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucie,

le vendredi 18 septembre 1992, à Paris.

– *«Je te parle, mon petit jour.»*

Laure ALLARD et Jean DELABROY

sont heureux d'annoncer la naissance, le 21 mai 1992, aux Lilas, de leur fils,

Nathan,

qui fait la joie de sa sœur Pauline.

133 *bis*, rue Lasègue.
92320 Châtillon.

Décès

– Hongkong. Bruxelles. Verrières (Charente).

Eric-François
et Pierre-Olivier Bergeron,
font part du décès accidentel de leur frère,

Jean-Christophe BERGERON,
infirmier DE,

survenu le 18 septembre 1992.

– Mgr Guy Romano,
évêque de Niamey (Niger).
Le Père provincial des rédemptoristes de Lyon,
Ses confrères,
Sa famille,
ont la tristesse d'annoncer la mort subite en sa mission d'Arlit (Niger), de

Mgr Hyppolyte BERLIER,
ancien évêque de Niamey (1961-1984),

survenue dans la journée du 22 septembre.

Procure des missions du Niger,
BP 23.
69410 Champagne-au-Mont-d'Or.

[Né le 10 mars 1919 à Pélussin (Loire), Hyppolyte Berlier a fait ses études secondaires chez les rédemptoristes à Saint-Etienne et en Suisse, avant d'entrer dans cette congrégation en 1938. Ordonné prêtre en 1946 dans le diocèse de Cahors, il a d'abord enseigné, avant d'être envoyé en 1950 comme missionnaire au Niger. Nommé évêque de Niamey, puis consacré à Rome par Jean XXIII en 1961, il est resté au siège de la capitale du Niger jusqu'en 1984. Il s'est ensuite retiré à Agadez et à Arlit.]

– Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

Mme Henri DELACOUR,
née Denise Brochet,

décédée le 18 septembre 1992,
munie des sacrements de l'Eglise.

De la part de
M. et Mme Jean-Paul Delacour,
M. et Mme Edouard Balladur,
ses enfants,

Pierre, Jean-Baptiste, Jérôme et Aliette, Paul, Henri, Pierre (†), Romain, Antoine, Anne,
ses petits-enfants,
Marie, Félix, Louis,
ses arrière-petits-enfants,

Ses sœur, neveux, nièces, petits-neveux et nièces, ses cousins et cousines, ses amis.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 21 septembre aux Rousses (Jura), l'inhumation dans le caveau familial de Saint-Claude (Jura), où elle a rejoint son époux et son fils.

Henri et Pierre DELACOUR.

Une messe sera célébrée à Paris à une date ultérieure.

– La direction et le personnel du groupe Jibena-Cité Press,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée directrice,

Mme Bernadette COGNÉ,

épouse de leur directeur des publications,

M. Guy COGNÉ,
dit Guy Hachette.

Senillé-Chatellerault.

– Jean et François Crespi,
ses fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Denise CRESPI,
née Langbank,

le 21 septembre 1992, à la maison de retraite d'Argenteuil, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Elle a fait don de son corps à la médecine.

4, rue d'Orsel,
75018 Paris.

– Ses collègues
Et ses amis de l'hôpital Claude-Bernard et de l'INSERM Unité 13,
ont la tristesse de faire part du décès brutal, survenu le 20 septembre 1992, de

Eric DOURNON,
professeur des universités,
praticien hospitalier,

et n'oublieront pas sa compétence et son dévouement extrême.

– M. et Mme Georges Antoine
et leurs enfants,
M. et Mme François Glangeaud
et leurs enfants,
M. et Mme Gad Freudenthal
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis GLANGEAUD,
née Maryse Lacombes,

survenu le 26 août 1992, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans,

L'inhumation a eu lieu à Clermont-Ferrand, dans l'intimité familiale, le 4 septembre.

Une messe-partage en sa mémoire aura lieu en l'église Saint-Hermeland, place de la République, à Bagneux (Hauts-de-Seine), le 10 octobre, à 10 h 30. Les témoignages de ceux qui l'ont connue seront les bienvenus.

Nous rappelons le souvenir de son époux,

**le professeur
Louis GLANGEAUD,**
membre de l'académie des sciences,
officier de la Légion d'honneur,

décédé le 22 mars 1986.

27, rue Saint-Ferdinand,
75017 Paris.
38, allée des Provençales,
38320 Poisat.
156, rue d'Aulnay,
92290 Châtenay-Malabry.

– M. et Mme Henri Lacoste,
ses parents,
Elisabeth et Philippe,
sa sœur et son frère,
M. et Mme René Alquier,
ses grands-parents,
Tous les membres de sa famille
et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Anne-Cécile LACOSTE,
photographe,

survenu le 21 septembre 1992, dans sa trente-deuxième année.

Une messe sera célébrée le samedi 26 septembre, à 8 h 45, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 36 *bis*, avenue du Général-Gallieni, à Meudon-Bellevue (Hauts-de-Seine).

Une autre messe sera célébrée le lundi 28 septembre, à 10 heures, en l'église de Pont-de-Vaux (Ain), suivie de l'inhumation à 11 h 30 dans le caveau familial, au cimetière de Bourg-en-Bresse (Ain).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être faits à l'aumônerie de l'hôpital Antoine-Béclère, 157, rue de la Porte-de-Trivaux, 92140 Clamart, ou à l'Institut Pasteur, recherche pour le sida, 25, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue Ernest-Renan,
92190 Meudon.

– Tiapa, Noémi et Sylvio,
ses enfants,
Annette, Yves et Annick,
leurs épouses et époux,
Rémi, Laurent, Marianne, Fanny, Eglantine et Erwan,
ses petits-enfants,
Julien et Olivier,
ses arrière-petits-enfants,
Hélène, Cécile, Claudine et Luce,
ses belles-sœurs,
Toute la famille,
Tous ses amis, et ils sont nombreux dans le monde entier,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Vige LANGEVIN,
née Grandjouan,

survenue le 22 septembre 1992, à Paris.

Les obsèques auront lieu le vendredi 25 septembre, à 11 h 30, au cimetière de Thiais.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Le Seigneur a accueilli dans Sa paix et Sa tendresse

Pierre MARCARD,
docteur en médecine,

au matin du mercredi 23 septembre 1992.

Aussi grande que soit notre peine, c'est dans l'espérance et l'action de grâce que l'Eucharistie nous rassemblera en la chapelle du Grand-Bon-Pasteur, le samedi 26 septembre, à 8 h 45.

Il a intensément vécu et continue de vivre auprès de son épouse, Jeanne, de ses enfants, Alain et Françoise, de son petit-fils Hugues, de sa famille, ses proches et nombreux amis.

«J'ai combattu jusqu'au bout, le bon [combat,
J'ai achevé ma course,
J'ai gardé la foi.»
Epître de Paul à Timothée, IV, 7.

48, rue Huguerie,
33000 Bordeaux.

– On nous prie d'annoncer le décès, à Paris, de

Mme Agnès SAUTTER,

le 21 septembre 1992, dans sa soixante-seizième année.

De la part de
Mme Gabrielle Sautter,
M. et Mme Gilles Sautter,
M. et Mme Marc Yver,
leurs enfants et petits-enfants.

«Ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon [sentier.»

Psaume 119, verser 105.

Un service religieux aura lieu au temple protestant de Béthanie, 185, rue des Pyrénées, Paris-20e, le 25 septembre, à 10 h 30.

– M. et Mme Jacques Schwartz,
son fils et sa belle-fille,
Jean-Pierre et Sylvie Schwartz,
Jean-Claude et Catherine Schwartz,

Catherine Schwartz
et Pascal Souriau,
Olivier Schwartz
et Isabelle Waternaux,
les enfants de son fils Roland Schwartz,
Et leur mère Claire Schwartz,
ses petits-enfants,
Charlotte, Julie, Benjamin, Antoine, Vincent, Thomas, Pierre, Laura et Ulysse,
ses arrière petits-enfants,
Mme Raymonde Daniel
et ses enfants,
M. et Mme Jean Dalsace
et leurs enfants,
M. et Mme André Hober
et leurs enfants,
Mme Claudine Lehman,
La famille,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Denise
SCHWARTZ-DALSACE,**

survenu le 20 septembre 1992, à Paris, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse.

199, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

– Le Parti démocratique du Kurdistan d'Iran a la profonde douleur de faire part de la disparition de trois de ses dirigeants :

Dr. Sadegh SHARAFKANDI,
secrétaire général,

Fattah ABDOLI,
représentant en Europe,

Homayoun ARDALAN,
représentant en Allemagne,

tous trois assassinés à Berlin le jeudi 17 septembre 1992.

Les obsèques auront lieu à Paris, le lundi 28 septembre à 13 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Tous ceux qui le souhaitent pourront leur rendre un dernier hommage le même jour de 10 heures à 12 heures, à l'Institut kurde de Paris, 106, rue La Fayette, Paris-10e (tél. 48-24-64-64), où une chapelle ardente sera dressée.

Un rassemblement est prévu le lundi à 13 heures au métro Père-Lachaise pour accompagner le cortège funèbre.

Délégation du PDKI à l'étranger, tél. : 45-89-04-30.

(Le Monde du 19 septembre.)

– Mme Louis-Emmanuel Toesca,
M. et Mme Jean-Charles Toesca,
Anne-Charlotte et Alexandre,
M. et Mme Patrick Boccard,
Camille et Roxanne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis-Emmanuel TOESCA,

survenu le 23 septembre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 septembre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e.

– Madeleine Senior,
son épouse,
Abraham Senior,
son père,
Catherine Senior, Evelyne Senior,
et Dominique Sir,
ses enfants,
Hélène et Pierre,
ses petits-enfants,
Ida Supe,
sa sœur,
Bernard, Suzanne,
Judith et Elie Saidemann,
ses neveux et nièces,
Sa famille,
Tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Michel SENIOR

le 22 septembre 1992.

Les obsèques auront lieu vendredi 25 septembre 1992. On se réunira porte principale du cimetière parisien de Bagneux, avenue Marx-Dormoy, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue Léon-Frot, 75011 Paris.

– Le Comité de la «Mémoire juive de Paris»
a la grande tristesse de faire part du décès de

Michel SENIOR
membre actif de l'association

Les obsèques auront lieu vendredi 25 septembre 1992, à 10 h 30, au cimetière de Bagneux.
On se réunira à la porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mémoire juive de Paris,
20, rue du Soleil,
75020 Paris.

Anniversaires

– Le 24 septembre 1942, la police de Vichy, complice des nazis, a arrêté à Paris

Irène LANDESMAN,

âgée de vingt-sept ans, qui fut ensuite internée à Drancy puis déportée le 28 septembre 1942, par le convoi numéro 38, pour le camp d'extermination d'Auschwitz, où elle a disparu.

Sa famille, ses amis, ne l'oublient pas.

– Il y a dix ans, le 24 septembre 1982,

Claude MAGNY

nous quittait.

Sa famille et ses amis se souviennent.

– En ce jour anniversaire, une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Max WEINTRAUB,
homme d'honneur et de dignité,

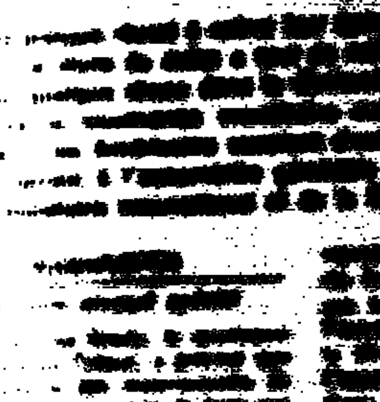
décédé il y a dix ans, le 25 septembre 1982.

De la part de son fils, sa belle-fille, sa petite-fille, son arrière-petite-fille.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



ÉCONOMIE

BILLET

Sir Brittan et les télécoms

Si le calendrier est respecté, les *commissaires bruxellois* devraient examiner, mercredi 30 septembre, lors de leur réunion hebdomadaire, la question de la libéralisation des liaisons téléphoniques entre pays membres.

Le débat promet d'être vif. Lors d'une rencontre officieuse organisée la semaine dernière, la plupart des opérateurs européens, à l'exception des britanniques Mercury (privé) et British Telecom (*privatisé*), ont exprimé leurs réserves, jugeant prématurée l'ouverture de ce dossier. Chez France Télécom, qui n'est pas le dernier à s'être lancé dans la bataille (les dirigeants du groupe français ont prévu de multiplier les rendez-vous en début de semaine prochaine dans la capitale européenne), on oppose un argument de méthode : la Commission engage une nouvelle étape dans l'ouverture à la concurrence des réseaux, avant même d'avoir fait le point sur les précédentes.

Plus généralement, la Commission est accusée de vouloir remettre en cause le compromis *« historique » du 7 décembre* 1989 qui, après de très âpres discussions, avait soustrait à la concurrence l'exploitation des réseaux ainsi que les services de téléphonie vocale.

A *nouveau*, ce sont deux conceptions de l'Europe qui s'affrontent. Pour le vice-commissaire chargé de la concurrence, Sir Leon Brittan, les services ne peuvent échapper à la logique du marché unique. L'Europe a besoin d'un système de télécommunications, fort, ~~efficace, que seule une~~ libéralisation poussée permet de constituer. Pour d'autres, l'ouverture à la concurrence doit *aller de pair avec l'harmonisation* des services de télécommunications dans la Communauté. Elle ne peut être déconnectée des questions d'aménagement du territoire, des impératifs de politique industrielle. Du côté des opérateurs publics, on relève qu'il serait peu opportun pour la Commission de remettre en cause un compromis édifié par le Conseil européen, instance politique. Le chancelier Kohl lui même n'a-t-il pas dénoncé les excès de pouvoir de l'exécutif européen ? Le *« déficit démocratique »* de Bruxelles n'a t-il pas été l'un des principaux arguments des partisans du *« non » lors de la campagne* référendaire française ? Le contexte politique devrait, on le voit, un peu plus passionner le dossier.

CAROLINE MONNOT

La lutte contre la spéculation sur les monnaies

Le calme *semblait revenir*, jeudi 24 septembre, sur les marchés des changes, où le cours du mark redescendait lentement de 3,42 francs à 3,4050 francs, la banque centrale allemande se bornant à accompagner cette détente. Impressionnée par leur détermination, la spéculation est en train de céder, les attaques sur le franc devenant trop onéreuses, en raison de l'élévation *temporaire des taux d'intérêt à* Paris, 25 % au jour le jour et 35 % à 40 % à la semaine. La bataille risque donc de s'arrêter faute de munitions. Mais le problème de l'abaissement des taux directeurs de la Bundesbank reste entier.

[redacted]

Les banques centrales au cœur du dispositif

Le plan de bataille franco-allemand de défense du franc, dévoilé *mercredi* 23 septembre sous forme d'un communiqué commun des autorités monétaires des deux pays, repose largement sur les interventions de la Banque de France et de la Bundesbank. Depuis plusieurs séances, *la première* achète du franc sur les marchés des changes, en utilisant ses propres réserves, et en empruntant à court terme auprès de la Bundesbank, conformément aux accords dits de « Bâle-Nyborg » de 1987.

Dans le système monétaire européen (SME), système de taux de change fixes mais ajustables, les instituts d'émission ne sont pas tenus à des actions régulières sur les marchés des changes et peuvent laisser leurs monnaies fluctuer librement à l'intérieur des limites définies par ce système. Chaque devise peut varier par rapport à une autre de plus ou moins 2,25 % de part et d'autre d'un cours central (appelé également pivot). Depuis janvier 1987, un deutschemark peut varier à l'intérieur de marges fixées à 3,2792 francs au *minimum* et *3,4305 au maximum* (le pivot est de 3,35386 francs).

C'est théoriquement lorsque l'un ou l'autre de ces cours est atteint que les instituts d'émission procèdent de manière obligatoire à des achats et à des ventes de devises sur les marchés, en utilisant des lignes de crédit à court terme, afin de maintenir les cours dans les limites autorisées.

En dehors des interventions « aux marges », le SME ne présentait pas jusqu'aux accords de Bâle et de Nyborg, *en* 1987, d'obligation pour les banques centrales d'intervenir pour défendre le respect des grilles de parités. Libre au pays dont la monnaie était attaquée de racheter sa devise sur les marchés des changes afin de raffermir son cours. On a bien vu ces dernières semaines que, dès que le mark atteint plus de 3,41 francs, la nervosité des cambistes augmente et la spéculation s'accélère.

Or, dans un souci de lutter contre les mouvements spéculatifs, comme celui qui s'est déclenché ce mois-ci, les responsables monétaires ont choisi en 1987 de rendre les interventions des banques centrales plus « symétriques », c'est-à-dire d'en répartir la charge entre les instituts d'émission. Dans le cadre des interventions *« intramarginales »*, la banque centrale dont la monnaie est attaquée peut bénéficier de financements à très court terme de la part de celle dont la monnaie est la plus forte. Ces lignes de crédit, d'une durée de trois mois environ, peuvent être renouvelées et, au total, financer les interventions de la banque centrale sur une période de neuf mois.

La participation de la Bundesbank à ce mécanisme, confirmée par le communiqué de mercredi, *accroît la marge de manœuvre de* la Banque de France pour la défense de sa monnaie. Les prochaines séances diront *si* le mécanisme de Bâle-Nyborg est suffisant pour enrayer la vague spéculative contre le franc.

F. L.

L'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale

Les États-Unis proposent de lancer une étude sur les mouvements de capitaux

Ayant presque réussi à retirer leur épingle du jeu – la chute du dollar a tout de même été pour quelque chose dans le déclenchement de la tourmente monétaire européenne ! – les Américains essaient d'occuper le terrain à l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, réunie à Washington, par des initiatives de caractère technique visant à améliorer le fonctionnement du « système » à long terme.

Dans le discours qu'il a prononcé mercredi 23 septembre, le secrétaire au Trésor, M. Nicholas Brady, a proposé, comme président en exercice du groupe des Dix, que ce dernier (où sont représentées les principales puissances financières du monde) entreprenne un examen des flux de capitaux, *« leurs dimensions, leurs mouvements et leurs implications sur le système monétaire international »*.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

M. Nicholas Brady, le secrétaire américain au Trésor, a précisé que cette analyse des mouvements de capitaux pourrait servir de base aux chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés pour renforcer leur coopération. Pour justifier cette initiative, M. Brady avait exprimé la perplexité, ô combien partagée par l'ensemble de ses collègues, qu'il éprouve devant le fonctionnement des marchés des changes. Selon lui, les transactions quotidiennes y atteindraient désormais un montant global de 1 000 milliards de dollars, soit *grosso modo* le double du total des réserves à la disposition des principaux pays industriels.

L'optimisme américain

Depuis plusieurs années, le directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI), à Bâle, a exprimé son inquiétude au sujet de la prolifération des marchés de capitaux. Des études ont été entreprises à cet égard à sa demande. Le Fonds monétaire s'en inspirera-t-il ? Dans le reste de son discours, M. Brady a fait montre d'un optimisme contrastant avec la tonalité générale des autres exposés. A six semaines de l'élection présidentielle américaine, M. Brady a affirmé que la reprise était en cours, que les Etats-Unis viennent de connaître cinq trimestres de croissance, que l'inflation et les taux d'intérêt y ont été réduits à leur niveau le plus bas depuis vingt-cinq ans. Quant au déficit budgétaire, l'administration est en train de le réduire.

C'est un autre discours qu'on a entendu dans la bouche du ministre des finances de Belgique, M. Philippe Maystadt. Pour lui, les difficultés actuelles de l'économie mondiale *« sont d'une complexité particulière »*, mais *« le choix fondamental sur lequel nous devons nous prononcer l'est beaucoup moins »*. La voie que M. Maystadt refuse, c'est celle qui *« consisterait à mettre temporairement nos objectifs de stabilisation entre parenthèses, dans l'espoir de pouvoir amorcer par une politique de stimulation de la demande une relance qui faciliterait la reprise de la stratégie à moyen terme dans un stade ultérieur »*.

Cette voie, a dit le ministre belge, sera *« la plus dangereuse parce qu'elle ne garantit pas que la confiance du secteur privé, qui fait actuellement défaut, s'en retrouverait rétablie »*. Et de conclure : *« En suivant cette voie, nous pourrions être pourtant à la fois à court et à long terme. La turbulence dans les marchés financiers ces dernières semaines montre d'ailleurs à quel point les mécanismes que nous avons créés pour orienter nos politiques dans la voie de la stabilité restent fragiles. »*

Ces turbulences, le porte-parole de la délégation française les a passées totalement sous silence dans son exposé. Le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, ainsi que le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, et le directeur du Trésor, M. Jean-Claude Trichet, étant repartis pour Paris, c'est à l'administrateur auprès du Fonds, M. Jean-Pierre Landau, qu'a incombé la tâche de lire à la tribune un discours d'une parfaite neutralité. Pas un mot ni sur la crise des changes, *ni sur l'état du SME*, ni sur les suites à attendre de la nouvelle situation résultant de bouleversements déjà survenus depuis dix jours. Le porte-parole français a simplement souligné le bon état des données fondamentales de l'économie *française et de ses finances*. Cette longue suite de discours aura finalement été marquée par l'intervention du chef de la délégation russe, M. Alexandre Shokhin, qui prenait pour la première fois la parole devant l'assemblée.

Sombre tableau en Russie

M. Shokhin n'a pas caché les graves difficultés rencontrées par son pays. Le revenu réel de la population a, pendant les premiers six mois de l'année, baissé d'un tiers. Il a fait une allusion directe à l'extension des crédits et de la création monétaire pendant l'été, ajoutant que des mesures nécessaires de *redressement ont été prises. Selon* lui, depuis le mois de septembre, les tendances budgétaires sont liées strictement aux recettes. La détérioration du commerce extérieur s'est poursuivie pendant les huit premiers mois, les exportations ont baissé de 34 %, privant du même coup le pays de ressources pour importer des produits absolument nécessaires.

Après ce sombre tableau, M. Shokhin en est en quelque sorte arrivé au vote : la Russie n'est pas en mesure de faire face aux obligations de sa dette publique et en conséquence a proposé des négociations pour *« restructurer »* cette dernière. Venant de la part d'un grand pays, cet excès de modestie mettait mal à l'aise.

PAUL FABRA

L'arme des taux

Suite de la première page

En conséquence, la Banque de France portait de 10,50 % à 13 % le taux de ses pensions à 5-10 jours et, surtout, restreignait considérablement ses apports quotidiens de liquidités au marché interbancaire, avec, pour résultat immédiat, de faire monter le loyer de l'argent au jour le jour, qui bondissait à près *de 30 %, pour revenir à 20 %, le* taux à huit jours s'établissant entre 35 % et 40 %. C'est bien simple, mercredi soir, on ne trouvait plus, ou très difficilement d'argent frais à Paris. Précisons que les besoins des clients habituels dans les guichets des banques continuaient d'être satisfaits normalement.

Médecine de cheval

En principe, il suffit donc à la Banque de France d'attendre que les spéculateurs, butant sur la ferme volonté des banques centrales de maintenir les parités de change, voient le coût de leurs attaques contre le franc devenir chaque jour plus onéreux, et finissent par se lasser, revendant les marks achetés. C'est un procédé classique, que la Banque de Suède utilise actuellement pour défendre sa couronne en portant ses taux d'intervention à 500 % pour, toutefois, les ramener à 50 %.

C'est aussi une médecine de cheval si elle dure trop (quinze jours maximum), car la hausse des taux à court terme risque de s'étendre aux crédits bancaires avec des conséquences désastreuses. Ainsi, les 250 milliards de francs de concours aux promoteurs et marchands de biens, déjà en difficulté, sont facturés sur la base du taux de l'argent à un mois...

C'est enfin une mesure qui peut inquiéter les marchés des changes, susceptibles d'y voir un redoublement d'inquiétude de la part de la Banque de France, et de se rappeler la hausse des taux britanniques qui précéda de quelques heures la chute de la livre sterling la semaine dernière. Il va donc falloir que l'institut d'émission gère la situation avec dextérité, alternant brutalité et souplesse, naviguant entre tous ces écueils, mais, on l'a vu, bénéficiant de l'aide de la Bundesbank qui fait son devoir en intervenant publiquement désormais pour acheter du franc sur les marchés.

Son devoir, disions-nous, dans *le Monde* daté du 24 septembre, mais pas complètement, bien loin de là. D'abord, la banque centrale allemande, en vertu des règles du Système monétaire européen (SME), renforcées par les accords de Bale-Nyborg de 1987, est tenue d'intervenir, sauf à acculer le franc à la dévaluation, et, en fait, à dynamiter ce qui subsiste de ce système. Elle ne le souhaite pas vraiment et surtout n'y a pas intérêt. Ensuite, elle ne manifeste aucune intention, pour l'instant, d'abaisser à nouveau ses taux directeurs, et là, le problème reste entier. Sur le plan politique, il devient intenable pour elle de vouloir maintenir à tout prix le franc dans ses parités, même si elles sont pleinement justifiées, en continuant à lui imposer des taux d'intérêt qui, eux, sont totalement injustifiés, et deviennent parfaitement meurtriers.

Le piège de la désinflation compétitive

C'est le piège diabolique dans lequel est tombée la politique de désinflation compétitive de M. Pierre Bérégovoy. En rivant le franc au mark, elle a certes permis à la France de conjurer l'inflation et de reprendre des parts de marché, mais elle devient de plus en plus nocive, parce que la Bundesbank poursuit contre vents et marées sa politique d'argent cher, pour lutter contre la surchauffe et la hausse des prix. Notre pays, lui, a besoin de relance et d'une solide baisse des taux d'intérêt. A court terme, ces derniers ne devraient pas dépasser 4 % à 6 %, alors que, par la grâce des banques centrales, ils atteignent 10 %, pour le plus grand profit des porteurs de SICAV monétaires, outrageusement rémunérés à ne rien faire, et pour la ruine des emprunteurs de tout poil, à commencer par l'Etat.

Dans une Europe où la déflation, c'est-à-dire la baisse des prix des biens et la contraction des activités, menace de plus en plus, une politique d'argent cher est un véritable suicide. Dans ces conditions, on peut comprendre qu'une moitié de la France ou presque ait suivi M. Philippe Séguin dont l'une des revendications est de redonner de l'air au franc pour permettre une baisse des taux d'intérêt. Même si les inconvénients d'une telle revendication l'emportent à terme sur leurs avantages, elle risque de devenir de plus en plus vive, sur le thème simpliste : *« Voyez donc cette mauvaise élève de Grande-Bretagne qui peut abaisser ses taux d'intérêt parce qu'elle est sortie du carcan du SME et la France, bonne élève, qui est récompensée par le pain dur, c'est-à-dire par l'argent cher. »*

De là à imaginer qu'en cas d'alternance politique, la désinflation compétitive serait mise à mal, il n'y a qu'un pas. C'est bien ce qui inquiète les détenteurs étrangers des 380 milliards de francs d'obligations du Trésor français qui ont peur d'une dévalorisation de leurs créances. Leurs ventes de précaution, ces jours derniers, ont contribué à la baisse du franc. Il est donc à craindre que, si la Bundesbank s'obstine durablement à maintenir sa politique restrictive et, indirectement, à l'imposer à une France qui n'a pas de réunification à financer, elle rende impossible la survie d'un système monétaire unique au monde.

FRANÇOIS RENARD

L'Espagne rétablit le contrôle des changes

Afin de freiner les attaques contre la monnaie espagnole (la peseta), la banque d'Espagne a décidé, mercredi 23 septembre, de limiter la liberté des mouvements de capitaux qui avait été instaurée en février dernier. Trois sortes de mesures ont été prises.

MADRID

de notre correspondant

La première oblige les banques à déposer une contre-valeur (sans rémunération) à la Banque d'Espagne lorsqu'elles achètent des devises à très court terme (moins de trois jours) pour limiter la marge d'action des spéculateurs qui pouvaient acheter sans débourser. La deuxième décision contraint les banques fournissant des crédits aux étrangers (principalement aux banques) à déposer pendant un an, sans intérêt, le même montant dans les coffres de la banque d'Espagne. La dernière mesure concerne les dépôts des Espagnols dans les filiales de banques étrangères.

Les milieux bancaires ont accueilli ces restrictions à la *libéralisation des marchés* monétaires avec scepticisme en soulignant le côté néfaste d'un retour en arrière. M. Miguel Martin, sous-gouverneur de la Banque d'Espagne, a néanmoins précisé qu'il s'agissait *« de mesures exceptionnelles de caractère transitoire rendues nécessaires par la forte instabilité du marché »*.

Ces décisions ont en tout cas immédiatement permis une appréciation de la peseta, laquelle a gagné, mercredi, 5 % sur son cours *de la veille* par rapport au deutschemark, passant de 71,10 à 68,02 pesetas. Le cours central est actuellement de 68,42 pesetas après la dévaluation de 5 % du 17 septembre.

Rumeur d'une seconde dévaluation

Il s'agit de la première remontée de la monnaie espagnole après son réajustement. Toute la question est désormais de savoir si ces mesures seront suffisantes alors que les milieux financiers bruissent depuis le début de la semaine des rumeurs d'une seconde dévaluation.

Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, dans un entretien télévisé, mercredi soir, a *insisté sur* le fait que la peseta allait se maintenir dans le SME et qu'il n'était pas question de relever les taux d'intérêt.

« Nous n'allons pas changer les mesures conjoncturelles, ni les objectifs de l'économie espagnole », a affirmé le chef de l'exécutif, pour qui *« les difficultés économiques ne justifient pas ce mouvement spéculatif brutal »*.

Pour M. Gonzalez, *« la turbulence aurait été moindre sinon plus contrôlable »* si le processus du traité de Maastricht – envers lequel il a réaffirmé son attachement – avait été plus avancé.

MICHEL BOLE-RICHARD

Pour améliorer sa productivité

Le groupe Perrier veut supprimer 750 emplois

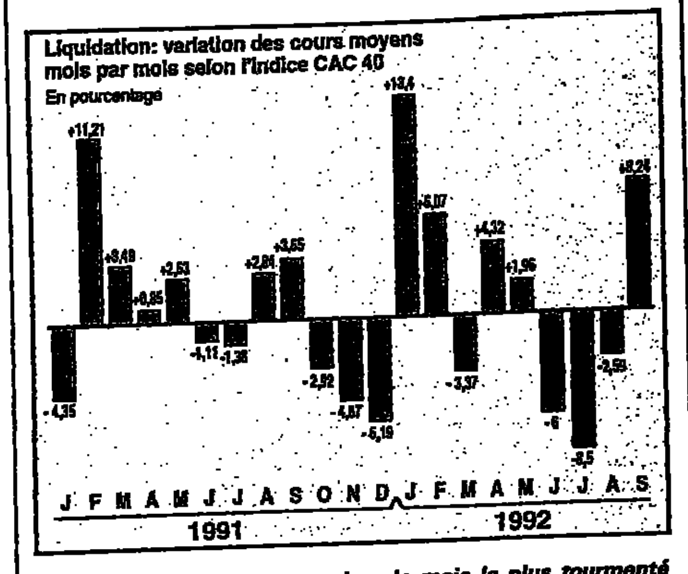
Pour améliorer sa productivité, dégradée aux yeux de sa direction, le groupe Perrier, implanté à Vergèze (Gard), a annoncé mercredi 24 septembre son intention de supprimer 750 emplois en 1993, sur un effectif total de 5 400 personnes. Présenté aux représentants du personnel, le plan social prévoit des actions de formation, le recours au travail à temps partiel ou intermittent et une forte proportion de départs en préretraite FNE (Fonds national de l'emploi), en négociation avec les pouvoirs publics.

Repris par le groupe Nestlé, après une longue bataille, le groupe Perrier a été affecté par cette OPA et surtout par l'affaire du benzène, survenue en 1990 et qui a entraîné une baisse de la production de 40 % l'année suivante. A la suite d'investissements, la source peut produire 1,5 milliard de bouteilles, mais n'en sort que 750 millions contre 1,250 milliard en 1989. Par salarié, la production est passée de 455 000 bouteilles à 397 000, selon M. Serge Milhaud, le nouveau PDG. L'an dernier, le groupe a dégagé un résultat net de 325 millions de francs en baisse de 9 % par rapport à 1990.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Bourse de Paris : l'embellie de septembre



Paradoxalement, septembre, le mois le plus tourmenté depuis le début de l'année entre référendum et bourrasques monétaires à répétition, a permis à la Bourse de Paris d'afficher, avec un score de 8,24 %, la deuxième meilleure liquidation après celle de janvier où, pour mémoire, le CAC 40 avait progressé de 13,4 %. Simultanément, cette liquidation a aussi mis un terme à trois périodes consécutives de baisse. Cependant tout n'est pas rose. Si la progression moyenne des valeurs depuis le début de l'année a, pendant une période, dépassé les 15 %, elle n'est plus aujourd'hui que de 3,58 % dans un marché toujours aussi étroit, déserté par les étrangers. Entre le « non » danois à Maastricht et le « oui » du bout des lèvres du référendum français, la conjoncture internationale est toujours aussi déprimée, le deutschemark toujours aussi ferme et la reprise américaine se fait toujours attendre... Les attaques contre le franc sont quasi quotidiennes et la détente sur le front des taux d'intérêt a des allures d'arlésienne... Mais la progression de ce mois est sans doute en partie due à une nette correction d'anticipations négatives.

□ **Accélération de la chute des mises en chantier.** – La chute des mises en chantier de logements neufs s'est accélérée au cours du dernier trimestre : selon les statistiques du ministère, 59 700 logements seulement ont été déclarés commencés pendant les mois de juin, juillet et août, soit une chute de 26,4 % par rapport à la même période de l'année précédente. Sur les douze derniers mois, le recul est de 5,7 % (à 287 200 unités) et de 7,9 % sur les 8 mois de 1992 comparés à ceux de l'année précédente. La Fédération nationale des prômoteurs constructeurs (FNPC), qui s'alarme de ces chiffres, assure que l' *« on se trouve depuis quatre mois maintenant sur un rythme annuel de l'ordre de 240 000 logements* [mis en chantier], *ce que notre pays n'avait pas connu depuis 1953 ».*

TRANSPORTS

En fusionnant avec UTA

Air France devient une société à participation ouvrière

La compagnie Air France va fusionner avec UTA dans les mois qui viennent. Le pavillon de la seconde disparaîtra au profit de la première, ce qui mettra un point final à son intégration après son rachat en janvier 1990. Les activités aériennes d'UTA étaient déjà exploitées en location-gérance par Air France depuis le début de l'année et plus de 4 300 employés avaient intégré la compagnie nationale. Seule subsistait de manière autonome l'activité industrielle UTA Industries, spécialisée dans la maintenance pour le compte de tiers. On explique au siège d'Air France que deux unités de maintenance ne se justifiaient plus, compte tenu de la conjoncture difficile.

Le statut d'UTA, société anonyme à participation ouvrière (SAPO), représentait un casse-tête juridique pour aboutir à la fusion. Au total 154 898 « actions de travail », qui ne sont pas des titres de propriété, sont détenues collectivement par les employés d'UTA représentés par une coopérative ouvrière de main-d'œuvre. Ces « actions » confèrent à la coopérative un onzième des voix des actionnaires de capital et un droit à 15 % du bénéfice net après impôts. Cette année, la coopérative a reçu plus de 15 millions de francs à répartir entre ses membres au titre de l'exercice 1991.

Compte tenu de ce statut complexe hérité d'une loi de 1917, la liquidation d'UTA aurait nécessité de s'acquitter de « boni de liquidation », une indemnisation estimée par les syndicats à au moins 700 millions de francs. D'autre part, l'absorption d'UTA par Air France supposait l'approbation de l'assemblée générale de la coopérative ouvrière de main-d'œuvre. Pour éviter cette procédure complexe, la société anonyme à participation ouvrière d'UTA sera étendue à la compagnie Air France. A terme, ce seront quelque 45 000 employés qui bénéficieront d'actions de travail à raison d'une action de travail pour onze actions de capital avec les avantages que confère ce statut, y compris la distribution de 15 % des bénéfices nets après impôts.

La SAPO sera représentée au conseil d'administration d'Air France, où elle disposera d'un siège. Le projet, qualifié d'*« avancée sociale significative »* par Air France, devra être approuvé après élaboration d'un traité de fusion par les conseils d'administration des deux compagnies. Le redressement de la compagnie nationale et son retour à l'équilibre nécessitera *« un engagement collectif et individuel important »* que devrait favoriser le nouveau statut de l'entreprise publique, estime Air France.

MARTINE LARONCHE

Alliance stratégique avec Air Canada

Air France et Air Canada viennent de conclure un vaste accord commercial, qualifié de part et d'autre d'*« alliance stratégique »*. Pour l'heure, il ne prévoit pas de prise de participation, mais des développements ultérieurs ne sont pas exclus.

En prenant pied outre-Atlantique après l'annonce du rachat par British Airways de 44 % d'USAir, la compagnie française s'assure des débouchés importants. *« Cette alliance va permettre aux deux partenaires de développer leur desserte entre la France et le Canada, d'élargir leur accès à de nouveaux marchés et de proposer de nouveaux services à leurs clientèles »*, précise Air France.

A partir d'avril 1993, l'accord se traduira notamment par un plus grande nombre de vols entre Paris et Montréal et entre Paris et Toronto, par un accès simplifié aux réseaux des deux compagnies grâce à un seul enregistrement, une harmonisation des correspondances et la coordination des activités de fret.

L'alliance avec ce grand transporteur nord-américain intervient alors qu'Air Canada prévoit de fusionner avec Canadian Airlines et prétend ainsi à la place de douzième transporteur mondial. Par ailleurs, Air Canada s'est porté candidat, tout comme Lufthansa, à la reprise du transporteur américain (sous protection de la loi des faillites) Continental Airlines et vient de passer une alliance commerciale avec United Airlines, l'une des trois premières compagnies aériennes américaines.

Pour 17,5 millions de livres

British Airways acquiert 49,9 % de TAT European Airlines

L'accord entre la compagnie française TAT European Airlines et la compagnie britannique British Airways a été conclu dans la matinée du jeudi 24 septembre, au prix d'une négociation serrée, les parties n'arrivant pas à se mettre d'accord sur les taux de change de la livre et du franc. Finalement, la compagnie britannique va prendre 49,9 % de la compagnie aérienne française, pour un montant de 17,5 millions de livres, sous réserve des formalités légales. Le groupe TAT était la propriété à 72 % de la famille de M. Michel Marchais, son PDG.

D'autre part, British Airways dispose d'une option lui permettant de porter sa participation à 100 % d'ici le 1er avril 1997. L'ensemble des activités aériennes de TAT, soit TAT European Airlines, a été estimé par les deux parties à 34 millions de livres.

La commission de Bruxelles ayant contraint Air France à retirer sa participation de 35 % au sein de TAT, cette dernière cherchait un nouvel allié qui réglerait ses problèmes de succession et pérenniserait l'entreprise. TAT avait mis en concurrence des compagnies comme United Airlines, All Nippon Airways, SAS et pour finir British Airways. Avec un chiffre d'affaires de 2,4 milliards et un bénéfice net de 43 millions de francs en 1991, le groupe TAT offre à la compagnie britannique un réseau français capable d'apporter une clientèle à ses lignes internationales.

M. La.

COMMUNICATION

Attirant l'attention des hebdomadaires sur les règles de concurrence

Le ministre de l'économie s'inquiète du rapprochement entre « l'Express » et « le Point »

Le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, a attiré l'attention de Mme Françoise Sampermans et de M. Bernard Wouts, les PDG de *l'Express* et du *Point*, sur le futur groupement d'intérêt économique (GIE) qu'ils vont créer en janvier (*le Monde* du 18 septembre), chargé de coordonner les aspects techniques – fabrication, achat de papier, publicité, etc. – des deux journaux et des autres titres (*Lire, Biba, Gault et Millau*). Pour le ministre, un éventuel couplage publicitaire systématique s'apparenterait à une *« entente illicite »*, du type de celles qu'a dénoncées le Conseil de la concurrence (*le Monde* du 18 juillet).

Les dirigeants du *Point* et de *l'Express* n'éludent pas la question. A Deauville, au Top Com, Mme Sampermans a précisé que ce couplage publicitaire serait *« optionnel et non pas obligatoire »*. En outre, les deux dirigeants notent : *« Au sein des magazines hebdomadaires, qui dépassent aujourd'hui la famille des « news magazines » dont font partie* l'Express *et* le Point, *pour englober* le Figaro Magazine, VSD *et* Match, *notre part de marché publicitaire est inférieure à 7 %. »*

Prévoyant un créneau suffisant pour la norme européenne

M. Strauss-Kahn défend la norme D2 MAC

« La télévision numérique de qualité ne sera disponible qu'en 2005. D'ici là, seul existera du numérique de mauvaise qualité, à partir de 1994 aux Etats-Unis, ou de qualité moyenne vers 1998. Aujourd'hui, seul le D2 MAC européen permet le format 16/9 d'écran large, qui est l'innovation la plus intéressante en attendant la télévision haute définition qu'il prépare. Ce format suffit à justifier le D2 MAC, dont les investissements ont déjà été faits. »

En quelques phrases devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, le ministre de l'industrie et du commerce extérieur a résumé mercredi 23 septembre, sa position et réfuté les arguments contre la stratégie européenne en matière de télévision, notamment avancés par M. André Rousselet (*le Monde* du 24 septembre). *« Un jour, le D2 MAC sera mort*, a ironisé M. Dominique Strauss-Kahn. *Mais seul l'achèvera le virus de la TVHD numérique. Le créneau d'une dizaine d'années qui reste, utilisé habilement, est suffisant. »* Quant à une coopération avec les Américains, *« elle relève des entreprises »*, a estimé M. Strauss-Kahn.

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

• **Produit intérieur brut : – 0,1 % au second trimestre 1992.** – Le PIB britannique a baissé de 0,1 % au deuxième trimestre par rapport au premier et de 0,6 % par rapport au second trimestre de 1991, a annoncé mercredi 23 septembre l'Office central de statistique. En 1991, le PIB avait reculé de 2,1 % et avait progressé de 1 % en 1990.

SUÈDE

• **Produit national brut : – 1,2 % au premier semestre 1992.** – Le PNB suédois a diminué de 1,2 % au premier semestre 1992 par rapport aux six premiers mois de 1991, a annoncé mercredi 23 septembre le Bureau central des statistiques suédois. La consommation des ménages a baissé d'environ 1 % au premier semestre, l'ensemble des investissements a chuté de 6,5 % et la production commerciale et industrielle de 1,5 %.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Regain d'inflation, chute des investissements

Le scandale Collor secoue durement l'économie brésilienne

Handicapée depuis près de trois mois par la crise politique, l'économie brésilienne donne de nombreux signes d'essoufflement. Les investissements étrangers sont en chute libre et la Bourse traverse une période de forte volatilité.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

« Les décisions d'investissement sont reportées à des jours meilleurs, et beaucoup d'entreprises vivent au jour le jour », explique un banquier de Sao-Paulo. Le président de la banque centrale, M. Francisco Gros, évoque les *« effets nocifs de cette période d'incertitude »*, et le ministre de l'économie et des finances, M. Marcilio Marques Moreira, admet que le mauvais résultat de l'inflation en août (25 %, en hausse de 4 points par rapport à juillet) provient de l'inquiétude des producteurs et des commerçants qui cherchent à se protéger d'un avenir imprévisible en anticipant leurs hausses de prix.

Ces augmentations marquent ce que l'ancien président de la banque centrale, M. Carlos Langoni, appelle *« une inflation défensive pour se protéger d'un éventuel plan économique »*. Il n'apparaît pas exclu que les actuels dérapages conduisent à la future mise en place d'un blocage des prix, voire d'un plan plus large.

« Nous avons un président en sursis, un ministre de l'économie virtuellement démissionnaire (1) *et aucune définition claire d'une possible alternative. Comme brouillard, on ne fait pas mieux »*, résume le chef d'une importante entreprise pauliste. A ces inconnues, s'ajoute la paralysie de l'Assemblée nationale, tout entière consacrée à la procédure d'*impeachment* du président. Aucun texte législatif en lecture n'a de chance d'être adopté avant l'issue de la crise.

Dans ce contexte, les marchés financiers jouent au yo-yo. Les hausses boursières de plus de 30 % en juillet et en août, après une baisse de 23 % en juin, cachent une instabilité chronique au jour le jour. Les rumeurs d'une démission présidentielle font gagner une dizaine de points, et l'allocution du chef de l'Etat annonçant sa détermination à se maintenir a provoqué une chute de 7 %. L'écart des cours du dollar entre le marché officiel et le marché parallèle atteint 15 %, un record. Et la ratification par le Sénat de l'accord signé entre le gouvernement et les banques commerciales, lundi 21 septembre, pourrait prendre plusieurs mois.

Evasion de capitaux sans précédent

Cette « insécurité » entraîne une évasion significative de capitaux. Selon M. Mailson Da Nobrega, ancien ministre de l'économie de M. Jose Sarney, elle a atteint *« un niveau sans précédent »*. La banque Morgan Trust estime que près de 60 milliards de dollars sont placés à l'extérieur par des investisseurs brésiliens. A l'inverse, les investissements étrangers sont en chute libre. Alors qu'au premier semestre ils représentaient un montant de 1 milliard de dollars par mois, ils ne dépassent pas le cinquième de cette somme depuis le mois de juillet. Selon une enquête faite par la chambre de commerce américaine, 75 % des dirigeants interrogés estiment que l'image du Brésil a été gravement affectée dans leur maison mère par la crise politique.

Cette dégradation de la situation économique se produit alors que l'année s'annonçait sous de bons auspices. Les excellentes récoltes agricoles, en augmentation d'environ 15 % par rapport à 1991, le relatif rétablissement des finances des grosses entreprises, après la période de blocage des prix de l'année dernière, et les efforts de rigueur maintenus par le ministre de l'économie commençaient à donner de bons résultats. Les réserves de change ont atteint un niveau record depuis dix ans, à près de 23 milliards de dollars. Les performances de l'agriculture permettent de dégager un excédent commercial, à la fin juillet, de 8,8 milliards de dollars en augmentation de 12 % par rapport à la période comparable de l'an dernier, et le PIB (produit intérieur brut) a augmenté de 4 %.

Le temps n'est pourtant plus à l'optimisme, mais à la prospective. Tous les scénarios sont envisagés par les acteurs économiques. Dans une note de conjoncture adressée à son siège parisien, un établissement financier en détaille trois principaux : l'arrivée au pouvoir du vice-président accompagné de l'équipe économique actuelle, le renouvellement du ministère des finances par M. Itamar Franco à sa prise de fonctions, et enfin le maintien du président Collor à son poste, en cas de rejet de la procédure d'*impeachment*.

C'est cette dernière option qui provoque le plus d'inquiétude. *« Dans ce cas,* écrivent les responsables de cette banque, *le degré d'instabilité économique augmentera, aucune réforme fiscale ne sera approuvée par le Congrès, le déficit public explosera et l'inflation montera rapidement. » « La seule certitude pour l'instant,* dit M. Langoni, *c'est que le coût économique de cette crise est important et, surtout, qu'il s'accroît avec le temps. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) Le ministre de l'économie et des finances a indiqué, dans un texte signé par l'ensemble du cabinet, qu'il présenterait sa démission aussitôt le vote de la procédure d'*impeachment* et quel qu'en soit le résultat.

VIE DES ENTREPRISES

Afin de favoriser l'emploi dans l'agglomération

Rhône-Poulenc « délocalise » à Lyon le siège de son activité de fabrication de silicones

LYON

de notre bureau régional

Le groupe nationalisé Rhône-Poulenc veut manifestement ménager l'emploi global et l'opinion dans l'agglomération lyonnaise. Coup sur coup, il a annoncé la « délocalisation », à Lyon intra-muros, de soixante-cinq emplois de l'activité du siège de sa division de fabrication de silicones, jusqu'ici installée dans le quartier de la Défense, près de Paris. Après le début de son activité à Lyon, en février 1993, la division silicones conservera à Paris une représentation commerciale d'une douzaine de salariés. Le groupe a aussi confirmé, mardi 22 septembre, lors de réunions de comités d'entreprise, la fusion juridique de deux établissements lyonnais : le Centre de recherche des carrières (CRC) sur la synthèse organique et la polymérisation, installé à Saint-Fons avec 500 salariés, et le Centre mondial d'industrialisation (CID), spécialisé dans l'ingénierie et les procédés, implanté à Décines avec 850 salariés.

Le rapprochement entre le CRC et le CID, qui seraient exploités par une société unique, doit entrer dans les faits au printemps 1993, après la réunion de différentes commissions de travail. Des militants de la CFDT, majoritaire dans les deux établissements, craignent, à terme, la suppression de 200 à 220 emplois parmi les personnels administratifs. Au CRC de Saint-Fons, ces dernières années, l'application de plusieurs conventions de préretraite avec le Fonds national de l'emploi (FNE) a pratiquement diminué son effectif de moitié.

Les usines de Saint-Fons et du Péage-de-Roussillon (Isère) avaient déjà bénéficié en 1991 du transfert de l'activité silicones de l'usine écossaise d'Ardeer, sans que cela nécessite de créations d'emplois en France. Selon M. Philippe Desmarescaux, membre du comité exécutif du groupe, la « délocalisation » du siège de la division a pour but de rapprocher l'équipe de management du centre de recherche et développement et de l'usine, mais *« un certain nombre de facteurs locaux, comme les taxes et impôts, ou le coût du transport international ne conduisent pas à une économie des charges par rapport à celles supportées en région parisienne ».*

Les silicones sont des produits d'usages multiples et quotidiens dans la cosmétologie, la pharmacie, le bâtiment, l'automobile, les textiles et la haute technologie. Ils représenteront, en 1992, un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs pour Rhône-Poulenc.

GÉRARD BUÉTAS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATION

□ **M. Jean-François Bénard, directeur général de la SNCF.** – M. Jean-François Bénard a été nommé au conseil des ministres, mercredi 23 septembre, directeur général de la SNCF en remplacement de M. Jean Costet, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[Né le 26 juillet 1943, M. Jean-François Bénard est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale d'administration. Il fut auditeur puis conseiller référendaire à la Cour des comptes avant de devenir secrétaire général du Conseil des impôts (1974-1976). Il continue sa carrière au ministère des finances, notamment comme chef du service du contrôle et du recouvrement (1983-1985). En 1986 il entre à l'Aérospatiale comme directeur central administratif et financier. Il était directeur général adjoint de la SNCF, *chargé des finances et du contrôle de* gestion depuis 1987 et conseiller maître à la Cour des comptes depuis 1989.]

ASSOCIATION

□ **Accord British Aerospace-Taiwan Aerospace dans les avions de transport régional.** – British Aerospace (BAe), qui a annoncé mercredi 23 septembre des résultats semestriels pires que prévu (une perte de 129 millions de livres soit 1,1 milliard de francs), va créer une co-entreprise avec la société Taiwan Aerospace dans sa division avions de transport régional (278 millions de livres de perte d'exploitation). Son partenaire, en échange d'une participation de 50 %, versera à BAe environ 120 millions de livres d'ici à septembre 1993. L'entreprise, qui a déjà supprimé 4 500 emplois cette année dans ses divisions civiles et de défense, réduira encore de 3 000 personnes ses effectifs : elle fermera notamment son usine de Hatfield (sud-est de la Grande-Bretagne), d'où est sorti le premier jet du monde, et supprimera un millier d'emplois dans deux usines près de Manchester.

RÉSULTATS

□ **Lafarge-Coppée résiste bien à la conjoncture.** – Pour les six premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires de Lafarge-Coppée a légèrement fléchi (– 1 % par rapport à la même période de 1991). Le résultat d'exploitation, en revanche, a progressé de 2,5 %. *« Ces résultats,* indique le groupe dans un communiqué du 23 septembre, *témoignent d'une bonne capacité de résistance à une conjoncture internationale difficile. Une résistance liée en premier lieu aux efforts internes de réduction des coûts poursuivis et amplifiés dans l'ensemble du groupe. »* Lafarge ajoute que sa situation financière est bonne avec un endettement net *« contenu à 9,8 milliards de francs, pour des fonds propres de l'ensemble consolidé de 24,3 milliards ».*

RACHAT

□ **La Sofres prend le contrôle de l'espagnol Ecotel.** – Après être sortie de la mesure d'audience télévisée en France, la Sofres y revient par l'Espagne. M. Pierre Weill, son PDG, a signé mercredi 23 septembre le rachat de 60 % du capital de Ecotel (50 millions de francs de chiffre d'affaires), une société leader de la mesure d'audience en Espagne. La Sofres qui, depuis le rachat de Secodip, contrôlait déjà le numéro deux de la mesure d'audience espagnol (Médiacontrol), va fusionner les deux sociétés en une seule. Le prix de cession n'a pas été rendu public.

REGROUPEMENTS

□ **Synthélabo va absorber Goupil, le fabricant du dentifrice Fluocaril.** – Synthélabo, la filiale pharmaceutique de L'Oréal, va absorber les laboratoires Goupil, également propriété du groupe de cosmétiques, afin de se renforcer sur le marché des médicaments vendus sans ordonnance (OTC). Goupil, avec un chiffre d'affaires de 390 millions de francs, est l'un des leaders européens de l'hygiène dentaire en pharmacie. Le groupe fabrique notamment le dentifrice Fluocaril (110 millions de francs de chiffre d'affaires).

□ **Groupe Air France : fusion de deux filiales touristiques.** – Deux des filiales tourisme du groupe Air France, Tourisme France international (TFI) et Visit France, vont fusionner prochainement, a annoncé le président de ces deux sociétés, M. Jean-Robert Reznik. M. Reznik avait reçu pour mission de rapprocher ces deux entreprises aux vocations complémentaires et dont il assume la présidence. TFI, filiale d'Air France, est spécialisée dans l'accueil de touristes étrangers dans l'Hexagone et Visit France, filiale d'Air Inter, commercialise des séjours courts en France combinant avion, hôtel, location de voiture. Le nouvel ensemble, a précisé M. Reznik, représentera quelque 200 000 clients par an et 300 millions de francs de chiffre d'affaires.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 septembre ↑

Reprise

Pour le premier jour du mois boursier d'octobre, la Bourse de Paris faisait preuve d'un certain optimisme jeudi 24 septembre en dépit de la flambée persistante des taux d'intérêt à court terme en France. En hausse de 0,56 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accentuait ensuite progressivement ses gains pour enregistrer en milieu de journée une hausse de 0,93 % à 1 845,98 points dans un marché peu actif.

Le loyer de l'argent au jour le jour a eu beau atteindre jeudi matin le niveau considérable de 22 %-25 % et le franc rester sous surveillance, les opérateurs semblent déconnectés de l'évolution des marchés monétaires. Ils considèrent que cette tension ne peut être que provisoire et espèrent un relâchement très rapide des conditions du crédit à court terme. Les opérateurs parient également sur un geste de la Bundesbank, sous la forme d'une nouvelle baisse de ses taux d'intérêt qui mettrait un véritable terme à la spéculation sur les monnaies.

Pour autant, la morosité continue à régner. Le sentiment des chefs d'entreprise continue à se détériorer. Selon une enquête de l'INSEE réalisée en septembre, les patrons voient l'avenir en noir pour les trois à quatre prochains mois.

Les résultats semestriels des sociétés restent le principal moteur des hausses et des baisses. Skis Rossignol recule de 6,8 %, Saint Louis de 4 % et Lyonnaise des eaux-Dumez de 3,6 %. En revanche, hausse de 6,3 % de Lafarge-Coppée : le groupe a annoncé mercredi une progression de son bénéfice net part du groupe à 695 millions de francs au premier semestre 1992 contre 688 millions, de 5,4 % de Essilor International et 4,9 % de Salomon.

NEW-YORK, 23 septembre =

Surplace

Wall Street a piétiné mercredi 23 septembre, les incertitudes politico-économiques aux Etats-Unis et les remous monétaires en Europe encourageant les investisseurs à une certaine prudence. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 278,69 points en baisse de 2,16 points, soit un repli minime de 0,07 %. L'activité a été soutenue avec quelque 204 millions d'actions échangées. Le nombre de baisses a dépassé celui des hausses : 943 contre 780 ; 599 titres ont été inchangés.

Les fluctuations des taux d'intérêt et des monnaies en Europe continuent à imposer de la réserve au marché new-yorkais. Les investisseurs sont aussi refroidis par les incertitudes sur l'état de santé de l'économie américaine et l'issue des élections présidentielles de novembre.

VALEURS	Cours du 22 sept.	Cours du 23 sept.
Alcoa	67 5/8	67 1/8
ATT	43 3/4	44 3/8
Boeing	35 1/8	35
Chase Manhattan Bank	21 5/8	22
Du Pont de Nemours	48 1/8	48
Eastman Kodak	48 3/8	44 3/8
Exxon	63 5/8	64 1/8
Ford	40 1/4	40 1/2
General Electric	77 1/4	77 5/8
General Motors	33	32
Goodyear	64 3/4	62 1/4
IBM	83 1/4	83 5/8
ITT	62 7/8	62 7/8
Mobil Oil	65 7/8	68 3/8
Pfizer	80	78 7/8
Schlumberger	67 1/4	67 1/4
Texaco	64	64 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	112	112 1/8
Union Carbide	13 1/4	13 3/8
United Tech.	48 7/8	48 5/8
Westinghouse	16 1/8	16 1/8
Xerox Corp.	77 1/8	77 3/4

LONDRES, 23 septembre ↓

Légère baisse

Les valeurs ont terminé en légère baisse mercredi 23 septembre au Stock Exchange, affaiblies par des *prises de bénéfices après leur récente* progression. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 5,5 points, soit 0,2 %, à 2 580,5 points. Le volume des transactions s'est contracté à 731,1 millions de titres contre 982,3 millions la veille.

Des rumeurs de baisse des taux d'intérêt allemands ont encouragé la tendance en mi-séance, mais elles ne s'étaient toujours pas matérialisées à la clôture. Les banques, les assurances et les brasseries ont en général terminé en hausse mais les pharmaceutiques ont reculé, affectées par une recommandation de vente des courtiers Salomon Brothers.

TOKYO, 24 septembre ↑

Progression

Après une journée chômée en raison des fêtes de l'Equinoxe, la Bourse de Tokyo a clôturé en hausse jeudi 24 septembre, mais au-dessous de ses meilleurs niveaux de la journée. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 327,23 points, soit 1,79 %, à 18 609,95 points, après un plus haut atteint en cours de séance de 18 701,95 points. Environ 370 millions de titres ont été négociés, contre 280 millions mardi.

Les investisseurs ont été encouragés par la progression du marché à terme et l'envolée du yen, dont on espère qu'elle aboutira à une détente du crédit.

VALEURS	Cours du 22 sept.	Cours du 24 sept.
Ajinomoto	1 380	1 390
Bridgestone	1 140	1 140
Canon	1 310	1 290
Fuji Bank	1 870	1 910
Honda Motors	1 400	1 320
Matsushita Electric	1 200	1 140
Mitsubishi Heavy	565	565
Sony Corp.	4 250	4 130
Toyota Motors	1 440	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4500	4485	Immob. Hôtelière	1010	....
B.A.C.	23 70	....	Interm. Computer	140	135
Bque Vernes	680	680	I.P.B.M.	53	....
Boiron (Ly)	468	475	Locamic	70	70
Boisset (Lyon)	227	....	Matra Comm.	296 70	295 70
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	862	865	Moley	132	....
Calberson	200	....	Publ.Filipacchi	425	440
Cardif	705	700	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	314	314
C.E.G.E.P.	159	160	Select Invest (Ly)	88	88
C.F.P.I.	268	268	Serbo	171	169 70
C.N.I.M.	1062	1060	Sopra	308	308
Codetour	260	....	TF1	446 10	446 30
Conforama	....	....	Thermador H. (Ly)	320	....
Crasks	95	98 40	Unilog	259	251
Dauphin	252	....	Viel et Cie	95 60	96
Delmas	1010	1010	Y. St-Laurent Groupe	754	760
Demachy Worms Cie	370	....			
Devanlay	1030	1040			
Deville	120	....			
Dolisos	116 10	119			
Editions Belfond	200	....			
Europ. Propulsion	177	180			
Finacor	102 10	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	325	325			
Gravograph	161	160			
Guntoli	761	790			
I.C.C.	162 10	....			
Idianova	75 60	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 251 744

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	108,84	108,72	109,10
Précédent	108,66	109,06	109,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
108	1,72	2	0,96	1,21

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 27 143

COURS	Sept. 92	Oct. 92	Déc. 92
Dernier	1 856	1 870	1 907,50
Précédent	1 861	1 878	1 910

CHANGES

Dollar : 5,0825 F ↓

Le dollar s'échangeait en Europe jeudi 24 septembre au même niveau que la veille au matin, après avoir subi de fortes fluctuations pendant la journée de mercredi. En début d'après-midi, le cours de la *devise verte était de* 5,0825 francs dans les échanges entre banques. La parité franc-mark se maintenait aux alentours de 3,41 francs.

FRANCFORT	23 sept.	24 sept.
Dollar (en DM)	1,5150	1,4985
TOKYO	23 sept.	24 sept.
Dollar (en yens)	Clos	120,25

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (24 sept.)	22-25 %
New-York (23 sept.)	3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	22 sept.	23 sept.
Valeurs françaises	104,50	104,20
Valeurs étrangères	89,50	89,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	464,68	485,86
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 832,81	1 828,93

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	22 sept.	23 sept.
Industrielles	3 280,85	3 278,69

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	22 sept.	23 sept.
100 valeurs	2 586	2 580,50
30 valeurs	1 910,10	1 901,80
Mines d'or	80,30	80,50
Fonds d'Etat	89,31	89,77

FRANCFORT

	22 sept.	23 sept.
Dax	1 550,34	1 557,83

TOKYO

	23 sept.	24 sept.
Nikkei Dow Jones	Clos	18 609,95
Indice général	Clos	1 381,18

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,1200	5,1230	5,2240	5,2740
Yen (100)	4,2443	4,2487	4,3226	4,3663
Ecu	6,6585	6,6676	6,6418	6,7214
Deutschemark	3,4031	3,4074	3,4290	3,4667
Franc suisse	3,9200	3,9239	3,9671	4,0078
Lire italienne (1000)	4,0378	4,0498	3,9783	4,0320
Livre sterling	8,7168	8,7271	8,7656	8,8567
Peseta (100)	5,0000	5,0325	4,7331	4,9860

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	4 1/4	4 3/8	3 7/8	4	3 3/4	3 7/8
Ecu	14	15	11 3/4	12 1/4	10 5/8	11 1/8
Deutschemark	7 3/4	8 1/4	8	8 1/2	8	8 1/2
Franc suisse	6 7/16	6 9/16	6 1/2	6 5/8	6 1/2	6 5/8
Lire italienne (1000)	19	20 1/2	17	18 1/2	14 7/8	15 7/8
Livre sterling	9 5/8	9 3/4	9 1/16	9 3/16	8 11/16	8 13/16
Peseta (100)	–	–	–	–	–	–
Franc français	13	16	11 1/2	15	10	12 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ ***L'agence américaine de notation financière Moody's met le Crédit lyonnais sous surveillance.*** – L'agence de notation financière Moody's a placé sous surveillance les notes à long terme du Crédit lyonnais et de ses filiales pour un éventuel abaissement (AA2). Environ *11* milliards de dollars de dette à long terme sont concernés, précise l'agence, qui ajoute que la notation Prime-1 de la banque pour ses certificats de dépôt à court terme et dans les cas de garantie des programmes américains de papier commercial n'est pas concernée par cette mise sous surveillance. L'analyse de Moody's se centrera sur *« les perspectives d'évolution de la qualité des actifs de la banque et sur la capacité du Crédit lyonnais à générer des résultats récurrents suffisants pour faire face aux besoins de provisionnement dans le futur ».* Le Crédit lyonnais avait annoncé, mardi 22 septembre, une chute de 92,6 % de son résultat net (part du groupe) pour le premier semestre 1992, à 119 millions de francs contre 1,610 milliard de francs au premier semestre 1991.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

SICAV (sélection) 23/9

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 24/9	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	5 148	....	4 8	5 3
Ecu	6 652	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 400	....	329	349
Belgique (100 F)	16 534	....	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302 770	....	293	313
Italie (1000 lires)	4 047	....	3 7	4 3
Danemark (100 krd)	87 750	....	82	90
Gde-Bretagne (1 L)	8 755	....	8 2	9
Grèce (100 drachmes)	2 689	....	2 3	3
Suisse (100 f)	391 970	....	380	400
Suède (100 krs)	91 090	....	86	94
Norvège (100 k)	84 240	....	79	87
Autriche (100 sch)	48 402	....	46 7	49 7
Espagne (100 pes)	5 004	....	4 5	5 1
Portugal (100 esc)	3 845	....	3 2	4
Canada (1 $ can)	4 167	....	3 9	4 3
Japon (100 yens)	4 241	....	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/9
Or fin (kilo en barre)	57600	56850
Or fin (en lingot)	58050	57250
Napoléon (20f)	328	331
Pièce Fr (10 f)	365	360
Pièce Suisse (20 f)	326	331
Pièce Latine (20 f)	326	326
Souverain	429	434
Pièce 20 dollars	1905	1950
Pièce 10 dollars	1050	950
Pièce 5 dollars	545	535
Pièce 50 pesos	2165	2135
Pièce 10 florins	338	338

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h.

LA CAMPAGNE DE JEAN-LOUP TRASSARD. Galerie de la Bpi. Jusqu'au 28 septembre.

ICARE ET COMPAGNIE, UN PREMIER REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 28 septembre.

MANIFESTE. 30 ans de création en perspective 1960-1990. Jusqu'au 28 septembre.

CHARLOTTE SALOMON : VIE ? OU THÉATRE ? Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 3 janvier 1993.

Musée d'Orsay

Place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

PIERRE LAPIN AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Du 29 septembre au 10 janvier 1993.

LES PALAIS D'ARGENT, L'ARCHITECTURE BANCAIRE EN FRANCE DE 1850-1930. Exposition-dossier. Entrée : 31 F. Du 29 septembre au 10 janvier 1993.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30.

HOMMAGE A ANDRÉ CADERE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

BRICE MARDEN. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

OPALKA. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

MICHEL VERJUX. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ETRUSQUES ET L'EUROPE. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F (possibilité de billet jumelé avec Picasso : 60 F). Jusqu'au 14 septembre 1993.

PICASSO ET LES CHOSES. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 36 F (possibilité de billet jumelé avec les Etrusques : 60 F). Du 26 septembre au 28 décembre.

LA XVIe BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES. (43-59-85-24). T.l.j. de 11 h à 23 h, dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 70 F. Jusqu'au 4 octobre.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 3.

GÉNÉRIQUE 1 : DÉSORDRES. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 8 novembre.

MUSÉES

L'ART RENOUVELLE LA VILLE. Urbanisme et art contemporain. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h. Entrée : 16 F. Du 29 septembre au 15 novembre.

BRADERIE. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Du 26 septembre au 15 octobre.

AUGUSTIN-VICTOR CASASOLA. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 13 octobre.

DE BONNARD A BASELITZ. Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

EN AVION. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 8 novembre.

IMPRESSIONS DE CHINE. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.

MARY ELLEN MARK ; 25 ANS DE PHOTOGRAPHIE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 13 octobre.

LA MÉNAGERIE DU PALAIS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 octobre.

METTEZ LE PAQUET. Musée de la publicité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 décembre.

MODE ET LIBERTÉS. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, nocturne le mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 octobre.

MOINS TRENTE 92. 5e Biennale de la jeune photographie en France. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 9 novembre.

MONNAIES DE CHINE. Bibliothèque nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.

GUSTAV-ADOLF MOSSA. L'œuvre symboliste : 1903-1918. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 12 h 45 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

PATRIMOINE MONDIAL. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du palais Garnier, Opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 18 octobre.

PRIX NIEPCE 92. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 9 novembre.

SPECTACLES DE CHINE. Bibliothèque nationale, galerie-vitrine passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 26 septembre.

LES THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sauf sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1993.

VAN CLEFF & ARPELS. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences le jeu. et sam. à 14 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 octobre.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! 1792 - 1992, Liberté - Egalité - Fraternité. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Du 26 septembre au 10 janvier 1993.

CENTRES CULTURELS

AKSELI GALLEN-KALLELA ET L'ÉVEIL DE LA FINLANDE. Du naturalisme parisien au symbolisme nordique. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 14 novembre.

ALBUMS DE LA JEUNE ARCHITECTURE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Du 24 septembre au 7 novembre.

PIERRE ANTONIUCCI. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h 45 à 13 h et de 14 h à 18 h 45. Jusqu'au 27 septembre.

ARRABAL ESPACE. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée : 30 F. Du 29 septembre au 28 novembre.

BIJOUX DE RÊVE, RÊVE DE BIJOUX. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 octobre.

JEAN CHAUVIN. Espace art et patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 24 octobre.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. Nouvelles acquisitions. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 17 octobre.

GÉNÉRIQUES. Le visuel et l'écrit. Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 31 octobre.

HELIOPOLIS. Le rêve du baron Empain. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 22 novembre.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

ANDREY LEKARSKI, VLADIMIR YANKILEVSKI, VLADIMIR NEMUCHIN. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.

DUANE MICHALS. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 octobre.

LE MONDE JUIF, UNE HISTOIRE SAINTE. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Du 25 septembre au 20 décembre.

MOORE A BAGATELLE. Parc de Bagatelle, bois de Boulogne (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 3 octobre.

NAJD, PHOTOGRAPHIES D'HUMBERTO DA SILVEIRA. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LARS NORGARD. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (44-31-21-21). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jusqu'au 18 octobre.

OH CET ÉCHO !, EMMA KUNZ. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er novembre.

PAVLOS. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Jusqu'au 18 octobre.

GUY PELLERIN, RICHARD-MAX TREMBLAY. Service culturel, ambassade du Canada, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.

DOMINIQUE PERRAULT, ARCHITECTE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

RAYON LINGERIE. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 28 novembre.

LA RENCONTRE DE DEUX MONDES VUE PAR LES PEINTRES D'HAITI. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 octobre.

LA TENTATION DES GOBELINS. Gare d'Austerlitz, grande verrière. T.l.j. de 14 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h. Du 25 septembre au 2 novembre.

TERRES SECRÈTES DE SAMARCANDE. Céramiques du VIIIe au XIIIe siècle. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 septembre.

TRANS-VOICES. American Center, 51, rue de Bercy (44-73-77-77). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 15 novembre.

LE VENT DU NORD VIII : TRANSFORMATIONS. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 octobre.

OSSIP ZADKINE. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 septembre.

GALERIES

MARCEL ALOCCO. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 31 octobre.

CARL ANDRÉ. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 12 octobre.

JEAN-LUC ANDRÉ. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 17 octobre.

SALLY APFELBAUM. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-86-36). Jusqu'au 17 octobre.

ANDRÉ-PIERRE ARNAL. Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix (42-77-78-00). Jusqu'au 31 octobre.

MRDAN BAJIC. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 8 octobre.

REINER BERGMANN. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 31 octobre.

PIERRE BLANCHETTE, FRANÇOIS JEUNE, JEAN-YVES LANGLOIS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 8 octobre.

MARTINE BOILEAU. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 7 novembre.



JACQUES BOSSER. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 16 octobre.

ANTOINE DE LA BOULAYE. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 17 octobre.

JEAN-PIERRE LE BOUL'CH. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 24 octobre.

PHILIPPE BOUTIBONNES. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 7 octobre.

MARIE-CLAUDE BUGEAUD. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 24 octobre.

CLAUDE CAHUN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 26 novembre.

ANTONI CAMARASA. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 8 octobre.

ERNST CARAMELLE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 20 octobre.

AUGUSTIN CARDENAS. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Du 24 septembre au 4 novembre.

THIERRY CHEVERNEY. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 10 octobre.

CHOLLET, KACIMI. Deux latitudes, deux attitudes. Galerie Régine Deschênes, 6, rue Sainte-Anastase (42-78-21-25). Jusqu'au 10 octobre.

CLAUDE CLOSKY, JEAN-JACQUES RULLIER, XAVIER VEILHAN. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 17 octobre.

JOSEPH CORNELL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 15 octobre.

JEAN DEGOTTEX. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 31 octobre.

L'EXPOSITION NOIRE ET BLANCHE. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 31 octobre.

GILLI. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 10 octobre.

ANDY GOLDSWORTHY. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Jusqu'au 7 novembre.

LÉON GOLUB. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 octobre.

ANGELA GRAUERHOLZ. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 10 octobre.

HECTOR GUIMARD ET LE FER. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 14 novembre.

RAYMOND HAINS, MIGUEL LUGADAS. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 23 octobre.

JEAN HÉLION. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 30 septembre.

STEPHEN HEPWORTH. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 10 octobre.

TEUN HOCKS. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 17 octobre.

DENNIS HOPPER. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 13 octobre.

DANIEL HUMAIR. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 15 octobre.

ILS COLLECTIONNENT... LA PHOTOGRAPHIE. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 19 octobre.

INVENTAIRE. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 17 octobre.

PETER JOSEPH. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 10 octobre.

ALLAN KAPROW. Espace Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 17 octobre.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 13 octobre.

PIERRE LANNELUC. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Du 29 septembre au 7 novembre.

ALEN MAC WEENEY. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 24 octobre.

CHARLES-HENRI MONVERT. 15 ans de peinture. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 7 novembre.

THIERRY MOUILLÉ. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 17 octobre.

LA MOVIDA DU LIVRE. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 26 septembre.

SHAUNE NEILL. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 16 octobre.

NUITS. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 24 octobre.

ROMAN OPALKA. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 1er novembre.

JEAN-LUC PARENT. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 30 octobre.

GIUSEPPE PENONE. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 10 octobre.

DENIS PONDRUEL. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 17 octobre.

ALBERT RAFOLS-CASAMADA, PIERRE TAL-COAT. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 10 octobre.

RAMSA. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Du 24 septembre au 22 novembre.

PATRICK RAYNAUD. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 10 octobre.

PAUL REBEYROLLE. Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 17 octobre.

HUGUES REIP. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 10 octobre.

MARC RIBOUD, PIERRETTE BLOCH. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 octobre.

SARKIS. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 10 octobre.

EMMANUEL SAULNIER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 3 octobre.

TABLEAUX VOLÉS. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 31 octobre.

RICHARD TEXIER. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 14 novembre.

LE TRAIT PRÉSENTE DOUZE GRAVEURS QUÉBÉCOIS. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 17 octobre.

ALBERTO TRUCCO. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 31 octobre.

VALLORZ. Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-49-60). Du 24 septembre au 31 octobre.

DIDIER VERMEIREN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 24 octobre.

JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 31 octobre.

PÉRIPHÉRIE

ASNIÈRES-SUR-OISE. Champs de silence. Abbaye de Royaumont, fondation Royaumont (30-35-40-18). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 octobre.

BIÈVRES. Clin d'œil sur la photographie brésilienne. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 novembre.

CHATENAY-MALABRY. Il y a cent quatre-vingt-cinq ans, Chateaubriand s'installait à la Vallée-aux-Loups. Maison de Chateaubriand - la Vallée-aux-Loups, 87, rue Chateaubriand (47-02-58-61). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h. Du 25 septembre au 24 décembre.

CLAMART. Humbert. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

COULOMMIERS. Caroline Peyt. Commanderie des Templiers (64-65-08-61). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 septembre.

GENNEVILLIERS. Marie-C. Bugeaud. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Du 25 septembre au 24 octobre.

HERBLAY. Martine Diemer. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 18 octobre.

JOUY-EN-JOSAS. A visage découvert. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

PONTOISE. André Mantelet (1876-1953). Musée Camille Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er novembre. **Sabine Weiss.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

VERSAILLES. Les Jardins de Versailles et de Trianon. D'André Le Nôtre à Richard Mique. Musée national du château de Versailles (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h 30. Entrée : 31 F (donnant l'accès au château). Jusqu'au 27 septembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

« Autour du chantier de la Bibliothèque de France : un siècle d'architecture industrielle », 14 h 30, RER Masséna, guichet à billets (P.-Y. Jaslet).

« Le ministère des finances à Bercy, parties publiques » (limité à trente personnes), 14 h 30, sortie du métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

« La butte aux Cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais. Les hôtels de Marle ou de Beauvais, d'Onon. Promenade dans les traboules du dix-septième siècle. L'abbaye de Chaalis, ses souterrains, son cellier », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, devant l'église Saint-Germain-des-Prés (Arts et caetera).

« Un quartier noble et provincial : le quartier Saint-Sulpice », 14 h 30, devant l'église Saint-Sulpice (Approche de l'art).

« Le Louvre d'aujourd'hui à demain : les métamorphoses d'un musée », 14 h 45, cour Napoléon, au pied de la statue de Louis XIV (Regards).

« L'église Saint-Gervais-Saint-Protais et les vestiges du Marais médiéval », 15 heures, façade principale de l'église, devant l'orme (Monuments historiques).

« Cryptes, jardin et chapelle du couvent des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (D. Bouchard).

« La Sorbonne », 15 heures, devant l'entrée, rue des Écoles (Paris et son histoire).

« Le quartier des Halles », 15 heures, place Sainte-Opportune (A. Hervé).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Origines et destinée de l'homme ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

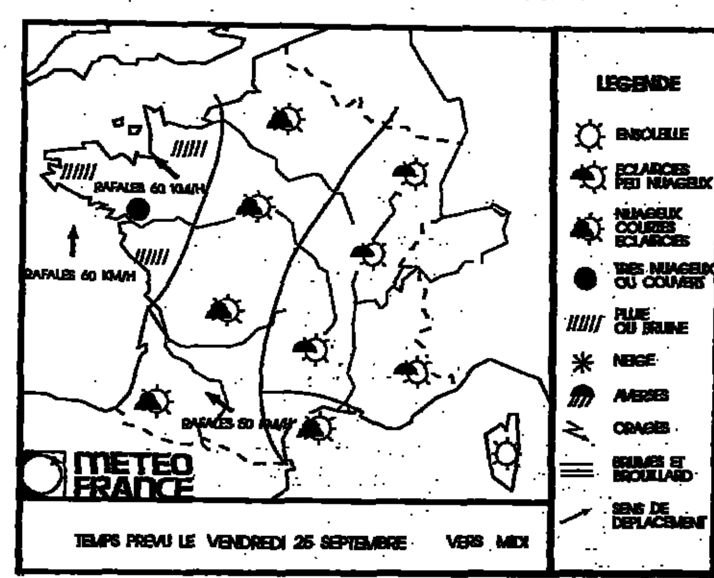
Salle Laennec, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 15 : « La puissance du serpent » (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-81).



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 25 SEPTEMBRE 1992



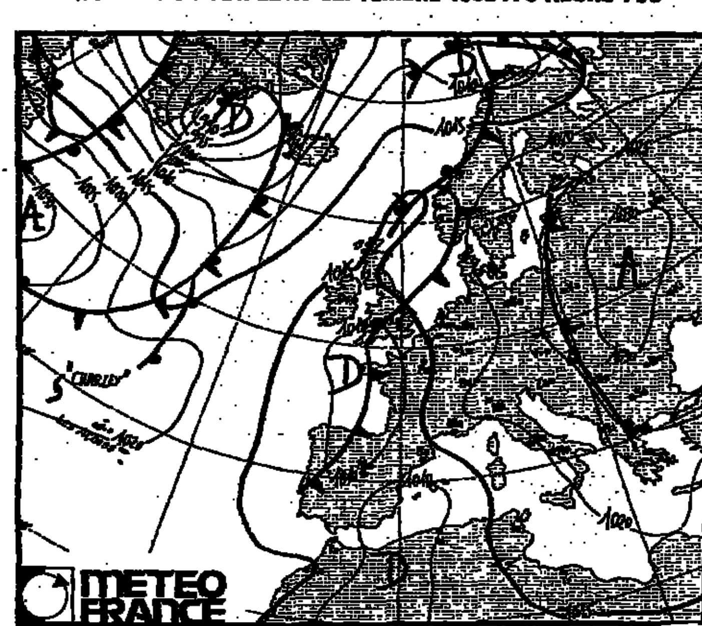
Vendredi : maussade à l'ouest, ensoleillé à l'est. – Sur la Bretagne, la Basse-Normandie et les pays de Loire, la journée sera grise et pluvieuse.

Sur le reste de la moitié ouest de la France, c'est-à-dire du Sud-Ouest au Nord-Pas-de-Calais, en passant par le Centre et le Bassin parisien, nuages et éclaircies se partageront le ciel le matin, puis les nuages se feront plus présents.

Sur toute la moitié est, depuis la Méditerranée jusqu'au Nord-Est, ce sera une journée assez bien ensoleillée. Les températures seront le plus souvent proches des normales saisonnières : les minimales seront comprises entre 7 et 10 degrés dans l'intérieur, entre 11 et 15 degrés sur les côtes et au Sud ; les maximales seront comprises entre 18 et 21 degrés au nord de la Loire, entre 22 et 25 degrés au sud.

Il soufflera un vent modéré de sud ou sud-est sur la plupart des régions.

PRÉVISIONS POUR LE 26 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-9-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-9-1992 à 18 heures TUC et le 24-9-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	14	D
BIARRITZ	18	11	N
BORDEAUX	19	11	C
BOURGES	17	9	C
BREST	15	13	P
CAEN	17	12	C
CHERBOURG	16	12	P
CLERMONT-FER.	18	7	D
DIJON	19	7	B
GRENOBLE	21	12	C
LILLE	17	10	C
LIMOGES	17	8	N
LYON	20	8	B
MARSEILLE	24	11	D
NANCY	19	6	N
NANTES	19	13	C
NICE	23	16	N
PARIS-MONTS.	16	10	P
PAU	18	9	D
PERPIGNAN	22	11	D
RENNES	18	13	P
ST-ETIENNE	19	7	D
STRASBOURG	20	6	D
TOULOUSE	21	9	N
TOURS	18	11	P
POINTE-A-PITRE	22	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	26	19	N
AMSTERDAM	18	10	N
ATHÈNES	27	19	D
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	23	14	D
BELGRADE	25	14	D
BERLIN	22	13	C
BRUXELLES	17	10	N
LE CAIRE	30	20	D
COPENHAGUE	17	13	C
DAKAR	31	26	D
DELHI	35	23	D
DJERBA	–	–	–
GENEVE	19	11	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	23	13	N
JÉRUSALEM	24	16	N
LISBONNE	24	15	D
LONDRES	16	11	C
LOS ANGELES	32	20	D
LUXEMBOURG	17	8	B
MADRID	24	9	D
MARRAKECH	28	16	D
MEXICO	21	14	P
MILAN	20	15	C
MONTRÉAL	10	2	D
MOSCOU	12	3	D
NAIROBI	26	14	D
NEW-YORK	22	10	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	26	13	D
PÉKIN	23	17	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	18	N
SEVILLE	30	14	D
SINGAPOUR	32	25	O
STOCKHOLM	17	12	D
SYDNEY	23	15	–
TOKYO	26	19	N
TUNIS	31	19	C
VARSOVIE	18	7	D
VENISE	24	17	P
VIENNE	26	13	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Un micro et une plante verte

QUAND la boue et la douleur envahissent l'écran, si proches que l'on pourrait presque sentir leurs effluves tièdes, on voudrait que toute l'actualité s'arrête, décrète une trêve. En direct de Vaison-la-Romaine, dans la nuit tombante de septembre, parlait une dame, dont les mains tremblaient. Comme elle tenait un micro, le micro tremblait aussi. C'est rare, de voir trembler un micro, dans les mains d'une dame qui passe à la télé. Et le tremblement de ce micro en disait davantage que toutes les images de boue et de débris.

Il disait ce que ni les mots ni les images ne peuvent dire, ce que toute la grande machinerie de la télé ne pourra jamais capter, que le plus grand malheur était là, tout proche, tout chaud, tapi encore dans les décombres de la nuit. Que des larmes allaient couler encore, aussitôt les projecteurs éteints, des larmes et des larmes. La télé nous parlait en direct du chagrin.

A côté de la dame, se tenait Paul Amar, tout raide, bafouillant d'impuissance. Cela ne leur apportait rien, aux naufragés de Vaison, que Paul Amar soit venu en personne tendre ce micro au malheur. Cela ne leur rendrait pas leurs maris, leurs enfants. Et pourtant, on lui était confusément reconnaissant d'être là, à Paul Amar, à lui qui, dans le confort des studios, plante habituellement des banderilles sur Pierre Bérégovoy. On ne saurait pas expliquer pourquoi, mais c'était bien.

On aurait voulu que les actualités s'arrêtent là, mais non, la petite obscénité quotidienne grattait au carreau, gênée mais insistante, elle réclamait ses droits. Il y avait les gardiens de prison. Il était question d'une porte. Une porte ouverte, une porte fermée, ils frappaient à la porte, ils allaient au ministère, la porte était fermée, ils reviendraient, on n'avait pas le cœur à ça.

Après, c'était la politique. Cette fois, c'était une table. En duplex devant une plante verte – il y a *toujours une plante verte*, dans ces cas-là, – Alain Juppé voulait s'asseoir autour d'une table avec Charles Pasqua, qui était dans le studio. Entre les deux, l'un sur le plateau, l'autre devant sa plante verte, le juge Masure tenait une audience de conciliation, avec un air de s'en tamponner qui nous consolait un peu. Allaient-ils trouver leur table, se parler, c'était bien la question, en effet. Frapper à la porte, s'asseoir autour d'une table : les abonnés de la télé se remettaient à parler la langue de la télé. Ils ne tremblaient pas. Ceux-là ne tremblent jamais, qui parlent devant des plantes vertes.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 24 septembre

TF 1

20.45 Téléfilm : Une famille formidable. De Joël Santoni (2e partie).
22.25 Magazine : Faites de beaux rêves.
23.40 Journal et Météo.
23.45 Série : Mésaventures.

F 2

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. La guerre des lâches ; Les sages-femmes ; Le grand combat d'Ahmedabad.
22.10 Cinéma : La Mort aux enchères. ■ Film américain de Robert Benton (1983).
23.55 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Invités : Olivier Russbach, Marie-Odile Monchicourt, Guy Savoy, Isaac Julien, House of Love.

F 3

20.45 Cinéma : L'Arnaque. ■■ Film américain de George Roy Hill (1973).
23.00 Journal et Météo.
23.15 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.
23.25 Magazine : Pégase. Anatomie d'une mission orbitale.

CANAL PLUS

20.05 Sport : Football. Championnat de France de D1 : Lens-Marseille.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Scorpion rouge. □ Film américain de Joseph Zito (1988).

M 6

20.45 Cinéma : La Fureur de vaincre. ■ Film chinois (Hongkong) de Lo Wei (1971).
22.45 Téléfilm : Au-delà de la haine.
0.30 Magazine : Fréquenstar.

ARTE

20.40 Soirée thématique. UFA-DEFA. Soirée proposée par la ZDF. Babelsberg a soixante-quinze ans.
20.41 Documentaire : Mon cinéma le dimanche.
22.30 Débat : Quel avenir pour la DEFA ?
23.10 Cinéma : La Comédienne. ■ Film allemand de Siegfried Kühn (1988).

FRANCE-CULTURE

20.30 Avignon 92. Le Grand Large, d'après Colin Teevan (Irlande).
21.30 Profils perdus. José Corti, libraire et éditeur, ami des surréalistes.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Salle Pleyel) : Symphony on Hymn Tune, de Thomson ; Capriccio pour piano et orchestre, de Stravinsky ; Opéra de Quat'sous, de Weill ; Le Baiser de la fée, de Stravinsky, par l'Orchestre national de France, dir. Erich Leinsdorf ; Eugen Indjic, piano.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Vendredi 25 septembre

TF 1

14.30 Série : Pour l'amour du risque.
15.25 Feuilleton : Hôpital central.
16.15 Club Dorothée.
17.25 Jeu : Une famille en or.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Feuilleton : Santa Barbara.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Martin Lamotte.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Magazine : Les Marches de la gloire.
22.05 Jeu : Le Défi.
22.45 Magazine : En quête de vérité. J'ai enlevé mon enfant.
23.55 Divertissement : Arthur, émission impossible.

F 2

15.25 Variétés : La Chance aux chansons.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Feuilleton : Beaumanoir.
17.10 Magazine : Giga.
18.30 Le Jeu ! Animé par William Leymergie.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
19.59 Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Le Lyonnais. Cérémonie religieuse, de Bernard Dumont.
22.25 Magazine : Sportissimo.
23.40 Journal des courses, Journal et Météo.
0.00 Feuilleton : Belphégor. De Claude Barma (3e et 4e épisodes).

F 3

14.45 Feuilleton : Dynastie.
15.30 Série : La croisière s'amuse.
16.20 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Dans la maison*, de Paul Nizon.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Les Pêcheurs du ciel, de Sylvain Pascaud.
21.45 Magazine : Caractères. Invités : Patrick Besson (*Julius et Isaac*) ; Jean-Paul Dubois (*Une année sous silence*) ; Franz-Olivier Giesbert (*l'Affreux*) ; Gérard Miller (*Malaise*).
22.50 Journal et Météo.
23.05 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.
23.15 Traverses. Yougoslavie, genèse d'une guerre.

CANAL PLUS

15.25 Documentaire : Les Allumés... Ben Hur à Madura, les courses de taureaux en Indonésie, de Christian Cascio.
15.55 Cinéma : Jouer c'est tuer. ■ Film américain de Richard Franklin (1984).
17.35 Le Journal du cinéma.
18.00 Canaille peluche. Beetle Juice.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Etienne Daho.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Seule dans la tour de verre.
22.00 Flash d'informations.
22.10 Magazine : Cascades et cascadeurs nº 18.
22.45 Magazine : Jour de foot.
23.15 Cinéma : La Maison Russie. ■ Film américain de Fred Schepisi (1990).

M 6

13.55 Série : Soko, brigade des stups.
14.50 Magazine : Destination musique.
17.15 Jeu : Zygopolis.
17.35 Série : Campus Show.
18.05 Série : Booker.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital (et à 23.55).
20.45 Téléfilm : Mortelle ressemblance.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Emotions.
0.15 Magazine : Rapline. Miles Davis.

ARTE

17.00 Téléfilm : Tak Tak. De Jacek Gasiorowski.
19.00 Documentaire : Tokyo Luna Tours. Extrait du magazine Transit.
19.30 Documentaire : Sous les toits d'Allemagne. D'Elmar Högler.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
22.10 Téléfilm : Violence sous silence. De Theodor Kotulla. *Une jeune femme mariée est embauchée par un architecte qui la viole.*
23.55 Documentaire : Les Œufs à la coque. De Richard Leacock et Valérie Lalonde. *Regard sur la France par l'un des fondateurs américains du documentaire et sa complice. Un vidéo-film léger.*

FRANCE-CULTURE

21.30 Musique : Black and Blue. Place Louis-Armstrong, Paris 13e.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 17 septembre, Salle Pleyel) : Suite de danses pour orchestre, de Bartok ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut majeur op. 26, de Prokofiev ; Images pour orchestre (Iberia), de Debussy ; La Valse, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; Laurent Cabasso, piano.
23.09 Jazz club.
1.05 Papillons de nuit. Par David Jisse.

□ **Les objectifs publicitaires des chaînes publiques dépassés de 300 millions de francs.** – Entendue par la commission d'enquête parlementaire sur la situation des médias, Mme Christiane Doré a indiqué que les régies des chaînes publiques, qu'elle dirige, ont dépassé leurs objectifs de recettes nettes de 300 millions de francs à la mi-septembre, soit une hausse de 10 % sur l'objectif de France 2 (1 495 millions) et de 25 % sur celui de France 3 (608 millions). Vivement mise en cause par certains députés sur sa gestion, Mme Doré a précisé qu'elle avait « harmonisé » les conditions consenties aux huit principaux acheteurs d'espace.

هكذا من الأصل

Le Monde

Ultimes mises au point du projet de budget 1993

Un avantage fiscal supplémentaire sera accordé à l'épargne investie dans le logement

Pas de réduction de la redevance TV ni de baisse de la taxe d'habitation pour les petits contribuables, mais une mesure fiscale nouvelle en faveur du logement. Telles étaient pour l'essentiel les mesures décidées mercredi 23 septembre qui figureront dans le projet de budget 1993 rendu public mercredi prochain 30 septembre à l'issue du conseil des ministres.

La mesure la plus attendue est bien sûr celle qui concerne le logement. Le marché immobilier est tellement déprimé, sans espoir de reprise prochaine, que les demandes des banques et des professionnels du bâtiment se sont multipliées ces derniers temps en direction du gouvernement sur le thème : faites quelque chose pour renverser la tendance ou nous allons à la catastrophe.

Les pouvoirs publics ont été sensibles aux risques que fait courir à l'économie la dégradation de l'immobilier. Ils ont donc décidé de renforcer le dispositif fiscal dit Quilès-Méhaignerie, dispositif qui permet aux personnes investissant dans l'immobilier à usage locatif de réduire leurs impôts sur le revenu. La loi de finances pour 1992 votée fin 1991 prévoit déjà dans son article 7 la possibilité d'une réduction équivalant à 10 % de l'investissement effectué, en achetant, en faisant construire ou en acquérant des parts de sociétés immobilières d'investissement.

Entre les prix du marché et ceux du secteur social

Déjà au printemps dernier, inquiet de la conjoncture, le gouvernement avait tenté de renforcer le dispositif inscrit dans le budget de 1992. Il n'y était pas parvenu du fait de l'opposition du groupe parlementaire socialiste, furieux de voir bloquer par le ministère des finances son projet de réforme de la taxe d'habitation.

Le dispositif Quilès-Méhaignerie prévoit actuellement de limiter à 600 000 francs pour un couple et à 300 000 francs pour un célibataire les investissements engagés, ce qui limite à 60 000 ou 30 000 francs selon les cas la réduction d'impôt.

Le même dispositif prévoit que deux réductions sont possibles, mais pas la même année. La première peut s'appliquer pour un investissement réalisé entre le 1er janvier 1990 et le 31 décembre 1992 ; la seconde pour un investissement réalisé entre le 1er janvier 1993 et le 31 décembre 1997. Le projet de loi de finances pour 1993 rend plus favorable encore ce dispositif.

La réduction d'impôt de 10 % du montant de l'investissement sera portée à 20 % lorsque le propriétaire s'engagera par convention à louer à un niveau « intermédiaire » entre les prix du secteur social et ceux du marché. Dans ces conditions, la réduction d'impôt pourra atteindre jusqu'à 60 000 francs (célibataires) ou 120 000 francs (couples). En d'autres termes l'Etat finance 20 % du prix d'acquisition du logement, ce qui permet à l'épargnant de réduire ses exigences en matière de loyer. La durée de l'engagement de location sera porté de six à neuf ans.

En ce qui concerne la fiscalité des entreprises, le gouvernement a finalement décidé de ne rien faire en matière de TVA, notamment en ce qui concerne le stock des créances (environ 100 milliards de francs) détenues par les entreprises sur l'Etat au titre de la règle du décalage d'un mois. D'autre part, la déduction des dividendes autorisées depuis les années 70 sur les actions nouvellement émises – déduction régulièrement confirmée depuis – va être supprimée.

ALAIN VERNHOLES

Au conseil des ministres

M. Mitterrand voit dans le succès du « oui » un « acte de civisme comme rarement la France en avait connu depuis la guerre »

Les résultats du référendum ont donné lieu, mercredi matin 23 septembre à l'Elysée, au cours de la réunion du conseil des ministres, à un échange de vues consécutif à la communication rituelle du ministre de l'intérieur, et cette discussion a été ponctuée par une longue analyse du président de la République, qui tenait visiblement à combattre la thèse selon laquelle le traité de Maastricht ne bénéficierait que d'un soutien étriqué de la part des Français.

Evoquant les commentaires mi-figue mi-raisin brodés sur ce thème du « petit oui » exprimé par la majorité des électeurs, M. Paul Quilès avait notamment fait remarquer que l'écart du 20 septembre en faveur du « oui » (539 410 voix) était comparable à l'avance du vainqueur de l'élection présidentielle de 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait distancé M. François Mitterrand de 424 599 voix.

Il avait ajouté que le score du « non » ne pouvait être réduit à une seule cause, en soulignant qu'il fallait y voir la conjonction de causes politiques, sociales et culturelles. M. Quilès avait mis sur le compte de l'influence démocrate-chrétienne, par exemple, le vote positif des départements bretons. Il avait aussi interprété comme un relatif succès politique du PS le fait que, d'après les sondages, la majeure partie des sympathisants socialistes aient opté pour le « oui ».

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, qui avait espéré un *« oui allègre et communicatif »*, a aussitôt saisi la perche pour ajouter que, en 1974, personne ne s'était hasardé à parler d'un *« petit président »* à propos de M. Giscard d'Estaing, pas plus qu'aux Etats-Unis, en 1960, on n'avait parlé de *« président au rabais »* lorsque John Kennedy l'avait emporté de 118 574 voix sur M. Richard Nixon.

Le ministre délégué au logement et au cadre de vie, Mme Marie-Noëlle Lienemann, qui ne rate jamais, depuis son entrée au gouvernement, l'occasion de mettre son grain de sel dans les délibérations, en a profité, elle, après avoir rendu hommage au rôle déterminant de M. Mitterrand dans la campagne, pour regretter le déficit d'explication imputable, selon elle, au PS dans son ensemble.

Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, s'est réjoui du « oui » de l'outre-mer, mais il a surtout réagi en Breton en affinant l'analyse du ministère de l'intérieur pour dire que si dans leur majorité les électeurs bretons avaient voté « oui », même dans certaines des communes rurales où les notables du RPR appelaient à voter « non », cela tenait surtout à la prise de conscience de l'importance des apports positifs de la Communauté européenne à la vie régionale qui y existe, dans tous les milieux, au-delà des clivages et de la tradition démocrate-chrétienne.

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, élu des Côtes-d'Armor, a abondé en ce sens. Au passage, le ministre de la jeunesse et des sports, Mme Frédérique Bredin, a comparé les résultats en Bretagne et en Normandie pour insister sur les disparités en matière d'équipements, qui peuvent aussi expliquer certains des votes négatifs enregistrés dans les zones rurales normandes. Le ministre délégué aux affaires européennes, Mme Elisabeth Guigou, a regretté que, dans les régions et les départements, les élus et les corps intermédiaires négligent trop souvent de mettre en évidence la part des fonds européens dans les réalisations locales.

Après quelques autres remarques de MM. Georges Kiejman, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et de M. Jean-Michel Baylet, ministre délégué au tourisme, le premier ministre a résumé le sentiment général en disant : *« oui, c'est oui »*, et en insistant sur la nécessité *« de rapprocher Bruxelles de la France et la France de Bruxelles »*.

« Aucun désaveu »

Tout cela a conduit le président de la République à se livrer, en conclusion, à une lecture plutôt roborative du scrutin. Non seulement M. Mitterrand a estimé que le score du « oui » ne traduisait *« aucun désaveu de quiconque »*, mais, s'attendant personnellement à un résultat serré, il a en quelque sorte magnifié ce score en soulignant que, dans le contexte de *« bourrasque monétaire »* de ces derniers jours et dans le contexte de violence issu, dans les pays de l'Est, de l'effondrement de l'empire soviétique, la victoire du *« oui »* relevait même d'un authentique exploit : *« Ce « oui » est un acte de civisme incroyable, comme rarement la France en avait connu depuis guerre*, a notamment déclaré le chef de l'Etat. *C'est un mouvement qui est né. Les « oui » savaient pourquoi ils votaient et ils ont approuvé le traité ; les « non » ne savaient pas pourquoi et, pour beaucoup, ils ont sans doute eu peur de l'inconnu. Mais c'est un mouvement qui est né (...). Il faut substituer au noir et au gris la clarté de la vraie connaissance. Notre effort doit être un effort d'enseignement (...). Il faut faire en sorte que le principe de subsidiarité devienne une réalité vivante. »*

Et, après avoir, à son tour, regretté que certains élus locaux n'aient pas voulu se « mouiller » pour ne pas compromettre leurs chances aux élections sénatoriales du 27 septembre, il a fait l'éloge de la *« moderne »* Bretagne, *« installée en plein dans l'Europe, avec laquelle elle dialogue d'égale à égale »*. M. Mitterrand a également fait sourire les membres du gouvernement en rappelant qu'en 1974, en effet, battu de peu par M. Giscard d'Estaing, il n'avait « pas pour autant considéré qu'il avait été élu... »

Ses seules réflexions critiques ont visé la propension de la Commission européenne à tout réglementer, *« même la tauromachie »* et *« les jeux de hasards »*... Bref, après une semaine d'absence, tous les membres du gouvernement ont retrouvé, comme l'a dit l'un des ministres, *« un homme en pleine forme »*.

ALAIN ROLLAT

Les inondations dans le Sud-Est

Plusieurs aides financières pour les sinistrés

Pour venir en aide aux sinistrés, le ministre du budget, M. Michel Charasse, a débloqué mercredi 23 septembre un crédit exceptionnel de 5 millions de francs à la demande du ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, qui a alloué une aide de première urgence de 600 000 francs tandis que le Conseil général et le Conseil régional débloquaient respectivement 300 000 francs et 1 million de francs. La Commission européenne a octroyé le même jour une aide de 500 000 écus (2,55 millions de francs). D'autre part, diverses souscriptions ont été lancées par des organismes d'assistance :

Croix-Rouge, 1, place Henry-Dunant, 75008 Paris, mention « Vaucluse ». CCP : 600 00 Y, mention « Vaucluse ». Carte bleue : Minitel 3615 CROIXROUGE.

Secours populaire, 9/11, rue Froissart, 75003 Paris Cedex 03. CCP : 23 33 S Paris. Indiquer « Inondations Sud-Est ».

Secours catholique, 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07, CCP 737 G-inondations du Midi.

Médecins du monde : CCP 1144 Z.

Mutualité française : chèques adressés à la Mutualité du Vaucluse, solidarité Vaison-la-Romaine, 6, rue de la Grande-Monnaie, 84000 Avignon.

EN BREF

□ **Deux jugements à propos de l'achat d'un château par le conseil général de Vendée.** – La 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné, mercredi 23 septembre, Roger Fressoz, directeur du *Canard enchaîné*, pour diffamation envers M. Philippe de Villiers. Dans un article du 26 février consacré à l'achat du château de la Chabotterie par le conseil général de Vendée, le journal indiquait que le château avait été acheté à des cousins de M. de Villiers pour un prix supérieur à l'estimation des Domaines. Ecrire que M. de Villiers, président du conseil général de Vendée, avait acheté le château à ses cousins aux frais du contribuable était diffamatoire, a jugé le tribunal. *Le Canard* a été condamné à 15 000 francs d'amende, et a décidé de faire appel de cette décision. Dans un second jugement prononcé à propos du même article, les journalistes de l'hebdomadaire satirique, ont cependant été relaxés, alors qu'ils étaient cette fois poursuivis par les anciens propriétaires du château, la famille de Goué.

□ **Me Garaud condamné pour avoir diffamé un magistrat.** – La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a condamné, mercredi 23 septembre, Me Henri Garaud, avocat au barreau de Paris, pour avoir tenu, en 1989, des propos diffamatoires à l'encontre de Mme Naïma Datou-Saïd, substitut auprès du procureur général de Reims. Un journaliste du *Quotidien de Paris* avait reproduit les paroles prononcées au cours d'un entretien téléphonique par Me Garaud, qui défendait alors une boulangère de Reims meurtrière d'un voleur de croissants. Selon le journaliste, l'avocat avait estimé que Mme Datou-Saïd, qui avait fait appel de la décision de mise en liberté de la boulangère, était *« très proche des milieux maghrébins »*.

Le préfet d'Ile-de-France exclut toute renégociation avec les Maliens de Vincennes

En visite mercredi 23 septembre à Viroflay (Yvelines), où sont hébergées provisoirement trois des trente-cinq familles « prioritaires » du camp de Vincennes, M. Christian Sautter, préfet de Paris et d'Ile-de-France a rappelé que la levée totale du camp constituait un préalable à l'application de l'accord du 8 septembre : *« Quand on signe, on signe*, a-t-il ajouté. *Le respect de la parole donnée a autant de valeur au nord qu'au sud de la Méditerranée. »*

A Vincennes, la cour des Maréchaux est toujours occupée par des dizaines de familles qui ont désavoué le Conseil des Maliens de France, principal négociateur de l'accord. Celles-ci refusent toujours de partir sans conditions, et s'attendent à une intervention des forces de lordre.

Les Editions Belfond réorganisent leur secteur littéraire

M. Jean-Manuel Bourgois, directeur général des éditions Belfond, a procédé à une nouvelle organisation des activités de littérature générale de Belfond. Mme Fabienne Delmote, qui dirige les Presses de la Renaissance, assurera également les fonctions de directeur général adjoint de Belfond. M. Tony Cartano, directeur littéraire des mêmes Presses de la Renaissance, devient directeur éditorial de Belfond.

Les éditions Belfond, dont les Presses de la Renaissance et le Pré-aux-Clercs sont des filiales, font partie du groupe du même nom que dirige M. Jérôme Talamon et qui comprend notamment Armand Colin, Delmas, Méridiens-Klincksieck et Mardaga. M. Talamon dirige en outre le groupe Masson, numéro un français de l'édition médicale.

La nomination de Mme Delmote et de M. Cartano à la direction de Belfond opère une manière de fusion entre les deux maisons d'édition littéraire du groupe, même si les deux enseignes subsistent. Belfond manquait d'éditeur depuis le départ de Pierre Belfond de la maison qu'il avait créée. Fabienne Delmote, qui dirigeait depuis leur création, il y a vingt ans, les Presses de la Renaissance, et l'écrivain Tony Cartano, qui l'avait rejointe en 1977, ont réussi à donner à cette maison une forte image littéraire, notamment dans le domaine des littératures étrangères.

P. L.

Les travaux de l'autoroute A 14 jugés illégaux

Le tribunal administratif de Versailles a annulé l'autorisation des travaux de l'autoroute A 14 (Orgeval-La Défense), proches de la terrasse de Saint-Germain-en-Laye qu'avait délivrée, en juillet dernier, le préfet des Yvelines. Les magistrats ont estimé que le viaduc prévu à 500 mètres de l'œuvre de Le Nôtre classée monument historique *« est de nature à en altérer l'aspect et le caractère »*, et, plus grave encore, que le parc paysager qui doit être aménagé sur la couverture de l'autoroute entre la terrasse et la Seine se caractérise par *« son opposé volontaire au principe de Le Nôtre »*. La préfecture rappelle, de son côté, que le dossier soumis au tribunal ne comportait pas les améliorations entérinées début juin par le ministère de l'équipement (prolongement de la couverture au débouché de la terrasse et nouvelle architecture du viaduc). Les travaux de construction de l'A 14 sont suspendus depuis le 8 août entre la terrasse de Saint-Germain et la Seine, à la suite d'une décision conservatoire du tribunal administratif. Ils pourraient reprendre après une nouvelle autorisation préfectorale fondée sur les améliorations annoncées. Sur le reste du tracé, le chantier se poursuit normalement. – *(Corresp.)*

SOMMAIRE

La télématique du Monde : 36 15 LEMONDE 36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté jeudi 24 septembre a été tiré à 486 562 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde Sans Visa » : Porto, de l'Atlantique à l'Europe

Quelles que soient les difficultés entre les nations, l'Europe des villes, elle, s'organise, et Porto « l'atlantique » ne saurait se tenir en marge. Dans ce même supplément, un dossier sur la longue attente d'une reprise de la consommation touristique. Voyage à Java, à bord de l'omnibus des rizières : un train qui raconte l'Indonésie à livre ouvert.



Le Monde

DES LIVRES

John Irving remarque Robertson Davies

Le romancier américain s'enthousiasme pour son aîné canadien, dans lequel il voit « le plus complexe et le plus divertissant des écrivains vivants »

John Irving, l'auteur du *Monde selon Garp, Hôtel New Hampshire* ou de *Liberté pour les ours,* son dernier livre traduit en français, est aujourd'hui un romancier consacré, qui se fait, parfois, critique littéraire. Il a accepté de commenter pour *le Monde* l'œuvre de Robertson Davies. C'est la première fois qu'il écrit pour un journal français.

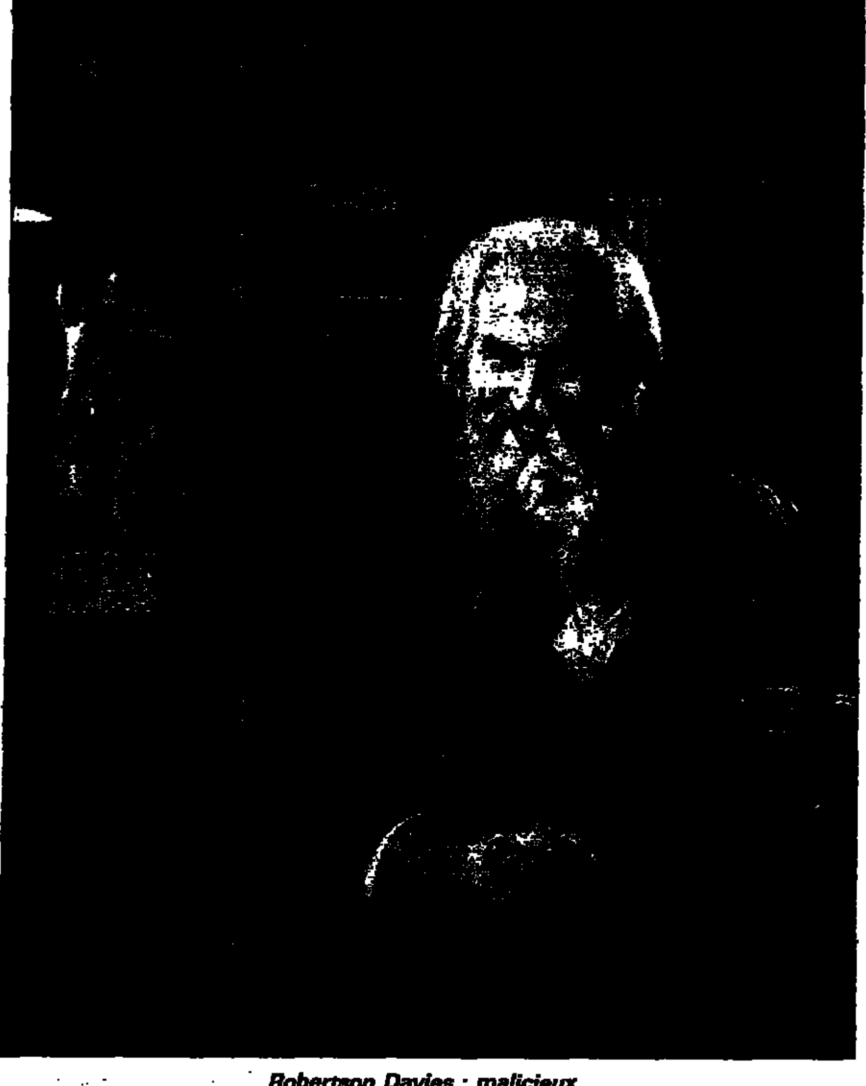
UN HOMME REMARQUABLE
(What's Bred in the Bone)
de Robertson Davies.
Traduit de l'anglais
par Lisa Rosenbaum,
éd. de l'Olivier, 160 F.

Le révérend Simon Darcourt, *« prêtre universitaire rose et rondelet »*, a été chargé par la fondation Cornish d'écrire la biographie de feu Francis Cornish, milliardaire canadien, amateur d'art éclairé et collectionneur. Et il bute sur deux problèmes. D'abord, à l'issue de dix-huit mois de recherches, il commence à nourrir le soupçon que les prétendus dessins et tableaux des maîtres anciens sont des faux exécutés par Francis Cornish lui-même. Or, si la chose était avérée, elle plongerait la famille Cornish dans un embarras considérable. C'est Arthur Cornish, le neveu du défunt, qui dirige la fondation, créée par le grand-père de ce dernier. Ensuite, Simon Darcourt ne parvient pas à réunir une documentation suffisante sur son sujet. Il est convaincu que la clef du personnage de Francis Cornish se trouve dans son enfance et dans son éducation, mais celles-ci demeurent mystérieuses pour lui ; c'est pourquoi il s'écrie après un entretien avec Arthur Cornish : *« Ce qui a été mis dans la moelle ! Oui, mais qu'est-ce qui a été mis dans la moelle, justement ? »*, faisant ainsi référence à un proverbe anglais lui-même adapté du latin en 1290 : *« Ce qui a été mis dans la moelle ne sort plus de la chair. »*

Un roman qui prend la forme d'une biographie fictive offre à l'écrivain une perspective délicieuse. Les limites auxquelles se heurte Darcourt ne sont qu'une exagération des lacunes qui entachent la plupart des biographies. Que savons-nous vraiment des morts ? Et si nous voulons écrire leur éloge, que faire des soupçons peu glorieux que nous pouvons entretenir à leur égard ?

Humour grinçant

Mais le professeur Davies n'ignore pas qu'un biographe de roman peut tout savoir de son sujet. En outre, un bon romancier n'est pas en peine de rendre sympathique une franche canaille. Dans de nombreux romans, Robertson Davies s'adonne à l'analyse jungienne sur le mode ludique et allègre. Il fait aussi de fréquentes communications dans des sociétés jungiennes, et écrit régulièrement des articles sur la littérature dans des revues jungiennes. Les lecteurs français qui connaissent la trilogie de Deptford (*l'Objet du scandale, le Manticore, le Monde des merveilles*) ont déjà remarqué la malice qui caractérise son auteur, ainsi que le vaste éventail de ses intérêts intellectuels, psychologiques et théologiques. L'intervention divine en elle-même ne lui fait pas peur, et il l'accueille volontiers dans ses romans.


KARSH/IMAPRESS

Robertson Davies : malicieux.

Dans *Un homme remarquable*, deux esprits désincarnés viennent à surprendre les doléances et jérémiades du simple mortel chargé de la biographie. C'est ainsi que Zadkiel le Mineur, assistant de l'Ange des Registres, et le démon Maimas, ange gardien de Francis Cornish, décident de se repasser l'histoire, pour le plaisir cette fois. Et voici Zadkiel narrateur : une biographie omnisciente et omnipotente dont l'auteur n'est même plus seulement un biographe de roman, mais un biographe divin – même s'il ne s'agit que d'une divinité mineure.

Robertson Davies a écrit trois trilogies, et ce qui est admirable, c'est que tous les volumes qui les constituent se suffisent à eux-mêmes et peuvent se lire avec délectation, y compris dans le désordre. Ainsi, *Un homme remarquable* est le second volet de la dernière en date, encadré par *les Anges rebelles*, déjà paru, et *la Lyre d'Orphée*, qui devrait paraître en France en 1993, mais on peut tout à fait le lire et l'apprécier isolément. Je forme le vœu que les lecteurs français se voient un jour offrir le régal de la première trilogie écrite par Davies, la trilogie Salterton. L'humour y est si noir, la satire si incisive qu'à côté les œuvres d'Evelyn Waugh font figure de travail d'amateur. Ce sont trois superbes romans à l'humour grinçant, où l'on peut voir des ancêtres élégants et raffinés de l'excellent *Un Anglais sous les tropiques*, de William Boyd.

Quant à la fameuse biographie de Francis Cornish, petit garçon riche et solitaire d'un trou de l'Ontario... Il a une tante chauve (elle a été attaquée par un grand duc), ainsi qu'un frère contrefait doté d'une cervelle de pois chiche, qu'on cache dans un grenier où les domestiques s'occupent de lui (on le surnomme le Fou). Quoiqu'on ait donné des consignes très strictes pour que l'enfant soit élevé en bon protestant, sa tante chauve déploie tous ses efforts pour lui imprimer son catholicisme : dans sa chambre, il a le portrait d'Une Certaine Personne au-dessus de son lit ; à côté du Christ, il peut voir un tableau mièvre qui représente un garçonnet pleurant devant une porte close – *l'Amour exclu*, puisque tel est le nom de ce chromo. C'est grâce à sa tante chauve, au tableau de sa chambre et au manuel de dessin d'un caricaturiste que Francis Cornish va découvrir son amour du dessin et son talent inné. Il se fait la main sur des portraits de son frère demeuré et des croquis de cadavres que lui montre obligeamment Zadok, l'entrepreneur des pompes funèbres du coin.

Mais Robertson Davies n'écrit jamais de romans linéaires. Même ses personnages secondaires sont dotés d'une histoire complète, et c'est ainsi que les aventures de Francis Cornish s'entrecroisent savamment avec ce qui constituera la force motrice de la suite du récit. Depuis Dickens, on n'avait jamais vu un romancier écrire des contes aussi touffus et aussi stratifiés. Sur la trame de l'amour de l'art, viennent donc s'inscrire une intrigue dans les services secrets lors de la seconde guerre mondiale, ainsi que le premier amour malheureux de Francis. Car à Oxford il a l'infortune de tomber amoureux d'Ismay, aventurière rapace et parfaitement odieuse, mais il a aussi la chance de rencontrer le grand Saraceni, célèbre restaurateur de tableaux. Ismay parvient à se faire épouser de Francis alors qu'elle est enceinte d'un autre homme – épisode où l'on verra un recoupement jungien avec le secret bien gardé des origines du Fou.

Faux géniaux

Après sa séparation d'avec Ismay, Francis rejoint le grand Saraceni pour restaurer les tableaux Renaissance, post-Renaissance et baroques d'une comtesse, quelque part en basse Bavière. C'est aussi là qu'il va s'adonner à son violon d'Ingres, l'espionnage. Il est censé compter les wagons de marchandises et les wagons à bestiaux qui passent sur une voie ferrée proche ; ces wagons, on s'en doute, emportent des hommes vers des camps de concentration... Mais auprès de Saraceni, il apprend la restauration de tableaux au sens fort : on ajoute des détails, on en arrive à changer l'œuvre du tout au tout. Pour le mettre à l'épreuve, Saraceni lui demande d'exécuter un tableau. Ce tableau, qui est le portrait d'un nain, s'intitule *Drollig Hansel*. Seconde épreuve, Francis exécute un triptyque, *les Noces de Cana*, où le nain reparaît comme signature codée du peintre. Les faux de Francis sont si géniaux qu'on parvient à les faire passer pour les œuvres d'un des maîtres anciens, et, pour notre plus grand plaisir, les dupes qui en font l'acquisition ne sont autres que les nazis. De médiocres tableaux allemands ont transcendé leur médiocrité : les faux de Francis ont l'air à la fois « intelligents et allemands ».

C'est à cette époque que Francis va connaître une liaison heureuse avec une nanny, elle-même espionne, qui, hélas, va sauter sur une bombe incendiaire. Après la guerre, Francis est nommé à la commission alliée sur l'art, qui a pour tâche de restituer les tableaux à leur pays d'origine. Naturellement, ses propres faux font partie des œuvres examinées.

John Irving

Lire la suite page 32

Le devoir de mémoire

Pour Myriam Anissimov, il importe toujours de « ne pas oublier ». « Dans la plus stricte intimité » exprime avec force cette exigence

DANS LA PLUS STRICTE INTIMITÉ
de Myriam Anissimov.
Ed. de l'Olivier,
204 pages, 110 F.

Il y a juste trois ans, dans *la Soie et les Cendres* (1), Myriam Anissimov, narratrice à peine masquée sous le nom de Hannah Kaganovski, se rappelait comment, par une de ces bouffonneries sinistres que le sort affectionne, elle s'était retrouvée complice involontaire des bourreaux nazis : en effet, devenue fripière au marché aux puces, à l'heure où la mode s'était entichée de vieux chiffons, elle découvrit un jour que les nippes aux broderies minutieuses, les lingeries exquises qui lui avaient valu une prospérité inattendue, provenaient du centre où l'on avait fait commerce des dépouilles soigneusement retapées des victimes des camps. Et dans ces camps, on comptait plusieurs membres de sa famille.

La romancière s'était dit, alors, qu'*« oublier »* n'était pas un mot juif, et que *« ne pas oublier »* devait être la devise des survivants et de tout un chacun.

Aussi poursuit-elle, aujourd'hui, son devoir de mémoire, mue par la certitude qu'une chose vaut mieux que le reste en littérature : la défaite de la fiction, – qui, elle, cherche à dire ce que dissimulent les alphabets de la nuit, – lorsque se produit l'avènement de ce que les mots ne parviennent d'habitude qu'à évoquer ou à faire regretter, cette nécessité inéluctable de porter à la lumière le peu de vérité dont on est le dépositaire.

Forte d'une pareille conviction, d'où partent toujours ses récits, et à laquelle sans cesse ils retournent, Myriam Anissimov se laisse aller à la flânerie, prend des chemins de traverse et, n'étant pas elle-même une survivante des camps d'Allemagne mais quelqu'un qui a perçu, dès la prime enfance, les effets indélébiles du génocide sur ses proches, arrache ceux-ci à l'ombre des coulisses, les poussant sur le devant de la scène.

Hector Bianciotti

Lire la suite page 27

(1) Payot (« le Monde des livres » du 6 octobre 1989).

هكذا من الأصل

LE FEU D'ARTIFICE
de Patrick Deville.
Ed. de Minuit, 157 p., 78 F.
(En librairie le 30 septembre.)

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau


J. FOLEY/GAMMA
Patrick Deville : séducteur.

Plein la vue

VOICI sans doute le livre le plus séduisant de la rentrée. Il n'y a pas que du bon dans cet éloge et dans l'adjectif qui le soutient : un séducteur, c'est quelqu'un qui nous plaît, nous convainc, mais peut-être pour de mauvaises raisons, par des arguments peu sincères. A y regarder de près, pas trop près, mais honnêtement en soi-même, il est évident que l'objet de la séduction est parfaitement complice du séducteur, que plus ou moins consciemment l'un et l'autre se rencontrent avec à la main la serrure et la clé qui va dedans. Un séducteur ne viole pas, il nous fait dire oui, nous entortille et nous circonvient, parce qu'il sait que la partie est gagnée d'avance. Ainsi fait Patrick Deville avec son *Feu d'artifice*, troisième roman aux mêmes éditions, après *Cordon bleu* et *Longue vue*, petit livre bourré comme un pétard et qui nous en met plein la vue.

D'abord il a la grâce. On ne dira jamais assez aux auteurs débutants l'importance d'être à l'aise au moment d'écrire la première page. *« J'avais conduit toute la nuit et j'étais debout au comptoir d'un restaurant routier devant une tasse de café.*

Le monde est une hallucination passagère.

Je suçais des pastilles Fisherman's Friend contre le sommeil, j'oscillais d'un pied sur l'autre entre le non-être et le néant et je portais un pardessus.

« Elles vous font mal, vos godasses ? »

J'ai haussé les épaules, attrapé un œuf sur le présentoir et sauté dans la Jaguar Sovereign que j'allais livrer. » Un roman qui commence ainsi est un roman qu'on lira au moins jusqu'à la page suivante. Et là, si la deuxième est bonne, l'affaire est dans la poche, c'est plus que n'en feront jamais les attaché(e)s de presse et la publicité, même dans un aussi admirable support publicitaire que les pages littéraires du *Monde*. Le ton de *Feu d'artifice* est limpide en apparence, au début du moins, il laisse venir le lecteur en douceur comme un virage accueillant – puisque, on le verra, il est beaucoup question d'automobiles – et cependant plus courbe qu'on ne s'y attendait, dangereux.

L'INTRIGUE, comme on disait jadis, n'est pas toujours d'une évidente continuité, mais ce n'est pas grave, cela fait partie du charme décousu qui est celui des personnages. Le narrateur (on ne dit pas son nom) vit à Nantes, et beaucoup en voyage, son métier plus ou moins avoué consistant à négocier et conduire de belles voitures à travers l'Europe. *Il ne roule qu'en* Ferrari Testarossa, Chevrolet Beretta, Pontiac Firebird et, le plus souvent, en Mercedes dont il vénère l'étoile à trois branches. Il a rencontré récemment un ami qu'il avait perdu de vue, Louis, qui est géographe et cherche un poste. Comme le narrateur a été l'amant d'Annette, la présidente de l'Institut de géographie, il trouve un travail pour Louis et en échange lui demande une faveur : lui raconter chaque jour ce qu'il a fait dans la journée, au Café du Cap-Horn, ou, quand il n'est pas là, sur son répondeur.

Tous les deux aiment Juliette, qui a été avec le narrateur auparavant et maintenant sort avec Louis, ce qui n'empêche pas les sentiments troubles pour le narrateur (*« Nous nous sommes embrassés par-dessus les photos qui s'envolaient. C'était un baiser un peu acide, à cause du jus de tomate et de l'amitié trahie. »*) Juliette travaille à l'agence de voyages Carlington, que tient sa tante à Nantes. *C'est une insolente, toujours le Walkman sur les oreilles et des impertinences à la bouche.* Adorable. Le lecteur en pincerait vite pour elle si Deville ne nous révélait un autre aspect de la vie de Juliette, qui fait froid dans le dos. Elle rentre chez elle, se maquille, met une perruque, une fausse barbe, s'habille en motard et va se mêler aux adolescents qui secouent des flippers dans les salles de jeux. Drôle de louloute.

Elle dit qu'elle a un ami qui s'appelle « la Guêpe », un redoutable. Un jour, elle casse tout chez sa logeuse, un massacre complet du mobilier, et signe « la Guêpe ». Louis devrait faire attention à « la Guêpe ». Mais Louis prend de l'Ecstasy et n'a pas tout le temps les pieds sur terre. En plus, il picole scrupuleusement : *« Louis se concentrait avec peine et écartait les grappas de son esprit comme un rideau de douche sur une tringle qui grince. »* On notera la précision de l'image. Il y en a au moins deux comme cela à chaque page, c'est délicieux. Les trois amis voyagent en voiture dans une sorte de *road movie* à la française, plein de couleurs et d'excitants. *« Ils étaient à hauteur de Bordeaux-Mérignac et regardaient la poésie qui montait des pompes à essence comme une brume vacillante sous le soleil.*

« Cap Canaveral, disait Juliette. Détourner une navette spatiale... Partir sur la Lune. »

Pour un géographe, Louis ne connaît vraiment pas sa place dans l'univers. C'est son vertige contagieux. Les autres personnages aussi sont sans boussole. *Dans un bistrot, Louis regarde* à la télé un vieux film de science-fiction et dit au patron que c'est définitivement démodé. Le cafetier, paisible, essuie son verre en haussant les épaules : *« C'est la réalité, dit-il, qui vieillit mal. »* Et l'amour dans tout ça ? Eh bien, ça roule comme toujours : *« Près des urinoirs, un couple remettait les pendules à l'heure. La partie féminine envoyait des coups de pied dans la moitié masculine qui, à genoux sur le carrelage et repentante, répétait* « Sois dure, chérie », « Latte-moi la gueule » « Fais-moi la mort. » L'amour, quoi.

PARFOIS, on se demande d'où vient l'argent. Parce que rouler de Suède en Italie et sillonner la Côte d'Azur à trois assoiffés, cela coûte cher. Mais les romanciers ont les moyens, contrairement aux cinéastes à qui il manque toujours 3 millions pour faire 1 milliard, et puis, on n'est pas chez Zola. *Le Feu d'artifice* est plutôt un objet éminemment moderne, brillant, rapide, où l'on vit entouré de machines et de techniques dans une atmosphère romantique et nihiliste, un peu amphétaminée, très proche par moments du climat de Bret Easton Ellis dans *American psycho*. Deville a le même goût maniaque pour les marques de vêtements, de produits de beauté, de voitures, la même façon de découper au bistouri ses paysages dans des couleurs hyperréalistes, jaune citron, rose et mauve, vert baryum (jusqu'à la saturation hallucinée, comme dans certains péplums du grand Ricardo Freda). Mais contrairement à Ellis, *Deville ne plonge pas dans la folie. Restons français, tempérés,* divisés. Un des personnages en fait d'ailleurs la remarque à Louis, un matin de ciel gris et de brume sur la Loire : des jours comme ça, il faudrait être pris en otage par un psychotique pour se sentir vraiment vivant.

En attendant cet improbable bienfaiteur, on lit les stoïciens dans l'édition Budé tout en bronzant aux UVA. Juliette allume ses cartes bancaires au briquet, annonce qu'on ne passera pas le siècle. Le narrateur, qui a toujours vu la vie comme un fil de mise à feu, roule en pensant que ça ne va pas durer. Et Louis se dit que ce n'est pas sa vie, cette vie. *« Il avait dû se tromper d'avenir dans un vestiaire du temps où il faisait du sport, et repartir avec celui d'un autre sur l'épaule.*

« On s'en souviendra, putain, de cette planète. »

Et la planète se souviendra-t-elle de nous, petites mouches qui courons sur son globe un instant, même en décapotable et en stéréo ? Derrière la surface miroitante et lumineuse des choses, on sent un puits d'angoisse sans fond, et c'est ce sentiment d'incertitude, d'extrême fragilité de la vie que Deville *a su capter et restituer avec une virtuosité et une maîtrise* vraiment rares.

DROIT DE CITÉ
de Louis Calaferte.
Ed. Manya, 174 p., 98 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

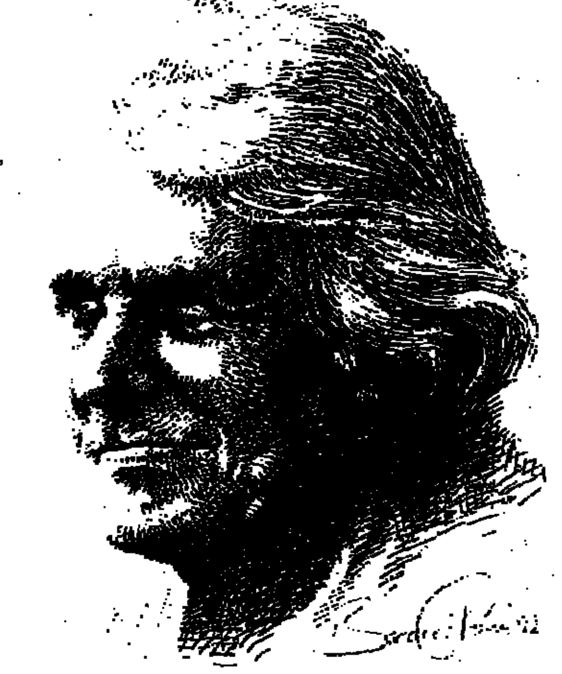
Les colères de Calaferte

EST-CE que vous aimez votre époque ? Les demoiselles de Carpentras et les jeunes filles de Pont-Audemer prennent l'air évasif lorsqu'on leur pose la question. Elles semblent suivre le conseil que donnait Samuel Beckett : ne pas dénigrer son époque, ne pas la célébrer non plus, ne pas en parler... Cependant, les fins de partie, les fins de siècle n'ont pas une excellente réputation. C'est peut-être à cause de la fatigue des espérances. Les voyageurs des autobus ont un air « revenu de tout », et les passants laissent entrevoir des maussaderies de crépuscule. C'était sans doute pareil en 1892, rue du Quatre-Septembre ou rue de Rivoli, même si les autobus s'appelaient alors des omnibus. Le dix-neuvième siècle a été qualifié de *« stupide »* par des gens de mauvaise humeur. Quel adjectif méritera le vingtième ?

Louis Calaferte a pensé que c'était l'heure de faire les comptes. Il s'y est employé *dans une sorte de pamphlet*, qui s'intitule *Droit de cité*. A cause de l'affadissement des esprits, le genre était tombé en désuétude. Mais Calaferte le ranime, et sa véhémence rappelle les colères baudelairiennes de *Mon cœur mis à nu* et de *Fusées*. D'après Flaubert, les époques où l'on est embarqué sont faites pour qu'on les dénonce et les discrédite. Aussi, Louis Calaferte répudie la sienne. Brouillé avec elle, depuis longtemps, il lui reproche notamment d'avoir fait baisser *« le prix de la vie »*. Pas le prix des légumes, bien sûr, mais celui de l'existence humaine... Personne ne dira le contraire.

CALAFERTE *n'est pas commode.* Il faut reconnaître que la société n'a pas toujours été *prévenante avec lui. Il est* né le 14 juillet 1928, à Turin. C'était une bonne idée de venir au monde, le jour de la fête nationale française, avant l'émigration de la famille sur les bords du Rhône. Malheureusement, la France n'a pas rendu la politesse à Louis Calaferte. Il a travaillé, dès l'âge de treize ans, dans une usine lyonnaise. Cela « trempe *le caractère* », *comme on dit*, mais cela assombrit également les regards que l'on *porte sur les choses. Calaferte* s'est promis de devenir écrivain pour échapper à cette vie *grise*. Il a fait des voyages Lyon-Paris et Paris-Lyon. Il a eu Joseph Kessel comme professeur de littérature. Il a publié son *Requiem* et des récits derrière lesquels se dissimulait son autoportrait. Il a mélangé le genre misérabiliste et la « méditation mystique ». Il est allé se promener à Londres, pour y retrouver quelques beaux fantômes : *« Passent passent les lunaisons/ forget me not myosotis/ c'était jamais ou bien jadis/ au temps de nos vertes saisons/ miss. »*

A présent, Louis Calaferte habite la campagne. Retiré dans un village de Bourgogne, il a voulu sans doute obéir à cette recommandation de Fénelon : *« Demeurez en paix dans votre solitude, sans prêter l'oreille aux disputes présentes. »* En froid avec le siècle, il fait de la peinture et il tient des carnets. D'ailleurs, ce pamphlet offre les apparences d'un carnet de *réflexions. Mais elles ne sont* ni tempérées ni détachées.


BÉRÉNICE CLÈVE

Quoique menant une *« vie parallèle »*, Calaferte se laisse emporter. Ce n'est pas très « quiétiste » ni très « fénelonien ». Mais il y a de quoi se mettre en colère et de quoi rejoindre le parti de la dérision *générale. Un des symboles de* notre époque, d'après Louis Calaferte, c'est peut-être ce soldat de l'armée américaine qui découvrit Rome durant la seconde guerre mondiale. *« Devant les ruines du Colisée, qu'il croyait avoir été détruit par des bombardements aériens, il exprima sincèrement ses regrets : « Sorry ! »* Alors, un siècle « stupide » lui aussi ? Non, c'est « horrible » qui convient davantage: *« Les massacres des juifs, les divers morts des guerres coloniales et idéologiques, ainsi que les milliers d'exécutions politiques en différents endroits du globe, voilà* (selon Calaferte) *le masque tragique dont cette époque sera affublée dans l'Histoire. »* Si l'on ajoute à ce résumé les famines africaines et le triomphe de *« l'instinct grégaire »*, cela nous promet une très mauvaise réputation posthume.

L'AUTEUR de ce pamphlet accuse d'abord les hommes de pouvoir et de gouvernement. Il les juge *« médiocres »* dans leur ensemble. Certains sont *« corrompus »*, et d'autres souffrent de *« mégalomanie »*. Mais ils peuvent réunir tous ces travers. Et Louis Calaferte leur conseille de méditer le dernier mot que prononça Napoléon devant son miroir : *« Pauvre moi ! »* Cependant, il s'étonne de la facilité avec laquelle les peuples tolèrent les aberrations et les méfaits de leurs dirigeants, alors que personne ne devrait se laisser encore abuser par ce qu'il appelle *« la vaste foire de l'imposture »*. D'après lui, la raison principale de notre complaisance ou de notre démission, c'est notre *« incurable obscurantisme »*.. Incurable ? J'espère que non...

Pourtant, Calaferte ne nous rassure pas. *« En tous domaines*, écrit-il, *la médiocrité gagne du terrain. »* Nous devrions relire *Hamlet*. Lorsque Shakespeare dénonce le *« pourrissement du royaume »*, cela ne vise pas seulement les institutions, mais le *« royaume intérieur de chacun »*. Pour *dépeindre ce qui nous arrive*, Louis Calaferte emploie le mot de *« massification »*. Cela veut *dire que la société devient une « masse anonyme »* et que les destins individuels *« se détériorent »* sous l'emprise de celle-ci. *« Remplacés par des produits publicitaires »*, les héros de jadis *« se dévaluent »*, tandis que le *« mythe de l'homme nouveau »* connaît le sort des souvenirs douteux et ne figure même plus dans les conversations du dimanche. Et l'avenir ? Selon Calaferte, il sera dominé par des *« gestionnaires »* qui ressemblent, sous sa plume, au Big Brother de George Orwell. Sombre peinture, qui ne fera *sourire ni les demoiselles de* Carpentras ni les jeunes filles de Pont-Audemer...

VALERY LARBAUD écrivait à propos de Léon Bloy : *« Il gueule trop. Et d'ailleurs, gueuler, c'est toujours trop. »* Mais le métier des pamphlétaires, c'est d'être virulents, de même que le métier des épistoliers, c'est d'être infatigables. Louis Calaferte se conforme à la loi du genre. Il a ses « têtes de Turc » : *« l'imbécile Hugo »*, *« l'imbécile Lamartine »*, *« l'hippopotame Claudel »* et tous ces chefs d'Etat qu'il compare à des *« gangsters »*. Curieusement, il fait une exception pour Louis XVI. Il prend la *défense du monarque* en produisant un témoignage qui améliore son portrait... *Cependant, n'allez pas croire* que Calaferte nourrisse des nostalgies d'ancien régime. Il se déclare *« anarchiste chrétien »*. Drôle de mariage, mais tant pis. A vrai dire, il raisonne selon des critères théologiques : le Bien et le Mal. Le royaume dont il rêve serait *« une société se pensant elle-même »* au lieu d'être victime d'une sorte de complot.

Un dernier mot sur nos relations avec les autres. Que pense Louis Calaferte de ce problème qui tourmente les philosophes de la planète et les élèves des classes terminales ? *« Par rapport à autrui*, dit-il, *nous ne sommes que des inexactitudes. »* C'est une belle trouvaille.

ROMANS

Le peintre de l'Apocalypse

Une œuvre d'art vaut-elle une vie ? Avec ferveur et maîtrise, Baptiste-Marrey dit les déchirements de la conscience d'un artiste

LE MAÎTRE DE STAMMHOLZ
de Baptiste-Marrey.
Ed. François Bourin, 310 p., 120 F

Baptiste-Marrey n'est pas un écrivain savant. Il se présente plutôt comme un artiste modeste et consciencieux de la matière littéraire, ce qui ne vaut guère pour la réputation en ces temps d'esbroufe. Il se pose des problèmes qu'il sait être compliqués – sur la fonction de la littérature, sur les relations du sensible et de l'intelligible, par exemple, – auxquels il s'efforce de répondre par les solutions esthétiques les plus franches, sinon les plus simples. Cela donne à ses livres une force immédiate, élémentaire, drue, qui étonne et détonne dans le concert dominant des habiletés.

Le Maître de Stammholz raconte l'histoire en trois hivers – 1942, 1944, 1945 – d'un village des Alpes, non loin de Sauerbach, au carrefour de l'Autriche, de la Slovénie et du Frioul. Dans cette forteresse naturelle qui paraît à l'abri de toute agression extérieure, les nazis, raconte Baptiste-Marrey, avaient entrepris de faire creuser d'immenses et profondes galeries pour y entasser les œuvres d'art volées au cour de leurs conquêtes et constituer le grand musée de l'art aryen.

A Stammholz vit notamment, sous le nom d'emprunt de Martin Albrecht, un peintre italo-slovène qui, pour avoir la vie sauve et continuer à exercer clandestinement son art, va accepter de travailler pour le commandant SS de la place – esthète et boucher tout uniment – et profiter de sa situation privilégiée pour sauver quelques tableaux d'art «dégénéré» que la soldatesque destine au bûcher. Le livre s'organise donc autour des déchirements de la conscience d'un artiste : entre l'absolu de l'art et l'absolu de la barbarie, entre le désir de témoigner et celui de combattre, entre la puissance de la peur et la honte de soi, entre la beauté et le mal, entre la création et la destruction, entre l'appréhension affamée de la vie sous toutes ses formes et l'omniprésence de l'instinct de mort. Baptiste-Marrey repose une question qui n'est pas nouvelle parce qu'elle est, dans l'abstrait, insoluble : une œuvre d'art vaut-elle une vie ? Aussi bien ne cherche-t-il pas à proposer une réponse en organisant un discours régulier. Et là se trouve sans doute le secret de la réussite du *Maître de Stammholz*.

Des titres de tableaux

L'écrivain, à la manière du héros de son livre, procède par tableaux. Il peint des scènes, de tonalités et de factures très diverses, qu'il juxtapose en se gardant bien de les réunir dans une fresque dont le sens serait clairement établi. Il y a des croquis rapides et des huiles lentement travaillées, des portraits de saints et des faciès de bourreaux, des nus sensuels et des chairs écorchées, des caricatures et des offrandes pieuses, de plantureuses scènes villageoises et des visions de sang, de boue et d'horreur, de violents clairs-obscurs et des transparences d'aquarelle. Ici apparaît le dessin d'une main, là la lumière d'une peau, ailleurs la tache de couleur que font deux corps abattus dans la neige. Au lecteur, s'il le désire, le soin de fondre ces morceaux épars en un espace continu, Baptiste-Marrey, lui, dit un monde qui ne peut plus prétendre à la moindre unité, logique, esthétique, morale ou religieuse, où les tortionnaires pleurent en écoutant du Schubert, où les hommes d'Eglise agissent comme les politiciens les plus tortueux, où les lâches peuvent se comporter comme des héros et les pures jeunes filles comme des catins.

Le Maître de Stammholz est fait d'images, certaines très fortes, vivement stylisées. L'écrivain a donné à ses chapitres des titres de tableaux : *Les Violettes, le Chevalier et la Mort, Agnès à la toilette, Vénus à la fourrure*. Entre eux, des lettres, quelques dialogues, des morceaux de récits, des bribes de chansons. Tout cela pourrait être lourdement statique ou confus si Baptiste-Marrey n'avait résolument tourné le dos à l'effet, au grandiose, à la prétention. Le peintre s'est fait d'une totale modestie face à sa peinture, au point presque de disparaître – on notera toutefois dans le coin d'un tableau l'apparition du visage de Walter Jonas, le personnage de l'«autobiographie imaginaire» de Baptiste-Marrey. Parfois même, cette volonté d'échapper à l'écriture artiste se fait trop forte et tourne à la *maladresse naïve*. *Pourquoi*, par exemple, alors que les habitants de Stammholz parlent naturellement allemand et qu'ils ne s'expriment en français dans le roman que par un code de la fiction, l'auteur leur fait-il prononcer des mots allemands, qu'il traduit ensuite ?

Mais ces quelques erreurs d'exécution n'altèrent que la surface d'une œuvre qui frappe par sa ferveur, sa gravité, sa fièvre parfaitement maîtrisée et tenue et sa hauteur d'esprit. L'œuvre d'un maître, inspiré, patient et discret, qui a réussi à rendre le plus difficile des sujets : l'Apocalypse.

Pierre Lepape

L'homme de l'ombre

Bruno Bayen scrute la vie du fils bâtard de Christophe Colomb. En jouant, avec subtilité, d'une inévitable part d'obscurité

HERNANDO COLON
Enquête sur un bâtard
de Bruno Bayen.
Seuil, coll. « Fiction et Cie », 156 p., 85 F.

Quelle est la part du biographe ? Ne possédant rien de son sujet, ou si peu – quelques bribes, lambeaux d'écrits et de témoignages, légendes et calomnies diverses, – est-il amené à rêver son héros, à compenser l'ombre qui l'environne par l'arbitraire de sa propre imagination ? Ce qui manque à son modèle n'aura-t-il pas la tentation de le tirer de son propre fonds ?

Acceptant l'obscurité, s'y déplaçant même avec une aisance certaine – aisance que le lecteur aimerait pouvoir toujours partager, – Bruno Bayen n'est pas pour autant un rêveur, la tête perdue dans les nuages. On lui prêterait plutôt le visage infiniment sérieux et concentré de l'archiviste mélancolique qui avance dans le domaine qu'il s'est choisi, s'habituant et apprivoisant la nuit. Le choix de son sujet renforce d'ailleurs cette idée : Hernando Colon, deuxième fils et bâtard de Christophe Colomb, est par excellence une figure de l'ombre, celle, immense – historique autant que surnaturelle – déployée par la geste et la personne du glorieux amiral.

« Il était de ceux qui ne connaissent du passé que le remords et préparent, en donnant un strict compte rendu de leurs mouvements, long travail souterrain, un interrogatoire à venir. Il s'avançait ainsi, déclinant son identité, avec amertume, ou bien non. Il était bâtard, les ombres venaient toujours du même côté. »

Spéléologue avec une lampe sur le front qui, tout à la fois, perce et préserve l'ombre, Bruno Bayen scrute l'épaisseur existentielle de ce *« remords »*. Dans le dispositif de l'*« interrogatoire »*, il ne se place pas du côté de l'enquêteur *mais de l'interrogé lui-même* : position risquée mais combien plus intéressante ! Enfin, il obéit à un principe d'incertitude, exprimé par ce *« ou bien non »*, subtile et discrète manière de répudier la maîtrise, réelle ou supposée, du biographe : *« Laissons aux biographes anglo-saxons ce que le sujet se disait en se présentant devant son lavabo »*, écrit Bayen, avec son humour vif et impassible, pour se moquer d'un genre dont son livre, bien sûr, ne relève nullement. Et, dans le même paragraphe, feignant la prudence pour mieux affronter l'impossible tâche : *« Je suppose, je suppose seulement une distance parfaite de la biographie, point de netteté et d'ancrage idéal... »* La *« netteté »*, évidemment, est un leurre et l'*« ancrage »* le masque de l'errance, du non-lieu.

Payer son tribut

Compagnon, à treize ans, du quatrième, dernier et dramatique voyage de son père, cartographe *« remâchant la nécessité de copier le monde »*, bibliothécaire monomaniaque sombrant *« dans la dévorante encyclopédie, qui n'est qu'amère réponse, parce qu'elle n'est qu'un pardon réclamé à l'univers inconnaissable »*, auteur enfin d'une *Vie de l'Amiral*, dernière tentative de payer son tribut à la figure tutélaire : les épisodes de la vie d'Hernando Colon, *« sédentaire irrésolu »* qui fuit plus qu'il ne voyage, qui revient sans cesse à Séville, devant le tombeau de son père, offrent assez d'ambiguïtés, contiennent assez de mélancolie, pour séduire ce chroniqueur des ombres mouvantes et de la mémoire perdue qu'est Bruno Bayen. Voyageur lui aussi, il invente à mesure la contrée qu'il découvre et dans laquelle, invisiblement, il se déplace.

L'hypothèse implicite de l'auteur est la suivante : à la découverte, à l'embrassement mystique du monde par celui qui portait dans son nom la gloire de sa vocation christique, à cette vision intérieure déployée jusqu'aux confins de la Terre, correspond, chez le fils, un orgueil retourné sur lui-même : celui de résumer le monde, de le réduire aux dimensions d'un catalogue de bibliothèque. La déception et la mélancolie, le tremblement du destin, sont le prix de cette ambition. A la grandeur célébrée du père correspond ainsi la gloire inversée, ignorée et calomniée – elle le sera au siècle dernier – du fils illégitime. Mais c'est là sans doute simplifier à l'excès la démarche oblique et complexe de Bruno Bayen. Démarche à laquelle l'auteur invite son lecteur, le confiant aux incertitudes d'une certaine obscurité plus qu'à la sûreté de sa main et de ses indications...

Patrick Kéchichian

★ Si l'on veut demeurer encore un moment dans l'ombre grandiose du « Révélateur du globe », on pourra lire avec profit son *Livre des prophéties*, recueil de citations bibliques et de différents auteurs de la tradition chrétienne, rassemblées au moment de la disgrâce de 1500. Ce volume n'avait jamais été traduit en français. Christophe Colomb livre en quelque sorte les clefs de sa vocation mystique, contenue dans les écrits prophétiques, d'Isaï aux Evangiles, d'Ezéchiel et des psaumes à saint Augustin. Michel Lequenne, qui présente le volume, traduit par lui-même et Soledad Estorah, souligne bien la portée historique et spirituelle de ce livre (Jérôme Millon, 190 p., 98 F).

★ Signalons par ailleurs que deux pièces de Bruno Bayen sont présentées actuellement à Paris dans le cadre du Festival d'Automne : *Weimarland*, au Théâtre de la Bastille (jusqu'au 25 octobre) et *l'Enfant bâtard*, d'après le roman commenté ci-dessus, au Petit-Odéon (jusqu'au 28 novembre).

Le devoir de mémoire

Suite de la page 25

Et voilà ainsi, parmi bien d'autres, avec leur drame enfoui, mélancoliques ou exubérants, et, par instant, d'une drôlerie irrésitible, le grand-père Moché, lettré spécialiste de Spinoza, tâchant de concilier la parole de la Torah et le marxisme-léninisme ; et l'oncle Franz qui, en juillet 1942, vit les gendarmes français pousser dans un train en partance pour Drancy sa mère, gazée ensuite à Auschwitz. Ou bien la mère de la narratrice, qui ne jure que par Maurice Thorez, même pour ses pensées sur l'esthétique, et inflige à sa fille la lecture de Cholokov ou d'André Wurmser (préfacé par Romain Rolland...). Sans oublier le cousin Benjamin, voyou brouillon, touche-à-tout, homme d'affaires florissant un jour et, le lendemain, psychanalyste au service de footballeurs déconsidérés par leur entraîneur ; ou encore, ayant réussi à trouver refuge dans une maison de santé, revêtant la blouse blanche frappée aux initiales bleues de l'Assistance publique ; avant de finir, pieux hassidique, en hassid à caftan noir, filant l'hébreu comme un maître du Talmud, la barbe vénérable et le ventre *« faisant ombre au reste de sa personne. »*

Enfin, la narratrice, qui avance à reculons dans son propre passé, se retrouve, toute petite enfant, dans un camp de réfugiés en Suisse (où, en mai 1944, sa mère a noté dans son journal : *« Les Suisses nous laissent comprendre que, si les Alliés perdent la guerre, ils nous livreront aux nazis. »* Clouée au lit par une pleurésie, abandonnée par les médecins, un drain dans le poumon pendant des mois, mais dans les yeux une envie de vivre que, seule, décèle son infirmière, M[me] Sterki – l'une de ces femmes vivant en communauté que la religion protestante appelle diaconesses. Myriam Anissimov en propose un portrait inoubliable, celui d'une sainte – *« par décision personnelle*, dit-elle, *et non pour suivre l'enseignement de la haine au nom de l'amour qui fut celui du monde chrétien depuis ses commencements. »*

On se serait attendu, à propos d'un tel jugement, que la romancière n'oubliât pas l'usage des nuances qui lui est si familier ; et non plus lorsqu'elle réduit Luther, l'un des personnages les plus complexes et les plus pathétiques de la chrétienté, au rôle de programmateur du génocide. Veut-on le véritable théoricien du nazisme ? C'est Thomas Carlyle, dans *les Héros* (1840) ; Carlyle, *« qui vénéra et peut-être inventa la race germanique »* (2).

Quoi qu'il en soit, si l'on pense qu'aucun fait ne s'est produit qui ne *découle de faits antérieurs et* ne soit la cause partielle, mais indispensable, d'un événement futur, on peut, à juste titre, supposer que la diaconesse Sterki – la force de son amour – est la cause première de ce livre beau et poignant. Dans lequel court, sous la voix vibrante et, malgré les circonstances, souvent malicieuse de l'écrivain, telle une basse continue, une plainte inconsolable : parce que l'amour, s'il vient, et la justice, si elle s'accomplit, c'est toujours trop tard. Et que la vie est trop brève pour l'allure trop lente de la vérité.

Hector Bianciotti

(2) Borges, in *Livre de préfaces*. Gallimard, 1980.

PREMIERS ROMANS

Excès d'amour et de haine

LA GOUVERNANTE ANGLAISE
de Maurice Lambiotte.
Calmann-Lévy, 290 p., 120 F.

Tout ce qui est excessif n'est pas insignifiant. Ainsi de ces amours possessives qui transforment l'être aimé en esclave. Ainsi de ces haines qui font que l'*on supprime l'autre seulement* parce qu'il est autre. Mais, de ses excès, le bourreau peut être victime, ne distinguant plus, dans sa névrose, la part de l'amour et ce à quoi le conduit cet amour mal compris.

Là est toute l'histoire – très forte et dramatique – de Nanny, *gouvernante entrée au service* d'une famille juive à la fin des années 30. Despotique avec les enfants nés avant son arrivée dans la maison – une autre les a *« gâtés »*, – elle va, malgré son antisémitisme virulent, s'attacher à Nadine, la dernière-née, en faire *« son enfant »*, jusqu'à la disputer à la mère. Amour et haine. Que le temps de l'Occupation va exacerber jusqu'à un dénouement auquel Maurice Lambiotte nous conduit en évi*tant les effets et les morceaux* de bravoure qu'on pourrait craindre d'un tel récit placé dans un tel contexte. Il en va de même pour l'écriture à l'efficace simplicité, jouant parfaitement sur deux registres, la possession et le rejet.

Ce premier roman est de ceux à retenir.

Pierre-Robert Leclercq

هكذا من الأصل

ACTUALITÉS / SCIENCE-FICTION

DERNIÈRES LIVRAISONS

Littérature française

JACQUES BRÉAL : *Les Poètes de la Grande Guerre.* – La poésie n'est pas que lyrisme éthéré ; la première guerre mondiale la fit naître des tranchées, le poète se fit combattant. Jacques Bréal a réuni dans cette anthologie les témoignages des grands noms de la littérature d'alors (Cocteau, Montherlant, Mauriac, Claudel...) aussi bien que ceux d'écrivains moins connus (Le Cherche Midi Editeur, 192 p., 88 F.)

HENRI COULONGES : *La Marche hongroise.* – Cela commence un peu comme un roman policier, avec la disparition, à Hollywood en 1939, d'une comédienne tournant un bout d'essai. Mais l'intrigue se transformera *rapidement en une errance qui mêlera le héros,* parti sur les traces de la disparue, à l'histoire hongroise, aux frontières de l'imaginaire (Grasset, 361 p., 125 F.)

GEORGES COURTELINE : *Les femmes d'amis.* – Mœurs bourgeoises, compromis et antagonismes conjugaux sont ici la cible de l'auteur du célèbre *Messieurs les ronds-de-cuir*. Aux éditions Arléa, dans la collection «Les Grands Humoristes» (153 p., 75 F.)

ARMAND GATTI : *Le Chant d'amour des Alphabets d'Auschwitz.* – Au moment où l'actualité fait resurgir les fantômes du passé, Armand Gatti, refusant de voir l'homme condamné au silence par l'*«Innommable»*, institue *«les Alphabets comme seuls personnages possibles de ce drame».* Exploration du chaos de l'avant-Verbe. *Introduction de Michel Séounet* (Verdier, 172 p., 89 F.)

PIERRE LOTI : *Le Pays basque.* – C'est à un tout autre voyage que nous convie l'auteur de *Ramuntcho*. Dans son *«obstination à retenir tout ce qui passe, à prolonger tout ce qui finit»*, Loti recrée un Pays basque quasi fantasmatique, le sien, tel qu'il lui fut révélé (*«L'âme du Pays basque pour la première fois m'apparaît»*), fait d'instants et de rencontres. Ces *Récits et impressions de l'Euskal-Herria* sont publiés aux éditions Aubéron, 25, rue Paul-Bert, 33 000 Bordeaux (191 p., 85 F.)

GEORGES LUBIN : *George Sand en Berry.* – Mêlant l'histoire et l'architecture à la littérature, cet ouvrage restitue le cadre dans lequel George Sand, faisant de la maison de Nohant un foyer d'artistes, *puisait sa véritable inspiration. Agrémenté des photographies de Guy* Morice, de nombreuses reproductions de tableaux et gravures, de témoignages, ainsi que de larges extraits des écrits de l'illustre Berrichonne, ce livre est publié aux éditions Complexe, en collaboration avec la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, *dans la collection «La Mémoire des lieux» (n° 3, 144 p., 69 F.)* Toujours à propos de George Sand, signalons la publication, aux éditions Aurore, des deux volumes de *la Daniella* (248 p., 98 F.) ; la *Revue des sciences humaines* a également publié un recueil d'articles consacrés à l'écrivain (n° 226, d'avril-juin 1992, 228 p., 90 F.) Enfin, *dans le second volume que la collection Omnibus consacre aux* romans de George Sand, *Vies d'Artiste*, on découvre les aspects méconnus de ce personnage aux multiples talents, à la lumière de récits où l'art se mêle à la vie, mettant en scène les plus illustres créateurs de l'époque que la «bonne dame de Nohant» sut rassembler : *Liszt, Chopin, Musset, Flaubert, Delacroix...* Ouvrage préfacé par Marie-Madeleine Fragonard (1 203 p., 135 F.)

ALBERT MEMMI : *Bonheurs.-Celui qui fut longtemps l'auteur des* «billets» parus dans *le Monde*, et professeur à l'université Paris-X, compile dans cet ouvrage les textes qui firent son succès. Le bonheur existe, Albert Memmi se charge de nous en convaincre au fil de cette chronique du quotidien (Editeur Arléa, 188 p., 95 F.)

La quête de la Tour

TERRES PERDUES
de Stephen King.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Daniel Brègue
et Christiane Poulain,
J'ai lu (n° 3243) Science-fiction,
39 F.

LE PARC JURASSIQUE
de Michael Crichton.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Patrick Berthon, Robert
Laffont, 120 F.

LE RETOUR DE MARION MARSH
de Jack Finney.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Monique Lebailly,
Denoël, coll. «Présences»,
240 p., 120 F.

RINOCEROX
de Serge Brussolo.
Fleuve Noir, coll. «Anticipation»,
188 p., 28 F.

LE cycle de la «Tour sombre» occupe, dans l'œuvre de Stephen King, une place résolument à part. Par l'ampleur de ce projet romanesque qui, de l'aveu de King lui-même, comprendra six ou sept volumes. Par les genres abordés qui ne sont pas ceux dans lesquels l'auteur s'est taillé une réputation. Commencé avec *le Pistolero* comme une *«fantasy»* aux références ouvertement westerniennes – Roland, le héros, est un *«gunfighter»* conduisant la traque exténuante d'un mystérieux homme en noir, – le cycle s'est orienté, avec le très calvinien *les Trois Cartes*, vers la science-fiction par l'utilisation vertigineuse du thème des mondes parallèles et alors même que les trois récits enchevêtrés qui le composent se déroulent dans un New-York fort réaliste...

Dans *Terres perdues*, l'aspect science-fictionnel de la quête de la Tour se renforce encore. Les phases préliminaires de cette quête se terminent par la récupération de Jake, le jeune garçon sacrifié par Roland dans *le Pistolero* et qu'avec ses compagnons, le prisonnier et la dame d'ombre, il réussit à arracher à la mort et à faire passer dans son monde. La quête elle-même prend un tour plus direct, plus évident, puisque une fois leur réunion accomplie, Roland et ses amis quittent les terres sauvages – on serait tenté d'ajouter : de l'Ouest – sur lesquelles ils étaient jusqu'alors confinés, pour s'enfoncer en un pays *qui fut jadis le siège d'une* importante civilisation urbaine et est aujourd'hui en pleine décrépitude à la suite d'une guerre civile qui l'a complètement ravagé. Dans cet univers déglingué, leur voyage prend des allures plus tortueuses, plus frénétiques sans rien perdre de son caractère énigmatique et même ésotérique. On n'en suit pas moins avec un vif intérêt les péripéties savamment agencées qui *parsèment leur itinéraire, d'autant* que les ténèbres commencent à se dissiper, le dessin à apparaître et que, comme le dit Stephen King, la Tour se rapproche et qu'on en voudrait bien connaître la clé...

MICHAEL CRICHTON, auteur de best-sellers (*la Variété Andromède, Sphère*) et cinéaste (*Mondwest, Runaway*), a coutume de flirter avec la science-fiction. Son dernier roman, *le Parc jurassique*, n'échappe pas à la règle, qui extrapole de façon plausible à partir des dernières recherches en ingénierie génétique et qui imagine *qu'à partir* de l'ADN de cellules sanguines prélevées sur des moustiques du secondaire fossilisés dans l'ambre, un généticien de génie parvient à redonner vie à plusieurs espèces de dinosaures. Mais ce savant a effectué ses travaux dans le plus *grand secret pour le compte* d'une firme industrielle dont le patron conduit un rêve fou : installer, dans une île, un parc d'attractions dont les sauriens géants reconstitués seraient les vedettes. Enfoncé, Disneyland ! Le roman commence au moment où une commission de sécurité vient tester *celle de ce parc d'un genre* nouveau : tout semble prévu pour que ces dangereux reptiles restent prisonniers de leurs enclos. Et pourtant... Ce captivant thriller, nourri des dernières théories *mathématiques* et hypothèses paléontologi*ques, présente* en outre l'intérêt de tirer une juste sonnette d'alarme : les rapports qu'il décrit entre recherche biologique et industrie ne sont déjà plus du domaine de la fiction.

IL avait suffi d'une nouvelle publiée dans une anthologie d'Alfred Hitchkock et d'un film, *l'Invasion des profanateurs de sépulture*, tiré d'un de ses romans, pour que le nom de Jack Finney reste gravé dans les mémoires. *Le Retour de Marion Marsh* confirme le singulier talent de cet auteur. Il s'agit d'une histoire de fantôme *mais transfigurée* par une passion communicante : celle du cinéma hollywoodien des années 20. Un jeune couple, Nick et Jan, emménage à San-Francisco dans un appartement qui a abrité, des années auparavant, une jeune comédienne, Marion Marsh, décédée dans un accident juste au moment où son étoile commençait à grandir dans les studios. Le passage *de l'un de ses films* à la télévision va la tirer de son purgatoire et elle va prendre possession de Jan pour tenter sa seconde chance sous les sunlights... Le roman a le charme ensorceleur de l'univers mythique qu'il évoque avec intensité et une *nostalgie contagieuse.*

LA collection «Anticipation» du Fleuve noir fait peau neuve et inaugure une nouvelle maquette de *couverture du plus* bel effet. Cette mue spectaculaire s'accompagne du retour en son sein du plus prestigieux auteur de son catalogue : Serge Brussolo, avec le remarquable *Rinocérox*. Sur une planète dévastée par une guerre qui perdure, de façon *mécanique, sur sa* lancée après avoir éradiqué toute population, seules subsistent, errantes, des bandes d'enfants épargnés par les armes programmées. L'une d'elles trouve refuge sur un tank gigantesque qui sillonne sans fin le champ de bataille illimité. Mais cette île est aussi un *piège... Dans cette robinsonnade* d'Apocalypse, Serge Brussolo fait preuve une fois de plus d'une imagination somptueuse et baroque qui fascine à l'instar d'un tableau surréaliste.

Jacques Baudou

EN POCHE

Pour une approche des civilisations

Trois dictionnaires viennent de paraître, panorama de trois civilisations autour du bassin méditerranéen : égyptienne (de la première dynastie aux Lagides), grecque (de la période archaïque à la période hellénistique), romaine (de la République au Bas-Empire). L'originalité de ces trois ouvrages réside dans la diversité des domaines traités : artistique, littéraire, artisanal, politique, religieux, social, géographique, urbain... Leur utilisation est rendue attrayante par les photographies, cartes et chronologies qui *étayent la lecture, parfois monotone, des informations. Le principal* reproche tient à la forme même des ouvrages, le nombre de pages *réduit (deux cents en moyenne) contraignant à un choix* d'articles parfois arbitraire. Un exemple : l'absence de la *poétesse* Sappho du *Dictionnaire de la civilisation grecque*. D'autre part, une bibliographie, même succincte, pour certains personnages aurait été souhaitable. Pour tous ceux, néanmoins, qui désirent s'initier à l'Antiquité.

Chez le même éditeur, dans la même collection, paraissent également trois volumes sur la seconde guerre mondiale : *Campagnes et batailles* et *les Acteurs*, sous la direction de Philippe *Masson, ainsi que Vie et société, textes présentés par Guillaume* Provost.

Myriam Mazouzi

► **Dictionnaire de la civilisation égyptienne,** de Guy *Rochet ; Dictionnaire de la civilisation grecque, de Guy Rochet ; Dictionnaire de la civilisation romaine,* de Jean-Claude Fredouille. Tous trois en Références Larousse, coll. «Histoire».

● Les éditions Presses Pocket *se sont attachées à la réimpression* des grands textes. Dans le domaine philosophique, on trouvera, dans la collection «Agora, les classiques», *l'Ethique à Nicomaque, d'Aristote (n° 98), œuvre fondatrice* de la sagesse occidentale. Edité et annoté par Marc Defradas et Françoise Defradas-Colmez, dans la traduction de Jean Defradas, cet ouvrage se présente comme complet et original puisqu'il comprend une préface et des commentaires de Roger Arnoldez, ainsi qu'un dossier de textes de commentateurs arabes, pour une lecture différente des écrits d'Aristote.

● Dans la même collection «Agora», on trouvera également deux ouvrages de Gershom Scholem, qui fut président de l'Académie israélienne des sciences, spécialiste de l'histoire et de la philosophie du judaïsme. *Pour un* panorama de l'histoire de l'attente messianique, des origines jusqu'à nos jours, on lira *le Messianisme juif, essai sur la spiritualité du judaïsme* (n° 115), traduit de l'allemand par Bernard Dupuy, également auteur de la préface, des notes et de la bibliographie. Pour les questions contemporaines, on *se référera à Fidélité et utopie* (n° 118), traduit par Marguerite Delmotte et Bernard Dupuy, avec une préface, des notes et une bibliographie de Bernard Dupuy.

● Après le réalisme, la fiction, avec *le Château des Carpathes*, de *Jules Verne, publié dans la même* collection (n° 6078), édition *présentée et commentée par Maurice* Mourier. Le dossier constitue une très bonne approche de la littérature à l'ère du modernisme, ainsi que du fantastique en tant que genre, avec des études abordant les thèmes du roman initiatique, du *mythe d'Orphée, retraçant la filiation* poétique de l'œuvre (Poe, Hugo, Baudelaire, Roussel), explorant la poétique des lieux autour de la Transylvanie. Illustrations de L. *Benett.*

● Dans le domaine étranger, le fantastique est toujours à l'honneur chez Presses Pocket, avec la biographie de l'un de ses pères fondateurs, *J. R. Tolkien*, par Humphrey Carpenter (n° 4614). S'appuyant sur les lettres, le journal et autres documents laissés par le créateur des fameux *hobbits*, Carpenter a pris soin, conformément au désir de son sujet, d'éviter *«toute évaluation critique»* nuisible au genre.

● Deux ouvrages à signaler dans le domaine de la psychanalyse. Aux éditions Folio-Gallimard, dans la collection «Essais», *le Mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, de Sigmund Freud (n° 201), traduit de l'allemand par Denise Messier, préface de Jean-Claude Lavie. Chez Hachette, dans la collection *«Pluriel»*, *la Lecture et l'Enfant*, de Bruno Bettelheim et Karen Zelan, traduit par Théo Carlier (n° 8606).

● Envisager la Bible en tant que document historique aussi bien que comme réceptacle de la parole de Dieu, tel est le *projet que Jean* Bottero mène à bien dans *Naissance de Dieu*, publié aux éditions Folio Gallimard, dans la collection «Histoire» (n° 49).

● *Les écrits de Curzio Malaparte*, figure éminente de la littérature italienne contemporaine, *font* l'objet de récentes réimpressions. Aux éditions Presses Pocket, on trouvera deux romans qui nous livrent Malaparte sous ses aspects les moins connus : *Une femme comme moi* (n° 3968), où l'auteur, à la recherche de son identité, se peint sous les traits d'une femme, ainsi que *Sodome et Gomorrhe* (n° 3964), *recueil de nouvelles, «drôle et terrible»*. Chez Grasset, dans la collection «Les Cahiers rouges», Malaparte se fait essayiste de l'histoire et de la politique, avec *Technique du coup d'Etat* (n° 165), salué à sa sortie comme *«un traité de l'art de défendre la liberté».* Traduit par Juliette Bertrand.

La solitude de Claude Simon

Les nations ont pris l'heureuse habitude d'honorer leurs grands écrivains. Le quatre-vingtième anniversaire de Jorge Amado prend au Brésil des allures de fête nationale *(voir l'article de Nicole Zand dans* «le Monde des livres» du 11 septembre) ; le président portugais Mario Soarès fait le voyage de Coimbra pour assister à la remise d'un prix littéraire à Miguel Torga («le Monde des livres» *du 18 septembre).* A Paris, on préfère peut-être les vedettes du cinéma, de la couture ou les gentils chanteurs de variétés.

Pas un seul «officiel» pour saluer Claude Simon qui, fait exceptionnel, avait accepté de donner, mercredi 16 septembre au Centre Pompidou, une conférence publique sur le thème « Littérature et mémoire». Pas un sous-chef de cabinet, mais pas davantage de représentants de la «République des lettres» pour écouter notre Prix Nobel de littérature. Pas même, semble-t-il, son éditeur Jérôme Lindon. Seuls Florence Delay, Denis Roche et deux ou trois journalistes s'étaient mêlés au public – une centaine de personnes – pour assister à l'événement. Alors que le moindre cocktail pour fêter la sortie du moindre livre attire un essaim de gens de lettres, d'éditeurs et d'amateurs distingués.

Ils ont tous eu bien tort, si la littérature leur importe. Non pas que le grand écrivain soit un grand conférencier : Simon ne cherche pas à se gagner un auditoire par des effets oratoires. Il lit, modestement, timidement, son texte. Mais l'effacement dans la posture ne fait que mieux mettre en valeur l'orgueil d'un producteur de texte qui sait montrer comment son œuvre s'intègre dans la tradition de la littérature française et comment elle la travaille, l'élargit et lui ouvre de nouvelles perspectives.

Une leçon, dispersée et construite tout à la fois ; un court essai soigneusement et superbement écrit, qu'on pourra sans doute lire un jour prochain, sans pouvoir saisir l'émotion qu'il y avait à l'écouter.

P. L.



SOCIETES

par Georges Balandier

La modernité, quand même

CRITIQUE DE LA MODERNITÉ
d'Alain Touraine.
Fayard, 460 p., 150 F.
(En librairie le 1er octobre.)

LA modernité, dans ses formes actuelles, désoriente également ceux qui ont à la vivre, incertains quant à leur identité et en déficit de repères, et ceux qui ont à la penser, alors que son mouvement même la rend difficile à saisir et à définir. Alors que tant de turbulences et de changements cumulés, tant de violences commises contre l'homme et d'effondrements d'illusions s'inscrivent dans l'histoire de ce siècle finissant, le désir d'appartenir à ce monde-ci est soumis à bien des épreuves. La tendance est forte de céder à la tentation du passage aux extrêmes. D'un côté, l'optimisme moderniste qui sauve l'idéologie du progrès en établissant le compte des avancées de la science, de la technique et des activités productives, en annonçant le moment proche où le bon usage de tous les acquis contribuera au bien du plus grand nombre des hommes. D'un autre côté, le désenchantement post-moderne qui fait de ce temps celui des déconstructions laissant la place au vide, aux simulacres, à la progression d'une barbarie mal fardée par les succès de la technoscience.

Alain Touraine, dans son dernier ouvrage, qui est une somme nourrie de ses recherches passées, choisit de se situer à part, de se tenir éloigné du modernisme et du post-modernisme. Sa critique de la modernité se présente, à la fois, comme un jugement sur celle-ci et comme une réponse aux tenants du discours antimoderniste, intellectuellement dominant au cours des dernières décennies. Son objectif est de proposer *« une nouvelle définition de la modernité* [en fait, une autre description de son cheminement] *et une nouvelle interprétation de notre histoire moderne »*. Et, au-delà, son projet devient plus politique ; il conduit à montrer que la société actuelle reste capable d'*« agir sur elle-même »*, que la démocratie protectrice de la liberté, la créativité des individus et les mouvements sociaux sont les conditions nécessaires à l'accomplissement de ce *« travail »*.

Sociologue, mais historien de formation, Alain Touraine se convertit en historien de la philosophie, des mouvements d'idées qui ont produit le triomphe de la modernité, puis sa récente décomposition et sa récusation. C'est en quelque sorte le parcours obligatoire, jalonné, d'une rupture à une autre. La première est celle du Siècle des Lumières lorsque est brisée la cage de fer des traditions ; les philosophes pensent la modernité comme une « révolution » : l'homme se définit indépendamment de la transcendance, sa présence au monde se détermine à partir des concepts de nature (droit naturel, loi naturelle opposée à l'absolutisme) et de raison (mise en œuvre par le savoir positif, manifestée par la sécularisation). C'est la formation d'une pensée opposée à la pensée religieuse, l'engagement dans *« la difficile aventure de transformer le sujet divin en sujet humain »*. Touraine en retrouve l'itinéraire ; et ses sinuosités, notamment lorsqu'il signale ce que l'émergence de l'individu doit aux *« conceptions morales et sociales d'origine religieuse »*, à la Réforme en particulier.



ENSUITE, avec le tournant du dix-neuvième siècle, la loi naturelle s'efface au profit de la volonté collective. L'idée de progrès accomplit la *« politisation de la philosophie des Lumières »*. La société *« se veut créatrice de modernité »* et *« automotrice »*. La modernité était une conception, elle devient une volonté, une prise en charge de l'histoire qui se fait. L'historicisme exprime ce passage, il est indissociable de l'idée d'une révolution *« modernisatrice, libératrice et nationale »*. Il surdétermine la capacité du politique, celle du nouvel Etat, à changer la société en fondant des solidarités inédites. Il entraîne des mouvements contraires, celui du romantisme allemand à la recherche du *« principe d'unité du monde naturel et du monde humain »*, celui des penseurs de la *« modernité sans révolution »*, des *« rebelles à la philosophie progressiste de l'histoire »* dont Tocqueville est la figure la plus illustre. Au passage, Touraine crédite Marx du titre de *« moderne au plus haut point »* dans la mesure où il fait de la société un produit historique et non un sujet.

La seconde rupture est celle d'où naît le courant antimoderniste. Nietzsche et Freud en sont les auteurs. Le premier par son attaque portée contre l'*« homme abstrait »*, par sa critique radicale d'une modernité *« identifiée à l'intégration sociale, à la moralisation et à la civilisation bourgeoise »*. Le second parce qu'il effectue la destruction du Moi *« défini par l'intériorisation des normes sociales »*, par le consentement aux illusions ; il produit une œuvre qui est l'*« attaque la plus systématique menée contre l'idéologie de la modernité »*, une contribution constante à une libération plus complète de l'individu.

La brèche est ouverte, d'autres l'élargissent. Horkheimer et l'école de Francfort élaborent une critique totale de la société moderne et de sa culture, dénoncent la dégradation de la vision rationaliste du monde et le triomphe du technicisme. Michel Foucault affirme l'omniprésence du pouvoir dans la société moderne libérale, il révèle les aspects multiples de la normalisation, méconnaît *« la présence constante d'un sujet contestataire »* et se porte à la pointe extrême de *« la lutte contre l'idée de sujet »* ; mais Alain Touraine néglige ici ce qui relève de la considération problématique, de la tentative de rendre intelligibles les *« passages »*. Viennent ensuite les postmodernistes, qui multiplient les points de rupture avec l'idéologie moderniste, jusqu'au point de proclamer la dissolution du social et l'incapacité de *« choisir entre des expériences qui doivent être toutes acceptées »*.

IL faut accorder à Touraine la liberté du parcours, des choix et *des évaluations qui le jalonnent*. Mais il importe tout autant de préciser ce qui oriente son cheminement. C'est, d'une part, la constante mise en évidence des dissociations actuelles : entre la rationalité instrumentale et la rationalité orientée vers les fins, entre le système et l'acteur, entre l'économie et la culture. C'est, d'autre part, la volonté passionnée de contribuer au retour *« du sujet humain comme liberté et comme création »*, si bien que Touraine définit son livre comme *« une histoire de la disparition et de la réapparition du sujet »*. En sociologue, cette fois, il montre comment celui-ci se forme dans sa relation aux déterminismes sociaux, dans l'opposition d'*« une logique de la liberté, de la libre création de soi »*, à la *« logique de la domination »* ; et, collectivement, *« le sujet n'existe que comme mouvement social »* et contestation de l'ordre. L'appel est clair, il vise à redonner de l'espoir à la modernité.

Alain Touraine *présente peu* cette dernière dans ses manifestations concrètes, son attention se porte surtout sur les représentations, les discours, les logiques et les processus dont elle résulte ou par lesquels elle est combattue, mise en pièces. *Critique de la modernité*, ouvrage foisonnant, ne se prête pas à une brève présentation. Celle-ci, tout en restant incomplète, *ne peut pas ne pas* remarquer des moments de moindre attention : à ce qui tient à la mise en communication généralisée des sociétés et des cultures, à ce qui provoque l'apparition de l'inédit, notamment par l'effet des nouvelles technologies – celles de l'intelligence, de l'image bouleversant le régime de l'imaginaire, de l'intervention sur la nature même de l'homme.

Cet ouvrage, qui ne conduit pas sur les chemins trop connus, est aussi un livre de conviction et d'alerte. Il met en garde contre la passivité qui soumet à la domination de l'instrument et de la marchandise, contre la nostalgie de l'unité perdue propice aux tentations totalitaires. Il invite à *« combiner rationalisation et subjectivation, efficacité et liberté »*. Alain Touraine a la foi qui commande d'*« accepter le bonheur »*.

L'immigré et le drogué

EN ATTENDANT LES BARBARES
de Guy Sorman.
Fayard, 374 p., 120 F.

Il fallait une certaine audace pour consacrer un même livre à l'immigration et à la drogue. Guy Sorman s'est engagé dans cette voie périlleuse, *sans lésiner : non seulement* il rapproche les deux questions, mais propose une solution identique pour les régler. *« Immigration et drogue : même sujet, même cause, mêmes effets, même combat »*, écrit froidement ce chantre du libéralisme. Et pour nous épouvanter tout à fait, il emprunte le titre de son livre au poète Constantin Cavafy : *En attendant les barbares*.

Faut-il hurler au racisme ? Non, bien sûr. L'auteur de *la Nouvelle Richesse des nations* est bien trop fin pour déraper de la sorte. Son propos n'est pas de s'acharner sur les *« nouveaux barbares »* qui assiégeraient la société bourgeoise, blanche et occidentale. Ses recettes ne sont pas celles du Front national. Dès les premières pages, il s'arrange pour situer le débat à un autre niveau – et nous contraindre à *le lire jusqu'au bout*.

En attendant les barbares n'est pas un essai en chambre, comme il y en a tant. Guy Sorman a eu le mérite d'aller sur le terrain : aux Pays-Bas, en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux *Etats-Unis*, en Afrique, et même en Chine et au Japon. Son livre, nourri d'entretiens avec des interlocuteurs aussi variés que Daniel Cohn-Bendit et Enoch Powell, frôle par moments le reportage. *Mais, très vite, le* théoricien reprend le dessus, adoptant ou démolissant la thèse de celui qu'il vient *d'interviewer*. Le reportage était passionnant. La leçon tirée par l'auteur laisse souvent pantois.

Le drogué et l'immigré, explique Guy Sorman, viennent tous deux d'ailleurs : l'un et l'autre incarnent l'irruption du désordre dans la société bourgeoise. Des barbares, en somme, bien qu'il s'agisse de deux groupes distincts : *« Si d'aventure l'immigré et le drogué se rejoignent dans une même situation sociale, ce n'est pas de leur fait, mais parce qu'ils endurent l'un et l'autre une exclusion commune. »*

De l'immigration, Guy Sorman nous brosse un tableau assez désespéré. Aux Pays-Bas, la politique fondée sur l'antiracisme et le *« multiculturalisme »* conduit à une impasse. En Allemagne, les *« travailleurs invités »* ne veulent plus repartir, tandis que le « droit du sang » attire des millions d'indésirables. La Grande-Bretagne ressemble de plus en plus à une association de communautés, tandis qu'aux Etats-Unis le melting-pot n'est plus une fusion des individus mais un alliage d'ethnies. *Même le Japon, menacé par... le* péril jaune, s'inquiète pour son identité nationale.

Les victimes de la prohibition

Ce ne sont pas les contrôles policiers aux frontières qui règlent les flux migratoires, affirme Guy Sorman. Si on veut réduire le nombre des clandestins et des faux réfugiés, il faut supprimer la protection sociale qui leur est accordée. *Et si on veut retenir les immigrés dans les pays du Sud*, il faut remplacer l'aide publique, d'Etat à *Etat, par une aide conditionnelle*, sous forme d'investissements privés. Quant à la politique d'intégra*tion, elle ne peut être qu'une politi*que de l'emploi. Là aussi, mieux vaut que l'Etat s'en occupe le *moins possible : « Plus une économie est réglementée, plus elle crée du chômage parmi les faibles. »* Si on veut donner des emplois aux immigrés de la deuxième génération, il faut d'abord supprimer le SMIC et le RMI...

Livre II : La drogue. *« La toxicomanie,* explique le docteur Sor*man, est l'ingestion d'un corps étrange ou étranger. Mais le rapport entre la drogue et l'immigration n'est pas seulement métaphorique : les crimes et délits relatifs à la drogue remplissent la moitié des prisons occidentales et la quasi-totalité de ces délinquants sont des immigrés clandestins. »* Immigrés et drogués tendent à devenir des barbares parce qu'ils sont étrangers à l'ordre bourgeois, mais aussi parce que nous les excluons ou les *réprimons*.

Chiffres à l'appui, Guy Sorman tente de démontrer que la guerre contre la drogue coûte des sommes considérables, pour un résultat à peu près nul. Elle cause, finalement, plus de victimes que la drogue elle-même et aboutit au contraire de son objectif déclaré : loin d'éliminer la drogue, la prohibition encourage sa prolifération sauvage ; loin de décourager ceux qui en vivent, elle fait monter les prix et incite à produire toujours *plus*.

Guy Sorman en conclut que seule l'*« approche libérale »* permettrait de casser ce cercle infernal. La mise sur le marché de la drogue, affirme-t-il, diviserait aussitôt les prix par cent. Sans aller jusqu'à prôner une libéralisation immédiate de toutes les drogues, il plaide en faveur d'un *« armistice »* qui permettrait d'expérimenter des formes de légalisation – comme aux Pays-Bas, en Autriche ou en Suisse – et d'en *tirer des enseignements*.

Les remèdes, purement économiques, du docteur Sorman paraîtront un peu trop simples à ceux qui étudient de près des questions aussi complexes que l'immigration et la drogue.

A vouloir, à tout prix, rapprocher *celles-ci, sinon les confondre*, il affaiblit son argumentation. Mais, dans une société en plein désarroi, *ayant peur de tout, bourrée de* mauvaise conscience, ce genre de recette-miracle peut faire des adeptes – et des dégâts.

Robert Solé

هكذا من الأصل

PHILOSOPHIE

C'est le 9 janvier 1642, à 4 heures du matin, dit-on, que s'éteignit, dans la ville d'Arcetri, toute proche de Florence, un vieil homme de soixante-dix-huit ans ayant dit que la Terre tourne. Condamné depuis 1633 à la résidence surveillée à vie, devenu aveugle en 1638, Galileo Galilei aura travaillé malgré tout jusqu'à son dernier souffle.

En ne retenant que cet aspect de son destin public, en ne voyant que le symbole éclatant de la vérité persécutée par le dogmatisme, on risque fort d'oublier ses textes et de méconnaître l'étendue et la profondeur de la mutation, scientifique et philosophique, opérée par son œuvre. Avec quelque retard sur le 350e anniversaire de sa mort, une série de cinq volumes permet, cet automne, de prendre une plus exacte mesure de ce tournant dont dépendent jusqu'à nos jours savoirs et techniques. Le philosophe Jean-Toussaint Desanti et notre collaborateur François Azouvi en évoquent les principaux aspects.

Un tournant nommé Galilée

On connaît surtout le Pisan pour avoir établi la vérité physique de l'hypothèse de Copernic
Mais prendre Copernic pleinement au sérieux, c'était se résoudre à repenser la texture même du monde

par Jean-Toussaint Desanti

DIALOGUE SUR LES DEUX GRANDS SYSTÈMES DU MONDE
de Galilée
Traduit de l'italien
par René Fréreux,
avec le concours
de François de Gandt,
Le Seuil, coll. « Sources du savoir », 464 p., 320 F.

Il aura fallu attendre trois cent soixante ans pour qu'un francophone puisse lire en totalité l'œuvre fondatrice du «Grand Galilée» (ainsi que le nommait Leibniz), *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*. La version française, due à la collaboration de René Fréreux et de François de Gandt, lui permettra désormais de prendre par lui-même l'exacte mesure de ce que nous devons au Pisan. Rien moins que la forme inaugurale de notre rationalité moderne.

Demandons à un bon lycéen à la fin de sa terminale scientifique ce qu'il sait des découvertes de Galilée. Parions qu'il saurait quoi répondre : la loi de la chute des corps dans le vide et celle du mouvement des projectiles, l'isochronisme des petites oscillations du pendule. Il a établi la vérité physique de l'hypothèse de Copernic : la Terre se meut comme les autres planètes autour du Soleil supposé immobile. Il a vu, en utilisant la lunette, des taches sur la surface du Soleil, des bosses et des creux sur la Lune, de petites planètes gravitant autour de Jupiter. Il a été condamné à cause de sa croyance en la vérité du système de Copernic, qu'il dut abjurer pour survivre.

Une refonte radicale

A ce lycéen on pourra dire qu'il a bien répondu. Et pourtant, il aura manqué l'essentiel, non par sa faute, mais à cause de la manière souvent désincarnée dont on enseigne mathématiques et physique. Prises ensemble et dans leur connexion, ces découvertes avaient, en effet, exigé une refonte radicale des formes de rationalité héritées du passé, la mise au jour d'un autre champ de recherche, d'un autre horizon de pensée, qu'il avait fallu travailler à imposer dans un combat entêté et continu, mettant en œuvre toutes les formes de persuasion disponibles : démonstrations mathématiques, expériences de pensée, procédures expérimentales, argumentations rhétoriques, propositions de concepts philosophiques, tout cela se tenant et marchant ensemble. Sinon du même pas, du moins dans un mutuel soutien.

C'est ce travail de la pensée qu'expose dans la forme d'une grave dramaturgie le *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* : celui de Ptolémée, géocentrique, et celui de Copernic, héliocentrique. Le dialogue ne se borne pas, en effet, à opposer deux modes de représentation mathématique de l'ordonnance des mouvements observés dans le ciel. Le problème n'était pas seulement de confronter des modèles capables de permettre des calculs. En ce cas, l'affaire n'eût concerné que les mathématiciens, et probablement l'Eglise ne s'en fût pas mêlée, la décision appartenant au seul calcul. Le choix dont traite le *Dialogue* est autrement grave et concerne le monde lui-même, pris dans sa réalité naturelle et dans la richesse inépuisable de ce qui peut y advenir. Les mouvements apparents des corps célestes, certes, mais aussi de l'air, des nuages, de l'eau, des pierres, des navires, des moulins, des boulets de canon qui, eux, se passent sur la terre, à portée des regards et des mains. Mains armées d'outils et de machines dont il importe de comprendre le fonctionnement et de contrôler les effets. Tout doit ici se prendre ensemble : le mouvement du caillou qui tombe et le déplacement apparent et diurne des étoiles fixes.

NICOLAS GUILBERT

Or, prendre ensemble, c'est-à-dire penser le monde comme un tout où s'agencent à la fois les étoiles et les cailloux, également réels, voilà qui pose problème. Car, en ce premier tiers du dix-septième siècle, il n'est plus possible de «prendre ensemble» à la façon des Anciens et selon les concepts hérités d'eux.

Et, de fait, le système du monde de Ptolémée était une admirable construction mathématique. Mais il faisait corps avec une conception du monde due à Aristote, exposée, pour l'essentiel, dans le traité *Du ciel*. Pour Aristote, le monde est un être vivant et, ajoutait-il, le meilleur de tous. Il en résulte que le monde est hiérarchiquement organisé en vue de sa propre conservation, et chaque espèce d'êtres y est assignée à une place déterminée. Elle peut l'occuper ou non, mais si elle ne *l'occupe pas*, elle tendra à s'y rendre. De là une conception qualitative de l'ordre des mouvements : le mouvement d'un être naturel est conçu comme une réalisation de ses possibilités propres. Par leur mouvement circulaire, uniforme, et éternel, les cieux réalisent la possibilité de la substance qui les constitue, immuable et incorruptible. Il n'en va pas de même de la région sublunaire du monde, où règne la génération et la destruction. Il reste que tout est bouclé selon l'ordre du meilleur des vivants : le monde en sa totalité éternelle et close.

Or voici qu'en cette année 1633, depuis près de deux siècles déjà, les concepts qui autorisaient une telle totalisation étaient l'objet d'une contestation méthodique et têtue. Et cela au lieu même où avait enseigné Galilée : à Padoue. A vrai dire, l'«Antiquité» avait été mise en contestation en elle-même et relativement à elle-même. Le Platon mathématicien du *Timée* contre l'Aristote du traité *Du ciel*, Démocrite contre l'un et l'autre. Aristote avait été nommé par Dante *«le maître de ceux qui savent»*. Or un autre maître surgissait maintenant : Archimède, géomètre et ingénieur. Pas seulement le maître de rigueur des grands traités mathématiques, mais aussi celui qui avait su aborder en mathématicien des problèmes de physique, celui de l'équilibre des corps pesants, celui des corps flottants. Dès la jeunesse de Galilée, se mettre à l'école d'Archimède devenait une exigence pour quiconque se préoccupait de connaître avec un souci de démonstration les phénomènes naturels.

L'influence posthume de Copernic se produit ainsi dans un champ philosophique fracturé. Ce champ perdait son homogénéité native, et les concepts capables de l'unifier n'étaient plus là. Il importait d'en produire d'autres. C'est pourquoi l'œuvre de Copernic fut perçue comme l'indice de cette fracture et l'exigence d'un recommencement. Recommencer, Giordano Bruno l'avait entrepris avant Galilée et l'avait payé de sa vie, témoignant en cela combien il était dangereux de prendre le parti de Copernic et d'y persévérer. Persévérer, c'était approfondir la fracture, la rendre *irrémédiable*. Mieux encore : passer sur l'autre bord et la laisser derrière soi.

Une autre cohérence

Si Copernic a dit vrai, il faut en assumer les conséquences : la Terre n'est plus le point autour duquel s'organise la hiérarchie des êtres jusqu'au dernier ciel. Toute l'ordonnance des mouvements observables exige d'être pensée à nouveau : les cieux ne sont plus incorruptibles. Il faudra chercher une autre cohérence. D'où l'idée que les lois de la nature sont de même statut en tout lieu, sur la terre comme au ciel. Prendre Copernic pleinement au sérieux, c'était se résoudre à repenser la texture du monde.

Galilée devait s'assurer qu'elle est d'essence géométrique. C'était une révolution. L'autre côté de la fracture était abandonné à son sort. Inutile de chercher à réactualiser Aristote ou à le bricoler.

De là, la dramaturgie des dialogues. De tous les personnages qui s'y affrontent, l'un est destiné à disparaître au dernier acte. Il était promis à une mort certaine. Le drame est construit de telle sorte que ce personnage soit un défenseur de l'ancienne cohérence, l'aristotélicienne. Il faudra une génération encore pour que la nouvelle cohérence soit établie fermement et sans retour. Elle le sera à la fin du siècle dans l'œuvre de Newton, qui signe le mariage, depuis indissoluble, de la physique et des mathématiques. C'est Galilée qui nous en a ouvert la possibilité et dégagé le terrain.

Audace et vanités

LA RÉVOLUTION GALILÉENNE
De la lunette au système du monde
de William Shea.
Traduit de l'anglais
par François de Gandt,
Le Seuil, 320 p., 160 F.

Le sous-titre de ce livre en indique précisément le champ : il couvre la période qui va de la publication par Galilée, en 1610, du *Messager des étoiles qui contient et éclaire des observations récemment effectuées grâce à une nouvelle lunette et portant sur la face de la Lune, la Voie lactée et les nébuleuses* à celle du *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*, en 1632, où il démontre l'héliocentrisme et donne congé à la conception aristotélicienne du cosmos. Autant dire la période centrale de l'œuvre du savant italien, celle au cours de laquelle il s'impose comme expérimentateur, mais surtout comme «philosophe» décidé à appliquer de façon systématique l'outil mathématique aux phénomènes physiques et cosmologiques.

William Shea, qui est professeur d'histoire et de philosophie des sciences à l'université McGill de Montréal, souligne, après Koyré, tout au long de son livre, cette dimension de l'œuvre de Galilée, qui, en privilégiant les mathématiques dans l'explication de la nature, choisissait Platon contre Aristote : *«Il prend d'assaut la citadelle aristotélicienne en déclarant que l'explication des choses doit concerner des propriétés mathématiquement analysables comme les figures et les mouvements.»* Et il en tire cette conclusion éloquente : *«Dès lors, la bataille était gagnée et l'histoire ultérieure de la science au dix-septième siècle n'est plus qu'un long travail de nettoyage des positions ennemies, d'organisation et de consolidation.»*

Aux deux principes recteurs de la doctrine aristotélicienne, la confiance dans le témoignage des sens – lequel enseigne par exemple que le Soleil se lève et se couche – et l'idée de finalité, Galilée oppose le mathématisme platonicien, *«l'harmonie géométrique de l'univers et la foi dans le pouvoir explicatif des mathématiques»*.

Contexte religieux

Si c'est là la colonne vertébrale de ce livre savant, ce n'est pas son seul mérite. William Shea éclaire avec justesse les polémiques autour de Galilée et donne, citations à l'appui, une idée précise du contexte intellectuel. Qui sont ces gens à qui le savant a affaire et qu'il brocarde allégrement ? Comment raisonnent-ils ? Ils n'ont pas toujours tort, ou, plus exactement, Galilée n'a pas toujours raison : sur la nature des comètes et sur l'explication des marées, il se trompe avec assurance, dogmatisme et un soupçon de mauvaise foi. Bref, dans le «placard de la révolution scientifique», il y a au moins un «cadavre». Et il était utile de l'en faire sortir, non pas pour relativiser toute chose et montrer que Galilée n'était pas si grand que cela, mais, au contraire, pour montrer la vraie nature de la science moderne, celle dont la révolution galiléenne est en quelque sorte le prototype. Elle s'est moins faite par des expérimentations que par un défi théorique qui va parfois jusqu'à l'aveuglement.

Et il en fallait, de l'audace théorique, pour soutenir, contre les prélats, que la Lune est couverte de cavités et de montagnes et que la Terre n'est pas immobile. Shea rappelle avec bonheur ce que ces thèses contestent : si la Lune ressemble à la Terre, elle peut être peuplée d'hommes, et il faut alors se demander s'ils descendent d'Adam ou s'ils sont sortis de l'arche de Noé ; si la Terre n'est plus au centre de l'univers, il est bien difficile de se représenter l'ascension du Christ, montant dans les régions supérieures des Cieux ; et que répondre au fait que l'Enfer doit être au centre de la Terre pour être le lieu le plus éloigné du Ciel où sont les Bienheureux ? En restituant le contexte religieux très particulier qui est celui de Rome dans les années 1630, William Shea montre que la condamnation de Galilée fut le résultat d'un mélange de circonstances malheureuses, de vanités blessées et d'ambitions personnelles.

En tout cas, un emplâtre sur une jambe de bois. Car les grands esprits du moment ne furent pas dupes, et l'Eglise catholique, qui aurait dû en sortir fortifiée dans la vraie foi, ne peut ni empêcher la diffusion de la nouvelle science ni éviter que ce mauvais procès lui fût imputé à charge, au point de devenir emblématique des rapports de la science et de l'autorité religieuse.

François Azouvi

Autres publications

● En 1610, Galilée publie son premier ouvrage scientifique. Il y décrit les observations sans précédent qu'il vient d'effectuer à l'aide d'une lunette astronomique : découverte du relief lunaire – *«Il est magnifique, et très agréable au regard, de pouvoir observer le corps lunaire...»*, – des satellites de Jupiter, etc. Ce texte bref, intitulé en latin *Sidereus Nuncius*, fait l'objet de deux éditions savantes en français. L'une, sous le titre *le Messager des étoiles*, est traduite, présentée et annotée par Fernand Hallyn (Editions du Seuil, coll. «Sources du savoir», 174 p., 150 F). L'autre, sous le titre *le Messager céleste*, contient le texte latin établi, traduit et annoté par Isabelle Pantin (Les Belles lettres, Coll. «Science et humanisme», 276 p., 230 F).

● Les Editions du Seuil éditent au format de poche la version corrigée et augmentée du *Galilée* publiée par le grand philosophe des sciences italien Ludovico Geymonat. La première édition italienne (Einaudi, 1957) avait été traduite en 1968 chez Robert Laffont par Françoise-Marie Rosset. Cette traduction a été revue et les additions de la deuxième édition italienne (Einaudi, 1969), ont été traduites par Sylvie Martin (Coll. «Points sciences», 354 p., 49 F).

Les deux Kepler

L'homme et l'astronome saisis par le romancier irlandais John Banville

KEPLER
de John Banville.
Traduit de l'anglais
par Michèle Albaret.
Flammarion, 282 p., 125 F.

Quand la vie de Galilée l'inspira pour son théâtre, Brecht reprenait, en l'arrangeant d'un message politique, la vieille hantise des philosophes : celle de voir la raison traverser le mur des ombres menteuses pour éclairer l'esprit des hommes.

Quand l'écrivain irlandais John Banville s'attelle à la biographie romancée de l'astronome Kepler, il semble être pris de cette sorte de soupçon dont Brecht finit lui-même par être atteint : la vérité vaut-elle le prix de toutes les souffrances qui mènent à elle, et la maîtrise des théories scientifiques conduit-elle pour autant à simplifier la vie?

Les savants, c'est une obsession chez John Banville. Au milieu de son œuvre de fiction (1), il s'est soudain acharné, il y a une dizaine d'années, sur Copernic, puis sur Kepler et Newton, dans trois romans qui forment sa trilogie « scientifique ». Curieuse parenthèse, curieuse manie des astronomes. *« On imagine toujours les savants en train de chercher à découvrir un ordre caché*, confie l'écrivain (2). *J'ai perçu une sorte de beauté pathétique dans leur aspiration obsédante à se trouver une manière d'être au monde, dans leur quête existentielle de quelque chose qui serait authentique. »*

C'est donc cela, un savant, pour Banville. Ce personnage éminemment tragique, déchiré entre la pureté de ses aspirations et le bourbier souvent peu héroïque de sa vie personnelle, hanté par l'ordre et l'harmonie des sphères célestes et obligé à vivre d'autant plus consciemment, plus douloureusement, plus obstinément aussi, le désordre du monde. Le grand Johannes Kepler, disciple de Copernic, contemporain de Galilée et vénéré par Newton, découvreur génial de la loi des ellipses décrites par les planètes, a quelque chose d'un pauvre bougre.

La vérité en mouvement

Car il y a Kepler et Kepler, l'homme et le savant, où le savant doit échapper à l'homme pour *« courir après les lois éternelles qui régissent l'harmonie du monde. A travers des fourrés inextricables, par des nuits d'encre, il traquait sa proie fabuleuse »*. Né en 1571 dans un Wurtemberg protestant en proie aux guerres de religion, chétif, mal marié, empêtré à la fois dans le brouillard d'une époque engourdie par l'obscurantisme et dans les aléas d'une vie privée chaotique et plutôt médiocre, Kepler doit souvent négliger les étoiles pour voir mourir ses enfants, harceler ses protecteurs, sauver sa mère accusée de sorcellerie ou s'épuiser contre des esprits engoncés dans le confort de leurs erreurs.

Il y a aussi – et la collision n'est pas des moindres – Kepler et Tycho Brahé, l'astronome danois qui règne en maître à la cour de Rodolphe II à Prague. Kepler, obligé de s'y réfugier à la suite d'un édit prononcé contre les protestants, rencontre là le *rictus amer de ce génie de l'observation des étoiles*, bon vivant et fort en gueule, qui voit d'un mauvais œil la présence d'un nouveau rival. Tycho Brahé résiste à tout, sauf à la tentation du vin.

Une chance pour Kepler, plus théoricien qu'observateur, qui obtient ainsi l'accès à toutes ses notes d'astronomie, contre la *promesse de livrer sous sept* jours l'équation de l'orbite de Mars.

Kepler agace – des ellipses pour les planètes, quelle idée, – il fait tordre de rire la cour de Bohême avec une invention loufoque – un balai muni d'une *pompe* à air pour aspirer la poussière, on se demande un peu, – il étonne avec ses révélations surgies à l'improviste – *« Le principe de la vitesse était faux »*, s'exclame-t-il tandis qu'une prostituée le tripote, – et inlassablement il poursuit sa route vers les théories qui ouvriront la voie, un siècle plus tard, à Newton.

Dans ce vaste portrait visionnaire, aussi touffu qu'il est ironique, drôle et éclatant, fait de mille anecdotes minuscules et d'intuitions qui tourbillonnent, Banville réussit ce tour de force de saisir la vérité en mouvement. Kepler, vu du dedans, prend forme sous nos yeux, têtu, homme et savant, toujours rebelle à *« présenter des excuses pour avoir dit la vérité »*.

Marion Van Renterghem

(1) Seuls *Kepler* et *le Livre des aveux* (Flammarion 1990) sont, pour l'instant, traduits en français.

(2) Entretien avec le *Herald Tribune*, 19-20 juin 1990.

Le meilleur des ventres

Autour d'un couple stakhanoviste de l'accouchement à tout prix Ferdinando Camon dessine un monde entre le pire et le rire

LE SUPERBABY
de Ferdinando Camon.
Traduit de l'italien
par Yves Hersant.
Gallimard, coll. « Du monde entier », 204 p., 100 F.

Voltaire. Aldous Huxley. Ferdinando Camon. Dans le meilleur des mondes qui, souvent, frôle le pire et le rire. S'il fallait un logo pour l'Italie qui, depuis son « unité », cherche, du nord au sud, à s'unir, ce serait l'emblème de la guivre dévorant un enfant. Sur les armes des Visconti, sur les armes des Sforza, sur le moteur des Alfa Romeo, un enfant, pivot de la famille, aliment de sa puissance. Depuis l'aube de la Renaissance jusqu'à nos jours, point d'Etat, mais des familles en Italie, jusqu'aux Agnelli, Benetton, Gardini... Et il n'est pas étonnant que Camon, l'écrivain de la compassion et du sarcasme, dénoue jusqu'aux derniers maux ces nœuds de chair et de pouvoir.

Dans *le Superbaby*, l'homme est anéanti d'admiration devant la femme et il n'a qu'un désir profond : porter, à son tour, l'enfant dans son ventre. Se faire femme *« par amour d'elles »*, comme écrivait Chateaubriand, qui eût pourtant blémi devant la hardiesse grinçante de l'auteur italien. Sous l'enveloppe qu'aimait tant le vicomte, les entrailles, jusqu'au tant attendu fruit béni. *« Je n'ai pas d'utérus mais un permis de conduire »* : autodérision de l'homme devant le ventre tout-puissant des femmes.

L'œuvre de Camon procède par « cycles » dont le flux, à l'image d'un organisme féminin, varie selon le poids et l'urgence de la réalité. Le « Cycle des derniers » fonde l'œuvre de celui qu'on appelle le romancier de la crise, ici la mort des sous-hommes du monde paysan dans la basse plaine de Padoue, où notre auteur est né, la glaise aux sabots : on se souvient de *Figure humaine, la Vie éternelle, Apothéose*. Avec *Occident*, c'est le « Cycle de la terreur » qui commence : après la mort dans les champs d'un peuple de damnés, le massacre dans les villes comme moyen du pouvoir, et l'apparition du surhomme petit-bourgeois. Ces deux premiers cycles, qui témoignent de l'état sauvage de l'homme de terre et de l'état barbare de l'homme de plastique, débouchent nécessairement sur un troisième flux dense et redoublé : le « Cycle de la famille ». Si important, quatre livres déjà, que l'auteur le dédouble, artificiellement me semble-t-il, en créant un « Cycle du couple ». Pour mémoire, la comédie psy que sont *la Maladie humaine, la Femme aux liens, le Chant des baleines*; aujourd'hui, *le Superbaby*. De 1970 à 1991, sans compter un recueil d'imprécations poétiques et huit importants essais critiques, que l'on ne connaît guère en France, Camon a écrit une des œuvres les plus fortes de notre vieille Europe prise du démon de la jeunesse.


GASTAUD/SIPA-PRESS

Ferdinando Camon : pince-sans-rire

Virginia et Lino (de Natalino, diminutif de Natale : Noël, jour de sa naissance et origine d'un des épisodes les plus cocasses du roman), couple intello, journaliste et juriste, du nord de l'Italie, du côté de Padoue et de Ferrare, auraient tout pour être heureux s'ils pouvaient faire un enfant. C'est même leur seul problème, comme le dit Lino dès les premiers mots de sa confession anatomique. *« Au paroxysme de l'éros, je mords »*, ajoute-t-il plus loin, comme Cyrano touche à la fin de l'envoi.

Acharnement gynécologique

Rien à faire : pendant six ans, de chambres d'hôtel à travers l'Europe en chambre conjugale dans la maison offerte par le beau-père de Lino près d'un couvent, où – ironie du sort – une abbesse avait jadis accouché, et malgré force coïts et milliards de spermatozoïdes tous bien placés aux bons moments, la stérilité s'installe, contre quoi la faustienne Virginia luttera jusqu'au bout, jusqu'à s'arrondir enfin à force de désir, de farouche volonté de puissance et de névrose. Mais ce n'est là ni la fin de leurs aventures utérines ni la fin du livre qui rebondit jusqu'à la dernière ligne. Miracle à la Camon : faire sec et Swift dans un univers si rond, si lent, si mouillé.

Dans *le Superbaby*, il y a de *la Valse aux adieux*, mais sans trompettiste. Au-delà de l'éros, ce qui compte, ici, c'est la fécondation. Plus de rêve, plus de nostalgie : de la science, de la technique. Venu d'Amérique, un acharnement gynécologique. Avec son Birth-Educator, dans ses Instituts de superbabies, neuf à dix mois avant sa naissance, on apprend au superbaby la compétitivité. *« Là-bas* (en Amérique), *on éduque un enfant quand il n'est encore qu'une idée ou un désir : l'enfant vit en esprit avant de vivre dans l'utérus. »* Et vous verrez, entre maintes autres affreuses merveilles, perché dans la loggia des Mâles fécondateurs, comment les Femmes enceintes tètent sous l'eau des biberons de jus de fruits; vous apprendrez qu'il y a trois enfants à naître chaque fois en toute femme. La Fécondation devient *« une tempête chimique »* et les Reproductrices *« des instruments physiologiques en pleine action, d'une force irrésistible et redoutable »*.

Par contraste, *« au milieu de ses compagnons d'infortune, autrement dit de sexe »*, Lino, qui voit en ces femmes rondes flottant et prêtes à accoucher autant de « cygnes », décrypte ainsi ce spectacle auquel, pour parachever la naissance du futur « génie dominateur », il doit assister : *« La vie de chacun est entre les mains d'autrui : mais la vie du Foetus est dans la Mère, la Mère est dans l'Eau, l'Eau est dans le Monde : alors que le mâle, avec son pénis inutile, se retrouve hors jeu et dépourvu de tout. »* Cioran ne l'a-t-il pas écrit : *« L'époque moderne commence avec deux hystériques : Don Quichotte et Luther »* ? Et de Piero della Francesca aux madones si sensuellement enceintes, on est passé à Robocop et Alien. Que l'artiste tempère de Chaplin, Hulot, Keaton et – oserai-je, vu l'actualité? – de Woody Allen. D'Alien en Allen. Sous le signe de la naissance et de la mort; de la nativité et de l'enfant prédestiné. Dans la continuité des thèmes dont Camon tisse son œuvre : surhomme, sous-homme; surdoués, sous-doués; psychanalyste et gynécologue, formant chacun le *terzo incomodo*, entre la femme désarmante et l'homme au sexe nu.

« Un enfant génial, ça te dirait? », demande Virginia à Lino. Et c'est parti dans la folie froide des compétitions, qui prolongent les examens érotico-hilarants des universités. *« Savez-vous qu'Einstein avait peur des poules? »* : nous vous ferons faire un Einstein, vous les Cloqueurs, et vous les Cuves closes, vous vous occuperez des poules...

On cherche un génie, un dominateur et on trouve deux yeux noirs comme un café du Brésil, un sourire comme une prière. Une énigme. Un lapsus, au début du roman : est-on dans la « norme » ou la « Norma »? ... S'agit-il des enfants de la prêtresse? L'auteur, en parfait romancier et pince-sans-rire supérieur, n'explique rien. L'air est fameux : *« Deh, non volerli vittime »* : que de victimes depuis la guivre mythique, dans ces purifications utopiques...

Le Superbaby, qu'on peut lire dans la traduction impeccable de Yves Hersant, vient d'obtenir le prix Elsa-Morante 1992. Camon *dédiera-t-il la deuxième édition* de son livre à Mme Elisabeth Badinter?...

Jean-Noël Schifano

هكذا من الأصل



D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Plus près du ciel...

LA PYRAMIDE
d'Ismaïl Kadaré.
Traduit de l'albanais
par Jusuf Vrioni.
Fayard, 230 p., 98 F.

RECHERCHES SUR L'ART DE PARVENIR
de Maurice Joly.
Ed. Allia, 334 p., 180 F. Relié toile.
Distribution : Harmonia Mundi.

C'EST à ce qu'on pourrait appeler son «cycle sur le totalitarisme» qu'appartient *la Pyramide*, le dernier roman d'Ismaïl Kadaré, écrit à la fois en Albanie et en France, entre 1988 et 1992, publié dans une version courte à Tirana en 1991 dans le premier journal d'opposition, avant d'être terminé à Paris selon la méthode habituelle de l'auteur albanais qui, toujours, corrige, complète, retravaille ses écrits. Cette *Pyramide*, c'est un conte moral-immoral conçu autour de la construction de la *Grande Pyramide de Gizeh, une fiction* borgésienne labyrinthique qui dissèque, avec humour et perspicacité, la signification des symboles lorsque ce qu'ils honoraient n'existe plus.

Monté sur le trône à vingt ans, le *jeune pharaon Chéops plonge sa cour* dans l'épouvante lorsqu'il fait savoir qu'il veut rompre avec la tradition et ne pas se faire édifier de pyramide. *«L'idée de cette construction n'avait à l'origine aucun rapport avec un tombeau ni avec le trépas»*, vont lui expliquer le grand prêtre, l'astrologue, l'architecte et les ministres en se fondant sur les raisons historiques : *«L'idée de la pyramide a vu le jour en période de crise.»* Une crise sans précédent provoquée non par la pénurie, mais par l'abondance ! Une abondance qui engendre le bien-être, donc l'indépendance d'esprit et le sens de la liberté ; autant de traits nuisibles pour le pouvoir absolu. Le remède ? *«Entreprendre quelque chose d'épuisant, de destructeur pour le corps et l'esprit et d'absolument inutile...»*

Le pharaon va donc accepter cette œuvre grandiose conçue pour faire renoncer la population à son mode de vie antérieur et qui surpassera toutes les autres constructions humaines par sa *démesure, confirmant ainsi son pouvoir* sur cette terre et, au-delà, dans l'éternité. Sans se douter que, sitôt terminée, la pyramide réclamera sa momie... L'ère des grands travaux commence, mobilisant l'énergie du pays tout entier. L'ère de la terreur. Les usines de fouets de Thèbes, sans attendre la commande de l'Etat, doublent leur cadence de production. Des centaines de milliers d'êtres vont passer leur vie entière à construire un tombeau qui ira jusqu'au ciel. Un tombeau qui porte malheur. Le plus haut tas de pierres du monde. Un monument conçu pour écraser sous lui le peuple qui l'érige dans un cycle infini de complots et de rumeurs de complots, de sabotages, de disgrâces, d'accidents du travail, mais aussi de langues arrachées, de dignitaires emmurés, émasculés ou coupés en morceaux (en commençant par la langue), de contremaîtres réduits en bouillie, de maçons promis à la mort une fois l'œuvre achevée pour garder le secret de la pyramide. Et *qui meurent en criant : «Vive le pharaon !»*

Des luttes intestines, des rumeurs de complots, des débats d'intellectuels (qui ne sont pas ceux de la Très Grande Bibliothèque !) circulent au cours des vingt ans que durera la construction... *«D'aucuns imputaient la lenteur des travaux et leurs maigres résultats aux menées des conjurés. D'autres soutenaient que le projet comportait des failles dans sa conception même, mais insinuaient qu'il faudrait attendre des lustres afin de parvenir à en déceler les imperfections. D'autres encore affirmaient péremptoirement que tout avait été fait de travers : le choix du terrain, les ébauches, l'aménagement des voix d'accès, et jusqu'à l'ouverture des carrières, tant et si bien que la pyramide ne pourrait jamais être terminée.»*

ISMAÏL KADARÉ, tel l'architecte Imhotep, a construit son roman pierre par pierre, ajustant chaque détail de l'édifice monstrueux avec un soin méticuleux, machiavélique et taquin à la fois, ne laissant aucun interstice, si ce n'est pour la chambre mortuaire au centre de la pyramide. Dans *le Pont aux trois arches*, il avait conçu une construction pour emmurer un homme, afin de camoufler un crime... Dans *la Pyramide*, ce sont tous ceux qui sont à l'extérieur qui sont écrasés et qui laissent à jamais la trace de leur sang ! S'ils restent des abstractions, c'est que l'auteur n'a pas cherché à recréer l'Egypte de la quatrième dynastie, ni à faire exister des personnages. Même s'il s'appuie sur une documentation tout à fait sérieuse... Même s'il désigne les dignitaires de noms albanais égyptianisés (ou égyptiens albanisés ?) aux consonances cocasses, tel Suppilioulionna l'ambassadeur de Sumer, Hysnikkapohtep le vizir, Koukounemheb le poète délateur, Djezerkareseneb le magicien, Youyou l'ivrogne ; ou encore les noms déformés de membres de la direction du Parti du travail (communiste) albanais que tout le monde, là-bas, doit *reconnaître ! Une mécanique* farfelue qui sécrète l'angoisse et le rire et qui se perpétue de siècle en siècle, de continent en continent : chez Timour le Boiteux, par exemple, avec des *pyramides* de crânes dont les cheveux continuent à pousser. Mais que faire des pyramides quand, quarante siècles plus tard, elles continuent de contempler le monde «post-pyramidal» ?

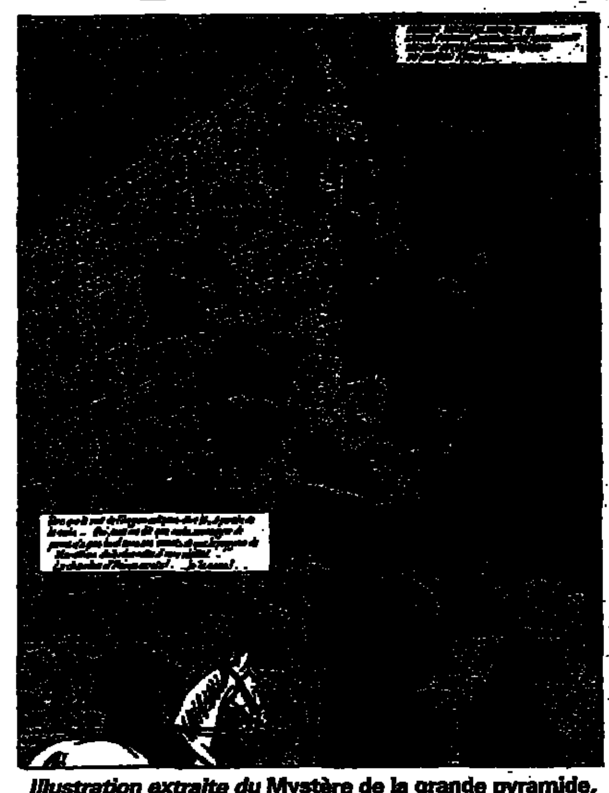


Illustration extraite du Mystère de la grande pyramide, d'Edgar P. Jacobs (Ed. Blake et Mortimer).

Pourtant, il ne faudrait pas voir dans ce bon roman une fable exclusivement albanaise. Kadaré, en effet, réussit là à être universel, éternel, tout en étant albanais. Il faudra s'habituer *désormais à ne plus* déchiffrer ce maître incontestable de la métaphore comme un «écrivain de l'Est» bravant les règles d'une censure d'Etat, d'autant plus que son Est, comme son art, ne ressemble à aucun autre. Il faudra le relire comme l'écrivain européen qu'il est, délivré de la terreur. L'énigme passionnante sur laquelle il ne cesse de buter n'est pas le passage secret menant à la Chambre du roi, ou au bunker d'Enver Hodja, mais une interrogation sur l'Histoire en train de se faire. Sur le pouvoir aujourd'hui, après le totalitarisme.

«COMMENT donc les hommes tiennent-ils tant à l'égalité ? C'est simplement parce qu'ils voient dans l'égalité le premier titre de leurs prétentions, et le moyen direct de s'élever au-dessus des autres (...). La société est un état de guerre régi par des lois (...). La loi ne fait que déterminer les conditions du combat et les armes dont il est permis de se servir...» Ces maximes plutôt sacrilèges, tirées des *Recherches sur l'art de parvenir*, paraissent, par le plus pur des hasards, en même temps que *la Pyramide*, et jettent une lumière tout à fait originale sur le pouvoir, ses excès et ses moyens d'accès dans les temps modernes. Publié anonymement en 1868 chez l'éditeur Amyot, ce livre inconnu est l'œuvre de Maurice Joly (1829-1878), l'auteur oublié du *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu* (1), qui lui a valu une étrange célébrité. Parce que ce texte, violent pamphlet contre la politique de Napoléon III, fut falsifié, trafiqué, détourné, pour être transformé en «document» d'une prétendue conspiration juive et devenir la matière des *Protocoles des sages de Sion* (2), le livre le plus vendu au monde après la Bible. Vingt ans après la mort de son auteur !

Avocat se signalant par ses convictions républicaines et qui jouera un rôle important dans la Commune de Paris, Maurice Joly avait donc fait paraître, en 1865, son *Dialogue aux Enfers* qui sera immédiatement saisi par la police et lui vaudra deux ans d'emprisonnement à Sainte-Pélagie. C'est en prison qu'il écrivit ces *Recherches sur l'art de parvenir*, toute une théorie pleine de dérision, de cynisme, d'aigreur et de facétie, dans laquelle il présente comme règles de conduite les procédés employés pour réussir dans la politique, les affaires, la presse, les lettres, en amour, *«tout un monde de combinaisons, d'intrigues et d'artifices, tout un art de procéder, d'attaquer et de se défendre, tout une stratégie sociale dont la connaissance approfondie est l'instrument universel»*. Flatter, trahir, faire son chemin jusqu'aux astres.

Pour Maurice Joly, les formes *modernes du despotisme ont considérablement évolué* et profitent de ce qu'il appelle *«la peur de masse»* qui fait mourir les hommes *«comme du bétail à l'abattoir» («Les hommes, ceux-là mêmes qui n'ont pas peur individuellement, ont peur en masse (...). Ce fait a été rendu très sensible pendant la période de la Terreur. On voyait chaque jour des fournées de Français conduits paisiblement à la guillotine»)*. Temps de révolution où les hommes durent peu, où la popularité s'acquiert vite et se perd dans le même temps. Un tableau de la soif de pouvoir d'une ironie ravageuse, qu'il serait drôle de «détourner» pour l'adapter à la société d'aujourd'hui. Inépuisable Maurice Joly !

(1) Une réédition du *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu*, qui avait déjà paru, en 1987, aux éditions Allia, est publiée par le même éditeur avec une préface de Michel Bounan, «L'Etat rétors» (330 p., 180 F. Relié toile).

(2) *Cf.* Le livre de Pierre-André Taguieff : *les Protocoles des sages de Sion. Faux et usages de faux* (Berg International, 1992).

John Irving remarque Robertson Davies

Suite de la page 25

A la mort de Saraceni, Francis hérite d'une fortune considérable, ainsi que de sa collection d'objets d'art. Lorsqu'il rentre au Canada, un autre membre de la commission – le directeur de la National Gallery d'Ottawa – s'engage à acheter son faux le plus magistral, *les Noces de Cana*, alors qu'il n'a pas les fonds nécessaires pour le faire. Sa carrière est brisée et il se suicide, sans que Francis lui ait jamais avoué qu'il est l'auteur de cette supercherie fatale.

Ces ironies du sort abondent chez Robertson Davies. On retrouve dans ses romans le secret, l'alchimie, le vrai contre le faux, et la juxtaposition de *l'animus* et de *l'anima* dans toute personne. Enfant, Francis ne se travestissait qu'assez rarement en femme. Le directeur de la National Gallery d'Ottawa, en revanche, est un homme féminin dont Francis s'éprend sans être physiquement attiré par lui. Cet amour restera largement de l'ordre du non-dit, et peut-être de l'indicible, ce qui nous renverrait au tableau de la chambre d'enfant, *l'Amour exclu*.

Robertson Davies n'a que faire des modes et courants littéraires. *Un homme remarquable* explore les domaines psychologique et théologique en une époque d'égotisme sans Dieu et d'individualisme forcené. Alors que de nos jours trop de romanciers et la plupart des cinéastes sont des mégalomanes et des divas, le professeur Davies crée, d'œuvre en œuvre, un univers bien plus grandiose dans son échelle et dans son mystère que n'importe quel individu. Cela dit, les faux inspirés de Francis donnent tout de même à penser que l'ancien ne saurait être remplacé par le nouveau, quand bien même on déploierait dans l'entreprise une habileté ou un talent hors du commun.

Comme de nombreux personnages de ses romans, le professeur Davies est un connaisseur dans le domaine des arts et des lettres. Sa culture et son expérience du monde le placent très au-dessus de la plupart des romanciers. Acteur quelque temps, son niveau lui a permis de jouer dans la troupe anglaise de l'Old Vic. Il est devenu rédacteur en chef de *l'Examiner* de Peterborough, dans l'Ontario, dont il a fini par être l'éditeur. Pendant des années, il a été recteur de Massey College à l'université de Toronto. Il a une grande culture musicale et en sait long sur les faux en art – essentiellement ce qui sépare l'art de la caricature. Il a maintenant près de quatre-vingts ans et une douzaine de romans ainsi que presque autant de pièces publiés à son actif ; il a également écrit des essais et de la critique.

Le professeur Davies est beaucoup plus que le doyen des lettres canadiennes ; on lui reconnaît de plus en plus une stature internationale. C'est à mon sens le plus complexe et le plus divertissant des écrivains vivants. Si l'Académie suédoise avait quelque respect pour la finesse de l'humour dans la littérature sérieuse, elle lui aurait déjà donné le prix Nobel. Robertson Davies n'a rien à envier à tous ceux qui l'ont eu, et il est même plus doué que la plupart d'entre eux.

John Irving

(Traduit par Josée Kamoun.)



Dompteuse de la mort

LES BEAUX JOURS DE MA JEUNESSE
d'Ana Novac.
Traduit du hongrois par l'auteur et Jean Parvulescu,
Balland, 238 p., 98 F.

«Mon style laisse à désirer. Ce n'est pas par négligence. Non. Des pages que j'ai recopiées quatre fois. Chaque ligne empeste la sueur, forcément : je n'aime pas écrire. Mais il faut. Ce n'est pas pour moi-même : moi-même, qui est-ce au juste ?» Imaginons Anne Frank qui survit à Auschwitz par le plus miraculeux des hasards, puisant la force d'échapper aux pièges de la mort grâce à des pages qu'elle remplit en *cachette, plongée au plus profond* de l'horreur : c'est l'exploit peu commun d'Ana Novac, auteur du seul Journal, à notre connaissance, rédigé par une adolescente de quatorze ans et sorti d'un camp d'extermination. *Au-delà de la force du témoignage* dépouillé d'emphase, qui annonce un écrivain important, les mêmes questions lancinantes se dégagent de ce texte où l'humour glacé le dispute à la concision : qu'est-ce que l'écriture, que peut-elle confrontée à l'événement innommable ? *«Serais-je ma seule lectrice, j'écrirais quand même*, répond Ana Novac ; *je me donnerais – je suppose du moins – autant de mal pour choisir mon adjectif ou mon verbe...»*

Le 19 mars 1944, l'armée allemande envahit la Hongrie. Eichmann organise aussitôt la déportation à Auschwitz des juifs de la Transylvanie du Nord, détachée, en septembre 1940, de la Roumanie.

Parmi les survivants de cette tragédie, deux adolescents de Transylvanie découvriront l'immense pouvoir de la parole écrite, sa magie : Elie Wiesel et Ana Novac. *«Comment vivre et écrire après la Shoah ?»*, se demandait, se demande encore le premier...

A cette interrogation, qui devait conduire Paul Celan et Primo Levi à la mort, Ana Novac a su opposer aussi bien le défi *de l'écriture que celui de la vie.* Elle assiste aux exécutions sommaires, à la mort des siens, au départ des camions vers les chambres à gaz : *«Nous n'étions plus capables de souffrir, de craindre, ni de nous étonner... : l'idée de la mort ne nous effrayait plus depuis longtemps, car depuis longtemps déjà nous n'étions plus vivants...»* Pourtant, malgré cet aveu, l'adolescente demeure plus vivante que *jamais ; pour elle, vie et écriture* se soutiennent, se confondent. Elle dresse les portraits des victimes et des tortionnaires, des faibles et des forts. Sans complaisance, elle s'analyse aussi : *«J'ai traversé l'enfer. J'y ai connu un être humain. Possible que je devienne adulte.»*

Ce texte, qui nous fait découvrir la voix unique d'une jeune fille invitée à la danse par la mort, a été publié pour la première fois au *printemps de l'année* 1968. Sans doute, en raison de la joyeuse pagaille qui régnait en France à l'époque, il ne reçut pas l'accueil mérité. Ana Novac elle-même pensait que son livre cernait, pour mieux le fermer, un des plus lugubres chapitres de l'histoire de l'humanité. Comme en témoignent les Balkans et la Somalie, la résurgence du racisme sur les ruines de l'empire du froid éclaté et les propos de ceux qui nient l'anéantissement du judaïsme européen, il n'en est rien. Ce chapitre reste toujours ouvert, presque un demi-siècle après.

Edgar Reichmann